

L
LV 12535

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

LES MÉMOIRES DE TRÉVOUX ET LES BELLES LETTRES

dans les vingt premières années du XVIII^e siècle

*Dissertation présentée pour l'obtention
du grade de docteur en Philosophie et
Lettres (Groupe D, Philologie romane).*

par

Jean-Marie FAUX, S.J.



UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

LES MÉMOIRES DE TRÉVOUX ET LES BELLES LETTRES

dans les vingt premières années du XVIII^e siècle



*Dissertation présentée pour l'obtention
du grade de docteur en Philosophie et
Lettres (Groupe D, Philologie romane)*

par

Jean-Marie FAUX, S.J.

----- I N T R O D U C T I O N -----

Le dix-huitième siècle offre à l'historien de la littérature une source dont il ne disposait pas dans son étude des siècles précédents: les journaux littéraires. Le vénérable ancêtre, le Journal des Sçavans est fondé en 1657: jusqu'en 1700, il ne suscite que de rares émules, mais, dès 1720, ceux-ci sont légion. Source abondante mais difficile à capter. Il est permis de penser qu'on n'en a pas encore fait tout l'usage possible. Qu'il s'attache à un problème particulier ou brosse une synthèse, nul travailleur n'a le temps d'entreprendre, à son profit et de son point de vue, le dépouillement complet d'une seule de ces collections. Chacun choisit quelques extraits, sur la foi de tables, - quand elles existent, - ou de citations diverses. Et sans doute aucun article très important n'échappe. Mais ce que cette méthode est incapable de ressusciter, c'est le climat des journaux et ce reflet contemporain et immédiat de la vie des lettres qui fait le prix de leur témoignage.

Il semble donc que des monographies consacrées aux principaux journaux littéraires rendraient service aux historiens. Ne se contentant pas de raconter les péripéties de la gestion d'un journal, elles tâcheraient d'en caractériser l'oeuvre et l'esprit et mettraient leur contenu à la disposition de ceux qui construisent les synthèses. C'est ce travail que nous avons tenté pour les Mémoires de Trévoux.

Le choix que nous avons fait de ce journal entre les autres tient à des raisons "de famille". Il a été fondé et dirigé pendant soixante ans par les Jésuites. Mais nous ne croyons pas sortir de l'objectivité en affirmant qu'ils en ont fait un des quatre ou cinq périodiques "littéraires" les plus importants de l'époque, et, du côté catholique, le plus représentatif peut-être et le plus influent, sinon le plus original. Il est même, en somme, le premier essai d'apostolat par la presse, la première revue qui se donnât pour tâche explicite la défense de la religion. Rien qu'à ce titre, les Mémoires de Trévoux méritaient une étude, nous ne perdions pas notre temps en les faisant exister davantage pour l'historien.

Notre ambition eût été de consacrer à l'oeuvre entière du journal une étude d'ensemble. Mais l'ampleur du domaine couvert, la profusion des matériaux nous eurent vite ramené à plus de modestie. Nous avons commencé, comme il est naturel, par les premières années, nous en sommes resté aux vingt premières années. Comme il était naturel aussi à un romaniste, nous avons commencé par les belles-lettres, nous n'avons pas quitté les belles-lettres.

Le secteur ainsi étudié est, à la fois, une portion fort limitée des Mémoires et déjà un monde. C'est en somme ce que nous appellerions aujourd'hui la littérature dans un sens strict, les oeuvres qui mettent au second plan les préoccupa-

tions savantes, philosophiques, morales ou religieuses, ou encore celles qui se rattachent à un genre littéraire précis et classique. Les hommes de cette époque parlent de belles-lettres; littérature a pour eux une acception bien plus vaste et désigne pratiquement tout ce qui s'écrit.

Sur les belles-lettres, nous avons rassemblé tout ce que nous trouvions dans les Mémoires: une grande quantité de jugements et d'appréciations épars. En les comparant, en les classant, en les groupant, nous avons tenté de composer un portrait des belles-lettres au seuil du dix-huitième siècle; les idées générales du temps, les questions débattues dans les livres en constituent le dessin; la part des Journalistes est d'y avoir ajouté la couleur et la tonalité. Nous présentons, sur vingt années de vie littéraire, le témoignage particulier des Mémoires de Trévoux, en essayant de dégager son caractère propre.

Dans une étude de ce genre, nous ne pouvions prétendre à quelque exactitude que si notre enquête était aussi exhaustive que possible. Il ne fallait pas négliger le moindre détail. Nous ne pouvions non plus nous contenter d'évoquer en passant ou d'énumérer les textes; il fallait en citer beaucoup et présenter en général les questions d'une manière assez développée pour que le lecteur y trouvât de l'intérêt. Force nous a donc été de consacrer de longues pages - et de longues heures - à des problèmes relativement peu importants, mais que nous ne pouvions omettre et qu'il était impossible d'exposer plus brièvement.

Cela explique que notre travail se soit finalement cantonné dans les belles-lettres, en ce sens assez étroit que nous avons décrit. Etudier avec la même minutie d'autres aspects de l'oeuvre des Mémoires était hors de portée de nos possibilités actuelles; et nous ne voulions pas d'autre part sacrifier la rigueur de la recherche à l'intérêt certain d'un exposé plus ample. Non, nous ne pouvions entreprendre l'exploration d'un nouveau monde. Mais le secteur étudié était déjà un monde et c'est pourquoi, non sans quelque regret, nous nous sommes décidé à présenter une thèse sur ce sujet très limité.

Le sacrifice le plus coûteux est celui que nous avons dû faire des écrivains, comme Fontenelle ou Bayle, qui, dès cette époque, préludent au mouvement philosophique. Ce sont de grands noms de l'histoire littéraire et qui lui appartiennent de plein droit. Mais leurs oeuvres ne relèvent pas des belles-lettres, elles les débordent, elles engagent des problèmes religieux et philosophiques, on ne peut les étudier sérieusement sans étudier aussi des dizaines d'auteurs obscurs qui gravitent dans leur orbite ou tâchent de s'opposer à leur éclat, et auxquels l'actualité reflétée dans les Mémoires accorde parfois autant et plus d'importance qu'aux maîtres. Ce serait la matière d'une nouvelle dissertation. Nous avons dû y renoncer, mais, ne pouvant nous résoudre à ne rien dire du tout de ces auteurs, nous avons consigné en quelques pages l'essentiel de ce que les Journalistes ont écrit sur Saint-Evremond, Fontenelle et Bayle.

Il reste que le travail, ainsi conçu, ne donnera de l'histoire des idées au dix-huitième siècle qu'une vue partielle, et des Journalistes de Trévoux qu'une description fort incomplète. Pourtant ces articles purement littéraires présentent l'avantage de nous introduire presque subrepticement dans la pensée des auteurs et dans les jugements qu'ils portaient sur leur époque. En cette matière apparemment neutre, ils se surveillent moins: un trait peut leur échapper, qui en dit plus long sur les idées générales de leur temps et leur propre tour d'esprit que des discussions théologiques solidement motivées. Et nous avons dû nous garder maintes fois, tant les indices recueillis paraissaient significatifs, de majorer ou d'étendre nos conclusions.

Les articles des Mémoires de Trévoux sont, pour la plupart, des comptes rendus, parfois critiques, très critiques même, parfois réduits à de simples abrégés. Aucun exposé didactique d'une pensée littéraire originale. Des ouvrages sur les belles-lettres, les Journalistes donnent des résumés fidèles, des extraits judicieusement choisis, auxquels ils ajoutent de temps en temps une appréciation discrète ou une réflexion significative. Nous avons travaillé sur cette matière ténue et dispersée comme on compose une mosaïque. Les indications patiemment rassemblées, nous les avons ordonnées le plus simplement possible et nous les exposons avec la même simplicité, en citant à l'appui de nos affirmations de nombreux textes des Mémoires.

Le travail comporte trois parties: les lettres gréco-latines; les lettres françaises: la poésie; les lettres françaises: l'éloquence. Dans chacun de ces chapitres, nous analyserons successivement ce que les Mémoires de Trévoux nous apprennent sur les grands auteurs classiques, sur les ouvrages de doctrine littéraire et sur la production contemporaine. Peut-être semblerons-nous mettre l'accent sur l'aspect traditionnel, sur les valeurs consacrées et les doctrines reçues. Nous y étions amené du moment que nous acceptons de nous limiter aux belles-lettres. Dans ce champ particulier, il est certain que les Mémoires fournissent plus d'indications sur la tradition littéraire que sur l'actualité, et, en insistant sur celle-là aux dépens de celle-ci, nous sommes fidèle à notre document.

Notre souci de suivre de près la lenteur de la recherche et le caprice des textes ne va pas sans entraîner quelques répétitions, sans engendrer peut-être la monotonie, malgré nos efforts pour varier la présentation. A la fin de chaque partie ou de chaque chapitre, nous prenons un peu de recul et nous essayons de saisir d'un regard le dessin de la mosaïque et d'en apprécier les couleurs. Notre thèse n'aurait pas de raison d'être si les mêmes grands traits et les mêmes couleurs ne se retrouvaient pas.

Nous espérons qu'au terme de ce travail, ce dépouillement partiel contribuera à donner quelques indications utiles pour la connaissance du début du dix-huitième siècle.

Nous tenons à remercier M. le chanoine Groult et Messieurs les professeurs de philologie romane d'avoir bien voulu nous permettre de présenter cette thèse et d'achever ainsi un cycle d'études où, grâce à leur compétence et à leur dévouement, nous avons pu acquérir une formation scientifique et littéraire, dont nous leur sommes profondément reconnaissant. Notre gratitude va en particulier à notre directeur de thèse, M. De Trooz, qui, tout au long de ce travail, n'a cessé de nous dispenser ses précieux conseils et ses encouragements.

----- B I B L I O G R A P H I E -----

I.- Les Mémoires de Trévoux eux-mêmes.

Mémoires pour l'histoire des Sciences et des Beaux Arts.

Trévoux, Lyon et Paris, 1701-1767. 266 ou 800 volumes environ, 15 x 8.

- A Trévoux de janvier 1701 à mars 1731; sous-titre: recueil-
lis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur
Prince souverain de Dombes; les armes du duc du Maine ap-
paraissent à la première page à partir de janvier 1702;
de l'imprimerie de S.A.S. et se vendent à Paris, chez Est.
Ganeau. En 1720, 5 numéros seulement, de janvier à mai.
- A Lyon, à partir d'avril 1731; sous-titre: commencés d'im-
primer l'an 1701 à Trévoux et dédiés à Son Altesse Séré-
nissime Monseigneur le duc du Maine; les armes du duc dis-
paraissent; se vendent à Lyon chez Claude Plaignard, à
Paris chez Barthélémy Alix, puis, à partir de 1732, chez
la veuve Pissot.
- A Paris, à partir de janvier 1734; sous-titre: commencés
d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, et dédiés à Son Al-
tesse Sérénissime Monseigneur le duc du Maine (à partir
de juillet 1736, Mgr le Prince Souverain de Dombes); les
armes du duc du Maine reparaissent; éditeur: Chaubert. En
mai 1762, cessent d'être dirigés par les Jésuites expulsés
de France; de juin 1762 à juin 1764, dirigés par J.-L.
JOLIVET, docteur en médecine; de juillet 1764 à mai 1766,
p. l'abbé MERCIER, Génovéfain; de juin 1766 à la fin de
1767, p. l'abbé AUBERT.

Remplacés par:

Journal des Beaux Arts et des Sciences. De 1768 à 1773, dirigé
par l'abbé AUBERT; de janvier 1774 à décembre 1778, par
les frères CASTILHON; à partir de 1776, format in-12 or-
dinaire et bi-mensuel.

Journal de Littérature, Sciences et Arts. De 1779 à 1782, diri-
gé par l'abbé GROSIER, paraissant tous les 10 jours. (Noti-
ce rédigée pour les années qui suivent 1762 d'après C.SOM-
MERVOGEL, voir Bibl.II, n.3).

Il est difficile de déterminer le nombre de volumes. Le P. Sommervogel dit 265 (jusqu'en 1767), mais il s'est servi d'une collection où les fascicules étaient reliés par trimestre. Nous n'avons pu vérifier pour ce qui suit 1762. En mai 1762, l'éditeur Chaubert affirme que la collection comprend 795 volumes, de nombreuses années comptant 13, 14, 15 ou 16 fascicules. C'est à ce chiffre qu'il faut se tenir. De toutes les collections dont nous avons pu prendre connaissance, seule celle de la Bibliothèque des Facultés St-Jean Berchmans de Louvain est reliée par mois et comporte un nombre de volumes qui approche du chiffre donné par Chaubert (à plusieurs reprises, deux mois ou deux volumes du même mois sont reliés ensemble). Les autres collections sont reliées par trimestre, notamment les collections françaises dont se sont servis les PP. Sommervogel et Dumas (v. plus loin), et, en Belgique, celles de la Bibliothèque Royale et de la Bibliothèque des Bollandistes à Bruxelles, celles de la Bibliothèque de l'Université et de la Bibliothèque des Facultés St-Albert à Louvain (incomplètes l'une et l'autre), celle de l'Institut Moretus-Plantin à Namur et celle de la Maison St-Augustin (Fac. de théologie S.J. à Enghien).

Il existe une réédition incomplète des Mémoires, achevée en 1749 par Chaubert et Briasson.

Signalons encore diverses contrefaçons, imitations ou traductions des Mémoires.

- 1) Mémoires pour l'histoire etc. Seconde Edition augmentée de diverses Remarques et de plusieurs Articles nouveaux. A Amsterdam, chez Jean-Louis De Lorme, de 1701 à juin 1705.
Cette seconde édition reproduisait tous les articles des Mémoires et ajoutait aux articles théologiques des répliques d'inspiration protestante.
- 2) Journal des Sçavans combiné avec les Mémoires de Trévoux. Suite des CLXX volumes du journal des Sçavans. A Amsterdam, chez Marc Michel Rey, de 1754 à août 1758.
Compilation qui atteste le succès du journal.
- 3) Memorie per la Storia delle Scienze, e buone Arti, cominciate ad imprimersi l'anno 1701. a Trévoux, e l'anno 1743. In Pesaro tradotte nel nostro linguaggio e dedicate all'Emo, e Revmo Sig. Cardinal Lante. Pesaro, nella stamperia di Niccolo Gabelli., de 1743 à 1752.
- 4) On signale encore une autre édition italienne due à l'imprimeur vénitien Antonio Groppo: elle commença en 1748 mais ne dura guère.

II.- Ouvrages sur les Mémoires de Trévoux.

1. (ALLETZ Pons Augustin, avocat.) L'Esprit des Journalistes de Trévoux, ou morceaux précieux de littérature répandus dans les Mémoires pour l'Histoire des Sciences et des Beaux Arts, depuis leur origine en 1701 jusqu'en 1762. Contenant ce qu'il y a de plus neuf et de plus curieux, soit pour les Ouvrages dont ces littérateurs ont rendu compte, soit pour les Réflexions judicieuses qui servent de préliminaires à leurs Analyses. Paris, De Hansy, le Jeune, 1771. 4 vol., XXXII-479, 528, 480 et 477 p.

Le titre dit suffisamment de quoi il s'agit. Les extraits sont classés par matière et sans références aux Mémoires, ce qui rend l'ouvrage inutilisable dans une étude comme la nôtre. La littérature occupe une part importante du 2e volume.

2. GROSIER (l'abbé J.-B.G.A.) Mémoires d'une société célèbre, considérés comme corps littéraire et académique depuis le commencement de ce siècle: ou Mémoires des Jésuites sur Les Sciences, les belles-lettres et les arts. Paris, Defer-Demaïsonneuve; Nantes, Louis, 1790. 3 vol., XXXVIII-479, 512 et 512 p.

Ce recueil rassemble des dissertations et mémoires originaux composés par des jésuites et parus soit dans les Mémoires de Trévoux, soit dans d'autres journaux. Il ne comporte lui non plus aucune référence et ne présente guère plus d'utilité que l'ouvrage d'Alletz. Les belles-lettres occupent 120 pages du 2e volume.

3. SOMMERVOGEL Carlos, s.j. Table méthodique des Mémoires de Trévoux (1701-1775). Paris, Durand, 1864 et 1865. Première partie: dissertations, pièces originales ou rares, mémoires, précédée d'une notice historique. 198 p. Deuxième partie: bibliographie, 2 tomes, 452 et 471 p.

La table du P. Sommervogel est un instrument extrêmement précieux sans lequel notre travail eût été impossible. Sa notice historique, brève mais substantielle, reste ce qu'il y a de plus sûr.

4) DRUMONT Edouard. Le Journal de Trévoux dans Revue du Monde Catholique, t. XIII, 1805, 25 novembre, p. 879-885.

Compte rendu du précédent.

5) DUMAS Gustave, M.A. Histoire du Journal de Trévoux depuis 1701 jusqu'en 1762. Paris, Boivin, 1936. 210 p. C.r.D.Mornet, R.H.L. XLIV, 1936, p.280.

L'ouvrage du P.Dumas, jésuite américain, est décevant. Il se borne à reprendre et à développer la notice du P. Som-

mervogel; par exemple, en citant in extenso les textes auxquels son prédécesseur fait allusion. Il a le mérite d'avoir précisé quelques détails importants, et ces "petites" choses ont dû lui coûter de patientes recherches. Le P. Dumas, dans sa préface, faisait espérer une étude sur le contenu des Mémoires, mais les occupations qu'il assume depuis son retour en Amérique l'ont forcé à abandonner ce projet.

6) MAGNE Emile, Trévoux, dans Larousse mensuel illustré, vol. X (1935-1937), p. 875-6. (déc. 1937).

7) GRAUSEM J-P., Trévoux (Mémoires du Journal de), dans VACANT, MANGENOT et AMANN, Dictionnaire de Théologie catholique (D.T.C.). Paris, Letouzey et Ané (1946), t. XV, col. 1510-1516.

8) CHARBONNET J. Le journal de Trévoux au XVIIIe siècle, dans Bulletin d'Histoire et d'Archéologie du Diocèse de Belley, 4e année, n. 10, janvier 1949, p.1-11.

Ces trois articles s'appuient sur l'ouvrage de Dumas et n'apportent rien de neuf. Celui de Grausem dit très bien l'essentiel.

L'abbé Charbonnet avait conçu le projet d'étudier l'apologétique des Mémoires, mais lui aussi a dû se consacrer à des activités d'un autre genre.

A ces ouvrages ou articles généraux, il faut ajouter quelques études particulières.

9) ALLARD Emmy. Die Angriffe gegen Descartes und Malebranche im Journal de Trévoux (1701-1715), Halle, Niemeyer, 1914. (Abhandlungen zur Philosophie und ihrer Geschichte, 43es Heft.)

10) DAOUST Joseph, Les Jésuites contre l'Encyclopédie (1751-1752), dans Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres, sept. 1951.

11) DAOUST Joseph, Encyclopédistes et Jésuites de Trévoux (1751-1752), dans Etudes, février 1952, p.179-191.

Enfin, nous avons publié récemment trois documents inédits qui concernent la fondation et les premiers rédacteurs des Mémoires.

12) FAUX Jean-Marie, La fondation et les premiers rédacteurs des Mémoires de Trévoux (1701-1739), d'après quelques documents inédits, dans Archivum Historicum Societatis Jesu, t. XXIII, janv.-juin 1954, p. 131-151.

- N O T E -

Dans tout le cours du travail, nous garderons les normes suivantes pour les références aux Mémoires: sans indication préliminaire, l'année, le mois (chiffre), les pages; puis le titre de l'article, tel qu'il se trouve dans les Mémoires (ordre et orthographe - nous nous permettons parfois d'abréger), et, quand il s'agit d'un compte rendu (c'est le cas le plus fréquent), le lieu et la date de publication de l'ouvrage. Nous ne soulignons pas ces titres. Les noms d'auteurs et autres indications entre parenthèses sont ajoutés par nous, le plus souvent d'après Sommervogel.

Ex.: 1701.1-2.58-77. Harmonia Evangelica, authore Joanne Clerico (Jean le Clerc), Amsterdam, 1700.

(compte rendu)

1701.1-2.131-147. Extrait d'une dissertation latine sur deux Médailles anciennes, dans l'une desquelles il est parlé d'un commencement de siècle, et peut-être d'un siècle de l'Ere Chrétienne. (Par le P. Hardouin.)

(article original)

N.L. suivi d'un nom de lieu signifie Nouvelles littéraires (informations brèves) provenant de la ville mentionnée.

Les citations empruntées aux Mémoires respectent l'orthographe et la ponctuation.

La mention l.c. renvoie à un article déjà cité; quand c'est nécessaire, nous précisons en renvoyant à la note.

III.- Ouvrages consultés.

- ANDRE Y.M. s.j. Oeuvres philosophiques avec une introduction sur sa vie et ses ouvrages p. Victor Cousin. Paris, Delahaye, 1843.
- BALTEAU J., RASTOUL A. et PREVOST M. Dictionnaire de Biographie française. Paris, Letouzey et Ané, en cours de publication.
- BERTRAND L. Sulpicien. Vie, écrits et correspondance littéraire de Laurent-Josse Le Clerc. Paris, Techener, 1878.
- BOILEAU. Oeuvres diverses du Sr. Dxxx, avec le Traité du Sublime, ou du merveilleux dans le discours, traduit du Grec de Longin. Nouvelle édition, revue et augmentée de diverses pièces nouvelles, avec les passages des Poètes Latins imitez par l'Auteur. Amsterdam, Schelte, 1701.
- BOILEAU et BROSSETTE. Correspondance. p.p. A.Laverdet, avec introduction de J.Janin. Paris, Techener, 1858.
- BOUHOURS Dominique, s.j. La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Paris, chez la veuve de Seb. Mabre-Cramoisy, 1687.
- BOUQUET F. Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille. Etude historique et critique. Paris, Hachette, 1888.
- BRAY René. La Formation de la doctrine classique en France. Paris, Hachette, 1927.
- FREMOND Henri. Les plus belles pages de Fénelon. Paris, Flammarion (1939).
- CANDEL abbé Jules. Les Prédicateurs français dans la première moitié du XVIII siècle, de la Régence à l'Encyclopédie (1725-1750). Paris, Picard, 1904.
- CARCASSONE Ely. Etat présent des travaux sur Fénelon. Paris, Belles Lettres, 1939.
- CHEREL Albert. De Télémaque à Candide, (Histoire de la Littérature française sous la direction de J. CALVET, VI). Paris, de Gigord, 1933.
- CLAUSTRE (abbé de). Table générale des Matières contenues dans le Journal des Sçavans, de 1665 à 1750, suivie d'un Mémoire historique sur le J. des Sç. (par L.Dupuy) et d'une notice des journaux formés à l'imitation de celui-ci (par L.Dupuy?). Paris, Briasson, 1753-1764.

- DAINVILLE François de, s.j. Le Ratio discendi et docendi de Jouvancy dans Archivum Historicum Societatis Jesu. Vol. XX, 1952, p. 3-58.
- DELTOUR F. Les Ennemis de Racine au 17e siècle. Paris, Didier, 1859.
- DUPONT-FERRIER Gustave. Du collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1920). Paris, de Boccard, 1925, 3 volumes.
- EGGER Emile. L'Hellénisme en France. Leçons sur l'influence des Etudes grecques. Paris, Didier, 1869, 2 vol.
- FENELON François de Salignac de la Mothe. Dialogues sur l'Eloquence en général, et sur celle de la Chaire en particulier, avec une lettre écrite à l'Académie Française. Paris, J. Estienne, 1718.
- GISBERT Blaise, s.j. (1657-1731). Histoire de la Chaire Française depuis François Ier jusqu'aux derniers prédicateurs imprimés de nos jours, manuscrit p.p. Henri Chérot, s.j. dans Revue Bourdaloue, 1902, p. 128-140, 233-269, 365-426; 1903, p. 107-119, 263-280, 485-501, 631-667; 1904, p. 164-167, 366-373, 523-527, 610-623.
- GOUJET (abbé). Nouveau supplément au grand Dictionnaire historique de Moreri. Paris, 1749.
- HATIN Eugène. Bibliographie historique et critique de la Presse périodique française, précédée d'un essai historique. Paris, Didot, 1866.
- HAZARD Paul. La Crise de la Conscience Européenne (1680-1715). Paris, Boivin, 1935. 3 vol.
- KNIGHT R.C. Racine et la Grèce. Paris, Boivin, s.d. (1950). (Etudes de littérature étrangère et comparée.)
- LA BRUYERE. Oeuvres. Collection Les Grands Ecrivains de la France. 3e éd. revue et augmentée par G. Servois. Paris, Hachette, 1922. 4 tomes en 5 vol.
- LALLEMAND Paul. Histoire de l'Education dans l'ancien Oratoire de France. Paris, Thorin, 1889.
- LAMY Bernard (Prêtre de l'Oratoire). La Rhétorique ou l'Art de parler. Amsterdam, Paul Marret, 1699.
- LANSON Gustave. Manuel bibliographique de la Littérature française moderne. XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles. (nouvelle éd. revue et augmentée). Paris, Hachette, 1921, 2 vol.

- la SERVIÈRE J.de, s.j. Le Père Ch.Porée, S.J.: un professeur d'ancien régime (1671-1741). Paris, Oudin, 1899.
- LEBARQ Joseph (abbé). Histoire critique de la prédication de Bossuet. Paris, Desclée, 2e éd. 1891.
- LEBRETON André. Le Roman au XVIIIe siècle. Paris, Hachette, 1898.
- le JAY Gabriel-François, s.j. Bibliotheca Rhetorum praecepta et exempla complectens quae tam ad oratoriam facultatem quam ad poëticam pertinent discipulis pariter ac magistris perutilis. Opus bipartitum, Parisiis, Gr. Dupuis, 1725.
- MAGNE Emile. Bibliographie générale des Oeuvres de Nicolas Boileau Despréaux et de Gilles et Jacques Boileau, suivie des luttes de Boileau. Paris, Giraud-Badin, 1929, 2 vol.
- MAINE (duc du). Méditations sur le sermon de Notre-Seigneur sur la Montagne, publiées et précédées d'une notice historique par l'abbé A. Mellier. Paris, Palmé (1883).
- MAY Georges. Tragédie cornélienne. Tragédie racinienne. Urbana, Illinois, The University of Illinois Press. 1948.
- MESNARD Paul. Histoire de l'Académie française depuis sa fondation jusqu'en 1830. Paris, Charpentier, 1857.
- MICHAUD. Biographie Universelle. Paris, Delagrave, 2e éd. 1843 et sq. 45 vol.
- MONOD Albert. De Pascal à Chateaubriand, les défenseurs français du Christianisme de 1670 à 1802. Paris, Alcan, 1916.
- MONTGOMERY F.K. La vie et l'oeuvre du P. Buffier (thèse de l'Université de Paris). Paris, Association du doctorat, 1930.
- MORNET Daniel. Histoire de la littérature française classique, 1660-1700. 3e éd. Paris, Armand Colin, 1947.
- NAVES Raymond. Le Goût de Voltaire. Paris, Garnier (1938) s.d.
- PATIN H.Jos.Guill. Etudes sur les tragiques grecs. Paris, Hachette, 1841-43, 3 vol.
- PELLISSON et d'OLIVET. Histoire de l'Académie française. Paris, Coignard, 1743. 2 tomes.
- PIERRON Alexis. Voltaire et ses maîtres. Episode de l'histoire des humanités en France. Paris, Didot, 1866.

- PILON Edmond. La vie de famille au XVIII^e siècle avec 41 illustrations d'après les estampes du temps. Paris, Grès, 1923.
- RIGAUT H. Histoire de la querelle des Anciens et des Modernes (Thèse de 1856). Dans Oeuvres complètes, Ed. St-Marc Girardin. Paris, Hachette, 1859, tome I.
- SAINT-FONDS. Correspondance entre M. de SAINT-FONDS et le président DUGAS. 1711-1739, p.p. W.Poidebard. Lyon, Paquet, 1900. 2 vol.
- SCHERER Jacques. La Dramaturgie classique en France. Paris, Nizet, s.d. (1951).
- SOMMERVOGEL Carlos, s.j. Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Paris, Picard; Bruxelles, Schepens, 1890-1900. 9 volumes. Continué par Pierre Bliard, t.X et XI, 1909 et 1932. Supplément par E.M. Rivière, 1911.
- SORTAIS Gaston. Le Cartésianisme chez les Jésuites français au XVII^e et au XVIII^e siècle. Paris, Beauchesne, 1929 (Archives de Philosophie, vol. VI, cah. 3).
- TREBELLE MORGAN Betty. Histoire du Journal des Savants depuis 1665 jusqu'en 1701. Paris, P.U.F., 1928.
- VACANT A., MANGENOT E. et AMANN E. Dictionnaire de Théologie Catholique. Paris, Letouzey et Ané, 1923-1947. 15 tomes en 30 volumes (D.T.C.).
- VAN TIEGHEM Philippe. Petite histoire des grandes doctrines littéraires. Paris, P.U.F., 1946.
- WILLIAMS R.Coplestone. Bibliography of the seventeenth century novel in France. New-York, The Modern Language Association in America, 1931.

----- NOTICE HISTORIQUE -----

1.

Trévoux est un chef-lieu d'arrondissement de l'Ain, à 50 Km de Bourg-en-Bresse. Au XVII^e siècle, cette petite ville était capitale d'un état indépendant, la principauté de Dombes que Louis XIV fit donner (1), en mars 1682, au duc du Maine. Dans cet état miniature, le prince pouvait jouer au souverain; il avait parlement, chancelier, conseil privé, états; il eut aussi une imprimerie (2) dont les éditions devaient illustrer le nom de Trévoux. Les plus célèbres de ces publications furent le Nouveau Testament de Trévoux (3), le

. . .

(1) Le domaine était venu entre les mains de la Grande Mademoiselle qui fit cette amabilité tardive à celui qu'elle avait si fougueusement combattu. Sur Trévoux et la principauté de Dombes voir Dumas, o.c., p.5 à 16.

(2) Il ne la fonda pas. Dès 1603, le prince régnant de Dombes avait accordé un privilège à un imprimeur; mais la fortune de l'imprimerie de Trévoux commence en 1699, date à laquelle Etienne Ganeau reçoit le privilège qu'il conservera jusqu'en 1762 (annexion du pays de Dombes à la France). Cfr Dumas, o.c., p. 15-16.

(3) (Richard SIMON). Le Nouveau Testament de N-S-J-C., traduit sur l'ancienne édition latine avec des remarques littérales et critiques sur les principales difficultés. Trévoux, 1702, 4 vol. 2^e éd. 1703.

On appelle communément cette édition la version de Trévoux. Cfr D.T.C., t.XIV, col.2108; INGOLD, Essai de Bibliographie Oratorienne, p. 121-163 (article de BERNUS).

Dictionnaire de Trévoux (4), le Mercur de Trévoux (5) et nos Mémoires pour l'histoire des Sciences et des beaux Arts, dont le nom usuel devint très tôt Mémoires de Trévoux et même Journal de Trévoux.

2.

La lettre dédicatoire de l'imprimeur et la préface du premier numéro attribuent l'initiative des Mémoires à Son Altesse Sérénissime (6). Le duc du Maine était un homme cultivé et foncièrement pieux (7), capable d'apprécier un projet de

...

(4) Dictionnaire universel français et latin. 1ère éd. Trévoux, Ganeau, 1704. 3 vol.; 2e éd. ib. 1721. 5 vol.; 3e éd. Nancy, 1740-41; 4e éd. Paris, 1743. 6 vol.; 5e éd. Paris, 1752. 6 vol.

Dès son apparition, on attribua cet ouvrage aux journalistes, mais ceux-ci ont déclaré nettement qu'ils n'y étaient pour rien (1705.3.555). C'est, disent-ils, le duc du Maine qui en a conçu le plan et le P. Bouhours M a collaboré pour quelques articles. D'abord favorables, les journalistes ont fait ensuite des réserves sur la moralité et l'orthodoxie du Dictionnaire (1701.1.227-228, 1704.2.add. 1-23, 1704.4.add.3-4). Les journalistes se défendent encore à deux reprises d'être les auteurs de la 2e édition. Celle-ci est due en grande partie au P. Etienne Souciet, qui collaborait aussi, au moins occasionnellement aux Mémoires. Cependant le P. Souciet n'a pas avoué sa participation au Dictionnaire parce qu'il désapprouvait certains articles qu'on y avait glissés. (1744.4.753, dans 1744.4.746-756. Eloge historique du P. Etienne Souciet, de la C. de J.)

Cfr C. SOMMERVOGEL, Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. Paris, Picard; Bruxelles, Schepens, 1890-1900. t.VII, col. 1397.

(5) Nouveau Mercure François, imprimé à Trévoux et dédié au prince de Dombes, 1708-1711. 14 vol. (Cfr Eugène HATIN. Bibliographie Historique et Critique de la Presse périodique française, précédée d'un essai historique. Paris, Didot, 1866). Les journalistes n'ont pas plus de part au Mercur qu'au Dictionnaire. (1708.5.898-899. N.L.Trévoux; 1711.3.553-554. N.L.Paris).

(6) 1701.1-2. Non paginé. Cfr aussi 1712.2.217.

(7) Voir sur lui MELLIER, Biographie, dans le duc du MAINE, Méditations sur le Sermon de Notre-Seigneur sur la Montagne, publiées et précédées d'une notice historique par l'abbé A. Mellier. Paris, Palmé (1883).

ce genre. De le concevoir lui-même, nous en doutons; nous ne sommes pas forcé de prendre à la lettre les assertions flatteuses de gens qui étaient ses obligés. Il est plus probable que les jésuites auront suggéré au prince de fonder un journal à la fois littéraire, scientifique et apologétique, et que le prince aura songé tout naturellement aux jésuites pour en assurer l'exécution (8). Une lettre du P. de Blainville au P. Oudin, conservée aux Archives d'Oña (Espagne), présente les faits de cette manière et précise les noms des deux pères à qui revient l'initiative des Mémoires: les pères Philippe Lallemant et Michel le Tellier (9).

. . .

(8) Pour mesurer l'intérêt que les jésuites pouvaient avoir à pareille fondation, il ne faut pas perdre de vue que le Journal des Sçavans jouissait d'un privilège et que, dans le domaine des "journaux littéraires", comme on disait, il n'y avait pas de place en France pour un autre que lui. Pas en France, mais au pays de Dombes.

(9) Le P. Oudin est un des premiers bibliographes de la Compagnie de Jésus; il rassembla une vaste documentation sur les Jésuites écrivains. Cette documentation était conservée jusqu'à ces dernières années aux Archives de Loyola et resta ignorée des PP. de Backer et Sommervogel. Le P.E.M. Rivière l'utilise dans son Supplément à la Bibliothèque de Sommervogel (1911). C'est dans ce volume que nous avons trouvé la référence de cette lettre, qui a échappé au P. Dumas.

La lettre dont il est ici question, est datée du 30 décembre 1739. Le P. de Blainville y répond à une demande de renseignements du P. Oudin; il signale les circonstances de la fondation des Mémoires et les noms des rédacteurs principaux avec les dates de leur collaboration. D'après cette lettre, il a lui-même été "agent" des Mémoires, comme il dit, de 1712 à 1719; on mesure par ce détail, la valeur du document. Nous l'avons publié dans l'Archivum Historicum Societatis Jesu. (FAUX Jean-Marie, S.J. La fondation et les premiers rédacteurs des Mémoires de Trévoux (1701-1739), d'après quelques documents inédits. A.H.S.J., t.XXIII, janv.-juin 1954, p.131-151). Le P. Oudin a fait bénéficier de ses recherches l'Abbé Goujet, auteur

3.

On groupa quelques Pères à Paris, au collège Louis-le-Grand, pour assumer la rédaction. Ils envoyaient la copie à Trévoux où le journal s'imprimait. Cette distance fut la cause d'une foule d'ennuis, en particulier de retards dans la parution, dont on trouve des échos à plusieurs reprises (10). En 1720, on prit une décision courageuse: le retard atteignait alors 7 à 8 mois; on laissa tomber délibérément 7 numéros, et le volume de janvier 1721 suivit immédiatement celui de mai 1720.

4.

Nous connaissons les noms de nombreux jésuites qui ont écrit dans les Mémoires, mais il est difficile de déterminer avec précision quel fut le rôle de chacun, l'importance et la durée de sa collaboration. Les Mémoires eux-mêmes ne nous donnent là-dessus que des indications fragmentaires et parfois contradictoires. Les comptes rendus ne sont jamais signés.

...

du Nouveau Supplément au Grand Dictionnaire historique de Moreri, Paris, 1749. 2 tomes. L'article Trévoux de ce Supplément reproduit exactement les indications apportées par le P. de Blainville.

Ceci est pour nous une confirmation bien précieuse; car, avant même d'avoir connaissance de cette lettre, nous avions fait confiance au Supplément de Moreri, pour la raison suivante: Les Mémoires de Trévoux en donnent un long compte rendu (1750.1.142-168; 2.227-245; 3.691-712), dans lequel ils corrigent ou complètent un certain nombre d'articles; ils ne disent rien de l'article Trévoux. S'il s'y était glissé quelque erreur un peu considérable, n'en auraient-ils pas parlé? Et ne devrait-on pas considérer notamment comme une erreur grave, l'attribution indue de l'initiative des Mémoires à deux hommes aussi connus que les PP. Lallemant et le Tellier?

(10) Voir surtout 1712.1.4-5. Avertissement et 1720.1. Avertissement (non paginé).

Heureusement, nous pouvons identifier les auteurs d'un certain nombre de dissertations (11) et nous trouvons d'utiles renseignements dans des Avis aux lecteurs, dans les éloges d'anciens rédacteurs, enfin dans un article de février 1712, consacré à l'histoire des journaux (12).

Presque rien ne subsiste dans les Archives sur les Mémoires de Trévoux. La correspondance des généraux de la Compagnie avec l'Assistance de France est perdue pour le XVIII^e siècle. Le document le plus important dont nous disposons est la précieuse lettre décrite à la note 9.

Les catalogues de la Province de France publiés partiellement (pour Louis-le-Grand) par DUPONT-FERRIER (13) et dont nous avons pu consulter aux Archives d'Enghien (14) les copies photographiques, diverses correspondances et des ouvrages con-

...

(11) Le P. SOMMERVOGEL rend des services incalculables à ce point de vue, tant par sa Bibliothèque de la Compagnie de Jésus que par sa Table méthodique des Mémoires de Trévoux, Première partie. (Cfr plus haut.)

(12) 1712.2.217-236 (222-223). Histoire des Journaux, tirée du Livre dont on a parlé dans l'article précédent (G.Struvil introductio ad notitiam rei Literariae... Iena, 1706; et supplementa... Iena, 1710. Ib. 202-217), mais rectifiée et augmentée.

(13) DUPONT-FERRIER. Du collège de Clermont au Lycée Louis-le-Grand (1563-1920), tome III, Mémoires justificatifs, Appendices et Index général, Paris, de Boccard, 1925. Appendice A, p.1 à 57. Le personnel du collège au temps des jésuites (Liste numérotée).

(14) Archives de la Province de Champagne des jésuites français conservées à Enghien, Maison St-Augustin. Le P. P.DELATTRE y a rassemblé une riche documentation qui sert de base à la composition de son Dictionnaire des Etablissements des Jésuites en France depuis 4 siècles (sous la direction de P.DELATTRE, S.J.). Wetteren, De Meester, en cours de publication. Nous devons à son obligeance d'avoir pu consulter ces catalogues.

temporains comme le Supplément à Moreri et la Table du Journal des Sçavans (15) doivent nous permettre d'éclairer un peu la question. Nous le ferons très brièvement, sans multiplier les références.

Le Père Jacques-Philippe Lallemant (1660-1748) doit être considéré comme le principal fondateur et le premier directeur des Mémoires. Il en assumait presque entièrement la charge pendant la première année et en garda peut-être encore la direction, au moins nominale, après l'arrivée du Père de Tournemine; il semble hors de doute en tout cas qu'il resta longtemps l'inspirateur du petit groupe. C'était un farouche adversaire des Jansénistes, contre lesquels il écrivit plusieurs ouvrages. Sa personnalité nous fait croire que la lutte contre le Jansénisme fut un des principaux mobiles de la fondation des Mémoires (16).

La lettre du P. de Blainville lui attribue comme collaborateurs, dès la première année, les PP. le Tellier, Germon et Buffier.

Le P. Michel le Tellier (1643-1719), le dernier confesseur de Louis XIV, participa sans doute au journal jusqu'à sa nomination de recteur du collège Louis-le-Grand, le 4 mars 1705.

. . . .

(15) (Abbé de CLAUSTRE) Table générale des Matières contenues dans le Journal des Sçavans, de 1665 à 1750; suivi d'un mémoire historique sur le J. des Sç. (par L.DUPUY) et d'une notice des journaux formés à l'imitation de celui-ci (p.L.Dupuy?), Paris, Briasson, 1753-1764. Sur les Mémoires de Trévoux, t.X, p.667-672.

(16) Sur le P. Lallemant, voir D.T.C. VIII, 2, col. 2456-2459.

On lui doit notamment la traduction des homélies latines de Clément XI (17).

Le P. Barthélemy Germon (1663-1718), célèbre par sa controverse avec Mabillon, était fort lié avec le P. Lallemand; sa participation aux Mémoires est certaine, mais elle fut peu considérable et de courte durée.

D'après l'éloge historique que les Mémoires lui consacrent, le P. Claude Buffier (1661-1737) fut attaché à la rédaction, "presque dès l'origine". Il n'a pas cessé, de 1701 à sa mort, de résider à Louis-le-Grand, où les catalogues le signalent avec le titre de "scriptor". Sa collaboration aux Mémoires n'a pourtant pas été continue: entre 1709 et 1716, Sommervogel ne lui attribue rien (18).

La lettre du P. de Blainville cite aussi le P. François Souciet (1672-1739); sa collaboration, dont aucun autre document ne parle, se borna sans doute à des comptes rendus.

L'éloge historique de P. François Catrou voit en lui un des fondateurs des Mémoires. Le P. de Blainville, par contre,

...

(17) De 1701 à 1708, les M. de T. publient les homélies latines de Clément XI, prononcées à l'occasion des fêtes de Noël, de Pâques et des SS. Apôtres Pierre et Paul, ainsi que divers autres discours. Chaque fois le texte latin est suivi d'une traduction française due au P. le Tellier. Voir Sommervogel, Table, 2e partie, n. 849, 867 à 871.

Sur le P. le Tellier, personnage très discuté, la Biographie Universelle de Michaud possède un très bon article dû à Picot (XXIV, 359-361). Voir aussi D.T.C., IX, I, 456-458 (abondante bibliographie).

(18) 1737.8.1500-1510. Eloge historique du P. Buffier.

Le P. Buffier, esprit original et bon philosophe, a fait l'objet d'une thèse: F.K. MONTGOMERY, La vie et l'oeuvre du P. Buffier. Paris, Association du Doctorat, 1930.

fait commencer sa collaboration après 1714 et, d'ailleurs, si l'on en croit le catalogue, pendant l'année 1701, il résidait à Pontoise en qualité de prédicateur. Peut-être a-t-il repris en 1725 une collaboration qui avait commencé très tôt mais qu'il avait abandonnée avant l'arrivée du P. de Blainville. De 1713 à 1725 et de 1718 à 1722, il est loin de Paris, mais en dehors de ces interruptions forcées, il travaille aux Mémoires jusqu'à sa mort, en 1737, à l'âge de 77 ans.

C'était un écrivain facile mais assez superficiel; ses oeuvres principales sont une Histoire du Mogol, une Histoire des Quakers et une Histoire Romaine (19).

Le P. René-Joseph de Tournemine (1661-1739) arriva aux Mémoires à la fin de 1701 et en prit très vite la direction. Il l'assura jusqu'en 1719, date à laquelle il devint bibliothécaire de la maison professe. Il continua jusqu'à sa mort à fournir de nombreuses et remarquables dissertations. Sa personnalité a marqué les Mémoires. C'était un homme intelligent, ouvert à beaucoup de mouvements d'idées, mêlé à tous les grands débats; il mériterait qu'on lui consacre une monographie (20).

. . .

(19) 1738.4.651-661. Eloge historique du P. Catrou. Voir sur lui Michaud, Biographie Universelle, et Sommervogel, Bibliothèque.

(20) 1739.9.1966-1974. Eloge du P. Tournemine.

"Ses Supérieurs démêlerent aisément ce qu'il pouvoit en ce genre; et pour le mettre à portée d'exercer cet utile talent, ils le chargèrent de travailler aux Journaux de Trévoux, il le fit pendant 19 ans depuis jusques en (sic) avec ce succès auquel le Public a justement applaudi". "Un grand nombre d'Extraits, et de Dissertations sur toutes sortes de sujets répandus dans les Mémoires de Trévoux, non-seulement pendant le tems

S'il faut en croire un article de 1712 (21), les rédacteurs changèrent souvent pendant les premières années. En 1712, le P. Tournemine est le plus ancien; un autre, que nous ne pouvons identifier, travaille aux Mémoires depuis 7 ans.

D'après sa propre lettre au P. Oudin, "le P. de Blainville, de Vallogne en Normandie, étant préfet des classes, en fut nommé agent (des Mémoires) en 1712 et pendant sept ans". Sa collaboration la plus connue consiste dans un Traité de littérature à l'usage des débutants, dont nous reparlerons à loisir dans la suite de ce travail.

Le P. Louis Marquer (1653-1725) travailla aux Mémoires pendant quelques années (autour de 1710) et leur donna, selon Blainville, un nombre infini d'extraits. "C'était, ajoute le même Père, un ouvrier laborieux et qui avait de l'esprit, de la capacité et beaucoup de vertu".

En 1719 enfin, on ne sait exactement à la suite de quelles circonstances, le P. Joachim Thoubeau (1653-1728) prend la direction des Mémoires. L'avertissement de janvier 1720 prie les auteurs d'envoyer leurs manuscrits à son adresse. Lui-même déclare dans une lettre à l'abbé Laurent-Josse le Clerc:

. . .

qu'il étoit chargé d'y travailler, mais encore dans des tems postérieurs".

1719.1.196. N.L.Paris. "Le Pere Tournemine est maintenant Bibliothécaire des Jésuites de la rue Saint Antoine où il continuera de travailler à ces Memoires, comme il a fait depuis leur commencement".

(21) 1712.2.222-223. Histoire des Journaux, l.c.

"On m'a chargé du soin du Journal de Trévoux, non pas que je compose des extraits mais j'ai soin qu'on en fasse et je fais les nouvelles littéraires" (22). C'est plutôt un secrétaire de rédaction qu'un véritable directeur. Et de fait, on a l'impression qu'à partir de 1720, les Mémoires de Trévoux continuent un peu dans l'anarchie. Mais nous devons nous arrêter; ce qui dépasse 1720 n'est plus de notre sujet.

5.

Les Mémoires de Trévoux sont le second "journal" littéraire (23) qui paraisse en France. Cette situation n'offre guère que des avantages. Les Journalistes bénéficient des expériences faites par le Journal des Sçavans, depuis sa fondation en 1665 (24). Ils peuvent s'inspirer aussi des journaux français du Refuge contre lesquels ils sont directement dirigés (25). D'autre part, ils devancent nettement les publica-

...

(22) Lettre du 17 mai 1720 à l'abbé Le Clerc; dans l'abbé L. BERTRAND, L'abbé Laurent-Josse Le Clerc, Paris, 1877, p.58.

(23) Sur le sens du terme littéraire, voir plus loin une note détaillée. La presse du XVIII^e siècle comprenait trois secteurs principaux: la presse politique dont la Gazette, fondée en 1631, était le chef de file; la presse mondaine, illustrée par le Mercure; et enfin la presse scientifique ou littéraire, au sens de l'époque, dont le Journal des Sçavans, fondé en 1665, est le représentant principal.

(24) Voir Betty TREBELLE MORGAN, Histoire du Journal des Savants, depuis 1665 jusqu'en 1701. Paris, P.U.F., 1928.

(25) "Le grand cours de ces Journaux heretiques fit naître à Monseigneur le Duc du Maine l'idée d'un Journal où l'on eût principalement en vûë la défense de la Religion" (1712.2.222). Dans Histoire des Journaux, l.c. v.n.(13).

Ces "journaux hérétiques" sont, en ordre principal: les Nouvelles de la République des Lettres, par Pierre Bayle (jusqu'en 1687) et plusieurs continuateurs. Amsterdam, 1684-1718 (avec quelques interruptions). 56 vol.; la Bibliothèque universelle et historique, par Jean Leclerc. 1686-1693. 26 vol. (continué par la Bibliothèque choisie (1703-

tions plus ou moins éphémères qui vont se multiplier, les années suivantes.

Les Mémoires tirent aussi avantage de la qualité de leurs rédacteurs. Les jésuites ont des correspondants de leur ordre dans beaucoup de pays, et un document conservé aux archives de la Compagnie à Rome prouve que les rédacteurs des Mémoires ont fait appel à une collaboration internationale (26). En outre, ils jouissent en France d'une situation bien établie et d'une réputation à vrai dire ambiguë, mais qui ne leur permet pas de passer inaperçus. Ils abordent le journalisme, ce nouveau moyen d'apostolat, avec une calme assurance que reflète la préface du premier numéro.

6.

"Ces nouveaux Memoires doivent contenir des extraits de tous les Livres de Science imprimez en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne, et dans les Royaumes du Nord, en Hollande, en Angleterre etc." (27). C'est ainsi qu'ils se présentent:

1713) et la Bibliothèque ancienne et moderne (1714-1727), du même auteur;

l'Histoire des ouvrages des savants, par H. Basnage de Beauval, 1687-1709. 24 vol.

(26) Ils semblent avoir adressé à toutes les provinces de l'ordre une sorte de prospectus recommandant leur ouvrage (en insistant sur son caractère apologétique) et un questionnaire détaillé sur les formes de collaboration que chaque province pourrait leur apporter. Les Archives de la Compagnie de Jésus à Rome possèdent la réponse d'une province (allemande ou polonaise) à ce questionnaire. C'est le P. Edm. Lamalle, archiviste, qui a découvert ce document et nous l'a signalé. Nous l'avons publié dans l'Archivum Historicum Societatis Jesu, article cité, voir n.9.

(27) 1701.1-2. Préface I.

leur oeuvre sera de signaler, résumer et apprécier les livres qui paraissent, afin d'instruire à la fois et d'orienter les lecteurs. Ils prétendent donner un tableau fidèle de ce qui se passe dans la "République des Lettres".

A côté des "extraits", on trouvera "des pièces manuscrites de Critique; des explications de Medailles curieuses; de nouveaux éclaircissemens sur des passages de l'Ecriture Ste, des découvertes qui regardent la Physique, la Medecine et les Mathematiques, quelque nouveau Phénomène; quelque Machine nouvellement inventée etc.", puis "toutes les nouvelles des Lettres": décès, nominations, controverses, projets d'ouvrages; enfin ce que nous appellerions une tribune libre: échanges, difficultés, discussions auxquelles on convie les savants.

L'intérêt des Journalistes s'étendra à toutes les matières: "tout ce qui peut contribuer à satisfaire la curiosité des gens de Lettres", assurent-ils en 1701; et, en 1712, ils promettent que "le Théologien, le Medecin, le Philosophe, le Mathematicien, l'Antiquaire, le Sçavant appliqué à l'Ecriture Sainte, le Lecteur curieux de l'Histoire, le bel esprit qui n'a d'attention que pour les ouvrages d'imagination, et de goût que pour les beaux Arts, rencontreront chacun un article à leur gré dans chaque volume (des) Mémoires, et une abondante moisson pour leur curiosité dans les nouvelles literaires" (28).

Les Journalistes se montreront impartiaux dans leurs jugements; ils garderont l'attitude d'historiens, qui évitent

...

(28) 1712.1.1-2. Avertissement.

à la fois les critiques blessantes et les louanges affectées.

Un triple domaine toutefois ne souffre pas la neutralité: la Religion, les bonnes moeurs et l'Etat. Les Mémoires de Trévoux sont franchement, délibérément, catholiques et monarchistes français. Ils ne pensent pas à s'en cacher et réaffirment à plusieurs reprises cette position de départ (29): "... nous ne voulons ni ne saurions parvenir sur ces deux points (la Religion et l'Etat) à cette indifférence admirable dont paroissent s'applaudir les Journalistes des païs étrangers". Bien que cette affirmation de principe n'intervienne dans la préface qu'en manière d'incise, il est évident que les convictions qu'elle exprime commandent toute l'entreprise du journal. Les Mémoires se présentent comme un journal littéraire et scientifique; on annonce les matières qui y seront traitées, les procédés qui seront mis en oeuvre, on n'indique qu'en passant l'esprit de la nouvelle publication, la préface est en cela fort différente de nos modernes éditoriaux. Mais cet esprit est nettement apostolique: les Journalistes pratiquent cet apostolat indirect qui consiste à dresser, dans le domaine des lettres, à côté et en face de revues de toutes tendances, un périodique d'inspiration chrétienne.

. . .

(29) 1701.5-6. Avertissement. 1704.9.1621. Dans Réponse aux plaintes de M. l'abbé Faidit contre les Journalistes de Trévoux.

7.

Les Journalistes ont-ils été fidèles à leurs engagements?

Pour l'étendue des matières et l'abondance des collaborations, on peut répondre oui sans hésiter. Chaque volume des Mémoires contient des articles intéressant toutes les disciplines; les Nouvelles littéraires proviennent de partout et ne laissent dans l'ombre aucun secteur du savoir; on peut même dire qu'en ce domaine, les Mémoires occupent une place unique parmi les journaux du XVIIIe siècle.

Il était bien difficile qu'ils ne se départent jamais de l'impartialité qu'ils avaient promise; les Journalistes ont bientôt dû en prendre leur parti et joindre à leurs résumés de brèves appréciations. Le public les accusait d'une bienveillance excessive et affirmait ne pouvoir se fier à leurs avis trop uniformément favorables (30). Les auteurs, au contraire, se plaignaient de leurs critiques. En 1712, ils déclarent sagement: "Que faire? Il faut contenter le Public, rendre nôtre ouvrage instructif et laisser crier les Auteurs mécontents..."

En réalité, les extraits sont de conceptions diverses et de valeurs inégales. Il y a des résumés scolaires, sans une ligne d'appréciation, des abrégés intelligents, coupés de réflexions, enrichis de compléments, parachevés d'une brève critique, des éloges fades, des articles évasifs ou impersonnels, parfois aussi des critiques violentes, des prises de

...

(30) Voir un exemple de ces plaintes, ch.3, p.36-37.

position nettes et motivées, parfois encore de l'ironie lourde ou fine contre des auteurs qu'on n'aime pas ou qu'on méprise mais qu'on ne peut attaquer de face. Les Mémoires offrent quelques chefs-d'oeuvre en ce dernier genre de littérature; ce n'est guère un titre de gloire.

Il est certain que des partis pris favorables ou défavorables influencent les jugements des Journalistes. Un ouvrage d'origine protestante est examiné avec plus de rigueur qu'un ouvrage d'origine catholique, même s'il traite d'un sujet indifférent; la prudence, une certaine sévérité se justifient d'ailleurs, si l'on songe que des travaux en apparence inoffensifs peuvent cacher des thèses inexactes ou des allusions dangereuses. Ce qui est plus déplaisant, ce sont les attaques personnelles, l'âpreté, l'acrimonie, qui percent dans certains articles dirigés surtout contre des Jansénistes ou des amis du Jansénisme; nous en rencontrerons quelques exemples.

8.

Il nous reste à préciser quelle est, dans les Mémoires de Trévoux, l'importance respective des diverses matières, et notamment la place occupée par les "belles-lettres".

Nous nous sommes livré à un petit jeu de statistique: nous avons relevé, dans les années 1701 à 1703, puis 1711 à 1713, enfin 1721 à 1723, le nombre de pages consacrées aux différentes disciplines: nous ne nous sommes pas contenté des titres parce que cela aurait faussé considérablement les perspectives, - il y a des articles de deux pages et d'autres qui en comptent quarante.

Nous avons réduit ces chiffres à des pourcentages, que nous donnerons sans commentaires; nous analyserons seulement ceux qui concernent les belles-lettres.

	1701-1703	1711-1713	1721-1723
Théologie	14,6	11,7	10,4
Histoire Ecclésiastique	7,6	14,7	10,5
Ecriture Sainte	5,2	11,5	6,2
Prédication, Spiritualité	4,8	3,2	3
SCIENCES ECCLESIASTIQUES	<u>32,2</u>	<u>41,1</u>	<u>30,1</u>
Histoire générale	13	11	16,8
Archéologie, Epigr. Numism.	8,5	5,7	1,8
Géographie, Voyages	3,3	2,8	5,2
SCIENCES HISTORIQUES	<u>24,8</u>	<u>18,5</u>	<u>23,8</u>
Philologie classique	6,7	3,9	5,5
Littérature	4,5	5,2	5,5
Nouvelles littéraires	5,8	8,9	5,4
Eloges funèbres, Académies, etc.	6,1	3,4	2,6
BELLES-LETTRES	<u>23,1</u>	<u>21,4</u>	<u>19</u>
Math. Astron. Phys. Chimie	8,8	6,4	12,8
Médecine, Histoire Naturelle	3,4	6,7	7
Philosophie	3,8	1,9	2,7
Droit, Econom. politique	3,2	2,2	3,3
Techniques, Métiers	0,7	1,8	1,3
SCIENCES EXACTES	<u>19,9</u>	<u>19</u>	<u>27,1</u>

On voit tout de suite que la situation des belles-lettres n'est pas prédominante. Il faut ajouter que les Nouvelles littéraires, rangées sous la rubrique belles-lettres pour plus de

facilité, contiennent des informations de tout genre et devraient équitablement être partagées en quatre. En outre, les Eloges funèbres, les relations académiques (que les Tables des Mémoires de Trévoux, elles aussi, rangent sous la rubrique Poésie, Eloquence, Belles-Lettres), ne présentent, on le devine, qu'un intérêt littéraire fort relatif. Les 6,1% des trois premières années par exemple sont dus à des relations régulières consacrées par l'abbé Blondel aux séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres et de l'Académie des Sciences.

En mettant les choses au mieux, on ne peut donc guère accorder à la Littérature plus de dix ou douze pour cent du volume total des Mémoires.

- NOTE COMPLEMENTAIRE -

Nous avons à plusieurs reprises employé les termes: lettres, littérature, littéraire; il nous semble nécessaire de préciser le sens qu'ils présentent dans les Mémoires de Trévoux.

Dans la préface du premier numéro de 1701, les fondateurs du Journal avertissent le public que "dans les contestations qui s'élèvent souvent entre les hommes de Lettres (c'est nous qui soulignons) sur les matières de Science, les Auteurs des Mémoires ne prendront jamais aucun parti...." Ils dénombrent les matières abordées et concluent: "c'est.... généralement tout ce qui peut contribuer à satisfaire la curiosité des gens de Lettres. Par cette raison on a crû pouvoir donner au présent ouvrage le titre de Mémoires pour l'histoire des Sciences et des beaux Arts". Jusqu'ici, il ne s'agit que de l'expression "homme de lettres"; mais la chronique de la vie intellectuelle, dont s'enrichira chaque livraison des Mémoires portera le titre de Nouvelles littéraires ou Nouvelles de Littérature; la préface parlait de nouvelles des Lettres et précisait: la mort des personnes distinguées par leur science, "supposé qu'ils aient imprimé quelque chose", les nominations académiques, les controverses entre Sçavans.

L'avertissement de 1712, qui fait le point des premières années, parle aussi de ces nouvelles littéraires, où "rien de ce qui s'imprime en Europe n'est oublié" (1712.1.4).

On voit que les vocables: lettres, littérature, littéraire, et des expressions comme gens de lettres, nouvelles des lettres, république des lettres, histoire des lettres, ont alors une acception fort vaste. Homme de lettres peut être mis en parallèle avec savant, mais semble plus large puisque les Mémoires pour l'histoire des Sciences et des beaux Arts sont destinés à satisfaire la curiosité des gens de lettres. Les nouvelles littéraires font écho à toute espèce d'activité intellectuelle, académique, voire mondaine.

Est-il dès lors possible de définir cette série de termes? Un texte cité plus haut nous paraît suggérer la solution: les Nouvelles littéraires, y dit-on, "où rien de ce qui s'imprime en Europe n'est oublié". Souvenons-nous que les Mémoires sont en somme une revue de bibliographie, dont le fond est constitué de comptes rendus. Le champ de leur activité, sans préjudice de quelques récits d'expériences scientifiques, est le domaine des livres, et nous pourrions aussi bien écrire: le domaine des lettres. Les lettres, c'est alors tout ce qui s'écrit, tout ce qui s'imprime; le mot littérature présente à peu près le sens que nous lui donnons, lorsque nous disons que, sur tel ou tel sujet, il existe toute une littérature.

Nous avons noté, au cours du dépouillement, quelques emplois des termes: littéraire et littérature, qui confirment ces conclusions.

En 1705 (2.273-277), le P. Menestrier publie une "Bibliothèque curieuse et instructive de divers Ouvrages anciens et modernes de Litterature et des arts, ouverte pour les personnes qui aiment les Lettres". (Ceci semble indiquer que lettres a une acception plus générale que littérature). On nous avertit qu'il a dessein de "se renfermer dans certaines bornes, dans l'Histoire, l'Eloquence, la Poétique, la Peinture, l'Architecture, le Blason, les Medailles, les Devises, les Inscriptions, les Monnoyes curieuses, les Antiquitez nouvellement découvertes, les Spectacles: et semblables pareilles matières sans toucher aux matieres profondes de Theologie, Philosophie, Jurisprudence, Mathematique et Medecine; c'est à dire qu'on veut prendre ce qu'il y a de plus amusant dans la Litterature pour laisser ce qu'il y a de plus épineux".

En 1706 (2.276), à propos d'un système d'astronomie annoncé par un M. de Messange, les Journalistes s'écrivent: "De si belles promesses valent la peine d'être tenues, et pour l'honneur de Mr. de Messange et pour l'avantage de la Litterature".

Une relation de l'Académie des Inscriptions raconte (1707. 2.335) les débuts de M. Jean Foi Vaillant dans la science des médailles: "c'est ainsi, conclut le Journaliste, que son genie et son goût pour ce genre de litterature commencèrent à se déclarer".

Les Nouvelles littéraires de Florence font allusion en 1711 (4.732) aux "troubles Literaires qu'ont excité en Italie les Actes de Saint Cresce, martyr, donnez par le P. Laderchi, de l'Oratoire".

Quant aux ouvrages dont le titre contient le mot littéraire (ou literarius), la liste pourrait en être longue; Citons en exemple Observationum selectarum ad rem literariam spectantium t.I à 10, 1700-1705 (c.r. de juillet 1704 à octobre 1709) ou J. Jensi Ferculum literarium (1719, 3.456-464). Le mot recouvre ici de l'histoire et de la philologie profanes et sacrées.

La recension d'un Systema literarium allemand, d'ailleurs massacré (1718.10.589-594), contient cette phrase décisive: "Les mots de système littéraire... s'entendent communément, ou d'une méthode pour apprendre les sciences, ou d'un systeme ou projet d'histoire littéraire, c'est à dire, de l'histoire des sciences, ou des sçavans".

PREMIERE PARTIE

----- LES LETTRES -----

GRECO-LATINES

Toute oeuvre littéraire, comme toute oeuvre humaine en général, se situe par rapport à une tradition. Ce qu'on appelle tradition, n'est pas une simple somme, effectuée à un moment donné, de ce que les générations ont produit jusqu'alors. L'homme ne garde du passé que ce qui lui paraît avoir valeur d'exemple et d'enseignement. Ainsi, connaître la tradition d'une époque, c'est connaître son système de référence, l'ensemble de ses certitudes fondamentales, encore indiscutables ou déjà discutées.

Des indications que les Mémoires de Trévoux nous fournissent, nous voudrions dégager la tradition littéraire, telle qu'elle se présentait au début du XVIIIe siècle et telle que les journalistes la voyaient.

L'héritage des Grecs et des Latins est un des éléments de cette tradition. Depuis le haut moyen âge, la littérature française est sous le signe de l'antiquité classique, et le XVIIIe siècle, plus qu'aucun autre, s'est réclamé des chefs-d'oeuvre d'Athènes et de Rome. L'imitation des anciens est un dogme de la doctrine classique.

Voici que ce dogme est contesté; en 1714, avec l'apparition de l'Illiade de M. de la Mothe, éclate la seconde Querelle des Anciens et des Modernes. La question qui est posée est celle de la réalité et de la valeur de la tradition. Etudier les réponses qu'on y donne et leurs répercussions dans les Mémoires

de Trévoux est pour nous une excellente introduction. Nous cherchons à savoir ce que l'antiquité représente pour les hommes du XVIIIe siècle et singulièrement pour nos journalistes; voici que nous rencontrons leur réflexion consciente sur le sujet. Nous n'aurons plus dans la suite qu'à vérifier, par leurs réactions spontanées, la profondeur de leurs convictions.

Nous étudions donc d'abord la Querelle des Anciens et des Modernes; nous aborderons ensuite divers aspects de la culture gréco-latine.

CHAPITRE I.

LA QUERELLE DES ANCIENS ET DES MODERNES.

De cette longue guerre, nous ne retenons que la dernière bataille, celle qui mit aux prises, autour d'Homère, Houdart de la Mothe et Madame Dacier (1). Quelques mots suffiront à en rappeler les grandes lignes.

Houdart de la Mothe, poète médiocre mais audacieux, s'avise de mettre Homère en vers français et publie une Iliade en douze chants, concentrée, corrigée et adaptée; il y joint un discours justificatif où le vieil aède subit un rude assaut. Madame Dacier, fille et femme d'humanistes, humaniste elle-même jusqu'au bout des ongles, traductrice appliquée d'Homère, publie des Causes de la Corruption du Goût, qui ne sont qu'une diatribe contre l'impie. Celui-ci contre-attaque dans des Réflexions sur la Critique. Tout cela "excite de grands troubles dans la République des Lettres" (2).

. . .

(1) H. RIGAULT, Histoire de la Querelle des Anciens et des Modernes (Thèse de 1856) dans Oeuvres complètes, éd. St-Marc Girardin, Paris, Hachette, 1859, tome I. Ouvrage classique.

R. NAVES, Le Goût de Voltaire, Paris, Garnier, s.d. Renouvelle la question.

Ph. VAN TIEGHEM, Petite histoire des grandes doctrines littéraires, Paris, P.U.F. 1946. Bon résumé.

(2) 1714.3.562-564. N.L.Paris. Sur la querelle.

C'est une levée de boucliers générale, dans tous les genres de littérature. Fraguier, Fourmont, Gacon, Boivin, Hardouin défendent Homère; Terrasson, Pons et bien d'autres soutiennent la Mothe; le P. Buffier écrit un Homère en arbitrage; M. de Valincourt, enfin, réconcilie autour d'une table les principaux antagonistes. En trois ans d'activité littéraire, les idées critiques ont eu le temps de s'entrechoquer pour le profit des historiens.

Le Journal de Trévoux rend compte des principaux ouvrages suscités par la querelle: la traduction de l'Illiade par Mme Dacier (3) (mais seulement en 1714, avec celle de la Mothe, alors que l'ouvrage date de 1711), l'Illiade de M. de la Mothe et son Discours sur Homère (4), les Causes de la Corruption du Goût (5), les Réflexions sur la Critique (6), la Dissertation critique sur l'Illiade de l'abbé Terrasson (7), l'Apologie d'Homère de Boivin le Jeune (8). Il consigne de temps à

. . .

(3) 1714.4.574-591. L'Illiade d'Homère, traduite en français par Mme Dacier. Paris, 1711.

(4) 1714.4.591-619. L'Illiade, Poème, avec un discours sur Homère, par M. de la Mothe, de l'Académie Française. Paris, 1714.

(5) 1715.3.554. N.L.Paris. Sur Des causes de la corruption...
1715.5.781-803. Des Causes de la Corruption du Goût, par Mme Dacier. Paris, 1714.

(6) 1715.9.1459-1488. Réflexions sur la Critique, par M. de la Mothe, avec plusieurs lettres de M.l'Archevêque de Cambrai et de l'Auteur. Paris, 1715.

(7) 1716.5.749-777. Dissertation critique sur l'Illiade d'Homère, où à l'occasion de ce poème on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les exemples des Anciens et des Modernes, par Monsieur l'Abbé Terrasson, de l'Académie Royale des Sciences. Paris, 1715.

(8) 1716.5.778-799. Apologie d'Homère et Bouclier d'Achille, par Boivin le Jeune. Paris, 1715.

autre d'intéressants échos; enfin, il publie, quand tout est fini d'ailleurs, - c'était en 1721, - une Apologie d'Homère anonyme (9).

La critique est fort prudente: d'emblée, dans les Nouvelles Littéraires de Paris déjà citées (mars 1714), le rédacteur se retranche dans la neutralité: "Les gens sages ne prennent point de parti". Il en a pris un pourtant, fort circonspect, et il l'exprime en quelques jugements balancés: "Admirer Homère comme un grand homme mais comme un homme, admirer M. de la Mothe, souvent égal, parfois inférieur, parfois aussi supérieur à son modèle, lire avec plaisir la belle traduction de Mme Dacier." Un excès lui répugne: celui des "adorateurs d'Homère qui le lisent à genoux"; il semble moins choqué des outrances de ses contempteurs. Prudence, courtoisie, bel esprit qui ne se démentiront pas. Faut-il attribuer cette attitude à une sympathie personnelle pour la Mothe, ancien de Louis-le-Grand, académicien, écrivain universellement apprécié? Pour une part, sans doute; mais peut-être cette sympathie s'enracine-t-elle plus profondément dans une terre où le goût de la Mothe s'est lui-même nourri.

Les Journalistes rendent compte de la traduction de l'Illiade par Madame Dacier, juste avant de présenter l'Illiade de la Mothe, mais sans autre allusion au débat. Ils louent la

. . .

(9) 1721.3.500-539. Apologie d'Homère. (Anonyme)

traduction et même, moyennant quelques réserves, l'introduction. Ainsi Mme Dacier défend bien les traductions en prose, mais elle dédaigne trop les versions en vers. "Lucain n'est-il plus Poète dans la version de Brebeuf? Ovide a-t-il beaucoup perdu de son tour poétique dans la version de ses *Metamorphoses* par Thomas Corneille? Homere enfin - les journalistes ne manquent pas d'humour - n'est-il pas Homere dans l'*Illiade* de M. de la Mothe?"

On devine déjà en quelle estime cette dernière oeuvre est tenue. Une phrase donne le ton de la "critique": "(La France) n'avoit point encore ni d'Horace, ni de Virgile... Graces à M. de la Mothe nous avons des Odes que nous pouvons comparer aux anciennes, et nous ne manquerons plus de poème épique..." La longue recension résume le discours sur Homère et examine les arguments de la Mothe; nous y reviendrons. Quant aux coupes sombres opérées dans l'*Illiade* par le traducteur-adaptateur, les journalistes acceptent la justification qu'il en donne: selon la Mothe, la longueur nuit aux vers français, l'action gagne en force à être concentrée, et bien des passages d'Homère offensaient le bon goût. A peine doit-on regretter "quelques retranchemens", mais "il faut bien avouer qu'il surpasse quelquefois son modèle" (et l'on nous donne des exemples).

Cette approbation des journalistes parut à Madame Dacier "la honte de leur jugement et du siècle qui les approuvait". Dans ses Causes de la Corruption du Goût, elle les prend à partie et semble bien viser l'enseignement des Jésuites quand

elle s'élève contre ces personnes "dont la profession est d'être hommes de lettres, et de les enseigner" et qui faussent le goût de la jeunesse. Les Journalistes, piqués, lui font une réponse enflammée. Le ton de l'article entier s'en ressent. Touchés dans leur esprit de corps, ils sont irrités des "outrances", comme ils disent, de l' "adoratrice d'Homère", effectivement injurieuse dans sa ferveur déchaînée (10). Enfin, pour le fond de la question, Mme Dacier s'oppose trop ouvertement au courant du siècle; son attitude passe aux yeux de ses adversaires pour une sorte d'ouïe en matière de goût (11).

Les Réflexions sur la critique, par Houdart de la Mothe, ont le mérite de hausser le débat. La Mothe est, nous dit-on, le type de l'auteur modeste et poli, qui souffre la contradiction, qui ne répond aux injures que par des raisons, et dont les quelques railleries sont "délicates, mesurées, fondées sur le vrai, et presque aussi propres à persuader que les raisons". Le moyen de ne pas approuver un honnête homme de la sorte!

L'abbé Terrasson, auteur d'une Dissertation critique sur l'Illiade d'Homère, est un géomètre. Son but est d'appliquer aux belles-lettres "l'esprit de philosophie". Ce dessein, qui

. . .

(10) 1715.3.554. N.L.Paris. "Il est difficile d'avoir autant d'habitude avec les Héros d'Homère que Mme Dacier en a, sans prendre leurs manières".

(11) Ils font dire à "des personnes zelées pour l'honneur du siècle": "Mme Dacier n'a pas crû qu'il fallût d'autre preuve de la corruption du goût de notre siècle, que son peu de conformité avec le sien; ces personnes diront qu'il est certain que le goût du siècle n'est pas conforme à celui de M. et de Mme Dacier; mais qu'il n'est pas également certain que le goût de M. et Mme Dacier soit la règle du bon goût." Ib.

désole Mme Dacier, n'impressionne pas nos rédacteurs, qui l'exposent sans sourciller. Mais si leurs éloges sont vifs, leur adhésion n'est pas entière. Il nous semble remarquer une insistance dans l'emploi de formules comme: "le censeur d'Homère l'accuse de... veut que..., si on en croit l'auteur..." Manifestement, les rédacteurs tiennent à se désolidariser d'un géométrisme trop rigide.

Ils paraissent même plus sensibles à l'hellénisme pénétrant et à la douceur de Boivin le Jeune. "Il faut, dit celui-ci dans son Apologie d'Homère et bouclier d'Achille, il faut qu'(Homère) soit un grand enchanteur, si avec tous ces défauts, vrais ou prétendus, il ne laisse pas de plaire et de se faire admirer"; et les Journalistes commentent avec raison: "Voilà l'Apologie d'Homère la plus complète et la plus adroite qu'on puisse faire; elle laisse le champ libre aux critiques... elle enflamme le désir de le lire...".

Après avoir rappelé les oeuvres et les analyses qu'en ont faites nos critiques, résumons leurs positions sur les divers aspects de cette querelle.

Leur jugement sur Homère et son oeuvre veut être modéré, "tenir la balance". On sait qu'Houdart distinguait entre l'Iliade et son auteur: Homère est grand, parce qu'il est le premier, le maître de "ceux même qui l'ont dépassé", mais l'Iliade est "aussi éloignée de la perfection que l'Auteur étoit propre à l'atteindre s'il eût été placé dans les bons siècles". Les Journalistes ont d'abord rapporté l'avis sans réflexions;

plus tard ils trouveront la louange "un peu maligne" et se retrancheront derrière le vers d'Horace: Tu nihil in magno doctus reprehendis Homero. Il ne peut être question de tout accepter; un choix est nécessaire et légitime. Homère n'est pas pour cette génération un maître véritable; il en ignore trop les raffinements. Le respect que la plupart lui vouent ne peut le mettre à l'abri des critiques. Sans doute, avec Mme Dacier, nos Journalistes affirment-ils qu'il faut le comprendre dans son époque, mais une fois le principe posé, ils n'ont point le moindre sens historique pour l'appliquer. Les mœurs du temps, par exemple, ne peuvent, en aucune manière, excuser les vices qu'Homère peint en ses héros. "L'Historien représente les choses telles qu'elles sont, le Poète épique les feint telles qu'elles doivent être". Quels que soient les désordres de son temps, l'immuable raison lui présente les idées des vertus. Il manque à son devoir en ne les décrivant pas (12). Cette sévérité exprime exactement l'état d'esprit "moderne": aucune compréhension de la relativité des choses, mais une confiance absolue dans les principes de la saine raison.

Si l'on descend dans le détail, une remarque s'impose: les Journalistes qui cherchent à tenir un juste milieu s'écartent de la Mothe partout où celui-ci se montre révolutionnaire, - nous avons presque envie de dire original. Ils défendent

...

(12) 1715.5.781-803 (794-795). Des Causes de la Corruption du Goût.

contre ses doutes les opinions traditionnelles sur le dessein de l'Illiade, sur la notion de poème épique; ils dénoncent chez l'Académicien qui tient à ses arguments "le goût bizarre de penser autrement que les autres".

Leur critique est conciliatrice et, il faut l'avouer, niveleuse. On dirait que plusieurs attitudes plus ou moins nobles se superposent pour aboutir au même résultat. Prudence et impersonnalité du Journaliste d'abord, goût délicat du bel esprit qui butine toutes les fleurs, tempérament amène, conciliateur, qui n'aime pas les brouilleries et n'accorde aux querelles d'écrivains qu'une importance secondaire, sûr instinct des sentiments du public, qui les devine et les fixe en les exprimant, conception "moderne" enfin de l'humanisme - conception "jésuite" - qui subordonne les auteurs vivants à des idéaux longuement élaborés. Cette analyse est délicate; nous ne savons pas le nom des rédacteurs - du rédacteur peut-être - de ces articles. Tournemine, Catrou, Buffier? Possédaient-ils les qualités complexes que nous leur prêtons? Il n'importe, nous croirions être injuste en réduisant à un de ces éléments, à l'opportunisme journalistique par exemple, les mobiles de nos rédacteurs. Si peu accentuée qu'elle soit, leur critique présente une physionomie propre et reflète tous ces états d'âme.

L'Apologie d'Homère, article anonyme, publié non sans réserves en 1721 (13), reflète une pensée moins nuancée et moins

. . .

(13) 1721.3.500-539. Apologie d'Homère (anonyme).

soucieuse de modération. L'auteur doit en être un Jésuite, peut-être un professeur de collège, intéressé par la Querelle et dont l'application patiente a longuement mis au point ce morceau. Son interprétation générale de l'Iliade est exacte, mais guère originale; il l'appuie sur une explication littérale des premiers vers, qui est au contraire très originale mais parfaitement inexacte. Ce travail est un pur exercice d'ingéniosité: l'auteur assure qu'il n'admire pas Homère; il a entrepris le tour de force de le défendre mieux que ses admirateurs. Curieux état d'esprit que nous ne pouvons pas attribuer sans plus aux journalistes, mais qui jette pourtant des clartés sur leur conception de l'humanisme.

Vis-à-vis des Anciens en général, les formules employées sont toujours aussi prudentes et aussi riches de sous-entendus: "Le mépris des anciens seroit funeste au bon goût, mais l'adoration religieuse des anciens ne lui seroit pas moins funeste". Ce qu'il faut encourager, c'est une imitation "circonspecte et intelligente", éclairée par l'étude critique des modèles qu'elle vise à surpasser. Et ils concluent en ces termes: "Plaise au génie critique de nôtre siècle qu'on attaque et qu'on défende avec autant d'habileté les autres excellens originaux que l'antiquité nous a laissez, c'est le moyen de nous rendre capables de les surpasser". (14)

. . .

(14) 1716.5.777, dans Dissertation critique..., de l'abbé Terrasson, l.c.

Un point reste indéterminé: d'après quel critère jugera-t-on les anciens? La droite raison et la belle nature de l'abbé Terrasson ne convainquent pas nos Journalistes. Le "bon goût" qu'ils invoquent, le "bon goût" du "bon siècle" semble plutôt le résidu d'une tradition affinée par le génie des grands écrivains, le labeur des rhéteurs de collège, l'esprit des salons. Sa pierre de touche est le bon sens du meilleur public. Mais nous sommes, lecteurs du vingtième siècle, un peu inquiets d'un bon sens qui fait d'Houdart de la Mothe le Virgile ou l'Horace français et préfère tels de ses vers à des traductions parallèles de Racine ou de Boileau.

L'étude de la querelle montre chez les Journalistes un souci de conciliation, de politesse, la conscience d'être classiques et traditionnels, une estime mesurée pour l'antiquité, sans compréhension profonde, un désir évident d'être à la page et de sentir avec le siècle, de la compétence dans les discussions de détail, de l'ingéniosité, un brin de suffisance.

Elargissant notre investigation, nous allons à présent nous efforcer de réunir en faisceau les appréciations sur l'antiquité, les indices révélateurs d'une attitude. Ils confirmeront ou infirmeront les premiers résultats; nous essaierons alors de les interpréter.

CHAPITRE II.

LES AUTEURS.

Les Anciens, qui sont-ils? Quels auteurs lit-on, étudie-t-on, traduit-on en cette aube du XVIII^e siècle? Quelles sont les préférences, quelle hiérarchie établit-on entre eux?

Une première évidence s'impose: la prédominance des auteurs latins (1); les éditions, les traductions en sont plus nombreuses, plus longuement commentées que les ouvrages qui concernent les auteurs grecs; c'est parmi eux qu'on trouve les auteurs consacrés, les modèles des différents genres. Cette préférence est naturelle, et du reste elle était commune (2). Les Mémoires de Trévoux l'ont tout au plus accentuée. Le latin a toujours été plus abordable, mieux étudié dans les collèges, plus largement répandu, et l'hellénisme en France, au XVIII^e siècle, n'a ni la profondeur, ni l'éclat que pourrait

. . .

(1) Voici les documents qui appuient cette affirmation:

1) une liste des auteurs scolaires, dans la recension des Causes de la Corruption du Goût (voir ch.I.n(5).). La voici: Homère, Démosthènes, Cicéron, Virgile, Horace, Ovide, Juvénal, Salluste, César, Tite-Live, Velleius, Tacite, Quinte-Curce.

2 Grecs pour 11 Latins.

2) un relevé des éditions signalées par les N.L. de 1705 à 1709 donne 17 auteurs latins pour 12 auteurs grecs.

3) sur toute la période étudiée, 24 recensions d'éditions ou traductions d'auteurs latins pour 12 d'auteurs grecs.

4) le détail des auteurs ci-après étudiés.

(2) Un relevé parmi les traductions importantes signalées par la bibliographie de Lanson pour les années 1700-1715 donne 14 titres latins pour 9 grecs.

faire supposer une vue superficielle de l'âge classique. La connaissance du grec est l'apanage de rares lettrés, et plus rares sont ceux qui devinent quelque chose de la civilisation hellénique (3). L'art des Latins et leur âme sont plus accessibles aux esprits de ce temps.

Nous avons à relever ici les recensions de traductions et d'éditions, des dissertations philologiques ou littéraires. Un article nous servira de fil directeur: c'est un "Traité de littérature à l'usage des commençants" publié en avril 1717 par le P. de Blainville, rédacteur du Journal et bientôt préfet des études à Louis-le-Grand (4). Ce "traité"

...

(3) Voir Emile EGGER, L'Hellénisme en France, Paris, Didier, 1869, vol. II, pp. 77 à 95, 262 et sq., et surtout R.C.KNIGHT, Racine et la Grèce, Paris, Boivin, s.d. (1950). (Etudes de Littérature étrangère et comparée, 23). 1ère partie: la Grèce dans la littérature française au XVIIe siècle, pp. 15-138.

(4) 1717.4.513-550. Jo. Henrici Boecleri Bibliographia critica etc. Lipsic, s.d.

Sur le plan de cet ouvrage, le P. de Blainville fait un traité original: Eloquence, Poésie.

1717.6.896-962. Suite du traité de littérature pour donner aux commençans une idée générale des Sciences et des Auteurs anciens et modernes, fait par le P. de B.J. sur le plan de la Bibliothèque de M.Boecler imprimée à Lipsic.

Histoire, Histoire de France.

1717.10.1645-1669. Même titre, par le P. de Bl. J. Histoire d'Italie.

1720.2.263-283. Même titre, par le P. de Blainville, Jesuite.

Grands hommes, villes des Etats Pontificaux.

1720.3.453-474. Suite de ce qui regarde l'Histoire et les Historiens de l'Etat Ecclesiastique. Par le P. de Blainville, Jesuite.

Villes des Etats Pontificaux (suite et fin).

Sur le P. de Blainville, voir Notice historique.

qui parcourt à vol d'oiseau les littératures ancienne et moderne est un témoignage intéressant de l'orthodoxie humaniste des collèges; il nous aidera beaucoup.

Sect. 1.

Les Auteurs Grecs: DEMOSTHENES est, dit Blainville, "sententieux, subtil, grave, véhément et sublime". Sa densité le rend obscur parfois, toujours difficile à traduire (5). On ne peut manquer à son sujet l'exercice traditionnel qui consiste à le mettre en parallèle avec Cicéron (6). Le Journaliste regrette que M. Turreil, traducteur, ne s'y soit pas essayé; lui-même, s'il le faisait, ne conclurait sans doute pas comme Fénelon dans un Dialogue des Morts rapporté en 1712 par les Mémoires (7): "(Démosthènes à Cicéron) Vous faisiez dire, qu'il parle bien! Et moi je faisais dire, allons, marchons contre Philippe... Vous avez été un Orateur parfait,... quand vous avez été Démosthénique; mais lorsqu'on a senti en vos discours l'esprit, le tour et l'art, alors vous n'étiez que Cicéron, vous éloignant de la perfection autant que vous vous éloigniez de mon caractère." Hélas! dans les écoles on a besoin, pour bien parler, d'esprit, de tour et d'art. L'orateur latin y règne, et Blainville le proclame "le plus beau et le plus grand génie de l'antiquité".

. . .

(5) 1701.5-6.95-104. Philippiques de Démosthène, avec des remarques, p. M. Turreil. Paris, 1701. 1717.9.1449-1464. Δημοσθένους ὑπὲρ φιλίππου λόγοι, texte et traduction latine, p. J.-V. Luchesi, de Lucques. Rome, 1712.

(6) Les Mémoires de Trévoux (1719.4.581-585) donnent en extrait celui que fait Quintilien dans son "de Institutione Oratoria" traduit par l'abbé Gédéon.

(7) 1712.11.2002-2023. (Fénelon), Dialogues des Morts composés pour l'éducation d'un Prince. Paris, 1712.

HOMERE ne nous retiendra plus, après les pages que nous lui avons consacrées (8). Ici aussi Blainville développe un parallèle: il a songé, par une curieuse démarche, à exposer d'abord brièvement les lois du poème épique, puis à soumettre à ce cadre l'Illiade et l'Enéide. Aucune des deux oeuvres n'est sans défaut, mais Virgile emporte la palme. Dès 1708, la recension d'une dissertation de Boivin le Jeune, à l'Académie des Inscriptions, rendait un son identique. Boivin conclut pour Homère mais l'abbé Blondel, auteur du compte rendu, tout en s'en tenant au simple résumé, fait bien sentir qu'il ne partage pas cet avis (9). Ici encore, l'humanisme traditionnel s'est édifié sur l'imitation latine plutôt que sur l'originalité grecque.

On est étonné du peu de place que tiennent les TRAGIQUES. Il faut se rendre à l'évidence; ils sont encore mal connus. La première traduction qui mette à la portée du public une large portion de la tragédie ancienne sera, en 1730, le Théâtre

. . . .

(8) Nous croyons pourtant intéressant de noter un avis du P. de Blainville en discordance avec le ton général des recensions de la querelle: "C'est particulièrement en ce siècle qu'on a voulu le dégrader, on n'y pouvoit mieux réussir que de le travestir en Poète François. Quelques ornemens qu'on lui donne, il perd sa grâce sous un vêtement étranger. Un François pour briller doit être habillé à la Française et un Grec à la Grecque". Réaction de bon sens et de goût.

(9) 1708.7.1170-1178. Boivin le Jeune, Dissertation sur la querelle entre les partisans d'Homère et ceux de Virgile, dans Relation de ce qui s'est passé à l'Académie des Inscriptions, le mardi 17 avril 1708, p. l'abbé Blondel.

des Grecs, du Père Brumoy (10). Ce n'est pas que nos critiques ne se tournent avec intérêt vers ces auteurs; ils y font comme un pèlerinage aux sources pour arrêter la décadence de la scène française. Pour eux, la tragédie grecque, c'est avant tout la tragédie sans amour. L'exemple le plus souvent invoqué est Oedipe-Roi (11). On décèle ainsi un mouvement littéraire bien intéressant qui achemine vers l'Oedipe de Voltaire (12). Ailleurs (dans une recension de Joseph, tragédie de l'abbé Genest en 1711) (13), on nous dépeint une petite scène de la cour de Sceaux: Malezieu s'avise un jour de critiquer, contre l'avis unanime des courtisans, une pièce à la mode, et pour la plonger dans le ridicule, lui oppose la grandeur simple du Philoctète. On est sensible donc à la grandeur, à la puis-

. . .

(10) Qui donne en entier 3 pièces de Sophocle et 4 d'Euripide. Des additions successives finirent par faire de cet ouvrage une traduction complète des Tragiques Grecs. Avant Brumoy, on ne possédait en français que quatre traductions datant de la Renaissance et tombées dans l'oubli, et Oedipe et Electre de Sophocle, traduits par André Dacier, en 1692. Sur les anciennes traductions, voir R.-C. KNIGHT, o.c., pp. 54-57. Sur Brumoy et les autres traducteurs, nombreux à partir de 1730, H.J.G.PATIN, Etude sur les Tragiques grecs, 5e édition, 1879, Euripide, tome II, livre 5e, Jugement des critiques sur la Tragédie grecque, pp. 345-8 et 350-1.

(11) P.ex. en 1713, "le comte Piovene... a donné... une traduction de l'Oedippe de Sophocle en vers Italiens. Le succès a été extraordinaire... cette piece sans amour, a emporté tous les suffrages que les ouvrages galans ont tant de peine à obtenir". 1713.3.543-544. N.L.Venise. PATIN, o.c., II, 159, n.3, rapporte dans le même sens une anecdote concernant Racine et un témoignage de l'acteur Riccoboni.

(12) Voir 1722.5.929-930. N.L. de Paris, Oedipe de Voltaire.

(13) 1711.6.1099-1106. Abbé Genest, Joseph, Tragédie tirée de l'Ecriture Sainte, Paris, s.d.

sance morale des tragiques grecs; mais Eschyle est le moins prisé (14).

ARISTOPHANE, on le devine, n'inspire aux Journalistes que de l'horreur. Ils la font éclater dans la recension d'une édition de ce poète par Kuster (15): "Ce qu'on auroit à leur dire d'un tel auteur seroit de leur conseiller de ne point le lire. Comme un honnête homme et encore moins un Chrétien ne se propose pas dans ses lectures d'apprendre à médire et à dire de bons mots; et que c'est néanmoins tout le fruit ou, pour mieux s'exprimer, le poison qu'il y a à tirer de celle d'Aristophane, elle doit être absolument rejetée" (16).

ANACREON, poète à la mode, encourt les mêmes censures morales. On blâme Mme Dacier de l'avoir traduit et la Mothe de l'avoir imité (17). On ne veut pas publier la traduction d'une ode anacréontique envoyée par un anonyme, avec celle d'une

...

(14) "Il ne se soutient pas également partout", dit le P. de Blainville. Et son époque pense comme lui. La Porte du Theil et le Franc de Pompignan seront en 1770 les premiers traducteurs d'Eschyle.

(15) 1711.2.237-244. Aristophanis Comoediae undecim, graece et latine, p.p. L.Kuster. A'dam, 1710.

(16) On se demande alors pourquoi les Journalistes rendent compte de cette édition. Et que veulent-ils quand ils déclarent à la fin de l'article: "Mais il vaut mieux renvoyer le Lecteur à M.Kuster même qui lui étallera une ample érudition"?

(17) Pour Mme Dacier, 1715.5.784-785, dans Causes de la Corruption du Goût.

Pour la Mothe, 1709.2.365-366. N.L. de Paris, Odes anacréontiques de M. de la Mothe.

ode de Pindare (1701) (18). On n'ose pas donner des extraits d'une traduction en vers de la Fosse; "nous apporterions divers exemples... si les sujets convenoient un peu plus à notre caractère" (19). La grande édition de Barnes enfin (20) passée au crible d'un article sévère est l'occasion d'une tirade contre la galanterie des poètes et contre l'outrecuidance des éditeurs qui canonisent les auteurs les moins édifiants de l'antiquité.

Autour de PLATON et des autres philosophes païens se joue un débat d'apologétique. D'imprudents commentateurs, par un enthousiasme excessif pour certains auteurs anciens (21), font ici le jeu des "philosophes" avides de trouver un moyen d'ébranler le Christianisme. On remet en honneur des personnages à demi fabuleux, un Apollonius de Tyane (22), un Pytha-

...

(18) 1701.11-12.318-328. Essai d'une nouvelle traduction de Pindare, par M^{xxx}, Ode I à Hiéron.

Par contre, on admet, dans le même numéro, des remarques philologiques sur des textes d'Anacréon (1701.11-12.307-318. Avertissement de M^{xxx} touchant les nouvelles corrections et remarques qu'il prépare sur les Poésies d'Anacréon et de Sapho. 1702.2.151-165. Reflexions sur les remarques de M^{xxx}).

(19) 1704.5.710-721. Traduction nouvelle des Odes d'Anacreon sur l'original Grec, par Mr de la Fosse, avec des Remarques et d'autres Ouvrages du Traducteur. Paris, 1704. - Cette recension, chef-d'oeuvre d'ironie légère et pas méchante provoqua pourtant un petit drame. J.-B. Rousseau, ami du traducteur, prit assez mal la chose et rédigea deux épigrammes (qu'on peut trouver dans BUMAS, Histoire du Journal de Trévoux, p.73).

(20) 1711.2.258-301. Anacréon Teïus, poeta lyricus, etc... Ed. corrigée, vie d'Anacréon (1 page de titre) p. J.Barnes, Cambridge, 1705.

(21) P.ex. Barnes, (Anacréon), M.Dacier (Pythagore), Mme Dacier (Homère).

(22) 1705.8.1514-1529. L'Histoire d'Apollone de Tyane convaincu de fausseté et d'imposture, par H. de Clairval. Paris, 1705.

1710.6.931-951. Philostratorum quae supersunt omnia... (contient la vie d'Apollonius de Tyane). P.p.Godefroi Olearius. Lipsic, 1707.

gore (23); on exalte la morale des plus grands parmi les païens, un Socrate (24), un Epictète (25); on loue leur philosophie, on fait dériver la théologie patristique du Platonisme ambiant (Souverain, J.le Clerc) (26). De ces entreprises nous n'avons pas l'écho direct; les Mémoires présentent surtout les travaux apologétiques, notamment ceux des PP. Baltus et Mourgues (27). Avec eux ils prennent position sur divers points

. . .

(23) 1706.8.1293-1306. La Vie de Pythagore, ses Symboles, ses Vers dorés. La Vie d'Hierocles et son Commentaire sur les Vers dorez. Par M.Dacier. Paris, 1706.

1711.2.244-250. Discours de Jamblique de Calcide, touchant la vie Pythagoricienne, en Grec et en Latin, p.p.L.Kuster. La vie de Pithagore par Porphyre. A'dam, 1707.

1713.2.258-287. Plan théologique du Pithagorisme et des autres sectes sçavantes de la Grece, pour servir d'éclaircissement aux ouvrages polémiques des Peres contre les payens, avec la traduction de la Therapeutique de Theodoret, par le R.P. M.Mourgues, s.j. Toulouze, 1712.

1713.5.820-839. Id., tome 2d contenant la Therapeutique de Theodoret, avec des analyses et des notes suivies de deux lettres Apologetiques, par le R.P. M.Mourgues, s.j. Toulouze, 1712.

(24) 1704.9.1608-1617. Discours de M. le Pelletier, de Rouen, contre l'opinion que Socrate a souffert le Martyre pour la défense de l'Unité de Dieu.

(25) 1703.4.577-595. Parallele de la Morale Chrétienne avec celle des Anciens Philosophes, pour faire voir la superiorité de nos saintes Maximes, sur celles de la sagesse humaine, par le Père Michel Mourgues, s.j. Paris, s.d.

1712.10.1736-1741. Epicteti Manuale et sententiae, traduits et annotés p. Meibomius, p.p. A.Reland. Mastic, 1711.

(26) Voir 1711.4.582-607. Défense des SS.Pères accusez de Platonisme. (par le P.Baltus, s.j.). Paris, 1711.

1720.5.815-858. Jugemens des SS.Peres sur la Morale de la Philosophie Payenne.(Par le P.Baltus, s.j.). Strasbourg, 1719.

1707.12.2191-2192. N.L.d'Iéna, 2 ouvrages sur le Platonisme.

(27) Sur ces 2 hommes et leurs oeuvres, v.A.MONOD, De Pascal à Chateaubriand. Les défenseurs français du Christianisme, de 1670 à 1802. Paris, Alcan, 1916. Pour Mourgues, p. 265, 286.

Pour Baltus, p. 264, 271, 287.

que nous ne détaillerons pas: en somme ils dénoncent dans ces manoeuvres un complot, renouvelé de celui des Jamblique et des Porphyre, tendant à opposer à la théologie et à la morale chrétiennes une théologie et une morale païennes ou laïques épurées, capables de faire illusion. A ce complot, les Journalistes opposent, avec leurs confrères apologètes, une résistance lucide et décidée, sinon toujours efficace.

Sect. 2.

Les Auteurs Latins: LUCRECE s'apparente à la famille des "philosophes" qui posent les problèmes apologétiques. Les points faibles de son système sont vivement dénoncés par le P.Tournemine, en mars 1718, à propos d'une traduction italienne du de Natura Rerum publiée à Londres l'année précédente. C'est un petit morceau qui ne manque pas d'allure (28).

CICERON, nous l'avons déjà dit, est le maître. C'est ce qui ressort de nombreux articles: recensions des éditions ou des traductions de ses oeuvres (29), extraits des manuels de

. . .

(28) 1718.3.381-394. Di Tito Lucrezio Caro, della natura delle cose libri sei, tradotte (sic) da Alessandro Marchetti, de l'Université de Pise et de l'Ac. della Crusca. Londres, 1717.

Le P.Tournemine reprendra cette recension 17 ans plus tard. 1735.11.2252. Remarques sur Lucrèce, p. le P.Tournemine. Il y évoque l'Anti-Lucrèce, le fameux poème néo-latin que le Cardinal de Polignac prépare et qui sera publié en 1747 seulement. Voir encore à ce sujet, Blainville, 1717.4.540-1, l.c.

(29) 1704.7.1084-1087. M.Tullii Ciceronis Orationum analysis rhetorica, adiuncto indice oratorio locupletissimo, authore M. du Cygne s.j. Paris, 1704 (1ère éd.: 1661).

1702.2.145-151. Lettres de Cicéron à Atticus, avec des remarques (par l'abbé de Saint Réal). Paris, 1701.

1705.1.52-55. Les Lettres de Cicéron à ses Amis, traduites en François, le Latin à côté, Avertissemens, Sommaires et Notes sur chaque lettre. Paris, s.d., 4 tomes.

Rhétorique (30), dissertations littéraires. A peine une note discordante dans un parallèle de Sénèque et de Cicéron, dressé par un Jésuite italien, le P. Bernardi (31); mais la tendance qu'il reflète est dénoncée par le P. le Jay: "nous n'en voyons que trop, de nos jours qui vont puiser en d'autres sources, et qui preferent le faux brillant d'une éloquence plus moderne à toute la solidité de celle qui faisoit les delices du siecle d'Auguste, et qui malgré les raffinemens de la nouvelle reforme, prévaudra dans tous les tems parmi les personnes de bon goût" (32).

Si nous dégageons les qualités qu'on se plaît à reconnaître à l'orateur romain, nous devons insister d'abord sur sa solidité, la forte structure de ses discours, l'enchaînement de ses preuves. Les Journalistes opposent ces qualités essentielles à la préciosité du raisonnement qui tend à se répandre alors dans certains milieux. Mais Cicéron n'est point sec ni dépouillé dans sa force, et l'on souligne le nombre et l'harmonie de son langage, la noblesse soutenue de son style. On apprécie

...

(30) 1704.4.603-614. De la Rhetorique selon les préceptes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien. Avec des exemples tirez des Auteurs sacrez et Prophanes tant anciens que modernes, divisé en 3 livres. Paris, 1703.

1711.4.659-663. De Arte Rhetorica, libri quinque etc. Par le P. Dominique de Colonia s.j. Lyon, 1710.

1716.6.1189-1213. Bibliotheca Rhetorum, Praecepta et Exempla complectens, quae tam ad Oratoriam facultatem quam ad Poëticam pertinent, Discipulis pariter ac Magistris perutilis. Auctore P.G.F.le Jay, s.j. (Projet d'ouvrage).

(31) 1717.11.1893-1901. J.A.Bernardi s.j. Carmina. Bologne, 1715.

(32) 1716.6.1191-1192, dans Bibliotheca Rhetorum, l.c.

enfin et l'on perçoit sa latinité: "la plus serrée et la plus fine" (33).

QUINTILIEN a codifié le bon goût du siècle d'Auguste. Son éloquence, nous dit-on, est mâle, noble et solide, son caractère sensé, judicieux, naturel, son style sans affectation mais si serré qu'il en devient un peu obscur. La traduction du de Oratore par l'abbé Géroyn (34) constitue un véritable cours de belles-lettres dont on est redevable pour une part au traducteur.

SENEQUE est maltraité dans le même article. Son règne est celui de l'enflure et des pointes; il est en grande partie responsable de la "corruption du goût des Romains", comme on dit. Nous avons vu qu'un parallèle du P. Bernardi rendait un autre son (35).

PLINE est un demi-classique. Son traducteur et préfacier, M. de Sacy, de l'Académie, le défend bien et gagne les bonnes grâces des Journalistes. Pourtant on relève sans faveur dans les lettres le "style coupé et concis qui étoit celui de ce siècle-là" et l'on y déplore un peu trop d'esprit (36).

...

(33) 1702.2.145, dans Lettres de Cicéron à Atticus, l.c.

(34) 1719.4.551-585. Quintilien. De l'Institution de l'Orateur, traduit par M. l'abbé Géroyn. Paris, 1718.

(35) 1717.11.1893-1901. l.c. n.(31).

Ajoutons que le théâtre scolaire des Porée et des le Jay s'inspire du dramaturge latin.

(36) 1701.1-2.18-32. Lettres de Pline le Jeune (traduites p. M. de Sacy), 2e éd. Paris, s.d.

1709.3.391-398. Panégyrique de Trajan par Pline le Jeune, traduit par M. de Sacy de l'Académie Française. Paris, 1719.

Comme Cicéron est le prince des orateurs, VIRGILE est le prince des poètes. Le P. de Blainville résume sa situation dans la formule suivante: "Virgile, infiniment supérieur aux Poètes Grecs dans ses Bucoliques, et ses Georgiques, est au moins comparable à Homère dans son poème épique", et il précise: "Le Poète Grec est grand par lui-même, le Romain est encore plus grand; mais c'est qu'il est enté, si j'ose ainsi parler, sur le Poète Grec". Et comme il vit au beau siècle, "les personnages qu'il introduit se ressentent de la politesse de son temps" (37). Ah! la politesse, comme elle est chère à ces contemporains du vieux Louis XIV et qu'ils savent gré au protégé d'Auguste d'incarner si naturellement leur propre aspiration vers l'équilibre, la mesure, l'exactitude du goût, l'aisance dans l'achèvement de l'art! Poète de la règle (38), de la beauté formelle (39), de l'application heureuse, Virgile représente, aux yeux de nos journalistes et pour leur temps l'idéal de l'artiste civilisé.

. . .

(37) Blainville continue délicieusement: "Est-il pour cela préférable à Homère? Non, Rubens en peignant avec des traits de maître une paysane flamande, n'est pas moins bon Peintre que Mignard, qui peindrait une des grâces. Nous félicitons cependant Virgile, de n'avoir écrit qu'après que les Dieux et les Héros se furent dégrasés, et nous excusons Homère..."

(38) Le P. Catrou fait observer dans l'Enéide l'exacte application des lois de l'Epopée. (1716.7.1297-1322. Les Oeuvres de Virgile, traduction nouvelle avec des Notes critiques, et historiques, par le P.F.Catrou, s.j. - Paris, 1716. II. L'Enéide, t. 3 à 6).

(39) Dans les Georgiques on reconnaît le modèle achevé de la versification latine (1711.8.1474-1473 (sic). Les Georgiques de Virgile traduites en vers François, ouvrage posthume de M. de Segrais, Paris, s.d.); on met en évidence l'art avec lequel le poète "a su embellir un sujet stérile (1708.10.1770-1781. Les Georgiques de Virgile traduites en Vers François: Ouvrage Posthume de Mr Martin. Rouen, 1708).

HORACE n'est pas moins en cour. Il semble même, nous dit-on, jouir d'un privilège. "On l'a lu au collège, on le lit dans le monde, il ne dégoûte pas" (40). A quoi doit-on ce succès durable? A sa variété sans doute, à la justesse de son art, au don précieux qu'il possède de discerner les ressources de ses sujets et de donner à chacun "sa beauté propre". Le P. de Blainville développe tout cela dans une formule heureuse: "Il avoit... cette aménité, ce naturel, cette sagacité à distinguer le vrai du faux, le bon du médiocre, ces traits vifs et piquants, ce je ne sçai quoi enfin qui donne la dernière perfection aux ouvrages, qui plaît, qu'on saisit et qui échape aussitôt qu'on veut se l'adopter" (41). N'est-ce pas là une délicate approximation de la notion de goût?

Nous verrions volontiers dans Virgile, Horace et Ovide - auquel nous arrivons - les types représentatifs de trois degrés du goût (42): Virgile, noble sans emphase, représenterait le "grand goût"; Horace se placerait plus exactement au niveau de la cour et du public raffiné, au niveau du "bon goût"; et Ovide personnifierait le "petit goût", toute nuance péjorative étant historiquement inexacte.

. . . .

(40) 1705.3.398-401. Traduction nouvelle des Odes d'Horace et de ses autres Oeuvres, p. le R.P.Tarteron, s.j. Paris, 1704. Voir aussi 1722.5.916, dans Pensées sur la décadence de la Poésie Latine, par le P.Brumoy, J. "D'où vient qu'Horace... ne lasse jamais... il a trouvé le secret d'être relû toujours et sans ennuy".

(41) 1717.4.543, l.c.

(42) Pour ces notions v.R.NAVES, o.c. pp. 75 à 96.

Quand le P. Jouvency publie une édition expurgée des Métamorphoses (43), le Journaliste se réjouit de voir dorénavant cet ouvrage en état d'être lu par la jeunesse. Il est précieux aux pédagogues, comme manuel de mythologie et comme modèle d'ingéniosité dans la composition littéraire (44). Quelques mots définissent son utilité: "Je sçai qu'il faut que la lecture de Virgile regle l'imagination des enfants et leur apprenne la véritable harmonie du vers Latin; mais c'est Ovide qui leur donnera cette imagination belle et féconde que Virgile reglera; c'est Ovide qui les rendra Poètes, Virgile en fera des Poètes exacts et réguliers. Il faut lire l'un et l'autre avec soin, et lire Ovide le premier".

Le P. de Blainville estime TERENCE, mais il ne garde aucun ménagement avec PLAUTE, et nous ne devons pas dire pourquoi. En avril 1720, les Nouvelles Littéraires de Hollande rendent compte de deux traductions du Comique. Le rédacteur exprime en termes vigoureux son étonnement de voir livrer sans ménagements au public un auteur dont les infamies font rougir les

...

(43) 1705.5.833-837. P. Ovidii Metamorphoseôn libri XV, expurgati et explanati, p. le P. J. Jouvency, s.j. Rome, 1704.

1717.11.1915-1916. P. Ovidii Metamorphoseôn libri XV, expurgati, interpretatione, notis, et appendice de Diis et Heroïbus poëticis illustravit J. Juvencius, s.j. Nova editio ab Auctore denuo aucta et emendata. Rouën, 1717.

(44) "On pourra désormais tirer des Métamorphoses d'Ovide tout l'avantage qu'elles offrent pour apprendre agreablement la fable, pour étendre l'esprit des jeunes gens, pour l'enrichir par cette abondance d'expressions toutes ingénieuses et par cette prodigieuse variété de tours délicats qu'Ovide seul peut fournir" (1717.11.1916).

honnêtes gens (45).

"Auteurs d'une grande élégance et d'une latinité exquise" (46), on lirait avec fruit les ELEGIAQUES si le P. Jouvençy avait pu donner suite à un projet d'édition expurgée qu'on lui demandait avec instance en 1705 (47). Mais puisqu'il n'en est pas ainsi, le P. de Blainville en interdit la lecture, car "doit-on pour un mot de latin s'exposer à la perte de son innocence?". MARTIAL sert de maître aux nombreux faiseurs d'épigrammes. La recension d'une traduction de PERSE compare les mérites respectifs des satiriques (48). Le fabuliste PHEDRE a les honneurs d'un article pour une traduction en vers français que lui consacre, après La Fontaine, un M. Denise (49).

. . .

(45) 1720.4.806-809. N.L.Hollande. Traductions de Plaute. C'est à propos de la seconde de ces traductions que le journaliste se déchaîne, non sans raison. Elle est due à Gueudeville, un aventurier des lettres, qui se fait houspiller chaque fois que son nom apparaît dans les Mémoires, tant pour son immoralité que pour son mauvais goût. Quand on pense que l'édition dont nous parlons ici, comprend une "table des obscenitez".

(46) 1717.4.545. Blainville, l.c.

(47) 1705.5.837, dans P. Ovidii Metamorphoseon libri XV, l.c. "Le Public demanderoit encore au P. Jouvençy les Fastes et les Epîtres d'Ovide avec des Elegies choisies du même Auteur, de Tibulle et de Properce, et ce qu'un Chrétien peut lire de Catulle: tout cela ne feroit guères qu'un volume. On espere que le Pape engagera encore (le P. Jouvençy) à ce travail, après lequel il ne restera plus rien à purifier dans les sources de la Poésie Latine".

(48) 1704.7.1098-1103. Perse traduit en Vers François, et accommodé au goût present, p. M.le Noble. Paris, 1704.

(49) 1708.5.785-793. Les Fables de Phedre en Vers François, avec une édition latine à côté, et des notes, par Mr Denise. Paris, 1708.

Par contre, aucune édition importante n'attire l'attention sur les historiens; au reste, l'intérêt s'attacherait à la matière de leurs ouvrages plutôt qu'à l'art ou même à la méthode. Mais le P. de Blainville ébauche de chacun un portrait intelligent: il voit "la preuve la plus sensible qu'on a du goût" dans "le plaisir qu'on prend à lire" l'aisé, le judicieux, le mesuré CESAR. Il préfère TITE-LIVE à SALLUSTE pour la douceur et la majesté de son style et parce que c'est un "honnête homme". Personnellement il aime TACITE, pourtant dur à pénétrer; il accorde une grande estime à un QUINTE-CURCE, édité et traduit par le P. le Tellier ou à un VELLEIUS PATERCULUS, l'historien préféré du P. Bouhours (50).

Ce relevé, - trop long et trop sommaire à la fois, - en nous découvrant les auteurs préférés et les motifs des préférences, nous renseigne sur la manière dont les gens cultivés de l'époque comprennent l'antiquité. Nous disons, en généralisant: les gens cultivés de l'époque, parce que nous croyons que l'image qui nous reste est un reflet fidèle des conceptions générales et que les auteurs des Mémoires, peu originaux, n'y ajoutent qu'une couleur particulière un peu grise, faite d'esprit scolaire, de sévérité morale (dans l'exclusion du Romanesque) et d'un certain conservatisme.

Quatre figures résumeraient assez bien cette image - nous mettons à part Homère et Démosthènes, plus admirés que compris et suivis. Ce sont l'orateur Cicéron et les poètes Virgile,

. . .

(50) 1717.6.896-962 (912-919). Suite du traité de littérature, ... p. le P. J. de B(lainville), l.c. v.n.4.

Horace et Ovide. Leur convergence dessine un idéal de distinction sans afféterie, de savante aisance, d'aménité, de classicisme; avec des tonalités diverses, délicatement graduées et combinées, la parfaite image du goût Louis XIV.

Il y a là un curieux retour des choses: les modèles anciens ont formé le bon goût; mais aujourd'hui ils doivent se plier à ce bon goût. Les critiques opèrent un choix parmi les auteurs; puis ils s'efforcent de montrer la conformité de ceux qu'ils préfèrent avec des règles, avec une manière de sentir qu'eux-mêmes ont perfectionnée depuis quelque quarante ans. L'Antiquité dont on se réclame a perdu ses dimensions réelles, elle est réduite à la mesure du classicisme français finissant.

CHAPITRE III.

LE COMMENTAIRE ET LA TRADUCTION.

Si le choix des auteurs est déjà caractéristique, la manière de les aborder peut nous renseigner, semble-t-il, de façon plus directe sur le tour d'esprit de nos critiques. Notre rapide investigation reviendra, faut-il le dire, pour une large part, dans le champ que nous venons de parcourir.

Comment conçoit-on le métier de commentateur et celui de philologue?

La première règle de l'éditeur est l'établissement d'un bon texte. C'est Th. Gorallus (alias J. le Clerc) qui le déclare dans une préface (1), et les Journalistes l'approuvent chaleureusement (2). Les Mémoires abordent des questions de critique textuelle (3). Mais ils y veulent une grande modération et ne leur accordent qu'une importance secondaire, mettant à juste titre l'accent sur la compréhension du texte plutôt que sur sa correction. Ainsi dénoncent-ils sévèrement les excès de Bentley, éditeur d'Horace (4). Celui-ci, sans se soucier d'éclaircir les difficultés, met son application à "corriger les prétendues fautes des éditions, et (qui le croiroit!) celles de tous les manuscrits. Non pas qu'il les réforme souvent par les manuscrits mêmes, en les confrontant les uns ^{aux} les autres; et en choisissant la leçon la plus judicieuse:... C'est son seul goût que M.B. consulte, et les connoissances de la plus pure Latinité, qu'il se flatte d'avoir en partage.

. . .

(1) L. Pedonis Albinovani, *Elegiae 3 et fragmenta cum notis*. 1703.5.818-829. Item Corn. Severi, *Aetna et... fragmenta*, p.p. Th. Gorallus (J. le Clerc), A'dam, 1703.

(2) Peu banal quand il s'agit de Jean le Clerc. Cela ne dure d'ailleurs pas.

(3) 1701.11-12.307-318, et
1702.2.151-165. l.c. (sur Anacréon et Sapho) ch.II, n.18.
1701.7-8.195-203. Corrections à faire dans les Poësies de S.Orientis (sic, pour Orientus), imprimées par le R.P. Martène (par le P. Commire).

1701.9-10.303-307. Suite des Corrections...

(4) 1718.2.289-304. Qu. Horatius Flaccus, ex recensione et cum notis atque emendationibus Rich. Bentleyi, editio altera. A'dam, 1713.

Il semble que l'ame du Poëte, qu'il prétend rectifier, soit passée dans lui, par une espee de Metempsychose, ou du moins que son ombre lui ait revelé, dans une apparition, la pure verité de son texte."; et l'on conclut au terme d'un vrai réquisitoire: "C'est sans doute ce qui paroitra autant d'attentats contre les principes de la plus saine Litterature...". La critique est pertinente, et les principes dont elle se réclame révèlent une idée juste du métier d'éditeur. Rien pourtant de ce culte du manuscrit, de ce souci de reconstituer l'original à travers le fouillis des variantes qui caractérise la philologie moderne et que, dès l'époque, Allemands et Anglais manifestent à l'envi. Les Mémoires s'intéressent à ces travaux (5), mais ne considèrent pas comme un apport indigne de la République des Lettres une édition appuyée seulement sur les meilleurs imprimés (6), ou une traduction faite sur une édition expurgée (7), pourvu que le commentaire soit savant, les notes originales ou la version heureuse.

. . .

(5) On lit p.ex. que M.Kuster édite Aristophane sur 30 manuscrits (1708.5.892. N.L.Hollande), que la bibliothèque de Leipzig possède des scholies inédits d'Homère et que les académiciens de cette ville feraient bien de les porter à la connaissance du public. (1714.4.565-574),

que M.Grabe prépare son Edition de la version des Septante sur le manuscrit Alexandrin conservé en Angleterre plutôt que sur le manuscrit du Vatican, et l'on expose - avec faveur - ses raisons. (1707.4.741-3.)

(6) Comme le Virgile du P.Catrou (voir plus loin). Il préfère les éditions anciennes, imprimées, présume-t-il, d'après les meilleurs manuscrits aux éditions modernes, altérées par les corrections des humanistes. Un autre trait de cet esprit scientifique approximatif: "Pour les endroits indécis, on choisit la leçon qui paraît faire un plus beau sens".

(7) Le P.Tarteron traduit Horace sur l'édition expurgée de Jouvency et dans une lettre à M.Coste (1710.11.1904-1925) se glorifie de n'avoir jamais lu les pièces que cette édition ne comprend pas.

De nombreux articles originaux des Mémoires s'occupent d'expliquer des textes. Il s'agit d'abord d'interprétations de passages malaisés: de Virgile, de Lucain, de Pline, d'Horace... (8), puis de dissertations plus étendues qui cherchent la clé d'une oeuvre (on se demande, par exemple, qui est l'enfant de la 4e églogue (9)); enfin, de travaux plus historiques que philologiques qui s'intéressent davantage au

...

(8) 1702.6.3-20. Nouvelle explication d'un endroit difficile du neuvième livre de Virgile (par M. de Fresneuse).

1702.7.24-40. Explication du 435 et du 436 vers du 4. Livre de l'Eneide de Virgile, par Mr. de Fresneuse.

1702.7.40-46. Pensées de feu Mr du Tot de Ferrare Conseiller au Parlement de Normandie, touchant deux endroits considérables de la Pharsale de Lucain: avec un éloge abrégé du même M. du Tot (p.M. de Fresneuse).

1714.3.485-504. Reflexions sur la dixième satire du premier livre d'Horace et sur trois passages, l'un d'Ovide, l'autre d'Ausone, le troisième de Corneille Severe, qu'on rétablit, ou qu'on explique, adressées à Monsieur Bouhier, Président au Parlement de Dijon, par le P.Oudin, Jesuite.

1717.7.1181-1188. Difficultez sur l'explication d'un passage d'Ausone, fournie par le R.P. Oudin Jesuite, et inserée dans les Memoires de Trevoux au mois de Mars 1714, page 469 (sic pour 496) (par Ravion des Varennes, c.a.d. Chaillon, Génoméfontaine).

1717.7.1189-1199. Reponse aux difficultez (par le P.Oudin).

1715.6.968-978. Remarques sur quelques passages d'Horace dont l'Auteur corrige le texte, par des conjectures fort heureuses.

1715.6.1075-1089. Explication d'un passage d'Aulu-Gelle, et correction à faire dans le texte de Pline sur la division des vents. Projet de réforme sur cette matiere.

(9) 1702.7.115-122. Dissertation sur l'enfant qui fait le sujet de la quatrième Eglogue de Virgile (par le P.Tournemine).

1704.11.1951-1960. Lettre de Mr Joannis Medecin d'Avignon aux Auteurs du Journal, sur le XI Article des Memoires du mois de juillet 1702.

Ib. 1961-1974. Reponse aux Objections de Mr Joannis, par l'Auteur de la Dissertation sur le dessein de la quatrième Eglogue de Virgile.

contenu du document qu'à sa valeur littéraire (10).

De leur côté, les recensions d'éditions de textes engagent avec une réelle compétence des discussions qui vont jusqu'aux moindres détails. Elles reflètent les mêmes préoccupations et les mêmes qualités: curiosité de l'anecdote historique, primant sur le souci d'art, tour d'esprit sagace, se plaisant à résoudre les menus problèmes philologiques, un peu comme nous nous attachons à des mots croisés, humanisme un peu flou, fondé sur une vaste connaissance des langues anciennes.

De prime abord, il paraît malaisé de découvrir quel rôle et quelle valeur les Journalistes attribuent à la philologie. Un texte intéressant (11) fait, en 1714, l'apologie d'un ouvrage de grammaire (il s'agit d'une recherche sur le passif et le moyen en Grec): "ces prétendues minuties, reconnaît-on, sont les beautés de chaque langue..." "Souvent... un contre-sens nous jette dans une erreur plus que grammaticale". Par

...

(10) 1708.3.435-453. *Observationum selectarum ad rem litterariam spectantium*, t.III, Halle, Magdebourg, 1701.

1709.10.1786-1815. *Dissertation chronologique et critique sur les Chap. LIX. et suiv. du Liv. I. d'Hérodote au sujet de Pisistrate Tyran d'Athènes.*

1713.7.1230-1244. *Conjecture sur quelques difficultez qui se trouvent dans les premiers chapitres des Commentaires de César.*

1716.4.703-712. *Nouvelle explication d'un endroit de la neuvième satire d'Horace, où il est parlé du trantième Sabat des Juifs.*

(11) 1714.12.2153-2159. *De vero usu verborum mediorum apud Graecos, eorumque differentia à verbis activis et passivis*, p.L.Kuster. Paris, 1714.

contre, d'autres articles (12) raillent finement les chercheurs de realia (dissertatio de lectis, de caliga veterum): "Après avoir vû beaucoup de citations d'Auteurs, on se trouve réduit à se dire: C'est comme chez nous." Malgré le ton où transparaît un dédain général pour les pures études littéraires, on finit par avouer: "comme ces sortes de connoissances ont quelquefois leur utilité pour mieux entendre les anciens Auteurs, ceux qui en font leur occupation, ou leur amusement paroissent plus à plaindre qu'à blâmer". Ces détails, pourvu qu'on n'y accorde pas trop d'importance, auront leur place dans le commentaire, à côté de précisions de grammaire, d'histoire et de style. On n'incrimine donc pas le fait de ces recherches, mais leur excès, où s'illustrait déjà alors une philologie allemande, passablement rébarbative. Un extrait d'Observations choisies, éditées à Halle, dépeint ces "gens de Lettres qui se font honneur dans le Public de toutes leurs pensées et de toutes leurs lectures, Excursusque breves tentant... Il semble qu'en ce pays-là, on ne veuille rien perdre; et c'est au genie de la Nation que sont dûs ces Volumes d'observations" (13). Dans les Commentaires de ces auteurs, "il est commun de voir l'interprete étaler également tout ce qu'il sçait, et sur les endroits

. . .

(12) 1709.12.2104-2110. J.Alstorffii. Dissertatio Philologica de Lectis. A'dam, 1704.

1713.1.166-176. B.Balduini Calceus antiquus et mysticus, et J.Nigronus de caliga Veterum, avec figures et observations de J.-F. Nilant, Leide, 1711.

(13) 1708.12.2031-2051. Observationum selectarum ad rem literariam pertinentium, tomes VI et VII, Halle, Magdebourg, 1702-1703.

clairs et sur les endroits obscurs..." (14); à force d'accumuler le savoir autour du texte, ils oublient le texte lui-même et en laissent échapper la beauté: ce sont "des hommes pleins d'une érudition abstruse. Il faut avoir de l'aménité dans l'esprit pour découvrir celle des Auteurs que l'on commente" (15). Aménité! Ce beau mot, après ces pesanteurs, caractérise à merveille la qualité d'humanisme qui sera chère aux Journalistes.

Aussi bien est-ce à l'auteur de cette réflexion, au P. Catrou que nous demanderons le prototype du commentaire. De 1708 à 1716, il a traduit et commenté tout Virgile (16), adaptant son style et ses notes au caractère particulier de chaque oeuvre. Rédacteur et fondateur des Mémoires, il nous paraît parfaitement représentatif de leur esprit; d'autre part, la recension consacrée à son ouvrage est exceptionnellement longue, le compliment subtilement détaillé.

Il est piquant de relever ce qu'en dit le marquis de Saint-Fonds au président Dugas, dans une lettre datée du 14

. . .

(14) 1703.5.821, dans Pedonis Albinovani Elegiae... l.c. n.(1).

(15) 1716.6.1093, dans Les Oeuvres de Virgile. P. le P.Catrou, v.n.suivante.

(16) 1708.5.841-848. Traduction des Eglogues de Virgile, avec des notes critiques et historiques. (Par le P.Catrou, s.j.). Paris, 1708.

Les Oeuvres de Virgile, traduction nouvelle, avec des notes critiques et historiques. Par le P. F.Catrou, s.j. Paris, s.d., 6 tomes.

1716.6.1078-1097. I Les Eglogues.

1716.7.1297-1322. II L'Enéide.

1716.8.1428-1457. III Les Georgiques.

octobre 1719 (17). Le marquis se plaint amèrement de s'être laissé prendre aux éloges que le P.Tournemine (selon lui) décerne à cette traduction. Peu importe la valeur de celle-ci; le dessein du P.Catrou et les critères esthétiques de son thuriféraire nous intéressent davantage.

Le commentaire des Eglogues est historique: de tous les détails qu'il a pu trouver chez les auteurs anciens, le P.Catrou "a formé des Systèmes qui sont vrai-semblables par tout, et qui souvent ont quelque chose de plus que de la vrai-semblance". Il a formé de ces systèmes pour l'interprétation de chaque églogue, pour la date de leur composition, pour leur ordre, si nouveaux souvent qu'il avoue en avoir eu quelque appréhension. "Ce qui m'assure, dit-il, c'est qu'aujourd'hui plus que jamais on a cessé de se laisser éblouir par les grandes autorités. On aime à trouver dans la littérature de ces hommes hardis que l'amour de l'indépendance anime à faire des découvertes..."

Le commentaire des Georgiques est à la fois historique et encyclopédique. Une conjecture inédite sur la date de composi-

. . .

(17) Correspondance de ST-FONDS avec le président DUGAS, 1711-1739. p.p.W.Poidebard, Lyon, Paquet, 1900, I, 124-5. St-Fonds n'apprécie pas la valeur critique des Mémoires, il y revient ailleurs; Dugas, ami et frère de Jésuites, est plus réservé. Voici le texte sur lequel nous nous appuyons: "Pour les éloges du P.Tournemine, je les estime beaucoup mais ils ne me feront jamais acheter un livre que je ne connaîtrai pas d'ailleurs. Nous y avons déjà été attrapés: p.ex. à la traduction nouvelle de Virgile; chez le bon Père, nul n'a d'esprit que lui et ses amis; mais quand on a le bonheur de lui plaire, il ne tient pas à lui qu'on ne passe pour un géant".

tion (ou de revision) de cette oeuvre fait comprendre une série d'allusions historiques. Pour le reste, les notes portent sur l'histoire naturelle, expliquant l'érudition du poète et la réformant par endroits, à la lumière incertaine de connaissances fragmentaires.

Le commentaire de l'Enéide, sans négliger complètement l'histoire et les realia, se soucie surtout de confronter le poème de Virgile avec les règles d'Aristote. C'est un commentaire littéraire, d'aspect didactique, qui ne compte pas moins de 26 paragraphes - 26 chefs de comparaison - numérotés. Le P.Catrou fait grand cas du poète dont la finesse, à son avis, surpasse quelquefois la pénétration d'Aristote. Chose curieuse, les exemples allégués sont des allusions adroites, des habiletés de bel esprit courtisan. Ce commentaire et sa recension, à leur niveau modeste, marquent un résultat, l'aboutissement d'une minutieuse mise au point de règles et de préceptes. Encore ne se contente-t-on pas de montrer que Virgile a suivi ces préceptes, on s'attache à préciser comment il les a suivis. Au stade où nous sommes, règles et préceptes se fondent en une appréciation souple qui s'appelle le goût. Elle peut nous paraître étriquée et mesquine, mais on doit lui reconnaître le prix d'un produit de vieille civilisation (18).

...

(18) Un autre type de commentaire serait représenté par "M. Tullii Ciceronis Analysis Rhetorica, réédition d'un ouvrage du P.Martin du Cygne, "Jésuite flamand" (v.ch.II, n.(29)). C'est un commentaire continu qui fait ressortir la structure des discours de Cicéron, en souligne le plan. Supérieur, nous dit-on, à tout traité de Rhétorique.

La difficulté des traductions est un lieu commun. Et c'est un procédé de Journaliste d'exagérer cette difficulté pour louer ensuite le traducteur qu'il présente au public. Reste que nos auteurs mettent le doigt sur le noeud de la difficulté: le caractère propre des langues et des écrivains. "Il est nécessaire pour y parvenir (à traduire) d'avoir le génie et tous les talens de l'Auteur qu'on traduit, il faudroit être lui-même, et peut être lui-même ne se traduiroit pas parfaitement, embarrassé par le tour different des deux langues, et par la disette de celle dans laquelle il voudroit traduire"(19). Une vue si claire est méritoire en un temps où la Mothe ne lit Homère qu'en traduction.

La première qualité est l'exactitude, - à plusieurs reprises, les Journalistes rappellent à l'ordre un traducteur infidèle: mais ce n'est pas une exactitude littérale, ni une fidélité servile. Ils formulent fort bien le mécanisme de la traduction: "Il faut que (le traducteur) s'attache fortement aux idées de son Auteur, et que profitant de toutes les fines- ses de sa langue il rende les images sans compter les mots"(20). Mais ne risque-t-on pas de dépasser la mesure, dès qu'on admet qu'une traduction ne doit être fidèle qu' "autant que le génie des deux langues et que le style des deux siècles ont pu le permettre" (21)? L'intérêt ne se porte plus sur l'oeuvre ori-
...

(19) 1717.9.1449-1450, dans *Δημοσθένους Συμφορῶν* l.c. v.ch.II n.(5).

(20) 1714.4.585, dans L'Illiade d'Homère, traduite par Mme Dacier, l.c.v.ch.I, n.(3).

(21) 1701.1-2.18-32. Lettres de Pline le Jeune... l.c.v.ch.II, n.(36).

ginale, mais sur l'oeuvre nouvelle que la traduction constitue: on n'imaginera pas de chercher dans la langue de la traduction des tours particuliers destinés à rendre l'allure et le style du texte; si on reste fidèle à la pensée, on peut se permettre de l'habiller d'une expression nouvelle: "Ce sont là proprement les habits du discours, dit une recension (22), on est souvent obligé de changer d'habits lorsqu'on change de païs". C'est une remarque qui n'a l'air de rien et paraît même raisonnable. Ne nous y trompons pas: elle ouvre la porte aux abus. Il ne faut pas chercher ailleurs l'explication des traductions approximatives dont le XVIIe et le XVIIIe siècles sont remplis. Nos journalistes vont loin dans cette ligne: nous pourrions multiplier les exemples, nous préférons développer l'un d'eux - qui est, en vérité, un cas-limite.

M. de la Fosse a traduit Anacréon en vers français (23): comme échantillon de son art, on nous donne sa version de la XIXe Ode, "une de celles qu'il nous sera le moins défendu de

...

(22) 1717.9.1452, dans *Δημοσθενους* ... v. ch.II, n.(5) et ch. III, n.(19).

Application de ces principes à Démosthènes. M.de Turreil a traduit Démosthènes en français; or, "l'Orateur Grec est naturellement très-concis et très-serré, et il a fallu étendre un peu ses pensées pour y donner du jour et pour le rendre intelligible" (1701.5-6.96). L'abbé Lucchesini le rend en latin: "Il ne s'est point astreint à le rendre mot pour mot, ni même à retenir la liaison de ses phrases; il a cru pouvoir quelquefois lui prêter de nouveaux tours, de nouvelles figures; le différent génie du Grec et du Latin l'exigeoit..." (1717.9.1452).

(23) 1704.5.710-721. Traduction nouvelle des Odes d'Anacréon, l.c. v.ch.II, n.19.

citer". Voici le texte grec de cette ode (7 vers):

ἡ γῆ μέλαινα πίνει,
 πίνει δὲ δένδρε' αὐτήν,
 πίνει θάλασσα δ' αὔρας,
 ὁ δ' ἥλιος θάλασσαν,
 τὸν δ' ἥλιον σελήνη,
 τί μοι μαχεσθ' ἑταίρου
 καὶ τῷ θέλοντι πίνειν;

La Fosse, qui ne prétend pas s'asservir à la lettre, traduit:

La terre boit la pluie, et les Arbres la terre,
 L'Eau boit l'air, le Soleil boit l'eau,
 La Lune du Soleil boit aussi le flambeau.
 Pourquoi donc, mes amis, me faites-vous la guerre,
 De me voir boire à mon tonneau?

Traduction fidèle en somme et vive. Mais les Journalistes n'aiment pas le tonneau, qui "n'est point dans le Grec, et ne fournit guère d'autre beauté que la rime". Ils estiment que "la Métaphore des Arbres qui boivent la terre ne fait pas en François le même effet qu'en Grec et auroit pû être adoucie ainsi qu'à (sic) fait en prose Made. Dacier, qui met boit le suc de la terre". Finalement ils proposent la traduction d'un "esprit délicat", traduction selon eux conforme aux bons principes, suffisamment proche du texte mais surtout soucieuse de s'exprimer en tours bien français. La voici:

La terre boit les eaux, dont elle est arrosée
 Les prez s'enyvrent de ruisseaux
 Et les fleurs de rosée,
 Les Zephirs boivent les sueurs
 Des Arbres et des fleurs.
 Si chaque créature
 A boire, trouve tant d'appas,
 Serois-je seul dans la nature,
 Qui pourray boire et qui ne boiray pas.

L'exemple pousse à l'extrême une tendance assez générale. Ici encore les Mémoires sont un témoin du goût. Cette époque n'a pas désiré connaître les auteurs anciens tels qu'ils étaient; pour être acceptés il a fallu qu'ils se plient d'abord aux conventions des genres dont ils étaient censés les modèles.

En marge de la querelle d'Homère, un débat mit aux prises traducteurs en prose et traducteurs en vers. Madame Dacier préfère la fidélité de la prose; elle ne croit guère aux ressources épiques et lyriques du vers français. M. de la Fosse au contraire juge que des vers ne peuvent être traduits qu'en vers; si l'on enlève au poème le rythme et l'harmonie, on n'a plus qu'un cadavre de poème.

Les journalistes prennent à l'accoutumée la position moyenne et leur diplomatie sentencieuse n'échappe pas au ridicule (24). Ils soutiennent contre Madame Dacier l'aptitude de la langue française à rendre le sublime du poème épique; ils revendiquent contre la Fosse les droits de la prose poétique. "Plusieurs ont jugé, qu'on peut faire en Prose un excellent Poème, auquel il ne manqueroit précisément, que la mesure des vers". Ils songent sûrement au Télémaque.

. . .

(24) "Cependant les deux opinions de Made.Dacier et de Mr.de la Fosse sont judicieuses toutes deux, et pourroient s'accorder par les différentes vûes qu'on se propose. Si l'on ne veut que voir exactement tout ce qu'a dit Anacreon sans y vouloir rien y ajouter ou y diminuer: une traduction en Prose est plus sûre; et si l'on veut voir comment Anacreon auroit tourné ses pensées en François, le tour des vers dans une Traduction paroît nécessaire". 1704.5.711-712. Anacreon p. M. de la Fosse, l.c.

On devine déjà derrière cette discussion le procès de la poésie et des vers, qui bientôt commencera. Notre étude de la tradition ancienne nous ramène ainsi aux problèmes littéraires du siècle; l'antiquité n'intéresse qu'en fonction des belles-lettres contemporaines.

CHAPITRE IV.

LA LITTÉRATURE MODERNE D'EXPRESSION LATINE.

L'IMITATION DES ANCIENS. CONCLUSIONS.

Sect. 1.

La littérature d'expression latine.

Il y a plus. L'antiquité survit dans une littérature d'expression latine. En ce début du XVIIIe siècle, les collèges et quelques cercles de connaisseurs donnent le jour à une abondante production littéraire dans la langue de Virgile et de Cicéron, à laquelle les Journalistes de Trévoux font un assez large accueil.

Pour déterminer d'emblée l'importance matérielle de cet accueil, notons qu'en 1710, par exemple, les Mémoires ont recensé 49 ouvrages latins pour 62 français, 5 anglais et 6 italiens. Sans doute, la majorité de ces ouvrages sont des travaux

d'érudition, venus surtout d'Allemagne ou d'Angleterre, et n'entrent pas dans notre sujet. Il reste cependant vrai que, pour la période qui nous occupe, les pièces oratoires latines sont dans la proportion d'une pour quatre françaises (1), et, mis à part les recueils publiés par l'Académie française, les poèmes latins sont presque les seuls à être recensés.

Les pièces oratoires relèvent du genre académique: panégyriques, harangues, oraisons funèbres (2). Leur ton reflète

...

- (1) P.ex. Oraisons funèbres du grand dauphin, 2 pour 11,
du duc de Bourgogne, 2 pour 10,
de Louis XIV, 5 pour 19.

(2) 1702.8.350-362. Oratio in celebri Arcadum Academiâ, dum publicè plauderet Clementis XI P.M. inaugurationi, habita a Jo. V. Lucchesinio. Rome, 1701.

1706.1.75-81. Clementi XI, P.M. Oratio Panegyrica, a P. J.I Chiaberge, s.j. Rome, 1705.

1708.6.1071-1077. Res prosperas hostibus minus gloriae, quam adversas Gallis peperisse. Oratio habita in Lud. Magni Collegio a P.G.F. le Jai, s.j. Paris, s.d.

1704.10.1743-1749. In Natalibus Ser. Ducis Britanniae Oratio extemporale, a P.G.F. le Jay, s.j. Paris, 1704.

1717.9.1513-1521. De Principe, qualis futurus sit, utrùm jam inde ab ejus pueritiâ augurari liceat? Oratio habita in Lud. Magni Collegio, a P.C. Porée, s.j. Paris, 1717.

1712.6.991-997. Oraison funèbre du Grand Dauphin, p. le P.C. Porée, à Louis le Grand.

6.997-1001. id. par J.-B. Ch. du Val, à la Flèche.

1712.11.1902-1904. Oraison funèbre du dauphin, ancien duc de Bourgogne, de la dauphine et de leur fils, le duc de Bretagne, par le P. N.St. Sanadon, à Louis le Grand.

1904-1907. id. par J.B.Ch. du Val, à la Flèche.

1716.12.2127-2134. Oraison funèbre de Louis XIV, par le P.C. Porée, à Louis le Grand.

2157-2162. id., par le P. de la Sante, s.j. à Rouen.

2162-2165. id., par le P. de Rozières, s.j. à Strasbourg.

2183-2188. Oratio funebris habita in sacello pontificio a V. Alamanno.

2204-2210. Oratio funebris consecrandae memoriae Ludovici Magni, in solenni panegyri habita 3 octobris 1715. A.J.G. Kuhnio. Strasbourg, s.d.

l'admiration officielle qui est de règle au siècle du grand Roi. A ce titre, les comptes rendus qu'on en donne sont suggestifs, comme ceux de la plupart des discours français. Mais au point de vue littéraire, comme, le plus souvent, les Journalistes se contentent de résumés impersonnels, nous n'avons guère d'enseignements à tirer de cette production. Tout au plus devons-nous signaler en passant la petite guerre littéraire que provoqua l'oraison funèbre de Louis XIV par le P. Porée, guerre où d'ailleurs l'esprit de parti avait plus de part que la rhétorique. (3)

. . .

(3) Nous renvoyons pour le détail à la SERVIÈRE, Le P. Ch. Porée, un professeur d'ancien régime, Paris, Oudin, 1899, pp. 12 à 16, et bibliographie, pp. XXXII-XXXIV. Porée, dans son oraison funèbre, pourfendait les Jansénistes. Un docteur de Sorbonne, Grenan, laissait entendre, dans la sienne, que le Roi avait parfois cédé à de fâcheuses influences. Porée prit à partie Grenan, qui se défendit dans une lettre. Un autre docteur, appelé Guérin, entreprit une sévère critique du discours de Porée, dont l'éloquence consciencieuse évitait mal en effet le pédantisme et la préciosité. Un libelle satirique vint à la rescousse de Guérin, tandis que deux abbés et un cardinal prenaient le parti du Jésuite. Les pièces du procès sont rapportées dans les Mémoires: 1716.12.2127-2134. Oraison funèbre par le P. Porée; 2134. Réflexions critiques sur l'Eloge funèbre du Roi, prononcé par le R.P. P. (par l'abbé Guérin). Paris, 1716.; 2135-2146. Réponse à la critique faite par M.G. sur l'Eloge funèbre de Louis le Grand prononcé par le R.P. P. par M. l'abbé la Fargue. Paris, 1716; 2147-2148. Discours sur l'Eloquence au sujet des Reflexions de M. Guérin sur l'Oraison funèbre de Louis le Grand par le P. Porée, par l'abbé Le Masson. Paris, s.d.; 2148-2156. Apologie de l'éloge funèbre du Roi, prononcé p. le P. Porée, ou remarques sur les reflexions critiques de Monsieur.... (par Philippe). Paris, s.d.; 2156-2157. Lettre de S.E. le Cardinal Cornaro au P. Porée, Jésuite. Toutes les pièces n'y sont pas cependant; les Journalistes ne sont pas honnêtes: ils ne disent mot de la lettre de Porée à Grenan, qui a déclenché les débats, et ils traitent avec un souverain mépris, non seulement le libelle, mais la critique de Guérin.

La poésie des Latiniseurs présente plus d'intérêt, et l'oeuvre d'un Commire (4), d'un Rapin ou d'un Vanière (5) mériterait l'attention des historiens de la littérature. Nous ne retenons ici que les éloges fleuris prodigués par nos Journalistes à leurs confrères, parce que ces éloges nous découvrent leur propre goût critique. Peu nous importent leurs impudentes exagérations; leurs formules mêmes sont des indices sûrs, et la conviction, la gravité de leurs comptes rendus nous forcent à prendre au sérieux cette littérature oubliée.

Il y a d'abord des pièces de circonstance: à chaque événement du règne, des recueils de poèmes - hommages des lettres, "pii luctus" - redisent, sur le mode agréable, ce que les harangues et les éloges funèbres ont prononcé en style noble (6). Les Journalistes expriment bien, nous paraît-il, l'idéal du genre, quand ils disent du P. du Cerceau qu'il "possède entre autres talents, le talent rare et précieux de badiner

...

(4) 1704.6.889-895. Joannis Commirii e S.J. Opera posthuma. Paris, s.d. Voir aussi 1702, addition pour nov. et déc. 23-26. Eloge funèbre du P. Commire.

(5) 1708.3.402-415. Jacobi Vanierii e S.J. Praedium Rusticum. Paris, 1707.

(6) 1706.6.971-978. Clementi XI P.O.M. Seminarium Romanum ex Universa doctrina Litterarium Obsequium. Rome, 1702.

1712.11.1891-1898. Epicedia Ludovico Delphino Lud. Magni Nepoti, Mariae Adelaidi Conjugi, Ludovico Delphino dicta, in Lud. Magni Collegio S.J. die 27 avril 1712. Paris, s.d.; 1899-1902. Luctus Collegii Rotomagensis in obitu etc. Rotomagi, s.d.

1716.12.2165-2173. Collegii Parisiensis S.J., pii luctus in funere Ludovici Magni fundatoris sui. Paris, s.d. (contient aussi plusieurs pièces en français); 2173-2174. Mausoleum Ludovici Magni, carmen, Authore Petro le Vavasseur, s.j.; Ludovico M. symbola heroïca, ab eodem. Caen, s.d.; 2174-2175. Ludovicus moriens, carmen (a Jamoays). Paris, s.d.

avec grace, et même avec noblesse, sur les sujets les plus grands, et de donner de ces louanges fines et délicates qui ne coûtent pas moins et qui plaisent d'avantage qu'un panégyrique" (7).

La poésie didactique ouvre un large champ à l'érudition et à l'ingéniosité des auteurs.

Virgile a des émules, qu'inspirent les champs et les jardins. C'est le Praedium rusticum, du P.J.Vanière (8), les Georgiques, du Parmesan Spinelli (9), les Poules et les Papillons du P. du Cerceau (10), les Regiae villae poetice descriptae du P. Audibert (11). Mais la muse enseignante ne se contente pas des thèmes traditionnels; aucun secteur du savoir ne lui reste fermé, et l'on voit des poètes mettre en vers latins la physique et l'histoire naturelle, l'art d'écrire (12) ou celui de faire la guerre (13).

...

(7) 1715.3.552-553. N.L.Paris, 3 épîtres en vers du P. du Cerceau.

(8) 1708.3.402-415. l.c. n.(5).

(9) 1708.7.1238-1245. Specimen carminum B.Spinelli S.J. Georgica etc. Parme, s.d.

(10) 1706.5.784-794. Selecta PP. e S.J. Carmina. Tomus alter continens J.A. du Cerceau Carmina. Paris, 1705.

(11) 1713.8.1361-1373. Regiae villae poetice descriptae, etc. Par le P.C.M. Audibert, s.j. Turin, 1711. Les "regiae villae" sont les demeures du duc de Savoie, Victor Amédée II, auquel le volume est dédié.

(12) 1711.5.889-895. Ars bene scribendi. A.P.Carsughi, S.J. Carmen didascalicum. Rome, 1709.

(13) Voir 1721.12.2420-2421. N.L.Naples.

1723.6.1100-1109. Eloge funèbre du P. Gianettassi.

Les N.L. de décembre 1721 énumèrent les titres de ses oeuvres: Neumachia, Bellica, Haliutica, Piscatoria, Maverius viator, Annus eruditus (Ver Herculaneum, Aestates Surrentinae, Autumni Surrentini, Hiemes Puteolanae).

L'Eloge est dithyrambique. On parle "d'un autre Sannazar, et même d'un autre Virgile, qui par une avantageuse métamorphose de berger s'est fait pêcheur, et de laboureur est devenu pilote".

La recension, en 1703, d'un poème sur l'Or, composé par le P. le Fevre, contient une véritable bibliographie du genre (14); et rien n'est plus plaisant que cette liste de sujets qui vont de l'art de la verrerie aux volières, de la poudre à canon au tabac et au chocolat, des singes aux eaux minérales, incluant toutes les nouveautés et les curiosités du temps. On vante le savoir des auteurs, on admire leur ingéniosité: "A l'occasion des poules, dit-on du P. Vanière, le Poète descend dans un détail de Physique touchant la formation de l'oeuf, dont il paroissoit bien difficile de se tirer aussi heureusement qu'il l'a fait" (15). Ou encore l'on remarque que le P. Gianettassi, un Italien, a, le premier, "servi d'interprete aux Muses, pour nous apprendre l'Art de mesurer sur mer les latitudes et les longitudes" (16).

...

(14) 1703.6.1038-1044. Aurum. Carmen auctore F.A.le Fevre, S.J. Paris, 1703.

Voir aussi 1704.1.61-65. R.P. Livini De Meyer S.J. poematum libri sex. Bruxelles, 1703. Cet article contient une bibliographie des poèmes composés par les Belges et les Néerlandais. "Les Romains, y lisons-nous, n'avoient pas prévu que toutes les beautés de leur langue, toutes les graces de leur poésie se conserveroient parmi des peuples qu'ils regardoient comme barbares, et qu'un jour les Bataves et les Belges leur disputeroient la gloire des belles Lettres".

Sur l'art de la verrerie, voir 1712.4.739-740. N.L.Caen. De Arte vitraria du P. Brumoy, s.j.

(15) 1708.3.412. l.c. n.(5).

On dit à peu près la même chose du P. du Cerceau (1706.5.790. l.c. n.(10): "une description physique de la maniere dont l'oeuf se forme dans le ventre de la poule, et le poulet dans l'oeuf. On est étonné en lisant ce dernier morceau, qu'on ait pu mettre en si beaux vers, et expliquer d'une maniere si intelligible des choses si abstraites, et qu'il est difficile d'exprimer bien clairement en prose même".

(16) 1723.6.1103. l.c. n.(13).

La poésie religieuse semble avoir moins tenté les Français. Les Mémoires ne présentent guère que des oeuvres italiennes, qu'ils accueillent d'ailleurs avec une faveur qui nous étonne. Les termes mêmes de la critique sont éloquentes. "Rien de plus mignon, s'écrit le Journaliste, devant une élégie du P. Spinelli, rien de plus mignon que le sommeil et les pleurs de l'enfant Jésus. L'Ange qui le berce, et qui pleure avec lui, est d'après nature (!). Les regrets de la Terre d'avoir produit les instrumens de la Passion, sont une de ces nouvelles fictions, qui assaisonnent des choses tant de fois redites, et qui les rendent elles mêmes nouvelles" (17).

A côté des poètes-professeurs et des poètes-prédicateurs, il y a les purs virtuoses, dont le mobile est la joie de vaincre les difficultés. Difficultés métriques: le P. Sanadon (18) emploie tous les mètres et, par exemple, des panmètres saturniens, une espèce quasi inconnue; il compose sur sainte Magdelaine une "prose" en vers choraïques de 3 pieds et demi, tous rimés et sans élision, et les Journalistes détaillent complaisamment le tour de force. Difficultés du sujet: le même Sanadon traduit Marot et du Bellay; le P. du Cerceau, le monologue d'Auguste dans Cinna; d'autres, Boileau ou la Mothe (19).

...

(17) 1708.7.1243. l.c. n.(9).

(18) 1715.12.2309-2312. Natalis Stephani Sanadonis, s.j. Carminum Libri quatuor. Paris, 1715.

(19) Notons d'ailleurs que, dans le sens inverse, Corneille traduisit des poèmes du P. de la Rue et Fontenelle, des pièces du P. Commire.

Devons-nous voir dans cette littérature autre chose qu'un divertissement d'honnêtes gens? On pourrait en douter. Les textes ne manquent pas où la poésie est présentée comme un noble amusement, d'innocentes délices où les prélats austères et les théologiens se reposent de leurs occupations sérieuses (20).

...

(20) Voir 1710.12.2093, dans Recueil de l'Académie. Discours de réception de Nesmond, archevêque d'Albi; éloge de Fléchier: "Poète même par amusement, et à l'exemple de St Grégoire de Nazianze et de St Prosper, il mêloit quelquefois aux occupations sérieuses de son ministère les jeux innocens de la Poésie.

1715.4.628, dans Recueil de l'Académie. Discours de réception du duc de la Force; éloge de Mgr de Sillery, évêque de Soissons: "Il avoit reçu du ciel un amour et un talent égal pour la poésie, noble amusement, le seul peut-être que le grand Armand se permit; innocentes délices des Godeaux, des Flechiers et des Prelats austères des siècles les plus reculez".

1718.1.174-177. Specimen poeticum quatuor in classes distributum. P.le R.P. P.A. Maffei, s.j. Ferrare, s.d. "C'est à l'obéissance du P. Maffei que nous devons ses Poésies; résolu de les supprimer, occupé d'études plus graves, il n'a cédé qu'à l'autorité de ses Supérieurs..."

C'est ici le lieu d'évoquer Daniel Huet, évêque d'Avranches, un des meilleurs humanistes du siècle, admirateur fanatique des auteurs anciens et ami des Jésuites, auxquels il légua sa bibliothèque.

Les Journalistes publient de lui une Ode latine sur la Résurrection (1705.3.447-449). Ode ad Christum Victorem. Ode de Mgr Huet, ancien Evêque d'Avranches sur la Resurrection de notre Seigneur). "Ce n'est pas notre coutume que d'insérer dans nos Memoires des pièces de vers: mais nous nous reprocherions d'avoir privé le public de celle que nous lui communiquons. Tout la distingue: le rang et encore plus le merite extraordinaire de l'Auteur: le rapport du sujet aux fêtes que nous celebrons: la difficulté de la mesure des vers dont on n'a qu'un exemple dans Horace: le goût veritablement antique de la piece, où la justesse des pensées, la pureté d'une latinité exquise semblent se disputer le prix. Tel autrefois saint Gregoire de Nazianze degagé du poids de l'Episcopat employoit l'intervalle d'une pénible étude de l'Ecriture à égaler Homère et Pindare, et à donner aux Poètes chrétiens des modelles des divers genres de poésie".

Voir aussi 1709.8.1423-1430. Petri Danielis Huet Episcopi Abrincensis, Carmina. 5a editio. Paris, s.d.

Mais il importe de préciser que cette conception s'étend à toute poésie, française comme latine. En aucune manière, celle-ci ne paraît plus gratuite ou plus anachronique que celle-là. La cause du latin reste intacte. Aux yeux des Journalistes, le latin est une langue vivante, et, mieux qu'une langue vivante, une langue éternelle. Il faut faire les inscriptions en latin, car "le Latin a l'avantage aujourd'huy de ne point changer et d'être entendu des étrangers; ce qui sert beaucoup à atteindre le but qu'on se propose dans les Inscriptions, sçavoir de repandre fort loin la memoire des faits illustres, et dans l'avenir et parmi les Nations differentes" (21).

On parle latin dans les Académies et les Universités, c'est un principe que nul ne met en question. Pourtant, le français envahit le domaine réservé. Le 2 mai 1714, Jean Barbeyrac, recteur du collège de Lausanne, prononce en français un discours académique sur l'utilité des Lettres et des Sciences par rapport au bien de l'Etat (22). Nos Journalistes sont curieusement partagés: cette marque de l'influence française les flatte secrètement, mais ils n'osent approuver une initiative aussi insolite. Les collèges des jésuites parleront longtemps encore latin.

. . .

(21) 1703.8.1376, dans *Traité des Langues où l'on donne des Principes et des Regles pour juger de l'excellence de chaque Langue et en particulier de la Langue Françoisse*. Par Mr Frain du Tremblay de l'Academie Royale d'Angers. Paris, 1703.

(22) 1716.6.1069-1078. Discours sur l'utilité des Lettres et des Sciences, par raport au bien de l'Etat, prononcé aux promotions publiques du College de Lauzanne le 2 Mai 1714, par Jean Barbeyrac. Amsterdam, s.d.

On va jusqu'à traduire en latin les chefs-d'oeuvre des auteurs français, espérant ainsi leur conférer une pérennité que le texte original ne peut leur valoir. L'abbé de Partenay traduit le Discours sur l'Histoire universelle. "Ce discours, commentent les Journalistes, doit être lû dans la Langue sçavante et la plus étendue, laquelle d'ailleurs gardant de la superiorité sur la nôtre qui n'en est qu'un écoulement, pouvoit par la variété de ses tours et par l'élégance de ses expressions y ajouter de nouvelles graces... Que sçait-on! peut-être l'original souffrira du changement à quoi nôtre Langue est sujette, et vieillira; et cependant la traduction conservera ce qu'elle a de beauté" (23). Ce texte déconcertant date de 1718 et semble bien refléter une foi absolue dans les destinées du latin comme langue académique et littéraire.

Nous comprenons dès lors mieux l'estime que les Journalistes accordent à une poésie qui nous paraît à nous un exercice artificiel, mais qui leur semble s'insérer à sa modeste place dans une tradition ininterrompue. Nous sommes moins tentés de sourire en les entendant comparer leurs confrères aux poètes anciens; nous comparons bien, nous, les poètes contemporains à ceux du XVIe et du XVIIe siècle. Leur démarche est aussi naturelle; car, pour eux, la poésie latine est vivante, et, depuis la Renaissance, de multiples talents l'ont illustrée.

...

(23) 1718.4.73-80. *Commentarii universam complectentes historiam etc.* c.à.d. *Discours sur l'Histoire Universelle*, de J.B. Bossuet, Evêque de Meaux, traduit en latin p.M.E.de Partenay. Paris, 1718.

C'est pourquoi, contrairement à ce qu'un regard superficiel ferait croire, la faveur accordée par les Journalistes à la poésie des latiniseurs n'est pas l'indice d'un "retour aux Anciens"; elle ne contredit pas les conclusions auxquelles aboutissait notre examen de leur attitude dans la querelle. Nous serions tenté de dire: au contraire; car enfin, à la base de cette littérature d'expression latine, il y a tout de même chez les auteurs l'ambition de dépasser, en quelque chose au moins, les maîtres; à la base des éloges décernés, il y a chez les Journalistes la conviction sincère que quelques-uns y ont réussi. Ecoutez ces deux réflexions et dites si elles ne rendent pas un son étrangement "moderne": le P.Carrara, nous confie-t-on, est un émule d'Ovide, "son style est moins naturel et moins doux" mais ses pensées "plus subtiles, plus profondes"; et le P.Audibert, qui s'est proposé d'imiter les Georgiques, n'a sans doute pas "le naturel et la douceur du vers de son original", mais "ce qui lui manque de ce côté là semble en quelque sorte être récompensé par la variété" (24).

Il faut bien concéder que l'art des modernes est inférieur, mais leur érudition est plus vaste et leurs idées plus pénétrantes. La Mothe et Terrasson pourraient signer les réflexions pareilles.

Les mêmes distinctions nécessaires sont suggérées par un article du P.Brumoy que nous analysons ici, bien qu'il

...

(24) 1715.10.1848-1849. N.L.Rome. Columbus, carmen epicum d O.Carrara, s.j.

1713.8.1362. l.c. n.¹¹(~~97~~).

soit de peu postérieur à 1720 (25). On a fait du chemin depuis le P. Commire, et Brumoy se penche sur "la décadence de la poésie latine". On ne compose plus en latin, constate-t-il, et surtout le public boude ces productions (26). "Cependant, j'ose avancer qu'avec (la Poésie latine) tombera insensiblement le goût de la Litterature".

Brumoy s'empresse de justifier une déclaration aussi grave. Pour assimiler la tradition gréco-latine il ne suffit pas, à son avis, de lire les auteurs anciens et de les imiter en français. Il faut les imiter dans leur langue. "L'exercice en tout cela est le grand maître: c'est l'unique. Personne n'aura la clef ni de l'ingénieux Ovide, ni du sage Virgile, ni du galant Horace, - retenons ces adjectifs, - s'il ne s'est, pour ainsi dire, naturalisé dans le siècle d'Auguste par une imitation du langage, des manières, des tours, de la cadence qui regnent dans les écrits de ces illustres morts".

Ne nous y trompons point: toute une conception des humanités est ici en jeu. On a caractérisé la formation des collèges de jésuites sous l'Ancien Régime comme l'apprentissage de l' "eloquentia latina", du beau parler latin. En exagérant un peu, on peut dire que la connaissance des auteurs y importe

. . .

(25) 1722.5.905-917. Pensées sur la décadence de la Poésie Latine, p. le P. Brumoy, s.j.

(26) "Maintenant ôtez quelques Poètes dont la veine ose encore couler de nos jours, quel autre a la hardiesse de se mettre sur les rangs? Eh que diroit Santeuil, s'il revenoit au monde?" Les rares pièces qui "se montrent de tems en tems au jour... passent des mains de l'Auteur, dans celles de quelques connoisseurs, et de là dans l'oubli". l.c.

moins que la maîtrise de la langue et, à travers cette maîtrise, l'acquisition d'une technique du discours et de fermes structures logiques. Or, dans cette discipline intellectuelle, la poésie est un préliminaire indispensable; elle enseigne, nous dit Brumoy, "à faire un choix de mots, de pensées, de tours; à retrancher, à polir, à limer, à donner de l'ordre aux idées et de l'harmonie aux Phrases". Dans le cycle du collège, la poésie prépare à la rhétorique; elle assume la même fonction sur le plan de la vie littéraire. Elle est un instrument de la culture, un apprentissage et une sauvegarde du bon goût. Un écrivain particulier pourra à la rigueur se dispenser de cette discipline, mais si toute une époque venait à la négliger, elle n'échapperait pas à la décadence (27).

Ces réflexions, que le P. Brumoy appuie d'arguments historiques, ne sont pas dénuées de clairvoyance. Il est certain qu'au minimum la nécessité de composer des vers en latin oblige à assimiler cette langue et cette culture, et, en un sens, le P. Brumoy a raison de lier à l'abandon de la poésie grecque, le déclin de l'hellénisme en France (28).

...
(27) "... je prétens que sans le secours de la Poësie Latine, on n'acquiert point l'intelligence parfaite des modèles Latins, et que par là on court risque de prendre à gauche, ou de faire bien des faux pas dans la carrière du bel esprit. Si ce principe n'est pas exactement vrai par rapport aux Ecrivains pris séparément, (car il s'en peut trouver qui par la force de leur esprit et de leurs reflexions arrivent sans guide au bon goût;) du moins se verifieroit-il en general dans un siècle où la Poësie Latine seroit négligée. Voyons les siècles d'ignorance dans l'Empire François..." l.c.

(28) "Tanã qu'il s'est trouvé des amateurs d'Homere et de Pindare assez courageux pour les imiter afin de les goûter mieux, le génie de ces Poëtes a passé dans leurs successeurs. La necessité de bien entendre la langue Grecque pour y composer delicatement des vers, en a transmis toutes les beautez à ceux qui ont dévoré ce travail... A-t-on negligé la Poësie Grecque? L'étude de cette langue a disparu; on s'est contenté de dévi-

Mais peut-être lui et ses confrères ont-ils tort de vouloir prolonger les exercices de collège dans la vie littéraire, en faisant de la poésie d'expression latine une sorte de classe de persévérance pour humanistes classiques. Beaucoup s'étonnaient à l'époque qu'on n'enseignât point aux jeunes Français les règles de la versification française (29), alors qu'on leur apprenait avec beaucoup de soin celles de la versification latine. N'était-il pas plus anachronique encore de prétendre atteindre un large public avec des productions latines, et d'en faire grand état dans les pages d'un savant journal?

...

ner au lieu d'entendre, et dans la suite des tems on n'a pas même daigné apprendre l'art de deviner le Grec". *ib.*, p.912.

(29) Sur cet aspect du programme scolaire, voir une discussion intéressante: 1718.12.1030-1036. *Traité de la Versification Latine et Française*, par M. Haullier, Maître ès Arts de l'Univ. de Paris. Paris, 1718.

La question posée est celle-ci: faut-il enseigner la versification française aux jeunes gens dans les collèges? M. Haullier l'affirme, et ses raisons sont assez bonnes, notamment "celle qui est prise de l'inconsequence qu'il y a de laisser ignorer les regles de la versification Française à des François, à qui on apprend avec beaucoup de soin celles de la versification Latine et Grecque, dont la plupart des gens ne font pas grand usage, quand ils sont une fois sortis du College, a quelque chose de très-specieux, et même de si plausible, que j'aurois peine à croire qu'elle eût échappé à nos ancêtres"... "peut-être n'ont-ils eu de la reserve sur cet article que parce qu'ils ont regardé la versification Française comme un écueil pour les jeunes gens", un divertissement dangereux à plusieurs titres. De toute manière, "il y a beaucoup de pour et de contre" et le Journaliste n'oserait pas se déclarer contre la tradition. Il suggère une conciliation: on pourrait n'instruire les jeunes gens de la versification française, que sur la fin de leur Rhétorique, lorsque le fort du travail est fait; et... chercher à les mettre plutôt à portée de juger des vers François, qu'en état d'en faire eux-mêmes.

Pourtant, les latiniseurs n'en prennent pas leur parti: ils essaieront plutôt d'infuser un sang nouveau à cette littérature mourante. Brumoy propose d'obéir au goût du siècle qui "veut de l'instruction et du sentiment dans les ouvrages" et "regarde comme bagatelle ce qui n'est que pure élégance ou simple naïveté dans un sujet indifférent". La littérature latine suivra donc, il l'espère, le mouvement de toute la littérature, se modernisera, elle aussi, en abordant les sujets solides: scientifiques, philosophiques et moraux. L'idéal du genre sera l'anti-Lucrèce du Cardinal de Polignac, dont nous avons parlé. Ce dernier trait achève de fixer le visage d'un "conservatisme" qui ne s'identifie nullement avec la dévotion aux auteurs anciens et n'exclut pas un vif souci de "modernité". Sans doute les éducateurs jésuites en général, - et les Journalistes de Trévoux en particulier - préconisent l'usage du latin et encouragent la poésie des latiniseurs, parce qu'ils y voient d'irremplaçables accès à la culture gréco-latine; mais ils traitent le latin comme une langue vivante et expriment en vers latins les idées et les préoccupations, les connaissances et le goût modernes. A la limite, ils arriveraient à un type d'humanités modernes dont la langue véhiculaire serait le latin.

Les Mémoires reflètent ce contraste et en prennent une tonalité particulière: encombrés de cette production latine, ils ne se sont ouverts qu'avec parcimonie à la poésie, au théâtre, au roman français contemporains. Aussi ne présentent-ils de l'actualité littéraire qu'une image partielle, gauchie,

trop sérieuse et trop anodine à la fois. Et leur sympathie pour les modernes n'empêche pas qu'ils paraissent retardataires.

Sect. 2.

L'Imitation des Anciens. Conclusions.

Cependant, cette sympathie n'est pas niable, et les recensions de littérature latine moderne, pas plus que les articles d' "humanités gréco-latines", n'infirment les conclusions que nous avons tirées de la querelle d'Homère. Quand les Journalistes ont pris position devant Madame Dacier et devant la Mothe, leurs lecteurs habituels n'ont dû éprouver aucune surprise.

Existe-t-il d'autres éléments qui soient de nature à confirmer ou à rectifier notre opinion? Il faut tenir compte, pensons-nous, de quelques jugements littéraires portant notamment sur la première querelle (Perrault contre Boileau). Celle-ci est éteinte quand les Mémoires commencent en 1701, mais on y fait de fréquentes allusions. La dispute de BOILEAU avec les Journalistes de Trévoux est célèbre: provoquée par une impardonnable gaminerie du P. Buffier (30), elle attriste la vieil-

. . .

(30) Ou par l'explosion d'une mauvaise humeur longtemps contenue, ou par une perfidie patiemment calculée... La première hypothèse nous paraît la plus conforme à ce que nous savons du caractère de Buffier.

1703.9.1532-1539. Oeuvres diverses du Sr D^{xxx} avec le Traité du Sublime, ou du merveilleux dans le discours, traduit du Grec de Longin, nouvelle édition, revuë et augmentée de diverses piéces nouvelles, avec les passages des Poëtes Latins imitez par l'Auteur. A'dam, 1701.

lesse du satirique. Pour cette affaire assez simple, mais que les historiens ont embrouillée, nous renvoyons au 6e chapitre. Au reste, c'est moins une escarmouche de la querelle des Anciens qu'un épisode périphérique du combat contre les jansénistes.

A côté de cette regrettable prise de position, il y a, dans les Mémoires, des mots sans tendresse pour certains "modernes". DESMARETS de SAINT-SORLIN: "J'ai eû tort d'appeller le Clovis de Desmarets un poème, ce n'est qu'un Roman et un mauvais Roman" (31). PERRAULT (à propos d'un poème paru dans un recueil de l'Académie): "Il n'est pas croïable que l'Auteur ait voulu donner par là au public une preuve personnelle de l'avantage que les Poètes modernes ont sur les Poètes d'autrefois" (32). Par contre, une estime tenace pour FONTENELLE, estime que n'altère pas la publication de l'Histoire des Oracles (33). Il est évident que des mobiles extra-littéraires interviennent. Pierre et Thomas Corneille, Fontenelle, la Mothe sont "anciens élèves"; Pascal, Racine, Boileau, jansénistes ou amis des Jansénistes: cela suffit à expliquer bien des choses, et faut-il s'en scandaliser?

Les recensions qui concernent notre sujet seront vite

...

(31) 1714.4.592, dans l'Iliade de M. de la Mothe, l.c. ^{ch I} v. n. (4).

(32) 1704.3.390, dans Recueil des pièces d'Eloquence présentées à l'Académie Française, pour le prix de l'année 1703.

(33) 1707.8.1386-1389. Histoire des Oracles par Mr. de Fontenelle de l'Académie Française, nouvelle Edition. Paris, 1706.

parcourues. L'Abbé de BELLEGARDE (34) est pour les anciens, on s'y arrête à peine; JACQUES PERIZONIUS (35) attaque violemment les modernes; on l'approuve avec quelque chaleur, mais ces modernes sont Perrault, Charpentier, l'homme des inscriptions françaises (36) et Jean le Clerc, une bête noire des Journalistes. WILLIAM TEMPLE (37), qui se déchaîne contre ces "jeunes Goths ou Vandales Barbares", a les honneurs de larges citations; le Journaliste n'est pas fâché de voir massacrer Perrault (encore une fois!) et surtout Descartes, mais il sourit devant les effets oratoires du vieil Anglais. La BIZARDIERE ne débite que des âneries (38). Dans les lettres de PLINE LE JEUNE (39) on relève un trait (parlant d'un auteur vivant): "non debet eius operibus obesse quod vivit", et une prise de position: "Je suis de ceux qui admirent les anciens, mais cela ne va pas jusqu'à mépriser les esprits de notre tems comme si la nature lassée et épuisée, ne pouvoit plus rien produire". PREPETIT de GRAMMONT,

. . .

(34) 1702.4.104-113. Lettres curieuses de Litterature et de Morale. Par Mr. l'Abbé de Bellegarde. Paris, 1702.

(35) 1705.5.798-811. Jac.Perizonii Q. Curtius Rufus restitutus in integrum et vindicatus per modum speciminis. Leyde, 1703.

(36) Sur la question des inscriptions, voir plus haut, p.50 et n.(21).

(37) 1707.11.1978-1999. Oeuvres posthumes du Chevalier Temple contenant... III Une Défense de l'Essai sur le sçavoir des Anciens et des Modernes. Utrecht, s.d.

(38) 1704.12.2041-2048. Caracteres des Auteurs Anciens et Modernes, et les jugemens de leurs Ouvrages. Paris, 1704.

(39) 1701.1-2.18-32. Lettres de Pline le Jeune, l.c. v.ch.II, n.(36).

enfin (40), a laissé refroidir l'ardeur des combattants de la première querelle et leur offre sa médiation dans un esprit en tous points semblable à celui que, deux ans plus tard, les Journalistes apporteront dans la deuxième querelle (41).

Notre périple est achevé; tâchons de synthétiser en quelques phrases les observations que nous avons recueillies. Deux remarques préliminaires, d'abord: 1° Les problèmes littéraires ont trop peu d'importance, et nos Journalistes sont trop peu désintéressés pour que des considérations extérieures - philosophiques, théologiques ou personnelles - n'influencent pas leurs jugements.

2° Parce que journalistes, ils s'effacent derrière les auteurs qu'ils présentent et ne prennent position dans un problème qu'avec d'infinies précautions, parfois ridicules; ils sont prudents par métier, modérés par goût, amènes par tempérament.

On peut cependant dégager de la documentation mise en oeuvre une attitude devant l'antiquité et une conception littéraire.

...

(40) 1712.2.291-295. Traduction en vers François de l'Art Poétique d'Horace, des satires IV et X etc. et de diverses pièces d'autres Auteurs. Une dissertation sur les Auteurs Anciens et modernes, et un traité de la versification Française. Paris, 1711.

(41) Peut-être faut-il signaler encore quelques notes polies et attentives consacrées en 1712 au de Ratione Studiorum de G-B Vico. (1712.2.356-360. N.L.Naples). Par certains côtés, elles touchent à la question des anciens; mais les Mémoires n'ont été en aucune manière marqués par cette oeuvre exceptionnelle.

Une attitude devant l'antiquité.— Elle leur est propre, sinon vraiment originale, et représente, semble-t-il, la conception "jésuite" des Humanités: ignorance de la véritable antiquité par absence de sens historique, prédominance du thème et de la composition sur la version, des règles sur les auteurs, de la forme sur le fond; parmi les auteurs, préférence accordée à ceux qui peuvent servir de modèles à l'imitation. Les anciens sont déformés pour tenir leur place dans un système d'éducation qui contribue pour une bonne part, sans doute, à l'élaboration du goût "moderne".

Une conception littéraire.— Car cet humanisme ne fut pas ésotérique. Il s'est largement répandu, — dans la mesure où il perdait de sa profondeur et de ses exigences. Quand les Journalistes nous présentent une tradition gréco-latine schématisée et stylisée, ils se conforment à la pensée littéraire de leurs contemporains, ils contribuent à créer et à conserver le bon goût, le goût indéfinissable que nous avons essayé de décrire par quelques approximations.

Nos Rédacteurs y ajoutent, nous l'avons dit, une note spéciale de sévérité en ce siècle de fêtes galantes; ils écartent les genres légers, ils pourchassent sans répit le romanesque. Cela ne les empêche pas de rester amènes, un peu trop peut-être à notre gré, un peu superficiels et flous, et pourtant bien pénétrants parfois, sous leur sourire.

DEUXIEME PARTIE

LES LETTRES FRANCAISES

----- LA POESIE -----

Dans les chapitres précédents, nous avons reconstitué, à partir d'indices multiples, la conception de l'humanisme gréco-latin dont la critique des Mémoires de Trévoux paraît s'inspirer. Nous allons tenter une reconstitution du même genre pour le classicisme français. Nous verrons les journalistes aux prises avec les grands écrivains du XVII^e siècle et d'importants ouvrages de doctrine littéraire. Leurs réactions dessineront les lignes essentielles d'une image du classicisme et de la perfection esthétique. Cette image, nous la mettrons aussitôt à l'épreuve, en la confrontant avec le reflet que les Mémoires nous donnent de l'actualité littéraire. Nous saurons si nos critiques sont fidèles aux principes de leur culture ou s'ils y dérogent quelquefois.

Le champ d'investigation se divise en deux domaines que nous intitulerons, le plus simplement qu'il se peut: la Poésie et l'Eloquence, ou, pour préciser davantage, les ouvrages d'esprit qui relèvent de la Poétique et les ouvrages d'esprit qui relèvent de la Rhétorique.

Les ouvrages d'esprit, pour des disciples du P. Bouhours (1), ce sont les oeuvres purement littéraires, désintéressées, qui appliquent les règles et expriment le goût. En nous y tenant, nous excluons l'érudition, l'anecdote et la pensée philosophique.

. . .

(1) Voir (Dom. BOUHOURS s.j.) La manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit. Dialogues. Paris, chez la Veuve de Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687.

Dans La formation de la doctrine classique en France, René BRAY a fort bien distingué la Poésie et l'Eloquence. "La doctrine classique, dit-il, ne s'occupe que de la poésie, c'est-à-dire des genres qui chez les anciens étaient écrits en vers. Epopée, tragédie, comédie et genres mixtes, poésie lyrique, bucolique et satirique, voilà son objet; joignons-y le roman pour ceux qui l'apparentent à l'épopée" (2). Nous n'avons pas le même point de vue que M. Bray et nous étudions une époque plus tardive. Mais les notions qu'il détermine dans ce texte commandent encore toute la critique des Mémoires (3). Nous ne voyons plus quel dénominateur commun peut convenir à des choses aussi disparates que le roman, la tragédie et l'épigramme. Mais au début du XVIIIe siècle, toutes les définitions proposées de la poésie prétendent s'appliquer à tous les genres. Aussi le découpage que nous opérons n'a rien d'artificiel; il correspond à une réalité historique précise.

La tradition française en poésie est surtout constituée par les grands écrivains du XVIIe siècle. Mais les journalistes de Trévoux n'ont pas tout ignoré des oeuvres qui précédè-

. . . .

(2) René BRAY. La Formation de la doctrine classique en France. Paris, Hachette, 1927 (thèse), p.II.

(3) On pourrait invoquer aussi un article auquel d'ailleurs nous reviendrons: 1716.6.1189-1213. Bibliotheca Rhetorum Praecepta et Exempla complectens, quae tam ad Oratoriam facultatem quam ad Poëticam pertinent. Auctore P.G.F. le Jay Soc. Jesu.

Une rhétorique et une poétique.

rent "la véritable Époque de la dernière perfection" (4). Nous consacrerons donc quelques pages à la manière dont ils conçoivent l'histoire de la poésie française, des origines à la fin du XVII^e siècle. Un second chapitre passera en revue leur critique des grands classiques. Un troisième s'attachera à divers articles de théorie littéraire. Les deux derniers chapitres, enfin, analyseront brièvement la production contemporaine.

. . .

(4) 1706.5.822-839 (822). Histoire de la Poésie Française etc. (par Mervesin) Paris, 1706.

CHAPITRE V.

HISTOIRE DE LA POÉSIE FRANÇAISE.

Le P. de Blainville nous rendra service; plus encore la recension de l'Histoire de la Poésie française par Mervesin (1), qui nous introduit dans le sujet. Mervesin, nous dit-on, fait remonter à Moïse les origines de la poésie (2); les Journalistes ne le suivent pas et s'en tiennent à la poésie française. Aperçu sur les connaissances du XVII^e siècle en fait de langue médiévale: "Ce fut... sous le règne de Louis le Débonnaire..., que la langue changea dans toute la France. Ce ne fut plus... qu'un mélange bizarre de Latin, de François et

. . .

(1) Art.cité.

L'ouvrage de Mervesin rencontra la contradiction. V.1707. 6.1060-1069. Remarques critiques sur l'Histoire de la Poésie Française.(Par Remerville de Saint-Quentin), Paris, 1706.

(Ces Remarques portent uniquement sur les origines de la poésie et sur la poésie des Gaulois et des Francs).

1708.1.80-88. Lettre de M.Mervesin sur l'Hist. de la Poésie Française à M.^{xxx}, Paris, 1707 et lettre à M. de ^{xxx} servant de réponse à M.Mervesin, 1707.

(2) Voir aussi 1714.5.850-874. Discours sur l'origine de la Poésie, sur son usage, et sur le bon goût. Par le sieur Frein du Tremblay, de l'Academie Royale d'Angers. Paris, 1713. Frein du Tremblay, lui, remonte à Adam: "Il faut chercher l'origine (de la Poésie) jusque dans Adam, qui, selon lui, en a connu l'Art parfaitement, et l'a enseigné à ses descendants; les regles qu'il en a données sont, dit M. du T. celles qui ont été suivies par Moyse, Job, David et les Prophètes,... les premiers hommes ont chanté... Par là le souvenir de la création et des commencemens du monde se conserva jusqu'à Moyse..."

de Gaulois qu'on appelloit alors Roman rustique" (3).

L'information n'est pas plus précise en littérature. Mervesin parle des "trouvaires (sic) ou troubadours de Provence", qui ont inventé la rime, de l'essor de la poésie sous Philippe le Hardi, du Roman d'Alexandre, de l'institution des Jeux Floraux. Dans une lettre publiée par les Mémoires (4), le savant Huet accumule force détails sur les formes poétiques chères aux rhétoriciens du XVe siècle: virelai, ballade, chant royal, rondeau. Des curiosités, c'est tout ce qu'on attend alors du moyen âge. Un poème en vieux français suscite le même genre d'intérêt qu'une médaille, une inscription ou une charte (5).

. . .

(3) 1706.6.824-825, dans Histoire de la Poésie Française, par Mervesin, l.c.

Voir aussi 1703.7.1271-1275. Le Sort de la Langue Française. (Par l'Herault de Lyonniere). Paris, 1703.

"Le François fut dans le commencement de la Monarchie un mélange confus, de l'Allemand que parloient les Franks, du Gaulois que parloient les habitans de la Gaule, enfin du Latin qui s'étoit repandu dans les Gaules par les Colonies Romaines".

Les Journalistes maltraitent cet ouvrage, mais ils s'intéressent au sujet: "Le dessein de cet Ouvrage meritoit d'être bien executé. On desire naturellement connoître la destinée de la langue de son país..."

(4) 1711.3.471-479. Lettre (de M.Huet) à Monsieur Foucaud, Conseiller d'Etat, et Intendant en Normandie, sur l'origine de la Poésie Française. L'érudition d'Huet est abondante mais confuse et parfois douteuse. A titre d'exemple, voici l'étymologie qu'il donne du mot badin: "C'est un mot purement Hebreu, Baddim qui signifie Menteurs, Trompeurs, Badins et que l'Ecriture sainte applique proprement aux Astrologues".

(5) Voir 1723.9.1554-1563. Les Oeuvres de François Villon. Paris: 1723. "Voilà de quoi satisfaire la curiosité du public; et c'est une nouvelle obligation qu'il aura à ceux qui veulent bien se charger du travail que demandent ces sortes d'éditions; travail qui n'est pas petit et qui n'est pas d'ailleurs d'un grand agrément pour ceux qui s'y employent".

Les rares oeuvres médiévales connues ne sont en aucune manière considérées comme une part du patrimoine littéraire. Le P. de Blainville garde sur elles un silence significatif (6). Il ne parle pas même de Villon, que d'autres articles cependant considèrent comme un bon poète (7).

En réalité, pour le XVIII^e siècle, la poésie française commence à Clément Marot. Avec lui, on sort enfin des temps barbares. Esprit vif, "enjoué", délicat, il fait "parler les Muses dans un style aisé et badin sans tomber dans la bassesse" (8). Il a introduit en France l'élégie et l'épigramme (on ne . . .

(6) Pourtant dans son 2^d article, consacré à l'Histoire de France (1717.6.896-962), il a quelques pages (936-941) sur les premiers historiens français. Ce qu'il dit de Joinville notamment, est joli. "Tout ce que la nature dans sa plus grande simplicité a de noble et de gracieux, elle l'a répandu dans cet Ecrit: chaque ligne est tracée par la vérité même, qui semble avoir pris le pinceau pour se peindre par les traits les plus sensibles et les plus aimables. On n'y voit ni art, ni gêne, ni étude: Joinville y parle comme on pensoit de son tems, avec une candeur, une droiture, une naïveté charmante, qu'on ne peut s'empêcher d'aimer, qu'on ne sauroit plus imiter, et qu'on doit toujours regretter d'avoir perdus. La manière d'écrire aujourd'hui est en comparaison penée, artificielle, fardée; et le stile à la mode semble en quelque sorte se conformer aux moeurs". Ces regrets inattendus attestent la formation - ou la survivance - d'un "mythe du moyen âge" dont Pauphilet relève déjà les traces dans le personnage d'Alceste. (Albert PAUPHILET, Le Legs du Moyen Age. Melun, d'Argences, 1950. Ch.I Le Mythe du Moyen Age).

(7) 1706.5.822-839. Mervesin l.c. et 1723.9.1554-1563. Oeuvres de François Villon. Paris, 1723.

(8) 1706.5.830, dans Mervesin, l.c.

Voir aussi sur Marot:

1717.4.549, dans Blainville, l.c.

1712.3.484-485, dans Nouvelle traduction en Vers des cent cinquante Psaumes de David, par M. le Noble. Paris, 1710 (Quelques mots sur les traductions des psaumes de Marot). 1718.10.670, dans Epigrammes et autres pieces de M. de Senece... Paris, 1717.

dit rien du sonnet); il a créé la poésie badine, ce qu'on appelle de son nom le style marotique. Le P. de Blainville admire l' "air de jeunesse qui fleurit dans son vieux langage". "Jamais, constate-t-il, il ne fut plus à la mode"; tout le monde veut le copier, mais peu y réussissent, car rien n'est plus difficile à atteindre que cette naïveté raffinée. Hélas on imite mieux son libertinage: "Combien peu savent badiner et plaisanter avec honnêteté et avec grace!" (9).

Nous recueillons fort peu de chose sur les poètes de la Pléiade: quelques mots sur du Bellay, dont on vante "la douceur et l'harmonie" (10); sur Ronsard, un jugement sévère. Il est enflé, confus et inintelligible à force d'érudition (11). Au reste, l'opinion commune paraît considérer le XVI^e siècle et le début du XVII^e comme une époque de mauvais goût: désordre, barbarisme, affectation. On n'y applique point les règles de l'art; l'heureux génie d'un Marot est l'oeuvre

. . . .

(9) 1717.4.549, dans Blainville, l.c.

(10) 1706.5.830-831, dans Mervesin, l.c. On lui attribue l'introduction du sonnet: "Il osa proposer les loix étroites du Sonnet, qu'il réduisit au point où nous le voyons aujourd'hui. Peu de gens ont attrapé le degré de perfection que demande cette sorte de Poésie. Mais telle est, selon la pensée de Montagne, la folie des hommes de se faire en tout des règles qu'ils ne peuvent pas suivre".

(11) Voir 1706.5.831. Mervesin, l.c.; 1710.7.1207, dans Discours prononcé dans l'Académie Française à la Réception de Monsieur Houdart de la Motte; 1719.6.1026, dans Discours prononcé dans l'Académie Française à la Réception de Monsieur l'Evêque de Clermont (Massillon).

de la nature (12).

Enfin Malherbe vint... Boileau a peut-être faussé notre vision de l'histoire littéraire, mais il n'a exprimé, croyons-nous, que ce que tout le monde pensait de son temps. C'est avec Malherbe que la poésie française découvre sa forme véritable: il n'est pas seulement le législateur de la versification, il crée surtout une forme de poésie mesurée, raisonnable, intellectuelle, dont le charme réside dans la souplesse, l'exactitude et la discrétion. Cette poésie-là, nous le verrons, les journalistes aiment à la retrouver dans certaines odes du concours de l'Académie (13). A leurs yeux, Malherbe représente, avant la lettre, le bon goût. "Quelques-unes de ses odes ne vieilliront jamais, parce que le bon goût est de tous les tems" (14).

L'oeuvre de Malherbe est continuée par l'Académie, qui oppose aux empiètements du mauvais goût une barrière défini-

...

(12) 1719.6.1026, l.c. "La Poésie elle même, malgré ses Marots et ses Regniers, marchoit encore sans regles et au hazard; les graces de ces deux Auteurs appartiennent à la nature, qui est de tous les siècles plutôt qu'au leur; et le cahos où Ronsard, qui ne pût imiter l'un ni devenir le modele de l'autre, la replongea, montre que leurs ouvrages ne furent que comme d'heureux intervalles qui échaperent à un siecle malade, et generalement gâté". Le texte est de Massillon lui-même. Nous devons y faire la part de la flatterie. Pour exalter l'oeuvre de l'Académie, il convient de peindre un sombre tableau de l'état des lettres à l'époque de sa fondation.

(13) Voir chapitre IX, sect. 1.

(14) 1717.4.547. Blainville.

Signalons aussi 1722.12.2098-2112. Les Oeuvres de Malherbe, avec les observations de Ménage, et les remarques de Chevreau, Paris, 1722.

tive. Désormais en possession d'un instrument parfait, encouragée par les plus hautes protections, stimulée par les faits glorieux du règne, la poésie va connaître l'apogée. Le siècle de Louis XIV est pour les lettres françaises ce que le siècle d'Auguste a été pour les lettres latines (15).

Dans presque tous les genres, il a produit des chefs-d'oeuvre inimitables; il n'a guère échoué que dans le poème épique. Les journalistes l'avouent sans peine: il n'y a pas d'Homère ou de Virgile français. Alaric, Saint Louis, Clovis, la Pucelle sont invariablement des oeuvres manquées; mais le P. Lemoyne a plus approché que personne des modèles latins et grecs (16), tandis que Saint-Sorlin n'a écrit qu'un mauvais roman (17). Le P. de Blainville attribue cet échec général à la cadence de l'alexandrin, "qui devient à la longue gênante pour le Poète, et ennuyeuse au lecteur" (18). C'est une vue un peu courte et que ne paraît pas confirmer l'estime que le même Père accorde à des traductions telles

...

(15) Voir notamment, outre Blainville et la recension de Mervésin, 1717.7.1142-3, dans Discours prononcez dans l'Ac. Française à la reception de Mr. de Fleury, Precepteur du Roi. Réponse de M. de Vallincourt; et 1714.4.592, dans l'Illiade de M. de la Mothe, l.c. chap. I n.(4): "Tous les grands Hommes que la providence avoit destinez à rendre ce regne aussi remarquable que celui d'Auguste..."

(16) 1706.5.837, dans Mervésin, l.s.

(17) 1714.4.592, dans l'Illiade de M. de la Mothe, l.c. ch. I n.(4).

(18) 1717.4.543. l.c.

que l'Enéide de Segrais (19), la Pharsale de Brébeuf (20) et l'Illiade de la Mothe (21).

Pour la tragédie, la comédie, la fable, la satire, les Français égalent les Anciens, quand ils ne les surpassent pas. Ils ont en outre amené à la perfection une nouvelle forme de théâtre: l'opéra; on s'étonne un peu de trouver son éloge sous pareille plume. Mais la faveur des journalistes pour "notre Poésie musicale", et singulièrement pour Quinault, semble croître en fonction des critiques que Boileau adresse à ce genre et à cet auteur. "On a voulu dégrader M. Quinault, le public l'a maintenu malgré la satire" (22). C'est le maître incontesté du genre, et ses tragédies ne sont pas non plus à dédaigner. Un seul point faible: il a sacrifié au goût du siècle, "il a trop donné à l'amour et à la galanterie, et

...

(19) Ib. 546. Cfr 1711.8.1474-1473 (sic). Les Georgiques, trad. de M. de Segrais, l.c. ch.II, n.(39).

(20) 1717.4.547. l.c.; 1706.5.837-838, dans Mervesin, l.c.: 1713.9.1592-1603 (1594). Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux, nouvelle édition, revûe et augmentée. Paris, 1713; 1717.5.792-799 (795). Défense du grand Corneille contre le Commentateur des oeuvres de M.Boileau Despreaux (par le P. Tournemine).

(21) Voir notamment à ce sujet 1717.7.1143, dans Réponse de M. de Vallincourt à la réception de l'Abbé Fleury, l.c. n.(15). "Que si nous n'avons pas été plus heureux pour le poëme épique, que les Romains pour la tragedie, nous avons du moins le plaisir de voir Homere devenu François, parler nôtre langue comme s'il avoit été élevé à l'Academie...".

(22) 1717.4.548-549, dans Blainville, l.c. Le texte continue: "Il n'est plus de Lulli pour la musique, peut-être ne verra-t-on jamais de Quinault pour la lettre des opera".

gâté ses meilleures pièces par de fades douceurs et des intrigues romanesques" (23).

Des "fades douceurs" et des "intrigues romanesques": nous rencontrerons encore des expressions de ce genre. Les journalistes ont été préoccupés de ce qu'ils appelaient la galanterie et le romanesque: des notions que nous devons préciser. Au point de vue de l'histoire littéraire, il est significatif que ces défauts soient imputés au mauvais goût de l'époque. On ne le fait pas seulement pour Quinault mais aussi pour Thomas Corneille (24), et pour Pierre Corneille, et dans une certaine mesure pour Racine. Les Journalistes citent notamment ce passage de la Lettre de Fénelon à l'Académie: "Nos deux Poètes Tragiques qui méritent d'ailleurs les plus grands éloges ont été entraînés par le Torrent; ils ont cédé au goût des Pièces Romanesques qui avoit prévalu" (25). L'accusation . . .

(23) 1713.9.1592-1594, dans Oeuvres de Boileau Despreaux, l.c. n.(20). A propos du fragment du prologue d'un opéra sur la chute de Phaëton, publié pour la première fois.

"M. Quinault véritable modèle de ce genre de poésie avoit un talent que M. Boileau et M. Racine n'ont pu attraper..."

Il y a toute une page pour Quinault.

Voir également 1706.5.836-837, dans Mervesin l.c. "l'heureuse et sublime facilité de cet Auteur".; 1705.4.561, dans Suite des Dialogues de Mr le Marquis Orcy (voir plus loin, ch. VII, sect. 3 et n.(47); 1707.4.563-581 (568). Odes de M. D^{xxx} (de la Mothe). Avec un Discours sur la Poésie en général, et sur l'Ode en particulier. Paris, 1707. "... celui de nos Poètes qui dans cette sorte de Poésie est regardé comme un modèle, et dont le talent n'est méconnu que par ceux qui n'ont jamais eu de goût pour notre Poésie musicale".

(24) 1709.4.651-661 (659-661). Dictionnaire Universel Géographique et Historique... Par Mr. Corneille de l'Académie Française, et de celle des Inscriptions et des Médailles, s.l.n.d. L'article passe en revue toute l'œuvre de Thomas Corneille.

(25) 1719.6.959-978 (962-963) Lettre écrite à l'Académie Française: sur l'Eloquence, la Poésie, l'Histoire etc. (Par Mr. de Fénelon).

est bien vague: quand ce goût du romanesque a-t-il prévalu et dans quelles pièces Corneille et Racine y ont-ils sacrifié? Il semble qu'il faille remonter jusqu'aux premières pièces de Corneille, puisque Fénelon condamne les stances de Rodrigue. D'après ce texte, qui résume parfaitement les autres appréciations éparses dans les Mémoires, le théâtre du XVII^e siècle apparaît dès le début engagé dans l'impasse de la galanterie et du romanesque. Il est plaisant de constater qu'on parle néanmoins toujours de déviation ou de décadence, comme s'il y avait eu autre chose avant.

En tout état de cause, on a quelque peine à concilier ce réquisitoire contre le mauvais goût du siècle avec l'admiration que nous avons vu éclater plus haut. S'agissait-il d'un enthousiasme de commande? Nous ne le croyons pas. Les Journalistes sont sincèrement fiers de leur grand siècle, tout auréolé de la gloire royale; les chefs-d'oeuvre de Corneille, de Racine ou de la Fontaine sont déjà élevés au rang de "classiques", ils font partie du patrimoine littéraire. Si l'on songe que ce qui les précède, si ce n'est peut-être Marot, n'a qu'une valeur documentaire, on peut même dire qu'ils constituent à eux seuls la part française du patrimoine. Dans cette mesure, ils sont au-dessus des discussions.

Mais, par d'autres aspects, ils sont encore contemporains. Le théâtre de Corneille et celui de Racine posent encore un problème moral; leurs pièces agissent sur les sensibilités; ils sont mêlés à un débat très actuel. Quand les journalistes

dénoncent la galanterie et le romanesque, ils s'inquiètent surtout de l'état présent de la scène, ils font oeuvre de critiques catholiques et de moralistes. De même quand ils prennent à partie Boileau, ils sont polémistes et presque pamphlétaires; quand ils reconnaissent en lui le législateur du Parnasse, ils sont historiens de la littérature et plus encore professeurs. Les deux points de vue coexistent dans les Mémoires de Trévoux: les écrivains classiques sont déjà des "classiques" et sont encore des contemporains. C'est ce qui fera l'intérêt des pages qui vont suivre. Nous assistons à la formation de la légende.

CHAPITRE VI.

LES GRANDS CLASSIQUES. LES POETES.

C o r n e i l l e

Corneille est le grand Corneille, maître incontesté du théâtre. Le P. de Blainville le met en parallèle avec Sophocle; il ne manque au Sophocle français qu'un style plus égal et moins heurté (1). Les caractères qu'il met à la scène sont empreints d'une noblesse qui ne se dément pas. Corneille "fait de la tragedie une Ecole du veritable heroïsme".

Les Mémoires rendent compte en 1709 d'une Dissertation sur les Caractères de Corneille et de Racine, contre le sentiment de La Bruyere (2). Le "jeune auteur" prenant le contre-pied d'une formule fort répandue, montre que Corneille peint les hommes tels qu'ils ont été et que Racine les peint autres qu'ils n'ont été. Ce n'est un paradoxe qu'en apparence. Tafignon ne touche pas à l'interprétation habituelle de ces deux oeuvres; il propose une nouvelle conception de la vérité dans la tragédie. D'après lui, les caractères sont vrais s'ils sont historiques; Corneille n'a pas inventé ses héros, il les

...

(1) 1717.4.529. Blainville, l.c.

(2) 1709.10.1702-1706. Dissertation sur les Caractères de Corneille et de Racine, contre le sentiment de La Bruyere. Paris, 1709.

F.DELTOUR, Les Ennemis de Racine au 17e siècle, Paris, Didier, 1859, attribue cette brochure à TAFIGNON.

trouve dans l'histoire et conserve les caractères que l'histoire leur donne. Il peint l'amour soumis à la raison parce que c'est ainsi qu'aiment les grands hommes (3). Si quelqu'un lui reproche de manquer de vraisemblance, il peut toujours renvoyer au modèle. Racine, lui, rabaisse ses héros pour que les spectateurs se retrouvent en eux; mais il les défigure totalement. La théorie de Taignon entreprend de substituer la vérité historique à la vérité psychologique (c'est-à-dire, en somme, à ce que la doctrine classique appelle la vraisemblance); elle détourne les auteurs de la description du coeur humain au profit de l'épisode et de la représentation. Les Journalistes semblent partager cette manière de voir assez extérieure et simplificatrice.

...
(3) 1709.10.1704. "Chez Corneille, dit-on, l'amour cède toujours au devoir et à la bienséance. Cela n'est pas naturel, non dans les ruelles, je l'avouë et parmi ce qu'on appelle le beau Monde: mais les Héros et les grands Princes aiment comme Corneille les fait aimer... Corneille est semblable à ces Peintres qui copient d'après l'Antique; Racine à ceux qui peignent dans tous leurs tableaux leurs enfans et leurs domestiques".

En réalité, Corneille est moins historien qu'on ne veut le croire; comme Racine, il recherche avant tout la vérité psychologique, la vérité humaine des caractères, et G.Lanson a pu dire: "Il y a une harmonie admirable entre l'invention psychologique de Corneille et l'histoire des âmes de ce temps-là" (G.LANSON, Histoire de la Littérature française, 12e éd. Paris, Hachette, 1912, p.435).

Mais quand écrivent nos critiques, ce "temps-là" est bien révolu: aux âmes cornéliennes, fortes et rudes, intellectuelles et volontaires ont succédé les âmes raciniennes, impulsives et sentimentales, plus proches de nos psychologies modernes. Le changement est si total que les journalistes, qui ne cachent pas leur admiration pour Corneille, doivent, pour le défendre, en appeler à l'histoire, une histoire d'ailleurs stylisée. C'est là un précieux indice de cette révolution des esprits dont M.Adam a si bien marqué récemment la profondeur et la soudaineté (voir A.ADAM, Histoire de la Littérature française au XVIIe siècle. Paris, Domat, t.II (1951) L'époque de Pascal, passim et Conclusion, pp. 389-396).

Mais l'essentiel est ailleurs. Les partisans de Corneille l'admirent moins pour des motifs théoriques que par une affinité profonde avec sa conception de la vie et de l'idéal. Les Mémoires de Trévoux offrent un exemple de cette adhésion totale et passionnée à l'auteur d'Horace, dans la personne du P.Tournemine. Celui-ci publia, en 1717, une Défense du Grand Corneille contre le Commentateur des Oeuvres de Mr.Boileau Despreaux, c'est-à-dire contre Brossette (4).

Brossette a glissé dans son commentaire quelques réflexions assez malveillantes du vieux satirique à l'égard de la vie privée comme de l'oeuvre de Corneille. Tout en affectant le plus grand mépris pour ces accusations d'une "jalousie timide", Tournemine défend pied à pied la réputation de son auteur: son caractère désintéressé, la noblesse de ses sentiments, l'originalité de son oeuvre (5), la sûreté de son goût (6). Même les dernières pièces du vieux Corneille contiennent

(4) 1717.5.792-799. Cette Défense suit une recension favorable de la nouvelle édition des Oeuvres de Boileau avec le Commentaire. 1717.5.771-772. Oeuvres de M.Boileau Despreaux, avec des Eclaircissemens historiques donnés par lui-même. Geneve, 1716. 2 vol.

(5) Ib. p.794-795. "Ces imitations (le Cid, Cinna, Pompée) ne sont pas la dixième partie de ces (sic) tragedies, ni ce qu'on y admire le plus. Qu'on nous dise d'après qui ce grand Poëte a copié Polyeucte, Rodogune, Heraclius, Nicomede, Oedippe, Horace même et Sertorius: jamais Auteur ne fut plus original, plus fécond, plus varié. Il sied mal aux admirateurs de Racine d'attaquer Corneille de ce côté". Ceci ne contredit pas, malgré l'apparence, la thèse de Tafignon d'après laquelle tous les personnages de Corneille sont historiques et (selon les propres termes de la recension) copiés dans les auteurs. Corneille emprunte en effet à des auteurs, le plus souvent fort obscurs, les personnages de ses tragédies, ainsi que leurs données les plus générales. Mais la mise en oeuvre entière et l'intrigue même n'appartiennent qu'à lui, et, le plus souvent, aucune oeuvre dramatique antérieure, ancienne ou récente, ne l'inspire. Nul plus que lui n'a eu le souci de créer du nouveau. Voir à ce sujet G.MAY, Tragédie Cornélienne, Tragédie Racinienne, Urbana, Illinois, The Univ. of Illinois Press, 1948.

(6) Que Boileau conteste, parce que Corneille a estimé Lucain Ib. p.795.

de très beaux passages. L'épigramme bien connue:

Après l'Agésilas
Hélas!
Mais après l'Attila
Holà!

est une légèreté (7). "C'est se jouer du public que de traiter de pièce misérable une comédie héroïque d'un goût nouveau, où parmi des personnages d'un caractère singulier Agésilas et Ly-sander paroissent tels que l'histoire nous les fait connoître. Une pièce dont le dénouement est un effort héroïque d'Agésilas, qui triomphe en même tems de l'amour et de la vengeance: une pièce où l'on retrouve le grand Corneille en plus d'un endroit" (8). Enfin, le P.Tournemine s'insurge contre la légende selon laquelle, soit lors de la disgrâce de Fouquet, soit après la mort de Colbert (9), Boileau aurait pris l'initia-

(7) Ib. p.795-797. Le P.Tournemine, comme ses contemporains prend le Holà! en mauvaise part. On est d'accord aujourd'hui pour l'interpréter dans un sens favorable.

(8) Ib. p.797.

(9) Des Maizeaux, biographe de Boileau en 1712, raconte l'anecdote sur la foi de Boursault, sans déterminer l'époque où elle se place. Les Journalistes de Trévoux, dans la recension de cet ouvrage (1713.9.1583-1591. La Vie de Monsieur Boileau Despreaux, par Monsieur des Maizeaux. Amsterdam, 1712), rapportent le fait à la suppression de la pension de Corneille, lors de la disgrâce de Fouquet. Ils n'ont pas de peine dès lors à en démontrer l'inexactitude. Dans son Commentaire, Brossette reprend l'histoire, non sans y changer quelques détails, et fixe l'intervention de Boileau à l'époque de la mort de Colbert (c.-à-d. en 1683, un an avant la mort de Corneille).

En réalité, le P.Tournemine a raison: la pension n'a pas été supprimée à la mort de Colbert; mais 10 ans auparavant en 1673, et par Colbert lui-même; et il semble bien qu'il y eut une démarche de Boileau auprès de Mme de Montespan vers 1678. La pension fut rétablie en 1682, et Louis XIV envoya une gratification spéciale au poète mourant.

D'autre part, le P.Tournemine se fait illusion sur le désintéressement de Corneille, lequel paraît avoir aimé l'argent et n'avoir pas été dépourvu d'habileté pour en acquérir.

Sur tout ceci, voir F.BOUQUET, Points obscurs et nouveaux de la vie de Pierre Corneille, Etude historique et critique. Paris, Hachette, 1888. Spécialement pp. 220-228 (suppression de la pension, son rétablissement et dernier secours de Louis XIV).

tive de faire rétablir la pension de Corneille: "quand la pension fut supprimée après la mort (sic) de Monsieur Fouquet, Mr.Boileau n'étoit pas en état d'agir pour la faire rétablir: elle n'a pas été supprimée après la mort de M. Colbert" (10). Sans doute le zèle du P.Tournemine était-il exceptionnel, puisqu'on en faisait un proverbe à l'intérieur de la Compagnie (11); néanmoins, pour l'essentiel, il est indéniable que ses confrères pensaient comme lui.

Ils aiment Corneille pour la conception même de ses pièces où l'amour ne tient pas la première place et n'apparaît en somme que pour se soumettre au devoir, où les événements historiques, les réflexions politiques et les idées morales sont les vrais ressorts de l'intrigue et les procédés habituels de développement. Ils l'aiment pour la noblesse de ses héros, pour ce type de caractère humain qui croit à la vertu et à la volonté. Ils admirent son style frappé en maximes, même s'il rappelle parfois la rhétorique. Leurs esprits friands de nouveautés inoffensives sont alléchés par la variété et l'audace de ses essais dramatiques (12). Tout chez Corneille semble

(10) 1717.5.799.

(11) Voir Alexis PIERRON. Voltaire et ses maîtres. Episode de l'histoire des humanités en France. Paris, Didier, 1866, ch.VI, Le P.Tournemine, p.122 et 126.

(12) Tout ceci, notamment d'après un texte du P.Tournemine, art. cité, p.796. Il s'agit d'Attila: "qu'on la lise (cette pièce décriée par Boileau), on y reconnoitra l'Auteur d'Heraclius et de Nicomede, on y reconnoitra Attila, on y admirera cette force de politique et de raisonnement qui distingue toujours Corneille, on y trouvera des caracteres nouveaux, grands, soutenus; le déclin de l'Empire Romain, les commencemens de l'Empire François, peints d'une grande maniere, et mis en contraste, une intrigue conduite avec art, des situations interessantes, des vers aussi heureux et plus travaillez que dans les plus belles pieces de Corneille".

Notons encore que même le P.Tournemine, si au fait de tout ce qu'a écrit Corneille, passe sous silence ses comédies. Sur Corneille comédien, il n'y a rien à trouver dans les Mémoires de Trévoux.

préparé pour leur plaisir; une affinité spirituelle les relie étroitement à lui: en réalité, ils communient dans une même forme d'humanisme. Eloquence, optimisme, confiance dans l'héroïsme et dans la noblesse, conception victorieuse et claire de la vie: Pierre Corneille est un magnifique "ancien élève".

R a c i n e

Jean Racine occupe une place officielle dans le palmarès du siècle de Louis XIV, aux côtés de Corneille et de Molière (13). On reconnaît à son style un charme inégalé; il est "Poète et bel Esprit", et quelques-unes de ses pièces - Andromaque, Britannicus, Iphigénie, Phèdre - ont tous les caractères de la véritable tragédie (14). Mais Racine "revient toujours à son génie dominant" (15) et ce génie dominant c'est l'art de peindre l'amour, l'amour-passion triomphant des faibles coeurs. C'est là le reproche fondamental qui se formule de toutes sortes de manières. La peinture de l'amour est dangereuse, débilite pour les mœurs; les sujets amoureux sont indignes de la tragédie, incapables de produire "de grands

. . .

(13) 1717.4.548, dans Blainville, l.c. "Les successeurs de Corneille, de Racine et de Molière, sont en grand nombre: c'est dommage pour eux que ces trois Poètes aient mis l'Attelier trop haut, leur Pegaze n'y peut atteindre".

Il est curieux de constater que, dès cette époque, la critique courante ne tient plus compte de la différence de génération qu'il y a entre Corneille et Racine et les met en parallèle comme deux contemporains.

(14) 1709.10.1706, dans Dissertation sur les Caractères... l.c.

(15) Ib.

mouvements" dans les coeurs des hommes raisonnables; Bajazet, Bérénice notamment sont des pièces pour femmes; les héros de Racine sont des héros de roman, sans réalité; son théâtre travestit les événements historiques; le théâtre d'amour est un théâtre facile; Racine plaît aux spectateurs parce qu'il flatte leurs passions, aux auteurs parce qu'il est aisé de l'imiter (!!) (16).

On voit que nos critiques ne condamnent pas Racine d'un point de vue strictement "moral". L'amour que le poète met en scène n'est pas considéré d'abord comme un péché mais comme une faiblesse, un défaut de force et de grandeur, et même comme une faute de goût. Les "langueurs" de l'amour, les "frivoles

...

(16) Tout ceci est surtout basé sur la recension de 1709.10. 1702-1706, citée ci-dessus, sur l'article de Blainville et sur les divers articles déjà cités qui se rapportent à Boileau.

Rapportons quelques vers d'un poème de l'abbé de Villiers, cités avec éloge dans les N.L.Paris, 1711.8.1492-1494:

Racine après Corneille au Theatre admiré
 Apporta sur la scene un vers plus épuré,
 Plus exact, garda mieux l'égalité du stile;
 Et du goût ancien à profiter habile
 Conduisant avec art la même passion,
 Dans sa simplicité conserva l'action,
 Bannit les jeux de mots, les pointes et les stances
 Et du faux merveilleux abolit les licences.
 Heureux, si le Theatre au bon sens ramené
 N'avoit point, de l'amour aux intrigues borné,
 Crû devoir inspirer d'une aveugle tendresse
 Aux plus sages Heros la honte et la paresse,
 Peindre au bord de l'Hydaspe Alexandre amoureux
 Laisant là le combat pour parler de ses feux,
 Et du jaloux dessein de surprendre une ingrâte
 Au fort de sa defaite occuper Mitridate;
 Faire d'un Musulman un amant délicat
 Et du sage Titus un imbecille, un fat
 Qui coëffé d'une femme, et ne pouvant la suivre
 Pleure, se desespere et veut cesser de vivre.

intrigues de galanterie", les "fades douceurs", les aventures romanesques, ne sont pas seulement pernicieuses pour les mœurs, ce sont des divertissements d'efféminés, indignes d'un homme d'honneur et d'ailleurs insupportables aux gens énergiques et sensés. C'est un art inférieur qui ne demande qu'un peu d'esprit et une versification harmonieuse et qui s'éloigne complètement de l'idéal de la tragédie classique. Les Journalistes rattachent Racine au courant de préciosité galante, qu'ils ne cessent de dénoncer. Leur optique est celle de contemporains "qui ne distinguent pas clairement entre le meilleur, le médiocre et le pire" (17). Racine est fortement influencé par toute la production de son époque et son influence en retour est considérable. Il ne tranche que par son génie et ce génie lui-même, le dressant au-dessus des autres, en fait un symbole; face à Corneille, il représente la tragédie amoureuse, et des critiques comme nos journalistes qui ne regardent ces choses que d'assez loin et non sans méfiance groupent sous cette idée de tragédie amoureuse des choses aussi différentes que la galanterie des "souponnants délicats" et la passion brûlante des héroïnes raciniennes.

Au surplus, ils étaient mal préparés à goûter l'originalité même de Racine, à subir le charme profond de sa personnalité. Moins à cause de ses relations jansénistes et de leur parti-pris que parce que Racine est marqué réellement de l'esprit janséniste. L'homme qu'il dépeint est faible devant la

. . .

(17) Daniel MORNET, Histoire de la littérature française classique, 1660-1700. 3e éd. Paris, Armand Collin, 1947. p.218.

tentation, divisé entre la passion et le remords, entre deux attraites. La psychologie racinienne est commandée par la théologie de Port-Royal. Sans se l'explicitier, les Journalistes l'ont pressenti; humanistes, ils croient aux vertus et la grâce pour eux suppose la volonté. Ils ne peuvent pas sympathiser avec Racine, ni partant le comprendre. Leur critique est forcément superficielle.

Ils apprécient pourtant son art plus qu'ils ne veulent le dire. Ils savent au moins qu'il est l'écrivain qui porte au plus haut degré la simplicité classique. C'est probablement pour cela qu'ils le considèrent quand même comme un très grand poète et un poète consacré. Tel texte de Malezieu sur la tragédie que les Mémoires de Trévoux montent en épingle, fait penser à la préface de Britannicus (18). Mais les Journalistes se gardent bien de le remarquer et lorsque le P. de Blainville énumère les théoriciens du théâtre, il cite les préfaces de Corneille, jamais celles de Racine.

Ajoutons des critiques de détail. Ainsi les journalistes prennent le parti de la Mothe engagé dans une polémique avec Boileau au sujet du vers de Phèdre où Thérémène, racontant la mort d'Hippolyte, dit en parlant du monstre:

Le flot qui l'apporta recule épouvanté

...

(18) 1711.6.1099-1106. Joseph, Tragedie tirée de l'Ecriture Sainte par M. l'abbé Genest. Paris, s.d.

La recension cite un long extrait d'une lettre de M. de Malezieu à la duchesse du Maine imprimée au commencement de la pièce. Malezieu, animateur de la cour de Sceaux, rappelle à la duchesse comment il lut un jour devant elle Philoctète et comment "la merveilleuse simplicité de Sophocle" l'emporta dans l'esprit de tous les assistants sur "l'énorme composition" des pièces modernes. (Voir ch.II, p.18).

La Mothe estime que Théràmène, pénétré de douleur et s'adressant à un père désespéré, ne doit pas s'amuser à des circonstances si menues, ne doit pas décrire le flot qui recule. L'auteur de la recension renchérit sur ce jugement: il est invraisemblable que Théràmène se soit aperçu que le flot reculait. Au reste, la pensée est fausse. "Si on en croit le vers, c'est l'effroi qui fait reculer le flot, rien de plus faux; le mouvement qui le fait reculer est un mouvement naturel. Si ce flot avoit apporté Venus à terre, il reculeroit aussi loin et aussi vite, qu'il recule après avoir apporté le monstre" (19). La remarque, un peu ridicule, caractérise assez bien l'angle de vision des "doctes". Pour eux, critiquer une oeuvre est souvent en disséquer quelques épisodes à la lumière de règles indiscutées et d'une raison fort courte. Nos Journalistes n'évitent pas toujours ce pédantisme. Mais il faut avouer que leur antipathie pour Racine les prédispose à y tomber ici. Le P. Tournemine mépriserait des discussions de ce genre s'il s'agissait de Corneille.

...

(19) 1713.9.1600-1602, dans Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux, nouvelle édition revûe et augmentée. Paris, 1713. Onzième réflexion critique sur quelques passages de Longin. La recension s'occupe ensuite de la douzième réflexion, consacrée à "faire sentir la beauté et le sublime de ces quatre vers de l'Athalie de Mr. Racine.

Celui qui met un frein à la fureur des flots,

Sçait aussi des méchans arrêter les complots.

Soumis avec respect à sa volonté sainte,

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte".

Voici ce que les Journalistes trouvent à en dire:

"Ne seroient-ils pas plus sublimes, si l'expression étoit plus vive et plus serrée? Elle languit un peu. Mr. Quinault s'est exprimé plus vivement.

Amadis peut mourir, mais il ne peut trembler".

La comparaison est pour le moins déconcertante.

Une fois pourtant, Racine est cité avec éloge; on reproduit même un de ces ouvrages. En 1714, les Mémoires rendent compte d'un Recueil de pieces choisies, publié à La Haye par l'académicien La Monnoye (20). Ce recueil contient entre autres la Lettre à l'auteur des hérésies imaginaires et des deux visionnaires. Les Journalistes saisissent l'occasion de se faire un allié et publient à leur tour cette lettre pour conserver plus sûrement à la postérité ce témoignage sur la vie intime du Jansénisme (21). Ils y mettent un empressement un peu choquant car enfin ils utilisent contre leurs adversaires le mouvement d'humeur d'un écrivain qui est revenu depuis à d'autres sentiments et qu'ils ne se font pas faute de maltraiter par ailleurs. Mais les nécessités polémiques expliquent, hélas, beaucoup de choses et nous ne devons pas oublier que la lutte contre le Jansénisme est un des principaux objectifs du Journal.

. . .

(20) 1714.10.1709-1716. Recueil de Pieces Choisies, tant en prose qu'en vers, en deux volumes. La Haye, 1714. (Par la Monnoye).

(21) 1714.10.1716-1730. Lettre de Mr. Racine à Mr. Nicole, Auteur des Heresies imaginaires et des deux Visionnaires.

"Nous l'avons fait imprimer à la fin de cet extrait, revûe sur un des exemplaires qui avoit échapé, elle ne scauroit être trop publique...". Les Journalistes proposent de la joindre à une série d'autres pièces du même genre et de former "un recueil propre à découvrir le veritable esprit du parti".

M o l i è r e

A des critiques chrétiens, Molière pose un problème délicat. Il a exercé une profession condamnée par les lois ecclésiastiques et quelques-unes de ses pièces offrent des scènes scabreuses. Dès lors la réserve s'impose. D'autre part son génie est reconnu par tous et son oeuvre est déjà classique. Les appréciations vont donc osciller entre les deux pôles de la sévérité morale et de l'admiration littéraire. Le P. de Blainville paraît plus impressionné par les écarts du comédien que par ses chefs-d'oeuvre (22). Le journaliste qui, dès 1705, rend compte de la Vie de Molière par Grimarest est beaucoup plus nuancé (23).

Son article révèle beaucoup de tact et de sympathie. Sans doute il regrette "qu'un si grand esprit se soit attaché à des occupations opposées à la sainteté des Règles du Christianisme" mais il s'ingénie à relever dans Grimarest les traits de bon sens et de droiture qui parsèment la vie de Molière, il décrit avec respect et pitié sa triste mort. L'appréciation de l'oeuvre est aussi intelligente que le jugement sur l'homme est délicat.

...
(22) 1717.4.531. "Molière (a surpassé Plaute et Térence) par l'invention de quelques-unes de ses Comédies, les saillies de son imagination et la finesse de ses plaisanteries; mais il s'oublie étrangement lui-même dans d'autres pièces, ce n'est plus l'excellent Auteur, c'est le Singe de Plaute, qui devient par ses obscénitez et ses bouffonneries l'esclave du goût de la canaille ou tout au plus des petits maîtres. La lecture de ces sortes de pièces est très-dangereuse, la représentation en est criminelle, et doit être à jamais proscrite du théâtre".

(23) 1705.8.1384-1407. La Vie de Mr Molière. (Par Grimarest). Paris, 1705.

Les Précieuses Ridicules, l'Avare, le Misanthrope, le Bourgeois Gentilhomme, le Malade Imaginaire, tels sont les titres mis en vedette. Classification un peu scolaire peut-être mais au total judicieuse. Tout en avouant qu'il y a dans certaines pièces des plaisanteries déplacées, le Journaliste proclame les mérites des farces de Molière et du comique de situation et il s'en prend à cette occasion à "quelques Critiques suffisans" parmi lesquels il est aisé de reconnaître Boileau (24). Molière a su exploiter toutes les sources du rire et les pièces dont on lui fait grief, contiennent à côté de saillies un peu fortes des scènes très fines, "même prises de Térence".

Peut-être le désir de pousser une botte au satirique a-t-il entraîné ici le journaliste un peu au delà de sa pensée? Dans l'ensemble pourtant, son article doit exprimer assez exactement les sentiments des Journalistes de Trévoux à l'égard du grand comédien. Ils ressentent pour lui de l'estime et de la sympathie; ils l'extériorisent dans la mesure où il est alors possible à des religieux de louer publiquement un comédien, ou

...

(24) 1705.8.1389. Art.cité. "Quelques-uns trouvoient pourtant qu'il outroit, et l'ont souvent dit depuis; mais ces gens-là ignoroient les ressorts qui émeuvent le public, auquel il faut des traits marquez fortement: outre qu'en employant ceux-ci, Moliere a sçu mettre en oeuvre les plus délicats aussi-bien que Terence même, qu'on a voulu lui préférer. C'est ce qu'auroient dû appercevoir quelques Critiques suffisans, lesquels en méprisant certaines saillies d'imagination de Moliere, comme indigne (sic) des autres productions de cet Auteur, n'ont pas reconnu que dans les pièces mêmes qu'ils blâmoient sans restriction, il y avoit des Scenes d'une extrême finesse, et même prises de Terence. Par où l'on voit que ces prétendus Maîtres de l'Art Poétique, n'en parlent pas toujours si juste qu'ils croioient bien".

La pointe finale porterait à attribuer l'article au P. Buffier, ennemi juré de Boileau.

mieux encore dans la mesure où l'admiration du professeur pour les valeurs littéraires reconnues peut déjà l'emporter sur la prudence du critique contemporain qui doit sauvegarder des principes (25).

L a F o n t a i n e

L'auteur des Fables est un "grand Maître dans l'art de conter et d'instruire en amusant" (26). Nous sommes étonnés de le voir considéré surtout comme un traducteur ou un adaptateur de Phèdre. On ne semble pas voir la distance qui sépare ces deux hommes (27). Pour le reste, on nous dépeint le traditionnel bonhomme La Fontaine, - naïveté ingénieuse, charme, art inimitable qui ne paraît point de l'art.

Malheureusement il y a les Contes, contre lesquels le P. de Blainville se déchaîne: "... Mysteres d'iniquité, exemples

...

(25) Le lecteur trouvera peut-être que nous passons bien rapidement sur un auteur de l'importance de Molière. C'est que nous ne nous réglons pas sur la valeur intrinsèque des écrivains mais sur l'abondance des témoignages que les Mémoires de Trévoux nous fournissent à leur propos. La même remarque vaut p.ex. pour La Fontaine.

(26) 1707.1.183-184. N.L.Paris. Une traduction de Phèdre par Mr. Denise.

(27) Voir notamment 1706.5.835, dans Histoire de la Poésie françoise par Mervesin, l.c.: "Le celebre Mr. de la Fontaine avoit à la verité dans l'antiquité, des modelles à suivre dans ses fables, que toute la France admire et admirera toujours, tandis que le bon goût s'y maintiendra. S'il a manqué de quelques-unes des qualitez, qui rendoient Phedre recommandable, il en a assurément de singulières que Phedre n'avoit pas".

Voir aussi N.L.Paris citées plus haut et 1708.5.785-793. Les Fables de Phedre en Vers François, avec une édition latine à côté, et des notes, par Mr. Denise. Paris, 1708.

séducteurs, contes abominables, ce sont... les traits empoisonnez de sa plume venduë au plus affreux libertinage. Il a lui-même condamné cet ouvrage au feu: qui se plaît à le lire sçait déjà les leçons que l'Auteur a eû l'effronterie de lui prescrire, et qu'il auroit voulu dans la suite pouvoir effacer de ses larmes" (28).

B o i l e a u

Les démêlés de Boileau avec les Journalistes de Trévoux sont bien connus. Nous n'en rappellerons ici que l'essentiel. En septembre 1703, sans motifs apparents, le P. Buffier (29) écrit soudain une recension cruellement ironique des Oeuvres du Sieur Despréaux publiées chez Schelte à Amsterdam (30). Cette édition avait ceci de particulier qu'elle reproduisait au bas des pages les textes latins imités par Boileau. Le P. Buffier profite de cette singularité pour ridiculiser le lé-
....

(28) 1717.4.545-546. Blainville, l.c.

Voir un autre texte sur les Contes au chap.VIII, n.(12).

(29) S'il faut en croire Sainte-Beuve (Port-Royal, t.V, p.515, note): "Le P.Tournemine a raconté à Brossette qui nous l'a transmis, tout le détail de la querelle de Boileau et des Jésuites de Trévoux. Il lui dit que le P.Buffier était l'auteur de l'article..."

Ce détail qui ne se trouve que chez Sainte-Beuve doit provenir de ces Mémoires de Brossette dont des fragments seulement sont publiés par Laverdet (dans Correspondance entre BOILEAU et BROSSETTE, p.p. A.Laverdet, Paris, Techener, 1858) et dont une partie considérable, appartenant à la collection baron Feuilleton de Conches et aujourd'hui perdue (partie du t.II et t.III) avait été consultée par l'historien (voir Causeries du lundi, VI, p.498, n.1).

(30) 1703.9.1532-1539. Oeuvres diverses du Sr. DXXX avec le Traité du Sublime, ou du merveilleux dans le discours, traduit du Grec de Longin, nouvelle édition, revue et augmentée de diverses pieces nouvelles, avec les passages des Poëtes Latins imitez par l'Auteur. Amsterdam, 1707.

gislateur du Parnasse (31). Puis il s'avise de l'existence d'une récente édition parisienne de Boileau, approuvée par l'auteur. Il y compare celle d'Amsterdam, relève les particularités de l'une et de l'autre et truffe ces considérations de réflexions cocasses. L'article fit un drame; Boileau le prit en très mauvaise part et répondit par une épigramme; l'affaire un moment contenue par l'intervention de jésuites, amis du satirique, rejaillit, s'envenima et provoqua une profusion de pamphlets et d'épigrammes. Dans les Mémoires eux-mêmes, aucune suite directe. Les bibliographes (32) signalent une épigramme du P. du Cerceau (ou du P. du Rus?) mais celle-ci fut ajoutée aux Mémoires en annexe, probablement par l'imprimeur et nous ne l'avons pas trouvée dans les collections que nous avons consultées.

L'article de Buffier néanmoins s'inscrit dans un ensemble d'attaques plus ou moins larvées contre Despréaux et contre son frère l'abbé Jacques Boileau, chanoine de la Sainte Chapelle.

. . .

(31) Citons quelques phrases:

(Cette édition) "justifie hautement le parti qu'il a soutenu en faveur des Anciens, qu'il a toujours regardé comme les plus excellents modèles. En effet, en parcourant ce volume on trouve que les pages sont plus ou moins chargées de vers Latins imitez, selon que certaines pièces de Mr. Despreaux ont été communément plus ou moins estimées. Dans son Art Poétique, par exemple, qui luy a tant fait d'honneur..., on trouve ici imprimé un grand quart de l'Art Poétique d'Horace... J'ay veu néanmoins une Préface des Editions de Mr. Despreaux, où il assuroit qu'il n'avoit pris que 40 vers d'Horace: mais c'est qu'à force de goûter les autres par une ancienne habitude, ils étoient devenus insensiblement ses propres pensées et sans qu'il s'en apperçût luy-même".

(32) Notamment Emile MAGNE. Bibliographie générale des Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux et de Gilles et Jacques Boileau, suivie des luttes de Boileau, Paris, Giraud-Badin, 1929, 2 vol.

Quelques mois auparavant, ce dernier avait donné prise, avec son Histoire des Flagellants, à l'ironie vraiment féroce des Journalistes (33). Quant au poète lui-même, il subit dans les années suivantes une véritable persécution à coups d'épingle (34).

. . .

(33) Dans deux notes et une recension des Mémoires:

1702.9.182. N.L.Paris - annoncent une réfutation de l'histoire des Flagellants par M.Thiers et un ouvrage de l'abbé Boileau sur l'habit court des Ecclesiastiques.

1703.5. Avis au lecteur (au début). L'Abbé Boileau a protesté contre la note précédente et les Journalistes font amende honorable (sur un ton assez dégagé).

1703.6.963-982. Critique de l'Histoire des Flagellants et justification de l'usage des disciplines volontaires, par M.Jean Baptiste Thiers Docteur en Theologie et Curé de Vibraye. Paris, 1703.

Recension très favorable de l'ouvrage de Thiers, lequel est fort sévère pour Boileau; les Journalistes renchérissent encore et surtout y ajoutent "l'enjouement". Nous voudrions donner un exemple de cette verve polémiste mais il est difficile de choisir. Prenons au hasard: "... ne pouvoit-on pas écrire l'histoire des Flagellants avec pudeur?... Après tout M.Thiers n'a pas fait attention que le Docteur peut trouver une excuse dans l'obscurité de son langage. Souvent on ne l'entend pas et l'on ne peut guère être salli par ses expressions qu'à l'aide d'un Dictionnaire. Le malheur est qu'une traduction Françoisise a mis son livre aux mains des femmes et des petits maîtres. Voudroit-on encore en faire M.Boileau responsable?"

(34) 1704.8.1310, dans Examen des Prejugez vulgaires pour disposer l'esprit à juger sainement de tout. (Par le P.Buffier). Paris, 1704.

1705.4.561-562, dans Suite des Dialogues de Mr. le Marquis Orcy.

1705.8.1389, dans La Vie de Mr. Moliere, l.c.

1707.5.811, dans Discours prononcé à l'Ac.Françoise par M. de Louvois. L'article parle d'une poésie de M. de Saint-Aulaire et cite ces 4 vers

J'aime à la voir hanner la piquante Satyre
Qui briguait près de lui la liberté de rire

.
La Satyre dès-lors, honteuse, consternée
De ses rians attrait parut abandonnée.

Brossette dans une lettre du 20 juin 1707, relève cette citation: "N'êtes-vous point un peu frappé de l'affectation des Journalistes de Trévoux à vous harceler? Après avoir dit que le Roi a proscrit la Satyre, ils citent les vers suivants de M. le Marquis de Saint-Aulaire..."

(Correspondance p.p. Laverdet, o.c. Lettre CXXXIV, p.247).

1714.5.869-872, dans Discours sur l'Origine de la Poésie,

A quelles causes faut-il attribuer cette campagne? Disons tout d'abord qu'elle ne peut pas être une réponse à une démarche précisée du satirique. L'Epître XII sur l'Amour de Dieu, qui visait clairement certains jésuites, était vieille de 5 ans quand éclata au milieu de la paix générale, la brusque agression du P. Buffier. Il ne s'agit pas davantage, croyons-nous, d'un plan mûrement préparé, d'une machination jésuitique destinée à perdre un pauvre écrivain coupable d'amitié pour Arnauld. Nous imaginons plutôt, chez un certain nombre de jésuites, une animosité latente pour le jansénisant Boileau (35), chez le P. Buffier en outre, une rancune personnelle pour un des deux ou pour les deux frères. Un beau

. . .

sur son usage, et sur le bon goût. Par le Sieur Frein du Tremblay.

Les Journalistes sont ici plus modérés et il n'est pas sûr qu'ils prennent à leur compte tous les reproches de Frein du Tremblay.

1714.10.1713-1714, dans Recueil de Pièces choisies, l.c.
1715.9.1467, dans Reflexions sur la Critique, par M. de la Motte, l.c. "d'ailleurs la jalousie si commune dans la République des Lettres fait, comme on l'a dit de Despreaux, qu'on souffre plus aisément cent Anciens sur sa tête, qu'un seul Moderne à ses côtes".

(35) De la correspondance entre Boileau et Brossette, il ressort assez clairement qu'il y avait dans la Compagnie de Jésus deux partis à l'égard de Boileau: d'un côté les théologiens qu'impressionnait son "Jansénisme", de l'autre les humanistes qui oubliaient ces querelles pour admirer l'Art Poétique. Parmi les premiers, il y aurait au moins Lallemant, le Tellier, du Cerceau (auteur présumé d'épigrammes et d'une Lettre à Monsieur de L.C.P.D.B. sur le Livre intitulé Historia Flagellatium. - MAGNE, o.c. t.II, 353). Buffier, et dans une certaine mesure Tournemine.

jour, Buffier tombe sur l'édition Schelte, découvre les citations latines au bas des pages et saisit au vol l'occasion de s'amuser aux dépens de ce monsieur qui l'agace par ses airs importants et sa prétention de faire la leçon aux théologiens. Il n'a pas de desseins plus ténébreux et sans doute est-il assez éloigné de prévoir les graves ennuis que son article attirera au vieux poète, et l'inutile agitation qu'il va provoquer. S'il pêche, c'est par emportement et par légèreté. Dans la suite, ses confrères et lui, tout désireux qu'ils soient d'étouffer l'affaire, ne pourront pourtant s'empêcher de glisser de-ci de-là des allusions malveillantes. L'animosité subsistera longtemps, au moins chez certains d'entre eux (36), et il est évident que la Satire sur l'Equivoque se terminant par une attaque directe contre les Mémoires de Trévoux n'était pas de nature à les apaiser (37).

...

(36) Voir 1727.10.1889, dans Observations adressées à M. Rollin sur son Traité de la Manière d'enseigner et d'étudier les Belles-Lettres. Par M. Gibert. Paris, 1712 (sic pour 1727).

(37) S'adressant à l'Equivoque, le Poète s'écrie

"Ou si plus sûrement tu veux gagner ta cause
Porte-la dans xxxx, à ce beau tribunal
Où, de nouveaux Midas un sénat monacal,
Tous les mois, apuîé de ta soeur l'Ignorance
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance".

Les astérisques tiennent lieu du nom de Trévoux qui apparaissait en toutes lettres dans une édition s.l.n.d. de 1711. (Voir MAGNE o.c.II, 113, n° 72). L'auteur, dans une lettre à Brossette du 12 mars 1706, s'explique sur ces derniers vers (Correspondance, p.p. Laverdet, lettre CXVII, p.213). La satire XII, interdite en France à l'intervention du P. le Tellier, fut publiée plusieurs fois en Hollande dès avant la mort de Boileau et était d'ailleurs connue avant même sa publication.

Cependant après la mort de Boileau, si l'attitude générale reste réservée, les recensions se font plus sereines. Avec tout ce qu'on dit de lui après 1712 (38) il est possible de tracer un tableau où les points de vue du professeur et du critique se conjuguent pour approcher de fort près la vérité.

Il faut distinguer en premier lieu Boileau satirique et Boileau "législateur du Parnasse", et le premier est le plus important (39). Comme poète satirique, on le compare à ses maîtres latins: il est "moins délicat qu'Horace et moins éloquent que Juvénal, ... peu inférieur néanmoins à ces Maîtres de l'art" (40). En France il est le premier à manier la satire sans y mêler l'indécence (41), il est correct, judicieux et quelques-unes de ses railleries sont fines. Mais l'esprit critique est parfois intempérant. Avec le recul, nous ne nous rendons plus compte de l'âpreté ou de l'impertinence de certaines pièces de Boileau. Les Mémoires de Trévoux y insistent à

. . .

(38) Principalement 1713.3.549. N.L.Amsterdam. Vie de Boileau; 1713.9.1583-1591. La Vie de Monsieur Boileau Despreaux, par Monsieur des Maizeaux. Amsterdam, 1712; ib. 1592-1603. Les Oeuvres de Nicolas Boileau Despreaux, nouvelle édition, revûë et augmentée. Paris, 1713; 1717.5.771-792. Oeuvres de M.Boileau Despreaux, avec des Eclaircissemens historiques donnez par lui-même. Geneve, 1716; ib. 792-799. Defense du grand Corneille contre le Commentateur des oeuvres de Mr. Boileau Despreaux (par le P.Tournemine); et quelques notes dans les N.L.Paris: 1715.4.735; 1716.10.1952-1953; 1718.5.410-411.

(39) On va jusqu'à dire qu'il est uniquement satirique, que même les réflexions sur Longin sont une satire.(1713.9.1586.1.c.).

(40) Ib. p.1583.

(41) 1706.5.833 et 835, dans Histoire de la Poësie françoise, par Mervesin.

plusieurs reprises et réhabilitent des auteurs injustement dénigrés: Haynault, Cassaigne, Brébeuf, Quinault, sans oublier le grand Corneille (42).

L'article de 1713 commente trois nouvelles réflexions critiques sur le Traité du Sublime de Longin. Pour la première, les Journalistes donnent raison à Boileau contre Jean le Clerc: les paroles de la Genèse: que la lumière se fasse et la lumière se fit, sont véritablement sublimes. Pour les deux autres, nous l'avons vu, ils s'opposent au poète (43). Ces discussions serrées nous montrent que, tout apprécié qu'il soit, Boileau reste un auteur parmi les autres. Son Art Poétique n'est pas encore un Credo. Le P. de Blainville le recommande, aux côtés d'Aristote, d'Horace, de Vossius et de Scaliger (44), mais aucun texte ne nous permet de croire qu'on le considérerait déjà tant soit peu comme la somme du classicisme.

...

(42) Voir notamment 1713.9.1593-1594, dans Les Oeuvres... 1. c. et 1717.5.792-799. Défense du grand Corneille.

Sur Quinault voir aussi 1705.4.561, dans Suite des dialogues du marquis Orcy et chapitre V, n.(23). Sur Boursault, Perrault et Haynaut voir 1714.10.1713-1714, dans Recueil de Pièces choisies, tant en prose qu'en vers, en deux volumes. La Haye, 1714. "Despreaux cependant... rangea (Haynaut) de son autorité privée parmi les Poètes méprisables en plus d'un endroit de ses ouvrages; on lui en fit de justes reproches: il répondit que le nom de Boursaut avoit d'abord occupé cette place: que s'étant réconcilié avec ce Poète, il avoit substitué à son nom celui de Perraut; que sa réconciliation avec M. Perraut l'ayant mis dans la nécessité de chercher une rime en aut, il avoit choisi Hesnault, mort en 1682. et hors d'état de se plaindre, ni de se réconcilier un jour. Voilà une preuve sensible de l'équité du Satirique: il convenoit que personne ne tournoit mieux un vers que M. Hesnault".

(43) Voir plus haut, à propos de Racine, p.84 et 85 et n.(19).

(44) 1717.4.527. 1.c.

En 1717 le P. Tournemine apprécie l'instrument de travail que constitue le commentaire de Brossette. En éclairant les allusions, il permet de comprendre le texte (45); en outre, il indique les sources et consigne les versions successives; on assiste au travail d'un auteur qui se corrigeait sans cesse et voulait non seulement bien écrire mais qu'on ne pût écrire mieux qu'il n'avait écrit. Il est piquant d'ailleurs de voir le P. Tournemine signaler, sans une ombre de malice, les emprunts qui avaient autrefois excité la verve du P. Buffier.

En résumé, Boileau est considéré comme un maître dans l'art d'écrire, mais sa personnalité littéraire ne s'impose pas sans restrictions; on discute ses jugements esthétiques, on n'admet pas certaines de ses condamnations. Par ailleurs on éprouve peu de sympathie pour l'homme en raison surtout de ses affinités jansénistes. On a peu de chose à reprocher à sa doctrine et à ses oeuvres mais on les apprécie sans bienveillance et sans vrai respect.

La critique des Mémoires de Trévoux esquisse déjà l'image traditionnelle du XVIIIe siècle et les noms de Corneille, de

...

(45) 1717.5.776 - "Cela fait souhaiter... que les Anciens eussent laissé des Eclaircissemens de cette sorte sur Horace, sur Perse, sur Juvenal; et qu'on nous eût instruit sur une infinité de faits, d'usages, de portraits, d'allusions que nous ignorons aujourd'hui, que nous ignorerons toujours et dont néanmoins l'explication donneroit un grand jour à ces Auteurs".

Racine, de Molière, de La Fontaine et de Boileau émergent nettement de la masse. Seul Quinault est mis à peu près sur le même pied.

Des sympathies, des préférences, où les motifs extra-littéraires jouent un grand rôle, déterminent l'appréciation des oeuvres. Si Molière et La Fontaine sont abordés avec une impartialité bienveillante, Corneille, - d'ailleurs plus ancien et plus "consacré", - bénéficie d'une fidélité massive tandis que Racine et Boileau sont victimes d'un parti-pris tenace. Ces a-priori ne résultent pas des calculs d'une politique partisane, ils sont l'expression presque inconsciente de ce qu'on pourrait appeler des compatibilités et des incompatibilités d'humeur littéraire et spirituelle. Ainsi dans ces jugements qui paraissent parfois superficiels s'exprime tout un humanisme, qui se retrouve le mieux dans Corneille et ne peut supporter de se voir battu en brèche par Racine.

Aux yeux des Journalistes, les valeurs morales de cet humanisme-là ont plus d'importance que les préceptes de la doctrine classique. Leur critique des grands écrivains ne nous renseigne donc guère sur leur manière de comprendre cette doctrine. Il nous faudra chercher ailleurs, dans les recensions consacrées explicitement à des ouvrages de théorie littéraire. Ce sera l'objet du chapitre VII.

CHAPITRE VII.

LA THEORIE LITTERAIRE.

Les ouvrages dont les Mémoires de Trévoux donnent la recension, ne sont peut-être pas très importants en eux-mêmes mais ils représentent, plus ou moins fidèlement, la doctrine classique et les théories du goût. Nous en ferons comme des pierres de touche par lesquelles nous pourrons éprouver la pensée littéraire de nos critiques.

Le P. de Blainville nous fournit une première indication; il énumère les bons traités de poétique, une liste qui ne sera pas longue à transcrire: Aristote, Horace, Scaliger, Vossius, Natta et Boileau pour la poésie en général; pour le poème épique, le P. le Bossu et le P. Mambrun; pour l'art dramatique, la Pratique du théâtre de l'abbé d'Aubignac et les jugements de Corneille sur ses tragédies; pour la pastorale, le P. Rapin et "Mademoiselle Fontenelle" (sic); pour les odes, Houdart de la Mothe.

Les Mémoires de Trévoux rendent compte du Discours sur la Poésie en general et sur l'Ode en particulier (1), publié par La Mothe en introduction à ses Odes. Mais nous réservons l'étude de cette oeuvre aux pages que nous consacrerons à ce poète dans notre neuvième chapitre.

. . . .

(1) 1707.4.563-581. Odes de M^{xxx} Avec un Discours sur la Poésie en general, et sur l'Ode en particulier. Paris, 1707.

D'autre part, nous n'avons rien à tirer d'un article consacré en mars 1716 (2) à une réédition de la Pratique du Théâtre. Les Journalistes se contentent d'un éloge général (3) et exposent en détail les arguments d'une longue dispute entre l'abbé d'Aubignac et Ménage sur le temps de l'Heautontimôroumenos de Térence (4). Les autres oeuvres citées par Blainville sont anciennes et n'ont pas donné lieu à des comptes rendus des Mémoires. La liste du préfet de Louis-le-Grand a au moins l'avantage de nous indiquer quels sont, à son époque, les classiques de la théorie littéraire.

Voyons maintenant quelques recensions:

Sect. 1.-----

La Poésie en général.

Joseph TRAPP, Praelectiones poëticae, Oxonii, 1714.

...

(2) 1716.3.359-382. La Pratique du Theatre, par l'Abbé d'Aubignac, Amsterdam, 1715.

(3) "Ce sçavant maître... rendit (la scène) en France si régulière, que l'antiquité, sur laquelle il la réforma, pourroit nous en envier la perfection".

(4) Cette querelle qui avait été célèbre portait 1°) sur une question de droit: le jour qu'Aristote assigne comme unité de temps comprend-il 12 ou 24 heures? Aubignac tenait la première opinion; 2°) sur une question de fait: L'action de l'Heautontimôroumenos est-elle contenue en 12 heures. Aubignac soutenait qu'elle n'excédait pas 10 h., Ménage prétendait qu'elle dépassait 12 h. La thèse de Ménage est la plus raisonnable mais, s'il l'emporte, ... "c'est plutôt à la bonté de sa cause, qu'à la supériorité de génie et d'érudition qu'il en est redevable (!). L'Abbé d'Aubignac avoit eû le malheur de prendre un mauvais parti contre son ordinaire".

Les N.L. d'Oxford (5) traitent sévèrement ces leçons. L'auteur, titulaire d'une chaire de poétique récemment fondée, s'est trop empressé de les donner au public. Les questions ne manquent pas d'intérêt (6) mais le professeur les effleure à peine et ses opinions ne sont pas toujours exactes. Il a tort, notamment, de contester la définition de la poésie par Vossius, *ars imitandi actiones oratione metrica*. "La poésie n'imité pas toujours, prétend-il, elle se contente quelquefois d'illustrer". C'est inexact, réplique le journaliste, le professeur se trompe parce qu'il confond poésie et versification. Et cette confusion le fait tomber dans deux autres erreurs: il prétend que la fiction n'est pas essentielle à la poésie et que par contre le vers est nécessaire, "en sorte qu'un poème mis en prose n'est plus poème". Retenons de cette brève note, trois affirmations importantes et catégoriques sur la poésie: elle est un art d'imiter, la fiction lui est essentielle, le vers accessoire.

La recension de Trapp se terminait par ces lignes: "Si l'on étoit en France aussi impatient de se voir imprimé, on . . .

(5) 1714.6.1120-1122. N.L.Oxford.

(6) Les voici à titre documentaire:

"Quel est le sens de cet axiome, on naît Poète, on se fait Orateur; en quoi consiste l'inspiration attribuée aux Poètes; si les fables renferment des gens (sic, corrigé à l'Errata: sens) cachez: quelle est la différence de l'éloquence et de la poésie; quelle est la nature du style en general et du style poétique en particulier; si le style des Poètes leur rend certaines expressions tellement propres qu'on ne puisse s'en servir en prose sans barbarisme; si les descriptions, si les figures sont propres de la poésie; quel est le véritable usage de la métaphore; comment il faut employer les épithètes; quels sont les caractères des différents styles; en quoi consiste le rapport de beauté qui doit être entre nos pensées et nos expressions".

auroit déjà un Traité de Poétique composé par un celebre Professeur de Rhetorique, où les mêmes questions sont tout autrement éclaircies que dans l'ouvrage du professeur Anglois".

En juin 1716, le professeur de rhétorique répond à cette invitation déguisée, le P. LE JAY expose dans les Mémoires le projet d'un ouvrage qu'il est, assure-t-il, sur le point de donner au public (7): Bibliotheca Rhetorum, Praecepta et Exempla complectens quae tam ad Oratoriam facultatem quam ad Poëticam pertinent, Discipulis pariter ac Magistris perutilis.

Nous ne nous occuperons ici que de la Poétique du P. Le Jay. Son plan est très complet: il y aura "autant de chapitres qu'il y a de genres de poésie" (8). Dans chaque chapitre la notion du poème dont on traite, son origine, son progrès, sa nature, ses parties, sa matière et sa forme, ensuite les règles de ce poème et leur usage, enfin des notices sur les poètes

. . .

(7) 1716.6.1189-1213. Bibliotheca Rhetorum... Auctore P.G.F. Le Jay Soc. Jesu.

L'ouvrage ne devait paraître qu'en 1725. Voir 1725.9.1638-1644. Gabriel-François LE JAY (1657-1734) né à Paris, entré dans la Compagnie en 1675, professeur de rhétorique au collège Louis-le-Grand de 1692 à 1711, puis confesseur, prédicateur et écrivain jusqu'à sa mort. La liste de ses oeuvres latines de tous genres emplit 18 colonnes de la Bibliothèque de Sommervogel. C'est lui qui aurait dit au jeune Arouet: "Malheureux enfant, vous serez le coryphée du déisme!".

Voir SOMMERVOGEL, Bibliothèque, IV. 765-783; DUPONT-FERRIER, III.247-256, 293-298 et passim; A. PIERRON, Voltaire et ses maîtres, p.21 et ch.V. Le P. Le Jay, p.97 à 120.

(8) "On y parle de l'épopée, ou du poème épique, de la Tragédie, de la Comédie, du poème pastoral, du Didactique, de l'élegie, de la Satire, du Poème lyrique et de l'épigramme".

latins et grecs qui ont abordé le genre. A tout cela le P. Le Jay ajoute de nombreux exemples puisés parmi les pièces composées par ses élèves et parmi ses propres écrits. Cette bibliothèque est un peu, en somme, l'édition de ses oeuvres complètes.

Dans l'article qui nous retient, le P. Le Jay détaille des tragédies et des comédies conformes aux règles les plus assurées, des fables (9), des épigrammes, des intermèdes musicaux, deux pastorales. Il y aura même un traité des ballets, et l'auteur signale modestement que c'est le premier traité méthodique sur la question et que tous les ballets dansés jusqu'alors ont été composés sans règles et sans "justesse" (10). Le P. Le Jay recommande fort également ces exercices du bel esprit qu'on appelle les Devises, l'Enigme en peinture, "qui n'est guères en

. . .

(9) Voici quelques notes sur la Fable (p.1204)

"La Fable n'a ni la grandeur ni l'enthousiasme de la Poésie: elle n'en retient que le naturel et l'aménité: mais ses graces la dédommagent bien de ce qui lui manque d'ailleurs. Plus les images qu'elle représente sont simples et naïves, plus est-il difficile d'y arriver. Ce n'est point l'effet d'une certaine vivacité qui soutient dans les autres genres de Poésie; c'est le fruit d'un heureux génie qui docile à la voix de la nature n'écoute que les sentiments qu'elle lui inspire: car ici tout coule de source, et jusque dans les expressions; c'est la pure nature qui se doit faire sentir. Je ne me flatte point d'avoir atteint ce caractère, dans lequel si peu d'Ecrivains Latins depuis l'affranchi d'Auguste ont réussi; je serai content d'en avoir seulement approché".

(10) "Le P. Menestrier lui-même, qui a fait de si heureuses découvertes dans sa Dissertation Françoisse des Ballets anciens et modernes, n'a pas traité la matière d'une façon ni assez précise, ni assez régulière, pour ne rien laisser à souhaiter sur ce sujet... chacun a suivi son génie, sans garder beaucoup de justesse".

usage que dans nos colleges", l'Enigme en vers, le Gryphe, le Logogryphe et le Rebus (11).

Le point de vue du P. Le Jay est strictement scolaire; sa Bibliotheca est écrite en latin et tous les exemples sont latins. C'est en somme le contenu d'un enseignement d'humanités. L'article n'étant qu'une table des matières n'entre pas dans le détail des règles mais le plan à lui seul, la division des genres, les quelques définitions avancées, les autorités invoquées révèlent la plus stricte orthodoxie. Le P. Le Jay est un docte, un régulier, un professeur; il compose pour donner des exemples et son unique souci est de suivre scrupuleusement toutes les règles. Il semble croire que cette docilité doit suffire et se flatte notamment de doter la littérature latine d'un théâtre qui possède les caractères de perfection auxquels la scène française s'est élevée (12).

L'importance accordée aux devises, aux énigmes, à tous ces divertissements intellectuels est significative. Tout cela trouve une place dans la vie d'un collège et le P. Le Jay

...

(11) Pour la définition de ces termes, voir 1701.9-10.170-194 (170-179). Explication de divers termes François que beaucoup de gens confondent faute d'en avoir une idée nette, par le P. Bouhours.

Le P. Bouhours reste un grand maître en tous ces jeux d'esprit et Le Jay tire les règles des Devises des Entretiens d'Ariste et d'Eugène.

(12) "... où trouvera-t-on des Auteurs Latins, qui ayent fait revivre dans leurs pieces les regles du theatre, qui sembloient oubliées et ensevelies dans les ouvrages des Grecs?... qu'avons-nous de juste et de régulier, qu'on puisse produire, et qui se sente de la reforme que nôtre theatre a reçu? C'est ce qui m'a donné plus de confiance de mettre au jour un recueil des miennes, où j'ai tâché de profiter des nouvelles lumieres qui ont servi à rétablir le theatre François".(p.1206)

semble n'avoir imaginé la vie littéraire et la vie tout court qu'à la ressemblance de la vie de collège. Il représente assez bien le type de l'humaniste étroit qui ne sait rien en dehors de l' "eloquentia latina", du beau parler qu'il se fait fort d'enseigner. Au reste, dans son secteur limité il ne devait pas être mauvais professeur. Il se soucie d'éveiller l'intérêt des élèves en leur faisant composer de courtes pièces qui ne les dégoûtent pas (13).

Par ailleurs, pour le P. Le Jay, des exercices comme les devises et les rébus sont, à leur rang, aussi réguliers que la tragédie ou l'épopée, c'est-à-dire qu'ils sont au même titre soumis à des règles. Ils ne relèvent pas d'un art de plaire indépendant du grand art classique; le plus scolaire des traités de poétique leur réserve une place de plein droit.

Pouvons-nous, sans plus, attribuer à l'ensemble des Journalistes les idées soutenues par le P. Le Jay? Il y faudrait peut-être des nuances, mais ils n'auraient pas annoncé et introduit cet article avec tant d'éloge, ils ne l'auraient pas publié s'ils n'étaient pas d'accord sur l'essentiel. Nous pouvons donc voir dans ce classicisme scolaire une expression - au moins approximative - de la pensée des Journalistes.

...

(13) Le passage vaut d'être cité, il est encore actuel: "... rien ne pique davantage l'émulation de la jeunesse, que ces petits morceaux détachés qu'on découvre d'un coup d'oeil; et que l'espérance de voir naître un nouveau sujet, les anime à travailler avec soin ceux qu'ils ont à traiter, rien au contraire ne les rebute davantage, que ces longues matières, dont on ne voit jamais la fin, et dont l'idée se perd avant qu'on soit au milieu de la course. Il est vrai que ce qui fait la peine des disciples est un profit pour les Maîtres, et qu'un long poème, qu'on a tout composé dans son portefeuille, coûte moins à dicter, que la gêne d'inventer chaque jour une nouvelle pièce" (p.1202-1203).

Les Mémoires d'octobre 1717 présentent un ouvrage italien intitulé Saggi di letterati esercizi di Filergiti di Forli (14); la longue recension ne rend compte que d'un tiers du livre et la suite promise ne vint jamais, nous ne savons pourquoi.

Les Filergiti ont consacré leurs réunions savantes à mettre au point les notions fondamentales de l'art poétique. Ils établissent tout d'abord une définition de l'imitation, "ame, ... caractère spécifique de tous les genres de poésie". L'imitation poétique est "la ressemblance d'une image de choses vraisemblables que le Poète s'est figurées par l'invention et qu'il exprime par une mesure de paroles harmonieuses, pour contribuer au plaisir et à l'utilité publique". Toute l'essence de la poésie est là, commente le journaliste: l'invention du poète s'exerçant sur le vraisemblable en est la matière, "l'énergie du discours qui représente vivement et par des expressions mesurées toute la beauté de son idée intérieure en est la forme", l'envie de plaire et d'instruire en est le but.

L'article des Mémoires se borne à rendre compte de la 1re partie; la matière de la poésie, c'est une composition d'actions feintes, mais dont la fiction doit ressembler à la vérité. On voit l'importance de la notion de vraisemblable; les Filergites en scrutent tous les aspects, suivis pas à pas . . .

(14) 1717.10.1598-1639. Saggi di letterati esercizi di Filergiti di Forli Racolti da Ottaviano Petrucci Segretario dell'Accademia. Forli, 1714.

par un journaliste attentif et respectueux, qui n'insinue une objection qu'avec mille protestations de politesse. Nous ne pouvons entrer dans ce détail.

Notons seulement que les rares interventions du critique vont dans le sens de plus de fidélité aux idées traditionnelles. Il défend à deux reprises le caractère d'Enée chez Virgile (15), puis celui de l'Iphigénie d'Euripide. Il fait remarquer, en citant Achille et Ulysse, que le sujet du poème épique n'est pas nécessairement historique. Pour le reste notre homme entre sans difficulté dans la pensée des Filergites et semble s'y plaire. Or cette pensée peut paraître périmée dans la France du XVIIIe siècle: la terminologie employée, les problèmes étudiés et le tour aristotélicien font de ces Saggi une excellente expression de la doctrine classique telle qu'elle s'élaborait en France, dans les années 1650 à 1660. Il faut croire que l'intérêt pour ces questions persiste au moins dans des milieux limités, au moins chez les auteurs des Mémoires. Cet article, comme celui du P. Le Jay, les montre sous un jour un peu retardataire, amis des théories qui ont fait leurs preuves et des traditions universellement admises (16).

...

(15) Auquel les Filergites préfèrent, dans l'épisode de la tempête, le César de Lucain, et d'une façon générale le Godefroid du Tasse (1631-1632 et 1622-1623).

(16) Notons encore, - c'est peut-être une confirmation, - l'importance qu'avec les Filergiti l'auteur de l'extrait accorde à l'opinion commune, critère ultime du goût, loi de la poésie: "La créance d'un objet vient de l'opinion commune des hommes, et de je ne sçai quelle persuasion générale, et sa possibilité vient de sa nature..." (p.1610). "En matière de Poésie et de vraisemblable, le goût et le préjugé commun doit être consulté, avant la nature même" (p.1611).

Nous avons négligé un ouvrage dont la recension est antérieure à celle des Saggi, c'est le Discours sur l'Origine de la Poésie, sur son usage, et sur le bon goût, par Monsieur FRAIN du TREMBLAY (17). Logiquement, il doit venir après l'ouvrage italien parce qu'il représente un stade de pensée ultérieur et, sur plusieurs points, diamétralement opposé. Du Tremblay est un critique géomètre et chrétien. Il s'oppose violemment au culte des anciens et à la tradition classique. Pour lui la fable (c'est-à-dire la mythologie) s'est introduite indûment dans la poésie; la poésie a précédé la fable, il faut en chercher l'origine chez Adam (!) et dans la tradition hébraïque. Les chrétiens profanent la poésie quand ils l'encombrent de dieux païens; elle n'admet que la vérité de l'histoire et les lumières de la raison. Du Tremblay reprend les thèses de Desmarets de Saint-Sorlin avec une rigueur plus géométrique; c'est ce qui fait son originalité. En outre il est très combattif et ne redoute pas d'affronter les autorités les mieux établies. Aristote, le P. le Bossu, Tanneguy le Fevre, M. et Mme Dacier, Boileau surtout subissent de furieux assauts.

Outre la dissertation sur l'origine de la poésie, l'ouvrage en comprend trois autres: sur le goût, sur la corruption du goût par la lecture des auteurs profanes (18), sur les dangers

...

(17) 1714.5.850-874. Discours sur l'Origine de la Poésie, sur son usage, et sur le bon goût. Par le Sieur Frein du Tremblay, de l'Academie Royale d'Angers, Paris, 1713.

(18) Il semble regretter et condamner cette lecture et désapprouve qu'on entretienne la jeunesse dans cette sorte d'étude. (p.867)

du théâtre et sur la duperie que constitue la prétendue "purgatio morum". Nous ne retiendrons de tout cela que sa définition du goût, - toute rationnelle -: "Le goût et le jugement ne sont en effet qu'une même chose, une même disposition, une même habitude de l'ame, à laquelle on donne differens noms, selon les differentes manieres qu'elle prend pour agir. On l'appelle goût quand elle agit par sentiment, et à la première impression des objets: on l'appelle jugement, quand elle agit par raisonnement, et après avoir examiné les ouvrages sur les regles de l'art et les lumieres de la verité... Il faut... que le sentiment de la nature, pour être bon et juste, puisse devenir un veritable jugement de la raison par l'examen et par les reflexions" (19). Bref, le bon goût est une harmonie de l'esprit et de la raison (selon une définition de Madame Dacier), et le critère de cette harmonie est l'accord entre le plaisir éprouvé devant une oeuvre d'art et l'utilité réelle de cette oeuvre (20). Critère bien différent, on le voit, de celui des Filergiti qui subordonnent le bon goût à l'opinion.

Que pense de tout cela le Journaliste qui fait le compte rendu? Il n'en dit rien, il prend même soin d'avertir au début

...

(19) p.862. Plus loin, du Tremblay affirme que le bon goût est immuable. Ainsi quand il s'agit de juger les Anciens, il ne faut pas arguer de la diversité des temps: "Il est vrai qu'il ne faut pas juger des moeurs des Anciens par les nôtres, mais juger des unes et des autres par la raison et par les lumieres de la verité, qui ne change point." Nous avons déjà entendu cela.

(20) Au nom de ce principe, du Tremblay rejette les lectures inutiles, comme, par exemple, tout ce qu'on apprend sur Alexandre, César et les Romains. "Operosa inutilitas", disait St Augustin.

qu'il s'agit d'un pur résumé et qu'il n'exprimera pas son avis personnel (21). Cette précaution insolite nous invite à croire qu'il n'approuve pas entièrement du Tremblay (22). Il a dû le lire avec intérêt, ressentir même de la sympathie pour certaines thèses mais l'ensemble est trop "extrémiste" pour être accepté. Cette recension fournirait, pensons-nous, un exemple de critique négative, suggérée seulement par la réserve et l'impartialité voulue du ton. Cette réserve était peut-être dictée par la prudence. Dix ans plus tôt les Mémoires avaient donné d'un Traité des Langues du même du Tremblay (23) un compte rendu assez désinvolte; on peut croire que l'intéressé l'avait mal pris, et qu'il avait protesté; on sent en tout cas dans l'article de 1714, un parti-pris d'éviter la discussion.

Le Traité des Langues nous intéresse parce qu'il aborde la question de la nécessité des vers. Le problème est dans l'air à l'époque qui nous occupe; La Mothe va le poser avec éclat (24).

...

(21) "Cet ouvrage est partagé en quatre discours, dont on va tâcher de rendre compte, non pas en Historien qui ajoute ses réflexions, mais en simple faiseur de relation" (p.852).

(22) Surtout si l'on ajoute une grande froideur dans l'éloge ("M. du T., connu par plusieurs ouvrages d'érudition et de piété..." c'est tout) et le grand nombre de formules telles que: il montre, il dit, selon lui...

(23) 1703.8.1368-1381. Traité des Langues où l'on donne des Principes et des Regles pour juger de l'excellence de chaque Langue et en particulier de la Langue Française. Par Mr. Frein du Tremblay de l'Académie Royale d'Angers. Paris, 1703.

(24) Dans son Discours sur la Poésie en général et sur l'Ode en particulier (1707), son Discours sur Homère (1714) et surtout en 1730, dans la Suite des Reflexions sur la Tragédie. Voir chapitre IX.

Du Tremblay, - nul ne s'en étonnera, - se déclare contre la rime du vers français et contre la mesure des vers latins et grecs, parce que ces sortes de contraintes diminuent la force du discours. La réponse est classique: la difficulté des vers impose au poète un travail plus achevé et leur harmonie produit sur l'esprit une impression dont la prose est incapable. Mais, ajoute-t-on, du Tremblay ne comprendra pas, parce que, pour saisir le charme de la poésie, il faut en avoir le goût (25).

Voilà donc une apologie des vers, mais les Journalistes sont accessibles à l'idée d'une poésie en prose. Ils se refusent, nous l'avons vu, à confondre versification et poésie et à considérer le vers comme élément essentiel du poème (26). On trouve d'autres réflexions dans ce sens, surtout à propos du Télémaque, poème épique en prose, "qu'on gâteroit peut-être si on le mettoit en vers" (27). Il n'est pas douteux que leur

. . .

(25) l.c. 1380-1381. "Cependant l'expérience universelle fait sentir que la gêne du vers fait faire à l'esprit un heureux effort, qui l'évertue et l'élève au dessus de lui-même: outre que des pensées énoncées en vers, c'est-à-dire par un discours mesuré qui a l'agrément de l'harmonie, et de la symétrie, fait sur l'esprit une impression tout autrement sensible qu'elle ne seroit sans cela. Mais c'est ce qu'on ne persuadera pas à ceux qui n'en ont point le goût: comme on ne persuadera personne des beautés de l'Architecture ou des charmes de la Musique, si après y avoir fait attention, il n'y apperçoit encore rien ni de beau ni de touchant".

(26) 1714.6.1120-1122. N.L.d'Oxford. J.Trapp, Praelectiones Poëticae. V.plus haut, p.101.

(27) Dit le P. de Blainville - 1717.4.543. Le même P. de Blainville rend l'alexandrin responsable de l'échec des épopées françaises (ib.- voir p. 71).

estime pour cette oeuvre a poussé les Journalistes à une attitude conciliante. Au total, ils trouvent aussi absurde de condamner généralement les vers et d'en faire l'essentiel de la poésie. Les vers procurent aux hommes de goût un plaisir délicat mais il n'en faut pas avoir la superstition, il ne faut pas bannir aveuglément tout essai de prose harmonieuse (28).

Sect. 2.

Les Genres Poétiques.

Le champ de notre investigation est comme toujours déterminé par le contenu des Mémoires. Nous ne parlerons que de la tragédie, de la pastorale et de l'épigramme (29).

Nous n'avons sur la tragédie aucune étude d'ensemble. Mais deux précieuses lettres du P. Etienne SOUCIET (30) s'efforcent de préciser ce que doivent être les héros de tragédie. Le P. Souciet fut, sinon rédacteur attitré des Mémoires, du moins collaborateur assidu: nous pouvons faire état de ses idées.

. . . .

(28) On peut rapprocher de ce problème, celui que posent les traductions en vers. (Voir ch.I, p.41-42).

(29) Nous renvoyons pour le poème épique, au chapitre I; pour l'ode, au chapitre IX.

(30) 1709.7.1244-1257. Lettre du P. E.Souciet de la Compagnie de Jésus, contenant quelques reflexions sur la Tragedie.

1709.8.1448-1456. Onzième (sic) lettre du P. E.Souciet de la Compagnie de Jésus, contenant quelques reflexions sur la Tragedie.

Il réfléchit sur la notion classique de purgation des passions et se demande à quelles conditions la peinture du vice inspirera la crainte au spectateur et le corrigera. Il faut, assure-t-il, que le spectateur s'avoue coupable du crime qu'on lui dépeint. Pour cela les criminels de théâtre ne doivent pas être trop criminels, de peur que le spectateur se rassure trop facilement. Inversément dans la peinture des personnages vertueux, il faut forcer la dose; l'héroïsme n'est pas de trop pour inspirer des actes d'honnêteté commune. A l'appui de sa thèse, le P.Souciet invoque Oedipe, Oreste, Alcméon, Thyeste, criminels peu coupables et cruellement punis, ou l'Agamemnon d'Iphigénie en Aulide, sacrifiant sa fille à l'unité de la Grèce et donné en exemple aux Hellènes divisés.

Ces deux lettres manifestent une sérieuse connaissance de la littérature antique, une tournure d'esprit un peu scolaire, l'habitude de considérer les préceptes traditionnels comme des absolus mais de creuser pourtant leur signification, de la pénétration psychologique. L'auteur justifie ce qu'il avance au nom du bon sens et de la raison, de l'expérience, des principes d'Aristote et des meilleurs poètes de son temps. Les idées n'ont rien d'extraordinaire mais le ton décidé révèle une personnalité intelligente et ferme, encore qu'un peu bornée. Au reste, la théorie exposée nous intéresse moins que le caractère même de l'étude; un problème d'esthétique est ici abordé dans la perspective des règles et l'on s'aperçoit que ce cadre admet une réelle originalité.

Les Mémoires ont deux longs articles sur la poésie pastorale.

Le premier en 1707 rend compte d'un ouvrage de l'abbé GENEST: Dissertations sur la Poesie pastorale, ou de l'Idylle, et de l'Eglogue (31). Recension entièrement élogieuse: le Journaliste rapporte les propos de Genest avec la plus grande conviction. Il approuve surtout la haute idée que l'abbé se fait de la poésie (32): tout genre poétique a non seulement son charme mais son utilité propre et la poésie pastorale ne fait pas exception. Elle inspire le calme, la modération, le goût des plaisirs innocents et l'on peut, sous le couvert des conversations de bergers, y insérer beaucoup de vérités morales. L'abbé Genest a composé quatre dissertations sur les origines bibliques de la poésie pastorale, sur son histoire mythologique et classique, - il y a là un intéressant aperçu du genre -, sur les caractères des bergers et sur le style de l'églogue.

Les bergers, dit-il notamment, ne doivent pas être des paysans réels: "on en doit bannir la rusticité". Ce sont des

...

(31) 1707.11.1865-1880. Dissertations sur la Poésie Pastorale, ou de l'Idylle, et de l'Eglogue, à Messieurs de l'Académie Française, par M. l'abbé Genest, Paris, 1707. "Le seul nom de l'Auteur promet beaucoup".

(32) "Il ne peut souffrir qu'on regarde aucun des beaux Arts, comme une occupation absolument frivole et qui ne produit qu'un vain plaisir; et il a raison de n'entrer point en cela dans le nouveau Système du premier de nos Poètes Lyriques, qui dans son Traité de la Poésie, ne pense pas assez noblement d'un Art auquel il doit toute sa gloire (il s'agit d'Houdart de La Mothe). Notre illustre Poète plus reconnoissant et plus juste dans ses idées, soutient qu'il n'est aucune espèce de Poésie, qui ne donne un plaisir propre, et qui n'ait aussi une utilité propre" (p.1867).

bergers de cour, polis et spirituels et pourtant simples dans leurs propos qu'émaillent des comparaisons champêtres. Il y a là un tour de force de convention: le berger de pastorale s'installe dans l'artificiel, à mi-chemin du paysan et de l'homme du monde, et pourtant son caractère est si parfaitement défini et comme senti par les théoriciens que, s'il s'en écarte le moins du monde, on l'accusera de manquer de naturel.

Ceci apparaît mieux encore dans un autre article, daté de décembre 1709: Extrait d'une Dissertation sur l'Eclogue de l'abbé FRAGUIER (33). Cette dissertation lue à l'Académie des Inscriptions, était tombée entre les mains des Journalistes qui promirent de la donner en entier; n'ayant pas obtenu l'approbation de l'auteur, ils tournèrent la difficulté en en "donnant l'extrait" selon leur coutume. Mais cet extrait est exceptionnellement long et se compose de larges citations reliées par un résumé. Les Journalistes témoignent d'une si vive estime pour ce texte que nous croyons pouvoir porter à leur compte les tendances générales que nous y relèverons.

. . .

(33) 1709.12.2110-2151. Extrait d'une Dissertation sur l'E-clogue. Par Mr. l'Abbé Fraguier de l'Académie Française, et de l'Académie Royale des Inscriptions. La dissertation avait été lue à l'Académie des Inscriptions le 13 novembre 1708 (1709.1.50, dans Relation de ce qui s'est passé à l'Assemblée publique de l'Académie Royale des Inscriptions, tenue le 13 novembre 1708, par Mr. Blondel). "comme elle nous est tombée heureusement entre les mains, disent les journalistes, nous la donnerons entière, sûrs que le Public sera aussi content, que Monsieur l'Abbé Bignon et toute l'Assemblée témoignèrent l'être, du goût, de la méthode, et de l'érudition de l'Auteur".

En décembre, ils annoncent ainsi l'article: "Nous avons promis de donner la Dissertation de Mr. l'Abbé Fraguier toute entière, et l'on nous a souvent pressé de tenir parole: mais il ne nous a pas été libre de contenter le Public sur cela, l'Auteur n'ayant pas approuvé notre dessein. Nous faisons ce qui nous est permis: nous en donnons l'extrait selon notre coutume".

Fraguier s'efforce de préciser la notion d'Eglogue : pour définir la nature de ce genre poétique, il étudie successivement le lieu de la scène, les acteurs, les choses qui se passent et qui se disent, le style et la manière dont elles se disent. Le paysage doit être à la fois noble et vrai (34), les bergers ne doivent point se ressentir de la bassesse de leur état (35), ils s'occupent de chansons d'amour, dont la violence et l'impudeur sont bannies. Le style enfin ne doit pas être trop concis; des digressions sont bienvenues dans le loisir de la campagne. Fraguier met dans une lumière crue l'artifice du genre et il le fonde sur un principe classique. La poésie est imitation, assure-t-il, mais non pas de ce qui se dit et se passe en réalité, du vrai réel; son objet est le vrai idéal, image embellie que le poète se fait du monde (36).

...

(34) "J'appelle vrai... ce qui n'est point opposé à la vraisemblance; et j'appelle noble, ce qui, sans s'écarter de la vraisemblance, soutient un certain caractère de bien-seance et de dignité" (p.2120).

(35) "Il faut annoblir l'état et la personne d'un Berger,... depuis qu'on connoit la Poésie pastorale, les Bergers ont été des esclaves ou de vils mercenaires. Mais de ces personnes abjectes par elles-mêmes, le Poète ne doit voir que des Hommes qui séparent des autres, vivent presque sans passions et sans troubles; qui vêtus simplement avec leurs houlettes et leurs chiens, tandis qu'ils exercent sur leurs troupeaux le même empire que Dieu exerce sur les hommes, s'occupent de chansons et de dé mêlez innocens" (p.2133-2134).

(36) Avant de décrire les bergers, il avertit: "C'est ici qu'il est nécessaire que le Poète qui fait parler des Bergers se ressouvienne, que le but de son Art n'est pas tant de peindre d'après la nature et le vrai simple, que d'après le vrai idéal et composé: afin qu'il ne se trompe pas dans le choix des choses qu'il doit exprimer et qu'il n'aille pas offrir à l'imagination de ses lecteurs la misère et la pauvreté de la Campagne lorsqu'on attend de lui qu'il en découvre les vraies richesses et la commodité" (p.2132-2133).

La poésie pastorale s'applique à des bergers et à des bergeries de fantaisie. "Tout ce qui nous charme dans la Poésie pastorale n'existe que dans l'imagination du Poète".

L'abbé Fraguier déduit ses règles de l'idée qu'il se fait de l'Eglogue, non des oeuvres concrètes; il écarte même un grand nombre de pièces que la tradition rattache au genre pastoral, mais qui ne répondent pas à sa définition. Cette poésie est au plus haut degré conventionnelle, fleur de serre, produit d'un goût délicat mais artificiel (37).

On se demande pourquoi les journalistes ont accordé tant d'importance à ce genre démodé (38). Il faut tenir compte sans doute du prestige de Virgile... et du crédit de l'abbé Fraguier; mais l'explication essentielle réside peut-être dans la littérature d'expression latine des jésuites qui semble être régie par les mêmes normes esthétiques et se situer sur le même plan: celui d'un divertissement délicat et véritablement classique, auquel il est utile et honorable de se livrer (39). Par ailleurs, les journalistes paraissent intéressés par les problèmes de théorie littéraire, fussent-ils un peu dépassés. Ils restent fidèles à l'orthodoxie la plus académique.

...

(37) Outre le texte de la note précédente: "Cette noblesse consiste à éloigner soigneusement tout ce qui pourrait trop ressentir la pauvreté, et rappeler par-là les Hommes au souvenir de leurs misères, au lieu de tourner leurs regards sur des objets simples à la vérité, mais toujours très-agréables" (p.2140). Et l'auteur, au nom de ces principes, critique la 1ere et la 9e Eglogues de Virgile.

(38) Selon leur propre aveu, dans la recension de l'ouvrage de Genest (1707.11.1874-1875) "La Poésie pastorale est aujourd'hui fort tombée, c'est+ peut-être le défaut des Poètes: peut-être les railleries de Mr. Despreaux ont-elles contribué à la décrir et à la faire traiter de sottises champêtres".

(39) Voir chapitre IV.

L'Épigramme.

Deux ouvrages sur l'épigramme, trois sur l'épigramme. Trois recueils précédés de dissertations sur le genre. Trois fois, les journalistes répètent que seule la dissertation les intéresse; les épigrammes sont citées à titre d'exemples.

Epigrammatum delectus... Londres, 1711 (40). C'est la réédition d'un traité bien connu de NICOLE. Le compte rendu, sans sympathie, est fidèle.

Nicole place le critère de la véritable beauté d'une oeuvre d'art, dans une double harmonie de cette oeuvre avec les choses (le sujet) et avec les personnes (le public). Ainsi un faiseur d'épigrammes évitera le faux (disproportion avec le sujet) et ce qui pourrait blesser (inadaptation aux lecteurs). Nicole a un tour d'esprit fort systématique. Après avoir consciencieusement résumé sa théorie, *in cauda venenum*, le Journaliste rapporte, sans avoir l'air d'y toucher, l'avis d'un "habile critique", le P. Vavas seur (41) qui a jadis éreinté et la dissertation et le recueil; on a pourtant la bonne grâce de ne pas insister et de ne paraître citer Vavas seur que par acquit de conscience.

. . .

(40) 1713.10.1767-1783. Epigrammatum Delectus etc. C'est-à-dire, Choix d'épigrammes tirées de tous les Poètes, tant anciens que modernes, et fait avec soin avec une dissertation touchant la véritable beauté, et celle qui n'est qu'apparente, où par des principes certains on rend raison, pourquoi on a choisi ou rejeté des épigrammes. Londres, 1711.

(41) "On ne doit pas dissimuler, qu'un des plus habiles Critiques du dernier siècle (P.V. de epigramm. C.18 et seqq.) désapprouva généralement, et la préface, et la dissertation, et le choix d'épigrammes dont on vient de parler: il prétendit que la dissertation manque de jugement, et que le choix est fait sans discernement" (p.1779-1780).

Il s'agit du P. François VAVASSEUR, s.j. (1605-1681) poète latin et bon humaniste, auteur de de Epigrammate liber et Epigrammatum Libri tres. Parisiis, 1689.

Des critiques ainsi présentées, nous ne retiendrons qu'une divergence de vues caractéristique. Au nom de la vérité, Nicole exclut de l'épigramme, l'équivoque, l'hyperbole, et la fiction; Vavasseur, approuvé par le Journaliste, croit que ces figures peuvent être d'un bon effet et sont conformes au goût traditionnel. D'un côté une tendance géométrique (règles déduites d'un principe général); de l'autre une tendance plus expérimentale (règles induites de l'usage).

Epigrammes, madrigaux et chansons, par LE BRUN (42).

Le Brun entreprend de donner à la France un vaste recueil d'épigrammes comparable à l'Anthologie grecque ou aux oeuvres de Catulle et de Martial. On ne nous dit pas clairement s'il a réussi dans son dessein, mais on ne lui ménage pas l'éloge. C'est un auteur régulier, qui s'inspire des meilleurs modèles et qui a réfléchi sur la nature de l'épigramme (43).

Le Journaliste s'intéresse surtout à la préface. Pour Le Brun, l'épigramme est "un petit poème susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, nette et juste". Il faut éviter les mauvaises pointes et les jeux de mots, mais soigner pourtant la chute de l'épigramme à la manière de Martial. Le Brun décrit encore le madrigal

...

(42) 1714.7.1201-1212. Epigrammes, Madrigaux et Chansons, par M. Le Brun. Paris, 1714.

(43) "Il a plus fait, il a beaucoup réfléchi sur la nature de l'épigramme, et sur la beauté dont elle est susceptible; et il nous apprend dans sa préface ce que ces réflexions lui ont appris sur l'art épigrammatique" (p.1202-1203).

et la chanson (44) et joint quelques considérations sur le but, les qualités, le style de cette poésie mineure. Ses réflexions s'inspirent des oeuvres elles-mêmes et paraissent dictées par le bon sens et un réel tact en matière littéraire. La recension est entièrement approbative.

Pouvons-nous dire la même chose de l'oeuvre suivante:
Epigrammes et autres pièces de M. de SENECE, avec un traité sur la composition de l'épigramme (45)?

Le compliment est si tarabiscoté qu'il paraît dissimuler une intention ironique (46); la présentation de l'article est . . .

(44) Madrigal: épigramme "dont la chute n'est pas vive et brillante", sur des sujets de "tendresse" et de "galanterie" (p. 1206). Le Brun fait venir le nom et la chose d'Espagne; Huet (1711.3.475. Lettre sur l'origine de la poésie françoise, l.c. v.ch.V, n.4) donne comme étymologie le Provençal martegalles. (BLOCH VON WARTBURG: italien madrigale).

Chanson: une pensée tendre ou bachique (ou satirique, ou dévote, ajoute le journaliste) exprimée en peu de mots et en style harmonieux et facile qui convienne à la musique.

(45) 1718.10.666-687. Epigrammes et autres Pièces de M. de Senecé, premier Valet de Chambre de la Feüe Reine, avec un traité sur la composition de l'épigramme. Paris, 1717.

(46) Nous nous permettons de citer un assez long passage: (Les ouvrages) "dont le seul but est de procurer du plaisir, ne sont guère supportables que quand ils sont sans défauts. De là vient la répugnance qu'ont aujourd'hui les Imprimeurs à se charger des ouvrages de Poésie. Qu'ils en viennent seulement jusqu'aux honneurs de l'impression, c'est un favorable préjugé pour eux. Quand on ne jugeroit que par là des épigrammes et des autres pièces de M. de Senecé, on devroit être porté à leur accorder de l'estime. Les extraits que nous allons en donner contribueront à en faire connoître le mérite". Il faut avouer que c'est un peu mince. Puis on continue par une formule qui ressemble à une plaisanterie: "La préface raisonnée de cet ouvrage, nous fait douter si l'Auteur écrit mieux en prose qu'il n'est bon Poète, et s'il l'a faite pour les vers, ou s'il a fait les vers pour la préface. C'est un traité sur l'art de composer des épigrammes. On en doit croire les maîtres, sur l'art qu'ils ont pratiqué". Si l'auteur de ces lignes est sérieux, quel "pompié"!

ingénieuse: on illustre au fur et à mesure les préceptes du traité par des épigrammes du recueil; le ton est respectueux mais nous croyons toujours deviner une arrière-pensée moqueuse. C'est peut-être trop compliquer les choses.

Au reste, la doctrine de Senecé est traditionnelle; sauf quelques variantes c'est celle de Le Brun. L'épigramme, ici, est définie: "un petit poème dont les qualitez sont qu'il soit aussi élégant, que court, et que la chute en soit ingénieuse". Senecé paraît préférer l'épigramme de Catulle qui ne cherche pas la pointe. Plus que Le Brun, il insiste sur la politesse et l'élégance. La politesse est, avec l'ingéniosité, un des deux pôles de la poésie mineure et de la littérature académique en général. Les Journalistes se refusent à mettre l'accent sur l'un plutôt que sur l'autre, mais on sent chez eux une imperceptible inclination vers le jeu d'esprit.

Nous avons fait le tour des traités de poétique et nous emportons l'impression d'une critique orthodoxe, assez scolaire, ou académique, un peu dépassée dans son choix des problèmes et dans la manière de les poser. Nos censeurs respectent les règles et leur soumettent tous les genres, mais, à l'intérieur de la tradition, ils se livrent volontiers à de subtiles discussions sur des nuances du goût. Ils se fondent sur un ensemble complexe et souple de critères: double tradition

antique, celle des oeuvres et celle des doctrines, réflexion sur la nature et les nécessités de la poésie ou d'un genre poétique, opinion du public, appréciation personnelle.

Sect. 3.

Analyse d'un ouvrage.

Nous devons consacrer quelques pages à une oeuvre qui occupe dans les Mémoires une place particulière. Il s'agit des "Considerazioni sopra un famoso Libro Francese intitolato, la Manière de bien penser dans les Ouvrages d'esprit". (47)

La Manière de bien penser est un des ouvrages les plus connus du P. Bouhours. Les critiques que cet ouvrage adresse au Tasse et à quelques-uns de ses compatriotes, ont inspiré au marquis Orsi, homme de lettres italien, le projet de ses Considerazioni, apologie sous forme de dialogue. Il y met en scène quatre amis que le hasard réunit dans une maison de cam-

. . . .

(47) 1705.2.237-272. Considerazioni sopra un famoso Libro Francese intitolato, la Maniere de bien penser dans les Ouvrages d'esprit. C'est-à-dire, Considerations sur un fameux livre François, intitulé La Maniere de bien penser, Divisées en sept Dialogues, où l'on agite quelques questions de Rhétorique et de Poésie, et où l'on défend plusieurs passages de Poètes et d'Orateurs Italiens que l'Auteur François a condamnés. Boulogne (sic), 1703.

1705.3.402-436. Suite de l'Extrait du Livre de Mr.Orsi sur la maniere de bien penser.

1705.4.557-574. Suite des Dialogues de Mr. le Marquis Orcy (sic).

1705.5.775-794. Suite du Livre de Monsieur le Marquis Orsi.

pagne; l'un d'eux ayant proposé le dessein qu'il a de traduire en italien la Manière de bien penser, les autres s'efforcent de l'en détourner et entreprennent la critique de ce livre. Il va sans dire que la discussion est de pure mise en scène et qu'Eupiste, l'admirateur du P. Bouhours, y fait pâle figure.

Les Journalistes de Trévoux ont décidé d'y porter remède; puisque l'occasion s'offre de rendre compte des Considerazioni, ils vont prendre, eux, la défense de leur confrère et répondre, point par point, aux objections du marquis. C'est la matière de quatre longs articles qui ensemble, ne remplissent pas moins de 105 pages (48).

A elle seule, cette longueur insolite doit éveiller notre attention. Voilà certes un ouvrage qui n'a pas laissé les Journalistes indifférents. La réputation du P. Bouhours est un bien de famille qu'ils tiennent à sauvegarder; mais surtout l'oeuvre du P. Bouhours les influence encore; ils marchent dans les voies tracées par ce jésuite bel esprit. En les situant par rapport à Bouhours et à son adversaire, ces articles nous permettront de mieux comprendre leur conception du goût et de l'oeuvre d'art.

. . .

(48) Les journalistes prennent soin de se justifier: "Nous avons cru que l'on verroit avec plaisir un long extrait du livre de M. le Marquis Orsi écrit dans une langue et imprimé dans un pays étranger; d'ailleurs l'intérêt que nous devons prendre à la memoire de l'Auteur qu'il attaque, ne nous a pas permis de rapporter les Objections de l'Ecrivain Italien dans y répondre" (1705.2.272).

D'autre part, dans ce cas-ci, les Journalistes entreprennent ouvertement la critique de l'ouvrage dont ils rendent compte. Ce que nous devons souvent deviner d'ailleurs, est exprimé clairement. Nous pouvons les voir à l'oeuvre, apprécier l'allure et le ton de leur critique.

Toutefois, nous ne prolongerons pas cet examen outre mesure. Ces articles sont très longs et représentent en fait la critique d'une critique; pour approfondir le sujet, il faudrait un volume et le jeu n'en vaut pas la chandelle. Nous nous contenterons d'indiquer le contenu de chacun des dialogues et de détailler à titre d'exemple deux ou trois discussions particulières. Puis, nous essaierons de dégager quelques orientations intéressantes; enfin nous risquerons un jugement sur l'ouvrage et sa recension.

Dans son premier dialogue, Orsi introduit la discussion par quelques reproches généraux. Les trois dialogues suivants établissent les préceptes auxquels doivent obéir les ouvrages d'esprit: on s'efforce de préciser les notions courantes (49), on élucide quelques problèmes généraux (50). Ce n'est pas encore une réfutation directe du P.Bouhours, mais on l'accroche continuellement et on subtilise sur ses définitions. Les Journalistes regrettent en outre qu'il n'y ait dans les Considerazioni que des préceptes sans exemples.

... .

(49) La pensée et l'expression ingénieuses (2e dialogue), le vraisemblable, la fiction, le merveilleux, le nouveau en matière de pensée, la délicatesse (3e dialogue), les genres littéraires.

(50) P.ex. les sources du sublime, les rapports du sublime et de l'ingénieux.

Le 5e dialogue attaque Bouhours, mais sur des questions théoriques de ce genre-ci: les pensées jolies et agréables peuvent-elles faire une espèce particulière de pensées ingénieuses? Peut-il se trouver de l'excès dans la beauté des pensées? Qu'est-ce que la délicatesse?

Le 6e et le 7e dialogues enfin prennent la défense des auteurs italiens négligés ou maltraités par le jésuite, particulièrement du Tasse qui fait l'objet de tout le 6e dialogue.

Quelques exemples feront saisir le ton de l'ouvrage et celui du compte rendu. Tout d'abord, les notions de fiction, de vraisemblable, de fausseté et leurs rapports. La fiction comporte nécessairement la fausseté, affirme Orsi. Donc le P. Bouhours a eu tort de dire que la fiction imite et perfectionne la nature et que la fausseté la gâte et la détruit entièrement. Les Journalistes distinguent sans peine deux sens de fausseté: "celle qui est adroitement revêtuë du vrai-semblable" et "celle qui se montrant à découvert, blesse le bon sens et la raison" (51). Plus loin, Orsi se demande comment il peut se trouver de l'excès dans la beauté des pensées. Le P. Bouhours s'est posé la question, mais il n'a apporté au lieu de raisons que des exemples; cela déplaît au marquis qui se lan-

. . .

(51) 1705.2.265-266 (1er article). Le texte continue: "Ceci s'accorde avec ce que le Marquis Boulonnois établit, que quand la fausseté ressemble au vrai, elle s'appelle fiction: que quand elle n'est pas vrai-semblable, elle garde le nom de fausseté".

ce pour sa part dans des raisonnements fort embrouillés (52).

Les Journalistes se permettent de préférer le premier procédé et ils dégagent des exemples apportés par Bouhours et du commentaire qu'il en fait, ce qui leur paraît représenter sa doctrine: une pensée n'est belle que si elle est vraie; il y aura excès si l'image sous laquelle on veut représenter une vérité, toute belle qu'elle soit, ne ressemble pas à cette vérité, ou si elle a plus qu'il ne faut pour y ressembler, si elle comprend des détails inutiles (53). L'explication n'est pas géniale mais l'honnêteté et la sagesse de la méthode sont remarquables.

On pourrait citer d'autres exemples. En vérité, bien souvent, Orsi cherche de mauvaises querelles, isolant de leur contexte les formules du P. Bouhours pour leur donner le sens le moins avantageux. Mais la réplique est en général judicieuse.

Il arrive pourtant que les Journalistes s'empêchent. Ils veulent défendre Bouhours en tout, sans admettre que le bon
 . . .

(52) Résumés aux p. 423 et 424 du 2d article. C'est trop long pour être cité ici et d'ailleurs obscur. Voici pourtant ce qui nous paraît l'essentiel: "... (les pensées agréables) plaisent en enseignant: mais comme les connoissances qu'elles donnent ne sont pas toujours utiles, leur beauté n'est pas toujours inséparable de leur bonté: et plus elle peut en être séparée, plus elle est capable d'excès" (1705.3.423-424).

(53) Exemple: ... "quand on dit d'une belle chanson, que c'est un air qui vole avec des aîles de miel; ou de la queue d'un Paon, que c'est une prairie de plumes: on présente à notre esprit de belles images, mais qui n'ont pas assez de rapport ni avec une chanson, ni avec la queue d'un Paon".... "quand on dit d'une fontaine que c'est un Cristal liquide qui fait de tous ses voisins une peinture mouvante sur son inconstante glace. Cette image a plus qu'il ne faut pour ressembler. On devrait s'en tenir à un liquide Christal: tout le reste est superflu..." (1705.3.425-426).

père puisse se tromper comme tout le monde. Il condamne, par exemple, comme impie le vers de Lucain

Victrix causa deis placuit; sed victa Catoni
traduit par Brébeuf:

Les dieux servent César, mais Caton suit Pompée.
En opposant Caton aux dieux, Lucain semble considérer ceux-ci comme injustes et criminels. L'interprétation est étroite et littérale; les Journalistes dépensent à la soutenir, des trésors d'arguments historiques et philologiques. Ils prennent très au sérieux toutes ces choses.

Tant le marquis Orsi que ses critiques semblent bien pesants en comparaison du P. Bouhours. Celui-ci est un écrivain de race, un esprit sans profondeur mais enjoué et délicat; il sait préciser une notion ou proposer un jugement sans se donner pour un oracle. Il est clair qu'on doit lui accorder quelque liberté et ne pas prendre tout ce qu'il dit au pied de la lettre. Or, c'est ce que fait le marquis Orsi; il le fait dans un esprit de polémique, avec le parti pris manifeste de trouver le jésuite en faute; il isole des formules; entre deux définitions, choisit la plus discutable, sans même prévenir qu'il y en a une autre; il joue sur le sens des mots, simplifie les réflexions trop nuancées, rejette les démonstrations qui ne s'appuient que sur des exemples. Il paraît posséder une formation scolastique; non content d'emprunter des termes au vocabulaire de la philosophie (54), il se montre soucieux de

(54) Il étudie les causes efficiente, formelle, matérielle et finale de la pensée ingénieuse. La cause formelle est la liaison de plusieurs choses ensemble par un terme moyen.

tout enchaîner, de tout rattacher à des principes. Mais sa dialectique est bien différente par exemple de celle du cartésien Nicole; celui-ci, dans sa Dissertation sur les épigrammes (55), déduit toute sa doctrine de deux ou trois principes fort simples; Orsi par contre multiplie les principes et subdivise les raisonnements, il pulvérise en quelque sorte sa démonstration en la faisant passer par trop de "termes moyens": malgré l'apparence logique, on ne découvre pas l'unité de sa pensée.

Par politesse peut-être, ou peut-être parce qu'elle leur en imposait, les Journalistes n'ont pas relevé cette lourdeur raisonneuse. Mais ils regrettent la sécheresse du dialogue, construit sur un plan trop rigide, et qu'aucun exemple ne vient égayer (56).

Par ailleurs, toutes leurs critiques de détail dénoncent la partialité d'Orsi, mais ils font preuve de courtoisie et ne s'en prennent jamais au marquis lui-même.

La recension est toujours amène et l'éloge de l'antago-

. . .

(55) 1713.10.1767-1783. *Epigrammatum delectus*, l.c. Voir plus haut, p. 118-119.

(56) "On pourroit souhaiter encore un peu plus d'aménité dans ce livre, les preceptes de Rhetorique forment un Ouvrage bien sec et bien rebutant, si l'on n'en fait d'agréables explications; c'est en cela que le P. B. a excellé: l'Auteur Italien auroit pû suivre son exemple sans se faire tort" (1705.5.793-4).

niste est généreux (57). La position adoptée est extrêmement simple: défendre le P. Bouhours et pour le défendre, l'expliquer, en développant sa pensée, en la dégageant d'une forme trop "artiste", en insistant sur le vrai sens des expressions employées. Cette interprétation est généralement judicieuse et même, assez fine. Nous lui reprocherions trop de sérieux:

....

(57) 1705.5.793-794. "Après avoir suivi presque pied à pied l'Auteur Italien, il semble qu'il n'est pas inutile de donner une idée générale de son Livre. Le langage en est pur et châtié, il est plein d'érudition et on peut y apprendre une infinité de choses, que l'Auteur a trouvé le moyen d'y bien placer. Les caractères de ceux qui y parlent sont très-bien gardés..."

Eloge plus vif encore dans une recension ultérieure: 1706.4.564-578. *Prima Lettera indirizzata alla Dottissima à Chiarissima etc.* C'est-à-dire, Première Lettre adressée à très-Docte et très-Illustre Dame Anne le Fèvre d'Acier, par le marquis Orsi à l'occasion de son Livre intitulé, *Considerations sur la manière de bien penser*. Bologne, 1705.

Il s'agit de 4 lettres où le marquis défend ses positions contre les Journalistes de Trévoux. Ceux-ci en parlent assez brièvement et leur article n'ajoute rien aux recensions du premier ouvrage. Mais voici comment on félicite l'auteur: "Ces Lettres sont du goût de ses autres Ouvrages, écrites poliment, pleines d'érudition; en sorte que nous nous sçavons bon gré de la critique que nous avons faite de son Livre, puisqu'elle devoit procurer au public le plaisir et l'utilité que la lecture de ces quatre Lettres peut lui apporter". Plus loin, cette flatterie discrète: "Il y a cependant une chose que nous ne pouvons pardonner à l'Auteur Italien; c'est de le voir traiter de bagatelles toutes ces disputes de belles Lettres dans lesquelles il réussit si bien, et de le voir prendre la résolution de ne plus écrire sur ces matières; ceux qui auront lu ses Ouvrages, n'approuveront pas son dessein" (p.577-578). Cette dispute eut des suites. Les N.L. de Bologne (1708.6.1091) et de Rome (1708.8.1471-1472) parlent de controverses engagées autour des Considerazioni. Celles-ci ont trouvé un adversaire, un certain Montani de l'Académie de Padoue en qui les Journalistes saluent un allié. Mais une Lettre d'un Académicien de Padoue (texte et traduction française) vient mettre les choses au point (1709.2.306-316-324). Montani ne prend pas la défense de Bouhours, il chicane Orsi sur des citations grecques et hébraïques; il n'y a pas combat égal, Montani a tous les Italiens contre lui, on ne peut le mettre en balance avec Orsi.

les Journalistes ne paraissent pas se rendre compte qu'il s'agit de nuances et de subtilités.

Le P. Bouhours inspectait les recoins de la doctrine classique; au delà des règles de composition, il s'intéressait aux détails de style, à la qualité des pensées, aux finesses du bon goût. Les Journalistes étudient les mêmes problèmes avec moins de délicatesse mais plus consciemment. Ils découvrent leurs critères: usage, modèles anciens, opinion, bon sens, et mettent au point un procédé de critique: interprétation attentive des beaux exemples permettant de dégager des préceptes.

Tel est l'enseignement essentiel que nous dégageons de ces articles.

CHAPITRE VIII.

LA POESIE CONTEMPORAINE. 1. OMISSIONS.

A qui cherche dans les Mémoires de Trévoux un reflet de la "poésie" contemporaine, une première constatation s'impose d'emblée: de nombreuses oeuvres n'ont pas laissé de traces, de larges secteurs de l'actualité littéraire sont délibérément négligés. Il n'y aurait qu'à signaler ces omissions et à en prendre son parti, si les Journalistes ne les avaient, à plusieurs reprises, justifiées dans des textes significatifs. Du moment qu'il y a là plus qu'une mesure administrative, qu'il y a une option raisonnée, nous trouverons notre profit à en étudier les motifs. Aussi, avant d'aborder les recensions d'oeuvres contemporaines, nous consacrerons quelques pages aux omissions.

Nous ne trouvons rien de positif dans les Mémoires sur le roman (1), presque rien sur la comédie et la tragédie, et, sur la poésie lyrique, bucolique ou satirique, des aperçus très limités. Sans doute l'époque ne compte guère de chefs-d'oeuvre. Mais nous apprécierons néanmoins l'étendue de la

. . .

(1) Nous rangeons le roman sous la rubrique poésie, en nous autorisant du texte de R.BRAY, cité au début de cette partie (p.64 et n.2), qui inspire notre nomenclature des différents genres de poésie. Le roman n'entre dans le champ de la doctrine classique que dans la mesure où il se rapproche du poème épique.

lacune, si nous remarquons que les Mémoires semblent ignorer les noms même de Chaulieu ou de la Fare, de Regnard ou de Destouches, et ne disent mot, par exemple, du Turcaret de Lesage, joué dès 1709, ou des Mémoires du comte de Gramont, qu'Hamilton publie en 1713. A toutes ces omissions, y a-t-il un motif commun?

Le Journal de Trévoux est une publication savante, qui ne peut consacrer trop de place à la poésie, universellement considérée comme la part la plus légère et la plus gratuite des lettres. Mais nous avons vu qu'il s'ouvre largement aux oeuvres des latiniseurs, nous verrons qu'il n'exclut pas une production académique assez futile. Quelles que soient les déclarations de principe (2), il faut chercher ailleurs le véritable critère du choix. La proscription s'étend en fait à toute la littérature galante et romanesque, à toute la littérature amoureuse.

Sect. 1.

La Poésie galante.

La poésie galante (3) est presque entièrement passée sous

. . .

(2) Voir plus loin, dans le paragraphe consacré au théâtre.

(3) M. MORNET (Littérature classique, 2e partie, ch. Ier, L' "honnête homme" et la "politesse", p.106-109) rapproche la galanterie de l'honnêteté et de la politesse. Il cite BORDELON (La belle éducation, 2e édition, Lyon-Paris, 1694): "Un galant homme n'est autre chose, à proprement parler, qu'un honnête homme un peu plus brillant ou plus enjoué qu'à l'ordinaire et qui sait faire en sorte que tout lui sied bien". Mais il re-

silence. Mais quelques allusions ne laissent aucun doute sur la pensée des Journalistes. Ils parlent avec dédain de "cette espèce d'amour qui fait le sujet des Elégies ou des petites pièces" (4) et mettent les lecteurs en garde contre les poèmes de Mademoiselle de la Suze: "c'est moins une Muse qu'une Sirene" (5). Ils désavouent les trop nombreux imitateurs d'Anacréon (6) ou tel jeune poète, d'ailleurs plein de talent, qui met en vers les lettres d'Héloïse et d'Abélard (7). Ils raillent enfin les auteurs qui, "pour donner du jeu à leur Muse, ont souvent feint des passions qu'ils n'avoient pas,... ont soupiré en vers pour des personnes qu'ils n'avoient jamais . . .

connaît que, dans les définitions de la galanterie, "une place est faite à certaines recherches de coquetterie et au désir de plaire aux femmes". Dans l'acception que les M.T. donnent au terme, ce dernier élément est l'essentiel. Citons seulement un passage où les Journalistes traduisent par galanterie, le latin "amores": "... un Payen (Anacréon) qui, de l'aveu même de M. Barnes (l'éditeur), ne s'est occupé toute sa vie que de galanterie (nam, ut id quoque concedamus, totâ ille vitâ amoribus vacavit. Anac.vit.18)..." (1711.2.272, dans Anacreon Teïus Poeta Lyricus, ed. J.Barnes. Cambridge, 1705. Voir chII, p.20).

(4) 1705.4.560, dans Suite des dialogues de M. le Marquis Orcy, l.c.

(5) 1717.4.548, dans Blainville, Traité de littérature, l.c. "C'est moins une Muse qu'une Sirene, mieux elle chante plus le naufrage est à craindre pour celui qui aime à entendre et à suivre sa voix".

(6) 1707.4.573 et 1711.10.1780, dans 2 articles consacrés aux Odes de M. de la Mothe (voir plus loin, chapitre IX, sect. 3). "Nôtre siècle n'est entré que trop dans ce goût..."

(7) 1714.11.2036. N.L.Paris. "M. de Beauchamps a mis en vers François les lettres d'Héloïse et Abaillard, sur les paraphrases de M. de Bussi-Rabutin. Ce jeune Poète fait paroître dans cet ouvrage un feu et un genie qui le distingueront un jour sur le Parnasse; il choisira mieux ses sujets".

vûes, qu'ils ne connoissoient pas même de nom, et dont enfin, comme le Trissotin de Molière, ils n'étoient amoureux qu'en Poètes" (8). Et la conclusion de ce petit passage est catégorique: "Des vers galans, dans quelque bonne intention qu'ils aient été faits, n'en sont pas moins dangereux pour ceux qui les lisent, et qui sans aller chercher si la passion du Poète est feinte ou réelle, n'en sucent pas moins réellement le poison répandu dans ses ouvrages".

Sect. 2.

Le Roman.

Il était plus difficile d'ignorer les romans. Leur nombre sans cesse croissant en ce début du XVIIIe siècle prouve assez la vitalité du genre; selon le mot d'A. Lebreton, "s'il n'était pas encore une puissance, il était en train de le devenir"(9). Effectivement, dès 1703, les Journalistes prennent position sur ce chapitre. C'est un éditeur distrait qui leur en fournit l'occasion en leur envoyant La Princesse de Portien, "un de ces petits Romans qu'on appelle nouvelles historiques, plus goutez

(8) 1711.2.272-273, dans Anacreon Teïus etc., l.c.

(9) A. LEBRETON, Le Roman au XVIIIe siècle, Paris, 1898, p.3. Selon le même auteur, LENGLET-DUFRESNOY (Bibliothèque des Romans, Paris, 1734) consacre 300 pages sur 400 à la période qui va de 1680 à 1734. M.R.Coplestone WILLIAMS (Bibliography of the seventeenth-century novel in France, New-York, 1931) a relevé 650 titres pour la période qui précède immédiatement l'apparition des Mémoires de Trévoux, 1660-1699).

dans les Provinces qu'à la Cour ny à Paris" (10). Nous sommes surpris qu'on nous l'ait envoyé, affirment-ils, mais ils ajoutent: "Nous avons cru devoir profiter de cette occasion pour faire sentir le foible de ces sortes d'ouvrages".

Suit un réquisitoire en règle: ces oeuvres sont morale-ment dangereuses (11); qu'on y évite les peintures grossières, que la passion y revête les raffinemens de la politesse, ne fait en somme qu'augmenter le péril "pour les âmes bien élevées" (12). Et c'est pure illusion de chercher dans ces li-

...

(10) 1703.2.311-313. La Princesse de Portien, Paris, 1703. Quel crédit devons-nous accorder à cette appréciation de la "nouvelle historique". Il est impossible de le déterminer. A en juger par les publications, ce genre de romans connaît la vogue au début du XVIIIe siècle. Il résulte d'une double évolution: les auteurs tendent à raccourcir les romans et à écrire des nouvelles; réagissant contre ce qu'avaient de conventionnel les Clélie et les Grand Cyrus, ils s'efforcent, sans guère y réussir, d'introduire dans leurs oeuvres l'histoire et la couleur locale. Voir D.MORNET, Litt.classique, 3e partie, ch.6, Le Roman, Madame de la Fayette, p.309.

(11) "La morale corrompue dont ces livres sont pleins, soutenu d'exemples illustres, laisse une impression de tendresse, un penchant pour la galanterie, un goût pour l'intrigue, qui dans les jeunes personnes étouffe tout sentiment de pitié et de pudeur austère." l.c. p.312.

(12) "Quand avec l'agrément que la passion y fait trouver, ils auroient encore tout ce qui peut contenter un esprit juste, ils n'en seroient que plus dangereux et la lecture n'en seroit que plus défendue...: le soin qu'on y prend d'ôter à l'amour tout ce qui le feroit paroître, une passion honteuse et grossière, le rend plus propre à s'insinuer dans les âmes bien élevées". (p.311-312).

S'autorisant de ce texte, P.Bayle a accusé les Journalistes de préférer les livres franchement obscènes à ceux qui déguisent l'impureté sous des dehors délicats. Voir P.BAYLE, Réponse aux Questions d'un Provincial, t.II, Rotterdam, 1706. Le chapitre LXXII a pour titre: Si les objets obscènes sont plus dangereux quand on les représente délicatement, que lorsqu'on les représente grossièrement. Certains ont soutenu cette opinion, prétend-il, et notamment les Journalistes de Trévoux; en

vres de grands exemples; car "la grandeur d'âme", la noble fierté qui fait l'ornement du roman, se trouve rarement dans l'histoire de ceux qui en lisent beaucoup".

Mais les Journalistes se refusent à entrer dans ces raisons qui ne sont point, disent-ils, de leur compétence. Critiques littéraires, ils condamnent ce genre de nouvelles au nom de l'histoire, du bon sens et du bon goût: "Un esprit solide s'en dégoûte bien-tôt quand il fait réflexion sur l'étrange manière dont on y défigure l'histoire, sur les bizarres motifs qu'on y donne aux plus grands evenemens, sur les sentimens outrez qui font toute la beauté de ces ouvrages" (13).

Après pareille mise au point, nous ne pouvons attendre des Mémoires beaucoup d'indications sur les romans; mais, comme pour la poésie légère, des allusions plus ou moins précises nous avertissent périodiquement que l'avis des Journa-

. . .

foi de quoi il cite l'article sur la Princesse de Portien. Les Journalistes se défendent dans l'extrait qu'ils font de la Réponse... (1706.5.764-784 (765-766)). "... il explique ce que nous avons dit sur cela tout-à-fait contre nôtre pensée. Nous croyons les Ouvrages galans plus dangereux que les Livres entierement obscènes, parce que mille gens qui auroient horreur d'une lecture qui choque l'honnêteté naturelle, liront sans scrupule des Livres, où l'on a soin de déguiser l'impureté, et de ne la montrer que sous l'apparence de la vertu; mais nous n'avouërons jamais en supposant qu'on lise par exemple les Elegies de la Comtesse de la Suze et les Contes de la Fontaine, que la lecture des contes soit moins dangereuse pour la conscience que la lecture des elegies: le poison pur a plus de force que le poison mêlé avec une nourriture innocente; mais on se défie moins du poison caché parmi de bons alimens, et c'est ainsi qu'il peut faire plus de mal."

(13) l.c. p.312-313.

listes n'a pas changé (14).

Si leur position générale est aussi nette qu'on peut le souhaiter, il est moins facile de voir à quelles oeuvres exactement ils s'en prennent, presque impossible de dégager de leurs critiques, un reflet de cette production.

Ils semblent bien distinguer une veine réaliste, comique, grossière, voire franchement obscène (15). Mais pour des livres de ce genre, aucune question ne se pose: l' "honnêteté

...

(14) Outre le texte cité à la note (12), voir:

1708.4.698-702. Discours de M.l'abbé Gaiches, Théologal de Soissons contre la lecture des livres de galanterie, dans Recueil de l'Académie Française pour l'année 1707, Paris, s.d. Les Journalistes citent de longs extraits.

1714.4.575, dans l'Illiade d'Homère traduite par Mme Dacier. Paris, 1711.

1716.7.1384, dans La Cotterie des antifaçonniers établie dans L.C.I.D.B.L.S. Première relation, où l'on traite de l'établissement de cette Cotterie. Paris, 1716. Cette "cotterie", sorte de petite assemblée, de "club" est une oeuvre d'imagination. L'auteur "a prétendu par cette fiction faire un joli cadre à une grande variété d'aventures, de réflexions, et de citations, dont il doit regaler le public tous les mois". Hélas, un des personnages qu'il présente, une Flamette "jeune fille de moyen âge, et assez jolie, sage pourtant et régulière, donnera lieu à discourir sur l'amour, et à en conter des aventures. Est-il possible que nos Ecrivains amusans ne puissent se dispenser de mêler à leurs ouvrages un peu de ce venin, dont les racines croissent assez ailleurs, sans qu'on les sème encore dans les livres? On ne poussera pas la passion jusqu'au désordre: je le veux; mais il est des coeurs à qui la moindre impression du poison le mieux préparé devient mortelle".

1721.9.1512, dans Dissertations historiques et critiques sur la Chevalerie... par le P. Honoré de Sainte-Marie, carme déchaussé. Paris, 1718. A propos des romans de chevalerie: "On seroit étonné du plaisir qu'on prenoit autrefois à lire les aventures de ces Chevaliers Romanesques, si on ne voyoit aujourd'hui des gens se plaire, ou plutôt se perdre dans la lecture infiniment plus inutile et plus dangereuse des Contes et Nouvelles galantes que le libertinage enfante, et que la bienséance devoit à jamais proscrire".

(15) Voir la note (12).

naturelle" protège assez le lecteur moyen; point n'est besoin d'une intervention de la critique.

Le véritable ennemi, insidieux, capable de tromper les meilleurs, c'est le roman galant. Ce mot couvre tout. Quoi qu'il en soit de l'exactitude historique, les Journalistes de Trévoux confondent tous les romans sous cette unique appellation (16) et ils les condamnent tous au nom de la morale et du bon goût.

Leur jugement moral simplifie délibérément les perspectives. Ils croient à l'influence toute puissante du livre sur les jeunes âmes peu averties, ils savent qu' "il est des coeurs à qui la moindre impression du poison le mieux préparé devient mortelle" (17). Et c'est pourquoi, en dépit de quelques réserves, ils dénoncent avec la même vigueur les ouvrages où s'étale ouvertement "une morale corrompue", ceux où l'on s'efforce de garder les dehors de la vertu, et ceux même où "l'on ne pousse

. . .

(16) L'extrait que nous avons cité à la note 3, confirmé par la convergence des textes, établit le sens de ce terme: si galanterie est l'équivalent d'amour, ou d'amours, un roman galant est un roman qui peint l'amour. Du moment qu'ils prennent le mot dans un sens aussi général, les Journalistes ont raison de l'appliquer à tous les romans; si l'on met à part le conte et peut-être certains récits réalistes, tous les romans de l'époque "peignent l'amour", et tel est bien le sujet commun des longues histoires précieuses qui sont en train de passer de mode et des galants badinages, qui se multiplient à leur place, des innombrables récits d'aventures et d'intrigues, "prodigieusement romanesques", comme de ces analyses délicates des sentiments du coeur et de ces échos de passions véritables qu'on rencontre alors dans quelques oeuvres exceptionnelles. Voir DMORNET, Litt.classique, 3e partie, ch. 6, le Roman, p. 301 et sq.

(17) 1716.7.1384. l.c. v.n.(14).

pas la passion jusqu'au désordre", mais qui sont seulement romanesques ou trop tendres. Cette attitude nous paraît sévère, et même étroite. Pourtant, dans une société un peu fermée, encore étanche à la vie mondaine et moralement préservée, comme était la bourgeoisie du temps (18), le danger des romans n'était sans doute pas illusoire.

Au reste, les Journalistes se défendent de fonder leur sentence sur des critères moraux. Ils trouvent dans l'ordre esthétique assez de raisons pour proscrire un genre qui ne produit que des oeuvres outrées, fades et frivoles.

Une oeuvre toutefois échappe aux critiques: Télémaque. Mais on ne la considère pas comme un roman, c'est un poème épique en prose. Les Journalistes l'ont affirmé maintes

. . .

(18) Il n'y a pas, au XVIII^e siècle, que le monde brillant de la Cour et des Salons, (qui ne se débride d'ailleurs qu'après la mort de Louis XIV). Il y a la bonne société française, noblesse et bourgeoisie, la société familiale, voire patriarcale, dont la réserve et la vertu restent le plus bel ornement, et qui continuera jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, à grouper la majorité des classes aisées. Voir, pour tout le XVIII^e siècle, le livre peut-être idéalisé d'Edmond PILON, La vie de famille au XVIII^e siècle, 41 illustrations d'après des estampes du temps, Paris, 1923.

C'est à ce public, croyons-nous, que pensent nos Journalistes. Les lecteurs des M.T., - hommes graves et savants, magistrats, seigneurs lettrés, académiciens de province, ecclésiastiques érudits, - n'étaient peut-être pas des liseurs de romans, mais gageons que les fils et les filles de ces honnêtes gens, leurs épouses même, ou, s'ils étaient prêtres, les adolescents confiés à leur vigilance, en faisaient souvent leurs délices. Et ces "jeunes personnes" étaient d'autant plus perméables à la dangereuse influence de ces fictions que leur innocence était moins avertie.

fois (19), avant même que Ramsay, dans une longue préface à l'édition authentique (20), ne démontrât, point par point, sa conformité aux règles du genre. Nous ne nous arrêterons pas aux compliments enthousiastes que les rédacteurs des Mémoires décernent, en cette occasion, au grand archevêque et à son éditeur. Ce qui nous intéresse, à propos de cet ouvrage, c'est le souci qu'on éprouve de l'annexer à un genre supérieur, à un des grands genres classiques. Dire du Télémaque que c'est une épopée en prose, c'est encore juger le roman.

Même les peintures de l'amour que Fénelon s'est permises, trouvent grâce aux yeux des Journalistes. Encore font-ils sentir qu'ils consentent en leur faveur une exception à leurs principes. Télémaque, en même temps qu'un poème épique, est un traité de politique à l'usage du duc de Bourgogne et des jeunes princes en général et "le poète" ne pouvait se dispenser de leur faire connaître "le plus dangereux et le moins redouté des perils de leur condition, le charme si rarement

...

(19) 1707.4.567-568, dans Odes de M.DXXX (de la Mothe), avec un Discours sur la Poésie en general et sur l'Ode en particulier, Paris, 1707. L'ouvrage contient une ode à l'Ac. française sur les divers genres de littérature dans lesquels s'exercent les Académiciens, et cette ode, une strophe sur Fénelon, que les Journalistes citent en partie.

1710.1.10, dans Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte à Mgr le Dauphin, ouvrage posthume de Messire J.B.Bossuet, Paris, s.d. L'article contient une liste des écrits destinés à l'éducation des Princes.

1717.4.543. P. de Blainville, l.c.

(20) 1717.5.800-814. Les Aventures de Telemaque, fils d'Ulysse, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon. Paris, 1717. Les Journalistes résument la préface de Ramsay.

évité, les artifices si séduisants de l'amour" (21).

Sect. 3.

Le Théâtre.

Si les Journalistes condamnent, à une exception près, tous les romans, ils ont en face du théâtre une attitude plus nuancée.

Ils ne prennent pas position contre le théâtre en lui-même. Au contraire, ils apprécient fort les représentations théâtrales, telles qu'elles se font dans les collèges, "avec spectacles et danses"; ils ne prisent guère les "zélez" qui voudraient les abolir (22).

Pourtant, comme pour le roman, ils se sont donné pour règle de ne point parler du théâtre dans les Mémoires; comme pour le roman aussi, une dérogation à cette règle leur permet de développer leurs principes. Mais alors que la Princesse de Portien leur était adressée par erreur et ne recevait pas un

. . .

(21) "Pouvoit-il le faire avec plus de reserve, plus de pudeur, plus d'habileté? Il fait voir la difformité réelle de cette passion au travers du beau imaginaire qui éblouit: ce qui en d'autres mains est un poison, il en fait un remede". Ib. p.812. On cite Ramsay.

(22) 1706.6.972, dans Clementi XI, P.O.M. Seminarium Romanum ex Universa doctrina Litterarium Obsequium D.D.D. Romae, 1702. Il s'agit d'une fête offerte au Souverain Pontife par le collège Romain: elle consiste, nous+dit-on, "dans la représentation d'un Drame mêlé de spectacles et de danses, qui ont été approuvées à Rome, quoique quelques zélez aient voulu de tems en tems les abolir ailleurs".

mot de louange, la Pénélope de l'abbé Genest est accueillie avec des attentions spéciales (23). "On a crû que nous la regarderions par un endroit particulier qu'effectivement nous souhaiterions de faire valoir. C'est que... l'Auteur a taché de la remplir des sentimens de vertu qui font l'ame de la société civile". Si le théâtre est mieux traité que le roman, c'est qu'à la différence de celui-ci, il peut être utilisé pour le bien (24).

Malheureusement, une tradition de plus d'un siècle a accrédité la conviction qu' "une tragedie sans amour est froide et ne peut réüssir" (25). Les plus grands auteurs, infidèles à leurs modèles grecs, ont sacrifié au préjugé de leur époque (26). Nous avons vu, en parlant de la période classique, comment les Journalistes rejetaient sur "le goût du siècle" plutôt que sur des auteurs particuliers, la responsa-

. . .

(23) 1703.9.1560-1563. Penelope, Tragedie, par l'Abbé Genest. Paris, 1703.

(24) Voir aussi 1716.7.1348, dans La Critique du Théâtre Anglois, Traduit de l'Anglois de M. Collier. Paris, 1715: ...l'instruction est la fin principale de la Comedie, comme de la Tragedie. "Ce sont deux soeurs qui n'ont que le même terme; mais qui l'atteignent par des routes différentes. Leur but c'est de persuader la vertu, et de rendre le vice odieux".

(25) 1714.6.1117. N.L. Modène. A propos de Mérope, tragédie du marquis Maffée.

(26) "Eux qui se piquoient de révéler si fort et de citer continuellement les grands noms de Sophocles et d'Euripide qu'ils reconnoissoient pour leurs maîtres et pour leurs modeles; auroient bien dû oser les imiter dans le point le plus essentiel qui regarde les moeurs" (1703.9.1562, l.c.). Voir chapitre V et chapitre VI, Corneille, Racine, Molière.

bilité de cette déviation. Ce jugement défavorable s'applique encore à la production contemporaine dans son ensemble, mais les Mémoires témoignent d'une double évolution: d'une part, un cri d'alarme, en 1716, dénonce l'envahissement des spectacles par l'indécence et la grivoiserie (27); d'autre part, un certain nombre d'articles ou de nouvelles littéraires révèlent l'existence, parmi les dramaturges contemporains d'un véritable courant de théâtre moral. Le P. le Jay, l'abbé Genest, le marquis Maffei, auteur d'une Méropé, qu'on joue à Modène, l'abbé Abeille et l'abbé de Villiers, qui gardent dans leurs cartons des tragédies qui leur feraient honneur, tous composent des pièces où il n'y a pas d'amour (28). Et parallèlement,
 . . .

(27) "Parmi nous le tems et les moeurs ont bien corrompu les spectacles. Les bouffons et les farceurs, enhardis par le concours, se sont licenciés à tenir des discours presque aussi sâles, que ceux dont M. Collier se plaint en Angleterre." 1716. 7.1336, dans la Critique du Theatre Anglois, l.c.

Les Journalistes sont toujours sévères pour les propos indécents et les plaisanteries équivoques. Voir par exemple:

1704.4.add.3-4. Avis sur le Dictionnaire de Trévoux.

1704.9.1481-1497 (1481). Pierre Bayle, Réponse aux questions d'un provincial, T.1, Rotterdam, 1704.

1715.2.212-220 (212). Pierre Bayle, Lettres choisies (sic), avec des remarques, Rotterdam, 1714.

1720.4.806-809. N.L.Hollande, traductions de Plaute, notamment par Gueudeville.

(28) 1703.2.314-318. Daniel, Damocles, Abdolominus, acta ludis solemnibus in Regio Coll. Ludovici Magni, Auctore P.G.F. le Jay, s.j. Paris, s.d. (Il s'agit ici proprement de théâtre scolaire).

1703.9.1560-1563. Penelope, Tragedie par l'abbé Genest, l.c.

1711.6.1099-1108. Joseph, Tragedie tirée de l'Ecriture sainte par l'abbé Genest, Paris, s.d. "Modele d'une Tragedie sainte, modele propre à purger le théâtre des pieces romanesques qui le deshonnorent, et le rendent suspect à toutes les personnes vertueuses", elle a été d'abord représentée à Clagny, chez la duchesse du Maine, et "elle emporta tous les suf-

on met à la scène des traductions des chefs-d'oeuvres antiques: Oedipe est applaudi à Venise, Philoctète à la cour de Sceaux (29).

Il y a donc des raisons d'espérer. Le théâtre peut redevenir une école d'héroïsme et de vertu, ainsi qu'il l'est dans les livres des théoriciens, et, sans doute, dans les collèges; conforme au vœu d'Aristote comme aux ambitions des pédagogues, il peut produire à nouveau "la purgation des passions". La conception que les Journalistes se forment du théâtre édifiant et sans amour se construit au point de rencontre d'une culture classique, volontiers raisonneuse et férue de théories,

....

frages de la plus délicate Cour du monde".

1714.6.1117-1118. N.L.Modène. "Merope, tragedie du marquis Scipion Maffei, a été représentée en presence de nôtre Duc, et de toute sa Cour, avec un applaudissement incroyable. L'Auteur... n'a point fait entrer l'amour dans son sujet...".

1708.4.698, dans Recueil de l'Academie Françoisse pour l'année 1707. "Si l'on pouvoit arracher à Mr l'Abbé Abeille une Tragedie sur la mort de Caton d'Utique, dont les lectures ont charmé tous les Connoisseurs, on verroit revivre le goût Romain du grand Corneille, la vertu et la grandeur d'ame remonter sur la Scene".

1713.1.164-166, dans Poèmes et autres poesies de XXXX (l'abbé de Villiers). Paris, 1712. Le Journaliste fait allusion à 2 pièces encore inédites de cet auteur, l'une sur Jovien et Julien, l'autre sur Néron, Galba et Vergrinius; il développe ces deux thèmes pour les faire apprécier et termine par ces mots: "Un Poète qui a consacré son talent à faire goûter la verité et la vertu, sortiroit-il de son caractere, en faisant imprimer ces deux tragedies?"

(29) 1713.3.543-544. N.L.Venise. On a joué "une traduction de l'Oedippe de Sophocle en vers Italiens. Le succès a été extraordinaire..."

1711.6.1103-1104, dans Joseph, de l'abbé Genest, l.c. Lecture de Philoctète à la cour de Sceaux par M. de Malezieu. Voir ch. II, p.18.

et d'une longue et vivante tradition de représentations scolaires. En luttant contre le théâtre galant et amoureux, fût-il autorisé par les plus grands, ils ne font pas oeuvre purement négative, ils proposent quelque chose de mieux à la place de ce qu'ils écartent, ils ont conscience de promouvoir un meilleur classicisme, plus fidèle à l'antiquité, plus noble, plus viril et plus pur.

Essayons de résumer en quelques lignes ce chapitre des omissions qui est en même temps celui des condamnations. Les Journalistes délibérément ignorent les oeuvres de tout genre dont l'amour est le principal ressort. Ils le font, en partie parce qu'une publication sérieuse ne s'encombre pas de littérature légère. Mais ils sortent de temps en temps de leur réserve et montrent bien qu'ils ont pour ces productions autre chose que l'indifférence des savants. Ils leur infligent une censure morale très sévère, s'étendant à toute peinture un peu vive de l'amour, même honnête, parce que pareille peinture est toujours dangereuse et l'influence d'une lecture ou d'un spectacle peut dépasser les intentions des auteurs. Ce sont des raisons de prudence et de décence publique qui les inspirent; ils veulent préserver la jeunesse des dangers de la passion amoureuse et trouvent bien inutile d'exciter de toutes manières un feu qui ne s'allume que trop facilement.

A cette condamnation morale s'ajoute un jugement littéraire, où il est permis de voir une profonde expression de

l'humanisme des Journalistes. Ils dédaignent profondément les romans de l'époque, les poèmes galants et la plus grande partie du théâtre qui n'offrent en effet que badinages, fades amourettes et romanesques intrigues. Mais nous croyons pouvoir dire qu'ils vont plus loin; ils voient dans l'amour en général, et fût-il aussi noblement dépeint que chez Corneille, un thème mineur, indigne de la haute littérature.

C'est pourquoi, abandonnant à leur sort la poésie galante et le roman, qui ne peuvent se passer d'amour, ils s'autorisent de la double tradition grecque et scolaire, et du meilleur de la tradition française (30), pour rêver d'un théâtre nouveau, qui n'emprunterait pas ses sujets à l'histoire amoureuse mais à la grande histoire politique et à l'histoire sainte et qui serait, pour les spectateurs une véritable école dramatique de grandeur d'âme et de vertu.

. . . .

(30) Car il n'y a pas qu'amour dans le théâtre du XVII^e siècle, notamment chez Corneille et "ce qui plaît le plus dans les pièces les plus généralement applaudies, dans Cinna, dans Rodogune, dans Andromaque, dans Iphigénie, ce ne sont pas les scènes galantes" (1713.1.164, dans Poèmes et autres Poésies de l'abbé de Villiers, l.c.).

CHAPITRE IX.

LA POESIE CONTEMPORAINE. 2. RECENSIONS.

Malgré ces omissions, la poésie n'est pas exclue des Mémoires. Nous allons tâcher d'inventorier brièvement ce que ceux-ci contiennent sur le sujet. Peut-être les matériaux rassemblés paraîtront-ils disparates et notre façon de les ordonner, arbitraires? Mais nous ne pouvons rendre compte que des renseignements que nous découvrons et ceux-ci se soumettent malaisément à un plan logique, à une division exhaustive. A défaut de ce plan et de cette division, nous avons cru pouvoir partager notre matière en 3 sections: nous analyserons, dans la première, ce que les Journalistes nous rapportent d'une assez vaste production que nous groupons sous l'étiquette de poésie académique; nous aborderons ensuite les comptes rendus de quelques recueils de poésie morale, philosophique ou religieuse; enfin, comme nous avons, dans notre septième chapitre, consacré une section à la recension d'un ouvrage particulièrement caractéristique, les Considerazioni du Marquis Orsi, nous voulons dans ce neuvième chapitre consacrer une section à tout ce qui concerne un poète éminemment représentatif: Houdart de la Mothe.

Sect. 1.
Poésie académique.

Quand nous parlons de poésie académique, il faut d'abord entendre l'expression dans le sens le plus strict: c'est l'ensemble des poèmes présentés aux concours de l'Académie française ou publiés sous les auspices de cette assemblée.

Le prix de poésie, institué en 1671, fondé en 1699 par l'évêque de Noyon, M. de Clermont-Tonnerre, était attribué tous les deux ans au poète qui composait le meilleur éloge du roi sur un thème imposé par le jury. L'Académie publiait ensuite les poèmes qui avaient disputé la palme (1).

Les Mémoires de Trévoux rendent compte de ces Recueils, publiés tous les deux ans (2) et qui contiennent aussi des
 . . .

(1) Voir Paul MESNARD, Histoire de l'Académie Française depuis sa fondation jusqu'en 1830. Paris, 1857. Ch.II, p.24, ch.III (p.25-48), passim.

(2) En voici le titre général avec les variantes: Recueil de plusieurs pièces d'éloquence et de poésie, - ou: d'éloquence (1703, 1711, s.d. (1719)) ou: de poésie (1704, 1713) - présentées à l'Académie Française pour le prix de..., avec plusieurs discours qui ont été prononcés à l'Académie (et plusieurs pièces de Poésie qui y ont été lues - 1703, 1711, 1713, 1714) en diverses occasions, Paris, Coignard, 1701, s.d. (1703), 1704, 1705, s.d. (1707), s.d. (1709), 1711, 1713, s.d. (1714), 1717, s.d. (1719).

En principe le concours a lieu tous les deux ans; en 1704 il y a, pour la poésie, un concours supplémentaire, sans doute parce qu'en 1703 faute de candidats on n'avait couronné personne. Nous ignorons pourquoi les concours de 1715 eurent lieu en 1714 et pourquoi l'éloquence est absente en 1713, la poésie en 1711 et 1719. Paul MESNARD n'entre pas dans ces détails.

On trouvera les renensions des M.T. aux dates suivantes:

1702.1.20-33.	Recueil pour 1701.
1704.3.388-392.	" " 1703.
1706.1.1-27.	" " 1704.
1706.2.259-272.	" " 1705.
1708.4.682-702.	" " 1707.

(suite p.149)

poèmes lus à l'Académie en diverses occasions (3).

Les "extraits" sont fidèles, illustrés de citations, coupés de remarques discrètes. La tâche n'est pas facile. Il faut se garder de blesser "le respect, que merite un Corps, qu'un grand Roi protège et qui compte, parmi les membres qui le composent, tant de personnes distinguées dans l'Etat, par leur rang, leurs dignitez et leur merite personnel" (4). Aussi ne prétendra-t-on nullement discuter les décisions des juges; Academia locuta, causa finita. Il ne reste plus qu'à chercher à comprendre et à expliquer son choix (5). Une difficulté supplémentaire tient au sujet des poèmes: ils chantent la gloire du roi (6). C'est une nouvelle raison de prudence pour nos . . .

(2 suite) 1710.6.1007-1021.	Recueil pour 1709.
1712.2.324-343.	" " 1711.
1715.1.78-87.	" " 1713.
1715.1.87-100.	" " 1714.
1718.1.165-174.	" " 1717.
1719.11.50-81.	" " 1719.

(3) Ainsi que les pièces présentées au concours d'Eloquence et d'autres discours prononcés à l'Académie. V.ch.XIV.

(4) 1706.1.1-2, dans Recueil pour 1704.

(5) "Le recueil des pieces présentées pour le prix est... un des plus beaux et des plus utiles recueils que l'amour des Lettres ait produits; on trouve des pieces à qui la comparaison seule a ôté le prix, et qui examinées séparément n'offrent point de matiere à la critique. On y cherche ce qui a causé leur malheur; on le decouvre enfin, et rien n'épure davantage le goût que cet examen et cette découverte." (1712.2.325, dans Recueil pour 1711).

(6) Citons quelques-uns des thèmes imposés. En 1701, Que le roi n'est pas moins distingué par les vertus qui font l'honnête homme que par celles qui font les grands Rois; (on avait dû se rabattre sur cet énoncé après avoir proposé cet autre que le Roi trouva trop fort: Que le roi possède dans un degré si éminent toutes les vertus qu'il est impossible de juger quelle est celle qui fait son principal caractère. Voir MESNARD, o.c. p.34.). En 1707, La sagesse du roi le rend supérieur à tous les événements. En 1709, Le soin qu'a le roi de faire fleurir les lettres et les arts dans le tumulte des armes. Ces titres suggèrent assez le ton général des poèmes.

critiques; une appréciation trop franche risquerait d'atteindre, derrière les expressions incriminées, des éloges auxquels, sinon le roi, la cour et le public pourraient attacher de l'importance.

Et, s'il ne s'agit plus des pièces qui ont disputé le prix mais des autres poèmes publiés dans les Recueils, la situation est plus délicate encore, car ils sont le plus souvent l'oeuvre d'Académiciens, soucieux de solenniser une séance de réception ou simplement de charmer leurs confrères (7). Aussi les Journalistes ont-ils gardé la plus grande réserve; il faut presque deviner leur pensée derrière l'impersonnalité de l'éloge.

Par contre, nous trouverons des indications plus appuyées dans les brefs entrefilets des Nouvelles Littéraires où un correspondant Toulousain présente, à partir de 1711, le recueil des Jeux Floraux (8). Pas de longs résumés ici, presque

. . .

(7) Citons par exemple une épître de M. Campistron à M. le duc de Vendôme (1708.6.959-961), une épître de l'abbé Genest à Mgr le duc de Bourgogne (1708.6.961-966) et la nombreuse production de l'abbé Gaspard Abeille (épître à M. de Sacy sur l'amitié, 1706.1.4-8; au prince de Condé sur l'espérance, 1708.4.696-698; ode à Mgr le Duc sur la constance et sur la fermeté de courage, 1708.6.966-969; épître sur le bonheur, 1715.1.85-86; ode sur l'abbé Bignon, 1715.1.99).

Pour ne pas alourdir ces notes, nous avons renoncé à donner des renseignements biographiques sur ces auteurs et même à les énumérer. La plupart sont obscurs et nous intéressent seulement par l'occasion qu'ils donnent à nos Journalistes de laisser deviner leurs conceptions.

(8) N.L.Toulouse (ou Toulouze)

1710.10.1832-1838.

1711.11.2042-2046.

1712.9.1663-1666.

1713.11.2025-2027.

1715.10.1861.

pas de citations mais davantage d'appréciations originales. Bien qu'il se déclare "fort éloigné de prétendre (s')élever contre le jugement de l'Académie", l'auteur se propose de "remarquer... sans affectation les beautés qui (l')ont touché et les défauts qui (l')ont frappé" (dans les recueils de l'Académie française, il n'y avait pas de défauts) (9).

Les Jeux Floraux confèrent un prix pour l'ode, un autre pour le poème et un troisième pour l'épigramme. Les sujets sont laissés au choix des concurrents; malgré l'aridité de pareille énumération, il ne sera pas inutile d'en citer quelques-uns: les titres suggèrent déjà le caractère de cette production.

Ce sont des sujets religieux comme l'espérance, le Saint Sacrement, l'enfer, la mort des pécheurs, ou des thèmes moraux comme l'amour-propre, la justice, l'amitié, la fortune; des sujets didactiques, comme les jardins, la chasse, le sommeil ou encore Descartes, l'étude, la gloire qui provient des belles-lettres; des sujets d'actualité enfin: la bataille de Villaviciosa, le nouvel autel de l'église de Paris, la paix.

A ces pièces de concours ou d'apparat, nous voudrions joindre quelques oeuvres, résumées ou seulement signalées dans les Mémoires et que leur nature permet de rattacher au genre académique. Tels sont notamment des poèmes de M. de la Fosse,

. . .

(9) 1710.10.1832-1833. Jeux Floraux de 1710, l.c.

publiés à la suite de sa traduction d'Anacréon (10), des Fables en vers d'un M. Ruisseau (11), un recueil de vers français et latins publié par Prepetit de Grammont en l'honneur du maréchal de Villars (12) et des Odes de ce Le Brun, dont nous avons rencontré plus haut les Epigrammes, madrigaux et chansons (13).

Des matériaux ainsi décrits, nous allons donc essayer de tirer quelques lumières sur les principes critiques des Journalistes. Ce n'est pas facile: nous l'avons dit, jamais nous ne rencontrons un jugement explicite; des notations seulement, souvent fort brèves, destinées à introduire de copieuses citations. Nous avons donc à nous livrer à un travail de mosaïque assez délicat: à l'aide de menus indices, reconstituer une pensée cohérente, exprimer les grandes lignes d'une doctrine

. . .

(10) 1704.5.710-721. Traduction nouvelle des Odes d'Anacreon sur l'original Grec par Mr de la Fosse, avec des Remarques et d'autres Ouvrages du Traducteur. Paris, 1704 (Voir ch.III, p. 40-42).

Parmi les "autres Ouvrages", il y a un poème ingénieux "sur les Peintures de Melle Chéron, à l'occasion de son portrait fait par elle même". "Le sujet est des plus heureux. On feint que Mercure va se plaindre à Jupiter, qu'une mortelle renouvelle encore aujourd'hui le crime de Prométhée...

Où d'un peu de couleurs une fille à nos yeux

Fait ce qu'il osa faire avec le feu de cieux".

Melle CHERON (1648-1711), musicienne, poète et surtout peintre et graveur se rendit célèbre par ses imitations de pierres gravées anciennes et par sa traduction des psaumes illustrée d'estampes. Elle épousa en 1708, à 60 ans, M. le Hay et c'est sous le nom de Mme le Hay que nous la retrouverons dans la 2de section de ce chapitre.

(11) 1707.6.1120. N.L.Paris.

(12) 1714.10.1851. N.L.Paris.

(13) 1719.4.744. N.L.Paris.

Pour les Epigrammes, voir ch.VII, sect.2, p.119-120.

littéraire en rapprochant des formules. Au moins ces formules, malgré l'apparence, malgré le voile de politesse qui en atténue l'éclat, sont-elles souvent précises. Telles épithètes que nous prenions d'abord pour des lieux communs, quand elles se répètent et que nous en rapprochons les différents emplois, apparaissent chargées d'un sens technique; on ne les prodigue pas au hasard, elles caractérisent un genre, un style ou une manière. Nous en verrons tout de suite des exemples.

L'ODE.

Ainsi, l'adjectif "élevé" convient à l'ode. Le correspondant de Toulouse parle de "cette élévation si propre du stile Lirique" que, lors des Jeux Floraux de 1712 (14), il trouve seulement dans une ode sur le temps, - "mais elle retombe après quelques strophes", - et dans une ode sur le passage de la Mer Rouge, qui "s'élève aussi haut et ne retombe pas". On découvre aussi beaucoup d'élévation dans une ode présentée au concours de 1713 (15), dans une pièce de 1717 (16), et c'est le même éloge qui s'exprime sous des termes différents, quand on déclare rencontrer de grands traits dans une ode sur la justice, aux Jeux Floraux de 1711 (17), du feu et de la noblesse dans une pièce de 1704 (18), du sublime dans les odes

. . .

(14) 1712.9.1664. N.L.Toulouse.

(15) 1715.1.82, dans Recueil pour 1713.

(16) 1718.1.169, dans Recueil pour 1717.

(17) 1711.11.2043. N.L.Toulouse.

(18) 1706.1.9, dans Recueil pour 1704.

de la Mothe (19). Mais comment va-t-on définir ce sublime, cette élévation?

Nos Journalistes semblent distinguer deux tendances au moins. Quelques auteurs se rattachent à la lignée de Pindare: images, images avant tout, diverses et hardies, énergie, éclat, densité verbale. Telles sont les qualités d'une ode de M. Roi sur l'Architecture (20) ou de la seconde pièce du recueil de 1717 (21). L'auteur de celle-ci, nous dit-on, "a beaucoup d'élévation, son ode est pleine d'images", mais on ajoute aussitôt: "Imitateur de Pindare, il en a copié en quelques endroits jusqu'à l'obscurité et au désordre". Le trait paraît bien dénoncer chez nos critiques, une certaine réticence à l'égard de Pindare et des Pindarisants. Effectivement, c'est à ce groupe d'auteurs que s'adressent les quelques jugements un peu sévères que nous rencontrons dans les Mémoires, et on leur reproche toujours les mêmes défauts: désordre et obscurité (22). A quoi il faut ajouter l'emphase, le mauvais goût, l'indiscrétion dans l'emploi des images, dénoncés par le correspondant de Toulouse, dans un éloge de Descartes qui a pourtant valu au P. Lisle le prix de l'ode (23). Nous citons assez longuement,

. . .

(19) 1710.8.1406-1407, dans Odes de M. de la Mothe. Voir sect.3 de ce chapitre.

(20) Couronnée aux jeux floraux de 1710. 1710.10.1834. N.L. Toulouse.

(21) 1718.1.169, dans Recueil pour 1717.

(22) Voir p.ex. 1712.9.1663. N.L.Toulouse. Il s'agit d'une ode sur le sommeil, où l'auteur parle surtout du songe: "je ne crois pas, remarque le correspondant, que ce soit là un de ces désordres qui peuvent passer pour un effet de l'art".

(23) Aux Jeux Floraux de 1710. (1710.10.1833. N.L.Toulouse).

parce que ce texte permet d'apprécier sur des exemples ce que l'on attend, à l'époque, de la grande poésie:

"L'orgueil Philosophique qui séduit la crédulité, l'erreur qui captivant les esprits au décri de l'Ecole antique, enfante mille affreux écrits, la prévention en furie, la sagesse féconde de Descartes qui pour sonder le monde enfante un monde nouveau, la structure grossière qui semble regretter le chaos, sont des métaphores qui n'auroient pas fait fortune au siècle d'Auguste; je ne sçai même si Pindare auroit osé s'en servir, c'est apparemment Gongora, ou le Cavalier marin qui en ont donné les premières idées".

Ce qu'on appelle ici métaphores, ailleurs images, se réduit en somme à des rapprochements de termes; nous comprenons difficilement dans quel but on a pu se plaire à choquer ainsi les mots. Pourtant le critique ne reproche pas à cette ode son absence de toute valeur évocatrice et de toute spontanéité, mais seulement le manque de goût et l'enflure. Il y a excès dans l'usage des métaphores mais la métaphore est bien ce jeu de mots ou de concepts, les images obéissent aux mêmes lois que les idées. On leur demande seulement de respecter la logique, le bon sens, et peut-être plus encore la coutume (24).

. . .

(24) Voir F. BRUNOT, Histoire de la langue française, t. IV, La littérature classique, 1660-1715, vol. I, ch. VI les Images. "Les images comme les expressions sont considérées comme si elles étaient des productions logiques" (p. 557). "Comme les mots approuvés, les bonnes métaphores sont celles qui ont pour elles l'usage", et il continue, créant lui-même une image que le XVII^e siècle n'eût peut-être pas approuvée: "au lieu de se marquer au coin des personnes, il est mieux que les images soient frappées au coin de l'époque; ce ne sont plus des médailles, ce sont des monnaies" (p. 563-564).

La seconde famille de poètes lyriques réalise mieux ces conditions. On les rattache à Horace et à Malherbe. Le correspondant Toulousain oppose à M. Roi, imitateur de Pindare, l'auteur inconnu d'une ode sur la gloire des Belles-Lettres: "Comme je reconnois dans Mr Roi, l'heureuse hardiesse, la brieveté, l'énergie de Pindare, je reconnois dans l'Auteur inconnu... la perspicuité (25), la délicatesse, la douce majesté d'Horace, un stile aussi coulant que celui de Malherbe, des pensées que chacun reconnoît pour des siennes, et qu'on voudroit seulement pouvoir exprimer comme ce Poëte" (26). D'autres recensions renouvellent l'allusion à Malherbe et vantent les mêmes qualités (27).

Ces qualités définissent un genre d'odes qui correspond mieux que le précédent au goût de nos Journalistes. Ordre, clarté, simplicité et noblesse des pensées, exactitude et aisance du vers, c'est un idéal de "poésie" mesurée, qui n'est

(25) Ce joli mot signifie, selon Littré, la qualité d'une pensée, du style qui fait que l'esprit voit à travers. Nous dirions clarté, ou mieux transparence.

(26) 1710.10.1834-1835. N.L.Toulouse, l.c.

(27) Voir p.ex. 1715.1.93, dans Recueil pour 1714. "La Stance qu'on va lire a paru à de bons Connoisseurs n'être pas indigne de Malherbe".

1718.1.169, dans Recueil pour 1717. "L'Auteur de la troisième piece a pris Malherbe pour son modele, il en a les graces naturelles, la belle versification, le stile noble et sensé".

1712.9.1663. N.L.Toulouse. Ode de M. de Maumenet sur la vraie valeur: "Les pensées sont naturelles et les vers beaux".

1715.1.93, dans Recueil pour 1714. 5ème pièce: "L'exactitude de la versification répond à la beauté, au tour noble des pensées".

pas dépourvue d'un certain charme intellectuel. Malheureusement, les idées traditionnelles sur l'élévation de l'ode, le sublime et le beau désordre empêchaient de s'en tenir toujours à cette position raisonnable. On ne pouvait se contenter pour l'ode de ce qui convient parfaitement, nous le verrons, au "poème". Comme, d'autre part, nos critiques, avec toute leur époque, ignorent la vraie poésie et ne comprennent mot au lyrisme de Pindare, que leur bon goût les préserve de l'extravagance verbale, ils devaient chercher autre chose et ils ont cru qu'on pouvait donner plus d'élévation à l'ode en en faisant un morceau d'éloquence... ou de rhétorique. Nous voudrions reproduire un extrait d'une Ode sur la mort des pêcheurs après avoir d'abord cité l'éloge qui le présente. C'est un cas extrême, mais nous y toucherons du doigt jusqu'où peut aller la méconnaissance de la poésie.

"On est frappé, dit le Journaliste, on est consterné dès les premiers vers. L'éloquence Chrétienne (c'est bien cela) qui s'est tant de fois exercée sur ce sujet, n'a peut-être rien produit de si fort, de si pressant que cette ode; l'ordonnance en est grave, triste, les peintures terribles, les expressions serrées, tout ce qui rend la mort, et sur tout la mort du pêcheur effroyable, est réuni avec art sous le même point de vue." Que le lecteur se rassure, les quelques vers que voici ne le bouleverseront pas:

Un triste séjour renferme
 Des criminels enchaînez;
 Le trépas est le seul terme
 Où leurs maux seront bornez.
 Un Ministre impitoyable
 Chaque jour prend un coupable
 Qu'il égorge aux yeux de tous.
 Temoins d'un sort si barbare,
 C'est ainsi qu'il les prépare
 A sentir bientôt ses coups.
 Voilà l'état où nous sommes,
 La terre est notre prison,
 Le Ciel condamna les hommes
 Aux feux, aux fers, au poison... (28)

Un morceau pareil sacrifie les vertus de discrétion de la poésie Malherbienne sans les remplacer par aucune inspiration originale. C'est une méchante rhétorique et nous comprenons mal qu'on puisse se déclarer ému par ce tableau. Il faut faire la part de la politesse évidemment, il ne faut pas oublier non plus que ce cas-ci reste une exception. Pourtant, n'allait-on pas fatalement vers des erreurs de ce genre, dès qu'on faisait de la poésie, selon un mot de La Mothe approuvé par les Journalistes, "une éloquence plus amoureuse de la fiction, et plus hardie, quoique plus contrainte" (29).

LE POÈME ET L'ÉPIQUE.

Il n'est pas aisé de définir le poème. Le terme s'applique à des pièces fort diverses, allant de la dissertation morale au badinage. Elles ont en commun l'allure paisible et raisonnable d'un enseignement, d'un exposé en vers. On peut

...

(28) 1711.11.2043-2044. N.L.Toulouse.

(29) 1715.1.98, dans Recueil pour 1714.

dire que le poème par excellence est le poème didactique (30): on peut aussi définir le poème en l'opposant à l'ode: ce serait toute pièce de poésie qui ne prétend pas au grand lyrisme. Définition négative qui a l'avantage de couvrir tous les cas.

L'Epître n'a pas besoin de définition: elle aussi peut traiter des sujets les plus différents, sur des tons fort variés; elle s'adapte au destinataire.

Si le style aisé et raisonnable qui répond à la prédication des Journalistes, ne paraît pas suffire à l'ode, il convient par contre parfaitement au poème et à l'épître. Dans celle-ci comme dans celui-là, on admire la force et la solidité des pensées, le discernement, la justesse des expressions, un style correct et sans affectation, une versification "claire, aisée, naturelle dans le goût de Malherbe et de Racan" (31). Le dernier adjectif résume tous les éloges: le naturel est la première qualité du poème.

. . .

(30) 1713.11.2026-2027. Discours sur l'aveuglement de l'homme, par rapport aux veritez de la religion.

1710.10.1837-1838. Sur notre ignorance de la vérité (abbé Asselin).

1711.11.2045. Sur la grâce.(abbé Asselin).

1715.10.1861. De l'Atheïsme.(le P.Menard, de la doctrine chrétienne).

1715.1.90-94. L'autel de Notre-Dame.

1711.11.2045. Sur la communication des deux mers. On peut en rapprocher le Portrait du Roi de Suède par le P. du Cerceau, (1707.8.1466-1472) que nous verrons à la fin de cette section.

(31) Force: 1708.4.696, 1715.1.83.

Pensées solides: 1708.4.696, 1711.11.2045.

Discernement et justesse: 1708.6.967.

Style correct et sans affectation: 1711.11.2045.

Versification claire etc.: 1708.4.702.

Naturel: 1706.2.264, 1711.11.2045.

Un extrait d'une épître sur l'espérance pourra nous donner une idée de ce qu'on entend par là. L'abbé Abeille y décrit l'aventurier trompé par le désir du gain. "Que la peinture d'un avare trompé par l'espérance est naturelle!" s'écrie le Journaliste. Jugeons-en:

A ses champs paternels Clyte bornant ses soins
 Eût toujours ignoré la peine et les besoins;
 Mais avide de l'or d'une plage étrangère
 Il s'impose lui-même un exil volontaire,
 Flaté de l'esperance, il ose tout tenter,
 Perils, pièges, ecueils, rien ne peut l'arrêter.
 Faut-il franchir des mers aux Nochers inconnuës,
 Des monts dont les sommets se perdent dans les nuës,
 Des deserts où jamais le doux souffle des vents,
 Ne tempere l'ardeur de ces climats brûlans?
 Clyte à qui l'esperance a promis des miracles
 Loin de se rebuter, force tous ces obstacles.
 A ces riches climats Clyte parvient enfin
 Et l'avare y perit de misere et de faim. (32)

Il y a dans cet extrait de l'assurance et de la netteté mais, outre que la psychologie en est pour le moins discutable, nous n'aurions jamais pensé à qualifier ce tableau de naturel. C'est que les normes des Journalistes ne sont pas les nôtres. Il semble bien que le critère du naturel soit, pour eux, sinon la banalité, du moins un monde de lieux communs littéraires où chaque lecteur se retrouvera sans peine. Le naturel, c'est l'ordinaire, l'ordinaire en poésie: il ne correspond pas à la nature individuelle et concrète qui n'intéresse pas, semble-t-il, les auteurs, mais à ce que tout le monde attend dans des vers sur ce sujet, à ce qu'il est "naturel" d'attendre.

...

(32) 1708.4.696-698, dans Recueil pour 1707.

L'Epître exige encore d'autres qualités. Elle se propose, la plupart du temps, de concilier à son auteur les bonnes grâces de quelque puissant personnage (33). Le problème n'est plus d'exprimer exactement et harmonieusement une vérité générale, il faut charmer le destinataire et capter son attention, il faut plaire par tous les moyens. On y arrivera par la politesse, la délicatesse des vers (34) et surtout par l'ingéniosité (35), qui donne une saveur nouvelle à des compliments rabâchés.

. . .

(33) D.MORNET, (Littérature classique, 2e partie, ch.1er, L' "honnête homme" et "la politesse") a bien montré que l'"art de plaire" était plus que "la fleur de la vie", "une force essentielle de la vie". A l'époque classique, - et cela vaut certainement jusqu'en 1715, - depuis que Louis XIV a domestiqué la noblesse, "la force et l'audace ne jouent plus aucun rôle", "l'argent n'a pas encore celui qu'il prendra au XVIIIe siècle". Pour réussir dans la vie, et parfois simplement pour vivre, il faut savoir plaire aux grands, "les gagner par la sympathie, par le plaisir qu'on leur donne" (p.110-111).

Deux vers de l'abbé Abeille, type même de l'abbé de cour, expriment bien cette situation:

Beaucoup de complaisance, un peu de politesse,

Mon respect pour les Grands, peut-être leur foiblesse...
(1706.1.5, dans Recueil pour 1704, 1.c.)

(34) Douceur des vers: 1706.1.4-5; 1711.11.2045; 1712.9.1664.
Esprit: 1706.2.264.

Délicatesse: 1708.4.696; 1708.6.959.

Art de plaire, agréable, plaisir: 1710.6.1011; 1712.9.1663; 1715.1.91; 1718.1.169.

(35) 1708.6.959: "Mr Campistron après un début ingénieux, où l'on reconnoît son Heros sans qu'il le nomme..."

1708.6.961: "M. l'abbé Genest explique ingénieusement le sujet de son Epître..."

1710.10.1832; 1711.11.2043 et 2045;

1715.1.80: "Un poëme; la fiction en est ingénieuse, la paix persuade à la victoire de revenir sous les drapeaux de Louis, et de le mettre en état de forcer ses ennemis au repos qu'ils refusent, et dont ils ont besoin".

Les Journalistes ont approuvé cette recherche de la formule ingénieuse, donnant ainsi des gages à une préciosité qu'ils avaient bannie avec la poésie galante. C'est que leur classicisme n'exclut pas un art de plaire, que suppose en somme leur respect de l'ordre social (36) et dont l'apprentissage trouve place dans le programme des collèves (37).

Il y eut, parmi les Journalistes, un poète, dont l'oeuvre semble répondre parfaitement à l'idéal qu'on peut dégager des critiques de ses confrères. Avant de devenir, vers 1719, rédacteur aux Mémoires (38), Jean-Antoine du Cerceau était déjà

....

(36) Dans la mesure où les Journalistes entrent en contact avec le monde de la Cour, - et ils ne peuvent éviter tout rapport, ne fut-ce que parce qu'ils sont journalistes, - ils sont amenés à en prendre à quelque degré les moeurs et les manières. Nous ne pouvons le leur reprocher, encore que leur empressement à s'y conformer, nous paraisse parfois friser la complaisance, et même la servilité. N'apportons pour exemple que quelques allusions à la cour de Sceaux: En 1712.5.838-841, les Mémoires présentent Les Divertissemens de Sceaux, Trevoux, 1712. "Il ne faut que le titre de ce recueil pour exciter l'empressement du public..." "ces especes d'impromptu (sic) sont de feu Monseigneur le Duc, de feu Mr. le Duc de Nevers, de Mr. de Mallezieu, de Mr. l'Abbé Genest, de Mr. l'Abbé de Chaulieu, et qu'ils ont eû l'approbation de Mr le Duc du Maine, de la Princesse son épouse, et de la spirituelle Cour de Sceaux..." "... pourquoi cacher (au Public) les plaisirs ingénieux de ces grands Princes." Et ailleurs, (dans le Discours de réception du duc de la Force à l'Académie française, 1715.4.632): "une Cour qui est l'école du bon goût et le regne de la politesse, et où tout, jusqu'aux plaisirs, est assaisonné d'esprit".

Il faut dire que Sceaux méritait ces éloges, ou au moins, que beaucoup d'autres auteurs les ont prodigués avec les M.T. Et puis il s'agissait du duc du Maine, du fondateur des Mémoires.

(37) Comme l'atteste la Bibliotheca Rhetorum du P. le Jay. Voir ch. VII, sect. 1, p. 103-105.

(38) Voir notice historique.

connu par ses poésies latines (39) et françaises (40). Il se dépense dans tous les genres avec un égal succès, "il sçait également traiter les grands sujets avec noblesse, comme les petits avec agrément, déclare avec une pointe d'exagération, le P. de Blainville, et le même Poëte par le pathétique de ses pièces curieuses (sic, pour sérieuses sans doute) a tiré les larmes des auditeurs, dont il avoit merité les applaudissements, par la gayeté et la finesse de ses autres poësies" (41). On disait communément que nul ne savait comme lui "baëiner avec grace, et même avec noblesse, sur les sujets les plus grands" (42). Quant à ses pièces sérieuses, les Mémoires nous en offrent un spécimen, publiant en 1707, un Portrait du roi de Suède (43), conforme à la rhétorique la plus traditionnelle et naturellement dépourvu de poésie, mais qui ne manque pas d'allure, de rythme, d'aisance et d'un certain charme raison-

. . .

(39) 1706.5.784-794. Selecta PP. a S.J.Carmina. Tomus alter continens J.A. du Cerceau carmina. Paris, 1705. Nous avons dit un mot, au ch.IV, de ses poèmes sur les Papillons et les Poules.

(40) Voir notamment 1715.3.552. N.L.Paris. Trois épîtres en vers à Mgr le Dauphin. Ce sont les seuls poèmes dont les Mém. annoncent la publication du vivant du Père, mais il lisait ses oeuvres, on les faisait circuler. Sa réputation était faite, au moins parmi ses confrères, l'enthousiasme du P. de Blainville suffit à l'attester.

(41) 1717.4.549. Traité de littérature etc. l.c.

(42) 1715.3.552. N.L.Paris (v.n.40). Le compliment continue: "et de donner de ces louanges fines et délicates, qui ne coûtent pas moins et qui plaisent davantage qu'un panégyrique."

(43) 1707.8.1466-1472. Portrait du Roy de Suede (Charles XII), par le P. du Cerceau.

nable (44). Cet honnête homme, qui devait être de commerce agréable, représente décidément fort bien le goût des Journalistes.

Au total ce goût semble se définir par la mesure. D'une part, les Journalistes paraissent chercher l'élévation "propre au genre lyrique" dans la voie d'une éloquence qui pouvait mener au verbiage; de l'autre, ils ne dédaignent pas les jeux d'esprit d'une préciosité raffinée; mais, entre ces deux tendances extrêmes, leur prédilection semble s'attacher à une voie moyenne, une forme d'art juste et mesurée, simple, exacte, solide et naturelle qu'exprimait bien à leurs yeux l'ode d'Horace ou de Malherbe; il ne faut chercher dans cette acception de la poésie aucune des choses profondes et sensibles que nous avons l'habitude de mettre sous ce terme. On ne demande en somme à la poésie qu'un langage harmonieux, une manière plus agréable de dire ce qu'on pourrait dire en prose.

...

(44) Citons au moins une strophe; l'auteur maîtrise assez la syntaxe pour utiliser la métrique sans lourdeur, et même avec souplesse:

Mais Lorsque la Sagesse et la Gloire ont dicté
 Le parti qu'un Heros doit prendre,
 Il part, il exécute avec rapidité,
 Ce que dans un secret, que rien ne peut surprendre,
 A loisir il a médité
 Et que l'effet seul peut apprendre
 Alors il ne connoît ni peine ni danger,
 Rien ne l'étonne et ne l'arrête,
 Rien ne peut le faire changer,
 Et vît-il la mort toute prête,
 Il faut, s'il l'a réglé, perir ou se venger.

Sect. 2.

Poésie morale, philosophique et religieuse.

Nous devons d'abord confesser un peu d'arbitraire dans notre division. Pas mal des pièces étudiées dans la section précédente, auraient pu se ranger dans celle-ci. Nous ne l'avons pas fait, parce que, contenues dans des recueils de l'Académie, elles étaient abordées par les Journalistes sous un angle "académique"; ils en faisaient un éloge presque purement littéraire, conduit par des considérations de style et ne distinguaient pas sensiblement des autres, les poèmes moraux, philosophiques et religieux.

Pourtant, la fréquence de ce genre de sujets, dans les pièces de concours, nous apporte une indication intéressante, encore confirmée par l'article du P. Brumoy sur la décadence de la poésie latine, que nous avons cité au chapitre IV (45): on trouve, chez nombre d'auteurs, la préoccupation d'enseigner quelque chose par leurs poèmes, voire de remplir une sorte d'apostolat; chez un public, dont il est malaisé d'apprécier l'étendue, on rencontre parallèlement le goût des oeuvres sérieuses et plus d'intérêt pour le contenu d'une pièce que pour l'art avec lequel elle est écrite.

Les quelques ouvrages que nous voulons ici présenter, témoignent, dans des mesures diverses et sous des aspects différents, de cette commune évolution des auteurs et du public.

. . .

(45) 1722.5.905-917. Pensées sur la décadence de la Poésie latine, par le P. Brumoy, J. Voir ch.IV, p.56.

L'abbé Pierre de VILLIERS publie un nombre considérable de poèmes, d'épîtres, d'odes et de pièces de tout genre, que rassemble en 1712 un recueil intitulé: Poèmes et autres Poésies (46). Les sujets sont variés: Ode à la solitude, Lettre critique sur l'éloquence et la poésie, Art de prêcher, Epître sur l'opera et les autres spectacles, sur la vanité de ceux qui veulent qu'on les flate dans leurs portraits, sur les écueils qu'on doit éviter en écrivant sur la Religion et la morale. Mais le but est toujours l'édification, le point de vue est toujours le point de vue moral. C'est ce que les comptes rendus, fort élogieux, des Mémoires, se plaisent à souligner: "Mr l'Abbé de Villiers n'a jamais fait servir son grand talent pour la Poésie qu'à régler les mœurs" (47). Même quand il aborde des questions littéraires (le théâtre, l'opéra, l'éloquence et la poésie), il les envisage dans leurs rapports avec la morale. Les Journalistes reconnaissent en lui avec raison un allié dans le bon combat contre la littérature galante et les spectacles dangereux, et nous avons cité, à propos de Racine, quelques vers dont ils faisaient grand éloge (48).

...

(46) 1713.1.158-166. Poèmes et autres poésies de ~~xxxx~~, Paris, 1712. Avant cela, les M.T. avaient déjà parlé, à plusieurs reprises, de cet auteur:

1703.8.1518. N.L.France. Lettre critique sur l'Eloquence et la Poésie.

1705.2.369-370. N.L.Paris. Ode sur la solitude.

1711.8.1491-1494. N.L.Paris. Epître sur l'Opera et les autres spectacles (extrait des Epîtres morales).

(47) 1711.8.1491. l.c.

(48) Vers tirés également de 1711.8.1493-1494 et cités au chapitre VI, à propos de Racine, n.(16).

Villiers avait été jésuite et conservait d'excellentes relations avec ses anciens confrères. Il nous semble que nos critiques devaient un peu se retrouver en lui, et quand ils louent l'ingéniosité, l' "honnêteté" de ses "satires" (49), sa sévérité en tout ce qui concerne l'amour, la délicatesse de son esprit et sa foncière bienveillance, on dirait qu'ils définissent leur propre idéal.

La recension du poème contre les impies de l'abbé GENEST est à la fois très importante et très décevante. Très importante parce que ces "Principes de philosophie, ou preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme", publiés en 1716 (50) apparaissent, à bien des égards, comme un signe des temps. Sous le revêtement des vers, c'est en réalité un traité d'apologétique, frère d'une foule de traités semblables, qui commencent à se multiplier alors, car ce grand siècle de l'incroyance fut aussi un grand siècle de l'apologétique.

Ce traité représente en outre un brillant exemple de l'utilisation, encore récente, de la philosophie Cartésienne pour la défense de la foi. Naturellement, nombre de Cartésiens et Descartes lui-même avaient trouvé dans la philosophie spiritualiste, un appui de leur croyance. Mais ici, nous sortons

. . .

(49) "La morale est traitée dans les épîtres d'une manière ingénieuse, sans aigreur, sans malignité: le bon cœur de l'Auteur y paroît autant que son esprit; on y reconnoît l'honnête-homme dans le grand Poëte: ce sont deux satires innocentes..." (1713.1.159).

(50) 1717.3.327-377. Principes de philosophie ou preuves naturelles de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme. Par Mr l'abbé Genest. Paris, 1716.

du cercle des disciples, et nous voyons, - on le verra souvent, à partir de 1720 environ, - le système de Descartes servir d'instrument à l'entreprise de l'apologète (51). L'abbé Genest précieusement son lecteur: il n'est pas un disciple déclaré de Descartes, mais il s'est attaché à son système "comme à l'hypothèse qui lui a paru la plus claire, la plus uniforme, et la plus aisée à concilier avec les expériences" (52).

La réaction du Journaliste est déconcertante. Il résume très longuement tout ce que Genest dit du Cartésianisme, et même renchérit, louant cette "hypothèse", "en cela seul qu'elle sépare avec tant de clarté, ce qui appartient au corps, de ce qui appartient à l'esprit. Il n'y a rien de plus sublime, ni qui soit plus utile à la Religion" (p.342). S'il est sincère, cet article marque un tournant dans la pensée des Mémoires. Jusqu'ici, ils ont été anti-cartésiens, et même dans les premières années, avec violence; en 1716, un article aussi favorable à Descartes étonne encore, mais il pourrait être le signe avant-coureur d'une évolution qui se dessine plus nettement après 1720 et aboutira, semble-t-il, à une "conver-

. . .

(51) Nous ne pouvons songer ici à même esquisser une histoire de l'apologétique au XVIII^e siècle, pas plus que celle de l'utilisation du cartésianisme en apologétique. Ce que nous disons ici s'appuie notamment sur l'article Apologétique du D.T.C. (par MAISONNEUVE) et sur A. MONOD, De Pascal à Chateaubriand, Paris, Alcan, 1916.

(52) 1717.3.338. 1.c.

sion" presque complète (53).

Sur le plan littéraire aussi, cet article est significatif, parce qu'il définit bien ce que nous appellerions volontiers "l'usage didactique de la poésie". Car il est évident que le vers n'est ici qu'un moyen et que le contenu importe d'abord. Pour s'excuser de donner de très longs extraits, - pas moins de quatorze pages, - le Journaliste allègue que ce poème "est plein de choses" (54). Et même, Genest "s'est embarqué sans y penser à écrire en vers: il ne versifia d'abord que quelques endroits importants, pour s'en servir comme d'une espece de mémoire artificielle" (p.330). Mais à l'épreuve,

...

(53) L'histoire des attaques des M.T. contre Descartes et Malebranche, a été faite, pour les quinze premières années, par une dissertation allemande: E. ALLARD, Die Angriffe gegen Descartes und Malebranche im Journal de Trevoux (1701-1715), Halle, Niemeyer, 1914. Elle serait à continuer pour les années suivantes. Jusqu'en 1720, il y a de nombreux articles anti-cartésiens. Après cette date, les choses semblent s'apaiser, et assez rapidement on adopte la physique cartésienne, au moment même où Newton la bat en brèche. L'hostilité contre Malebranche par contre ne désarme pas. Cette évolution reflète fidèlement celle qui s'opère à l'intérieur de la Compagnie de Jésus. L'anti-cartésianisme y fait rage entre 1700 et 1715, comme en témoigne la "persécution" du P. Y.M. André, le biographe de Malebranche (voir le récit, unilatéral d'ailleurs, qu'en fait Cousin dans Y.M. ANDRÉ, Oeuvres philosophiques, avec une introduction sur sa vie et ses ouvrages, tirée de sa Correspondance inédite, p. Victor Cousin, Paris, Delahays, 1843). Voir aussi G. SORTAIS, Le Cartésianisme chez les Jésuites français au XVIIe et XVIIIe siècle, Paris, Beauchesne, 1929 (Archives de Philosophie, vol. VI, cah. 3).

(54) "Dans les poèmes dont le sujet est moins important, peu de vers suffisent pour connaître le style, c'est tout ce que le Journaliste se propose en les transcrivant, mais le poème dont nous parlons est plein de choses, et plusieurs Extraits donneront à peine une faible idée de ce qu'il contient" (p. 342-343).

le vers s'est révélé truchement parfait de la philosophie et, grâce à ses propriétés mnémotechniques, instrument idéal de l'étude (55).

Mais si cette recension est importante par les indices qu'elle apporte, elle est aussi très décevante, par sa nature même et le ton, heureusement exceptionnel dans les Mémoires, qu'elle croit devoir adopter.

Le résumé et les extraits sont introduits et encadrés par des considérations générales, d'une étonnante fadeur (56). Pas une réserve, pas même de ces formules, précises et modérées, si fréquentes dans les autres articles, qui en même temps que des compliments pour l'auteur, sont des renseignements pour les lecteurs. Il y a là un petit mystère d'attribution littéraire. Il ne nous semble pas possible de rendre un

. . .

(55) "La Physique et la Métaphysique traitées d'une manière si gracieuse deviennent une étude facile; c'est trop peu dire, elles deviennent une étude délicieuse. La jeunesse la moins portée au travail, n'aura que de l'empressement pour ces sciences, quand on leur mettra en main le livre dont nous parlons. Il change en fleurs les épines qui la rebuttoient" (p.357).

(56) Outre le passage cité à la note précédente, rapportons encore un extrait: il ne s'agit plus directement du poème, mais d'une lettre qui y est jointe, où l'auteur défend l'intellection pure contre les objections d'un M.Régis. "L'Auteur, conclut-on après un large extrait, a des fortes raisons d'être jaloux des prérogatives de l'esprit, ce sont ses propres avantages qu'il défend, et la manière dont il soutient l'indépendance de l'esprit en est une nouvelle preuve; la pure intellection se manifeste elle même dans son livre" (p.377).

Signalons encore un parallèle entre l'abbé Genest et Lucrèce, entre la vraie et la fausse sagesse, continué pendant deux pages.

des rédacteurs habituels responsable de ce compte rendu. Certes les articles consacrés aux Recueils de l'Académie appuient parfois un peu trop l'éloge, mais ils ne vont pas si loin, et le style même est différent. L'auteur ne serait-il pas peut-être l'abbé Genest lui-même, puisque cette pratique était admise (57) et que les Journalistes avaient sans doute assez de raisons d'obliger un familier de la cour de Sceaux? Nous avançons l'hypothèse avec mille réserves, car nous ne voudrions pas calomnier l'abbé Genest qui, dans son poème au moins, montre quelque talent, et surtout une louable, une respectable bonne volonté.

A côté de cette poésie philosophique au service de la religion, il y a aussi, au début du XVIIIe siècle, une poésie religieuse, où nous aurions plus de chances de trouver un peu de véritable émotion. Cette poésie continue une longue tradi-

. . . /

(57) Voir 1701.1. Preface. "Personne, ordinairement parlant, n'est capable de faire mieux l'extrait d'un livre que celui qui l'a composé; et d'ailleurs un Auteur pourroit craindre quelquefois qu'un autre faisant l'extrait de son Livre, ne le fit pas parler et penser aussi-bien qu'il croiroit avoir fait. Ceux donc qui voudront faire eux-mêmes les extraits de leurs Ouvrages, n'ont qu'à les faire tenir aux Auteurs des Memoires. On promet de les y inserer tels qu'ils les enverront: après cependant qu'on les aura comparez avec les Ouvrages mêmes, pour s'assurer que ces extraits sont fidelles..." Le même avis est reproduit, peut-être par mégarde, en 1720.1. Preface, bien que les Journalistes aient assuré en 1712.1.5. Avertissement: "Nous avertissons... que nulle consideration ne nous fera inserer dans nos Memoires des extraits faits par l'Auteur même: c'est une fidelité que nous devons au Public, nôtre juge; un Rapporteur manque à son devoir quand il se fie aux parties de l'extrait d'une cause". La pratique a probablement disparu assez vite et peut-être est-il plus simple de croire que l'extrait des Principes a pour auteur un ami de l'abbé, un familier de Sceaux et que les Journalistes l'auront accepté, par égard pour le duc et la duchesse du Maine.

tion: depuis le XVIIe siècle, tous les poètes, même les plus légers, ont traduit, paraphrasé ou imité les Psaumes, ou composé des Cantiques (58). Un article de 1712 (59) tente de dresser le catalogue des "Poètes François qui se sont essayez sur ce livre sacré", et ces quelques pages bourrées de renseignements, alertes et critiques, donnent une juste idée de l'intérêt d'un genre où les grands noms de la poésie au XVIIe siècle figurent: Des Portes, Racan, Malherbe, P.Corneille, pour ne citer que ceux-là.

Entre toutes les traductions des Psaumes, le Journaliste décerne la palme à Madame le Hay, qui a su composer "une traduction de Psaumes en vers exactement fidelle et véritablement sublime", et dont les ouvrages sont encore rehaussés par la perfection des estampes qui les illustrent (60).

On annonce encore, dans le même article, une nouvelle paraphrase qui paraît en 1717 sous le titre de Poésies sacrées, traduites ou imitées des Pseaumes. Elle est l'oeuvre de l'abbé

...

(58) Voir A.CHEREL, De Télémaque à Candide, Paris, de Gigord, 1933 (dans CALVET, Histoire de la Litt.française, vol.VI) ch.V, le Lyrisme, p.52: "la paraphrase a été, au XVIIe siècle surtout, le genre le plus populaire, et l'on pourrait dire le plus personnel, le plus intime, la forme que l'on préférerait pour crier à Dieu sa propre souffrance ou pour se souvenir d'un vrai bonheur passé".

(59) 1712.3.481-488. Nouvelle traduction en vers des cent cinquante Pseaumes de David, par Mr. le Noble, Paris, 1710.

(60) Voir aussi 1717.11.1847-1849. Pseaumes et Cantiques traduits en vers François, par Me Le Hay, avec des estampes, qui en représentent le sujet, mis au jour par Mr. le Hay. Paris, 1717. Sur Mme le Hay (Melle Chéron), voir n.(10) de ce chapitre.

DESFONTAINES-GUYOT, qu'on félicite d'exercer son talent sur des sujets sacrés (61). On cite longuement la préface, intéressante apologie de la traduction en vers. Selon lui, la traduction littérale ne sauve pas le texte de l'obscurité et, si la paraphrase en prose l'explique avec plus d'exactitude, seule la paraphrase poétique peut en rendre l'allure et l'harmonie. Au reste il se donne quelque liberté: le poète qui traduit un psaume "doit se contenter d'offrir au commun des hommes un sens qui soit capable de plaire et de toucher, et cependant toujours puisé à sa source". Tant de liberté même qu'il n'ose pas donner à son ouvrage le titre de Traduction des Psaumes. Cependant le Journaliste l'approuve et déclare le préférer, par exemple, à Rousseau, "le fameux Poète qui a travaillé sur le même sujet que lui". C'est que, - le mot est dur pour Rousseau, - "l'onction qui est repandue dans cette nouvelle traduction, ... cette onction, dis-je, qu'il est si difficile d'emprunter et de contrefaire, quand on ne l'a pas dans le coeur, le met entierement hors de comparaison avec le fameux Poète..." (62).

...

(61) 1717.12.1967-1973. Poesies sacrées, traduites ou imitées des Pseaumes. (par l'abbé Desfontaines-Guyot). Rouën, s.d.

(62) Les Mémoires de Trévoux ne parlent guère de Rousseau. Outre ce passage-ci et un mot flatteur dans l'article de 1712, sur les Psaumes (cité ci-dessus), il n'y a que quelques mots du P. de Blainville que nous citons: "On ne doit lire qu'avec précaution les ouvrages de Roussau (sic). Le Poète, mais le Poète admirable paroît dans plusieurs de ses pièces: on lui en attribué d'autres qui font rougir non seulement le Chrétien, mais encore l'honnête homme". (1717.4.547) Même si l'on fait abstraction des pièces qui avaient provoqué son bannissement, une partie de l'oeuvre de Rousseau, le caractère de l'homme et ses fréquentations, justifient la méfiance de critiques bien-pensants et le trait que lui décoche le Journaliste.

A cette littérature directement inspirée des Psaumes s'ajoutent d'autres oeuvres religieuses, toujours vivement appréciées. "La Poésie appliquée à des sujets Chrétiens reçoit d'eux plus d'éclat qu'elle ne leur en donne, et c'est manquer du véritable goût poétique, que de croire qu'elle devienne sèche et ennuyeuse quand elle cesse d'être badine et galante" (63).

Les Journalistes en particulier accordent un grand prix aux Cantiques. Quelques pages suggestives rappellent, en 1711 (64), le rôle de ces oeuvres populaires dans l'histoire de la piété et de la foi chrétiennes, depuis la Thalie d'Arius et les Odes de Grégoire de Nazianze. Elles dressent aussi un catalogue des meilleurs Cantiques composés depuis le début du XVIIe siècle. Les plus récents, dont les Mémoires rendent compte, sont dus à l'abbé Pellegrin (65), à M. de la Mothe (66),

...

(63) 1715.5.931-932. N.L.Paris. On présente des Odes chrétiennes anonymes. Voir aussi 1715.11.2332. N.L.Lyon. Poésies chrétiennes de M. Geminiani.

(64) 1711.3.551-553. N.L.Lyon. Cantiques pour les familles, du P.Bernou, jésuite.

(65) 1705.2.311-314. Les Pseaumes de David et les cantiques de l'Ancien et du Nouveau Testament, mis en vers François sur les plus beaux airs des meilleurs Auteurs tant Anciens que Modernes. Le compte rendu marque une certaine réserve, justifiée, si l'on en croit CHEREL, o.c., p.53: "La galanterie de la musique ne laissait pas de conseiller quelque mièvrerie pour le choix des mots et des tours et, pour les vers, une harmonie trop caressante".

(66) 1709.2.294-300. Cantates Françaises sur des sujets tirés de l'Ecriture, à voix seule et basse continuë, partie avec Symphonie, et partie sans Symphonie, par Melle de la Guerre. (Paroles de La Mothe Houdart). Livre 1. Paris, 1708. "Voici une nouvelle espece de Poésie lyrique, dont le nom ne se trouve encore dans aucun Dictionnaire. Ce sont de petits Operas qu'une seule voix peut executer, ou un Recitatif semblable à celui des Pieces de Theatre en Musique, mêlé de plusieurs airs qui expriment divers mouvemens".

au P. Spiridion Poupart (67), au P. Bernou, jésuite enfin (68), celui-ci plus complet que tous les autres et digne de se comparer à eux, tant pour la versification que pour les airs. Ce qu'on dit du dernier auteur, résume bien les qualités attendues des cantiques: doctrine exacte, morale pure, "tour ordinairement ingénieux" et, "dans la plupart beaucoup de sentimens et d'onction". Moyennant quoi, on en espère un grand fruit apostolique et l'on va jusqu'à affirmer qu' "un recueil de ces Cantates en musique (comme celles de Melle de la Guerre et de M. de la Mothe) avec des argumens en prose, et des figures de la main de nos plus habiles Graveurs, seroit le moyen le plus propre pour instruire les personnes du siècle de la Religion" (69).

Ainsi se laisse deviner un aspect de ce siècle où, en face de l'incrédulité grandissante, se dresse un groupe nom-

...

(67) 1710.5.926. N.L.Anvers. Cantiques moraux du P. Spiridion Poupart, pénitent.

On fait même l'éloge de Cantiques d'un pasteur Genevois (1707. 2.373-374. N.L.Geneve, Cantiques de M. Pictet).

(68) 1711.3.551-553. N.L.Lyon. Cantiques pour les Familles Chrétiennes du P. Bernou, Jésuite. "Le recueil que nous donne le P. Bernou n'est point de trop: aucun de ceux dont nous venons de parler ne renferme comme celui-ci tous les Mysteres et les principales veritez du Christianisme, et celui-ci n'est inferieur à aucun des autres, ni par la versification, ni par les airs".

(69) 1709.2.299, dans Cantates françoises l.c. n.(66). Le texte continue: "Qu'il seroit doux aux gens de bien, de voir la Peinture, la Poësie, la Musique, ces beaux Arts si puissans sur le coeur humain, trop souvent profanez par d'indignes, par de criminels usages, se réunir, pour prêter leurs ornemens à la Parole de Dieu!"

breux de chrétiens de bonne volonté, prêtres et laïques, qui s'efforcent de mettre au service de la foi, toutes les formes de la littérature et de l'art. Il est permis de regretter pourtant que, sacrifiant aux préjugés de leur époque, ils n'aient guère osé lui présenter le mystère du christianisme, dans sa grandeur et sa splendeur; ils ont cru devoir édulcorer, dans leurs paraphrases, le langage de l'Ecriture, farder dans leurs cantiques, la simplicité de l'Evangile, comme ils tendaient à réduire l'exposé du christianisme à une théodicée et à une psychologie spiritualistes. La force de leur apologétique et de leur catéchèse y a certainement perdu. Il est probable que la poésie y a perdu aussi.

Sect. 3.

Houdart de la Mothe, poète lyrique.

C'est un grand poète à l'époque; à en juger d'après les Mémoires de Trévoux, le grand poète de l'époque, l'Horace et le Pindare, en même temps que le Virgile français (70). Les Journalistes expriment-ils ici la pensée de leurs contemporains? Sans doute, ils ont des raisons personnelles d'applaudir cet ancien élève, ce favori de la cour de Sceaux, mais

...

(70) 1714.4.591-592, dans l'Illiade, Poème, par M. de la Mothe de l'Académie Française. "Graces à M. de la Mothe nous avons des Odes que nous pouvons comparer aux anciennes, et nous ne manquerons plus de poème épique..." Nous avons parlé de ce "poème épique". Voir ch.I.

les oeuvres de la Mothe obtinrent réellement un vif succès, dont témoigne notamment son élection à l'Académie, dès 1710, à 38 ans (71).

Ses pièces lyriques sont publiées au gré des occasions, dans les premières années du siècle, disputant et remportant les prix des Jeux Floraux et du Concours de l'Académie. Il les groupe en un recueil, qui compte, à partir de 1707, quatre éditions, sans cesse augmentées, dont les Mémoires de Trévoux donnent de respectueuses recensions (72). L'aménité de ces comptes rendus, - aménité d'autant plus de mise que cette vertu était une caractéristique de la Mothe (73), - ne nuit pas à leur précision et leur ensemble dessine une image exacte du poète. On souligne d'abord la variété de son talent et sa

...

(71) 1710.7.1204-1210. Discours prononcé dans l'Académie Française à la Reception de Monsieur Houdart de la Motte. s.l. n.d. On nous assure que "Le Public sollicitoit depuis longtemps la Reception de Mr de la M. dans l'Ac. Les suffrages de ceux qui l'en jugeoient digne formoient un sentiment general aussi unanime que l'a été le choix des Académiciens".

(72) 1707.4.563-581. Odes de M. D^{xxx} Avec un Discours sur la Poésie en general et sur l'Ode en particulier. Paris, 1707.

1709.4.579-586. Odes de M. de la Motte avec un Discours etc. 2^e Edition augmentée de moitié. Paris, s.d. (Voir aussi 1709.2.365-366. N.L.Paris).

1711.10.1780-1785. Les Odes de M. de la Motte de l'Académie française avec un Discours etc. 3^e édition augmentée de plusieurs ouvrages. Paris, 1711.

1714.5.934. N.L.Paris. 4^e éd. des Odes de M. de la Motte.

Voir aussi 1712.5.925. Odes sur le Deuil de la France, le Souverain; 1712.7.1298-1299. Ode à la louange du duc d'Aumont.

(73) Voir, par exemple, 1714.5.934. N.L.Paris. M. de la M. "donne un beau modele de l'honnêteté qui devroit regner dans les disputes des gens de Lettres".

grande, - peut-être trop grande, - facilité. Tour à tour imitateur d'Anacréon, de Pindare et d'Horace, "plein de traits nobles et grands", comme "d'endroits ingénieux et délicats", il passe avec aisance de la dissertation morale au compliment bien troussé, de la description lyrique à la fable ou au badinage. C'est un artiste du vers, les Journalistes lui reconnaissent volontiers "de (la) nouveauté dans les tours, (une) hardiesse heureuse dans l'expression, de (la) variété dans le style et d(e l)'agrément dans la versification" (74). Et pourtant cet homme qui rime si allègrement est en réalité un prosateur. Il ne prise que la raison, la clarté du discours, la vérité et l'utilité des sujets qu'on développe. L'Ode sur l'enthousiasme illustre exactement ses principes: c'est, nous dit-on, une réponse ingénieuse à quelques Critiques qui ne trouvoient pas assez de fougue dans le nouveau Poète lyrique:

Puisqu'on veut que je m'égare,
s'écrie-t-il, en invoquant Polhymnie,

Viens m'en apprendre le secret.

Il se livre en effet, pour quelques strophes, à "un transport poétique qui lui fait voir bien du pays", jusqu'à ce que la Muse lui apparaisse pour le ramener à de plus justes conceptions. Pourquoi vouloir imiter les divagations de Pindare

Bornée aux courses de l'Elide
Sa Muse d'un sujet aride
Se sauva par un coup de l'art.

...

(74) 1707.4.564. l.c.

Mais les poètes modernes ont heureusement des sujets plus féconds, qui portent leur valeur en eux-mêmes et qu'il suffit de développer raisonnablement; dès lors pourquoi

Se faire dans l'abondance
Une règle de la licence
Permise à la stérilité.

"Les préceptes que lui donne sa Muse, note le rédacteur, ont été observés par avance. Ce n'est pas une règle qu'elle lui prescrit, c'est son caractère qu'elle fait" (75).

Nous ne voyons pas que les Journalistes aient reproché à la Mothe ce "prosaïsme", mais ils s'en sont parfaitement rendu compte. Ils l'ont même approuvé, tant que la Mothe n'a pas voulu en faire un système; plus exactement ils approuvent les poèmes "prosaïques" de la Mothe; mais ils n'approuvent pas les attaques de la Mothe contre la poésie. Ils n'admettent pas que la poésie ait été jusque là un pur jeu gratuit, que le vers soit une pure contrainte et que, pour faire de la poésie un enseignement utile, il faille supprimer le vers, qui ne permet pas de dire les choses avec exactitude (76).

La Mothe lui-même n'a jamais abandonné les formes et les

...

(75) 1709.4.579-582. l.c.

(76) Voir 1707.4.577-578. "La Poésie... est de soi un Art indifférent, (dit la Mothe), dont on peut faire un beau et un mauvais usage. Il croit donc que le but de tous les Ouvrages de Poésie n'a été que de plaire, sans que l'utile et le salutaire y eussent part que par accident. Il sait qu'il contredit en ce point les Maîtres de l'Art, témoin de vers d'Horace

Aut prodesse volunt aut delectare Poëtae".

Le Journaliste trouve, pour sa part, que la poésie est aussi avantageuse en soi que l'éloquence, la peinture et tous les autres arts.

procédés que sa lucide critique dénonçait; sans doute n'avait-il rien à mettre à la place. Les Journalistes, soucieux de se montrer ouverts aux courants nouveaux, curieux de discussions sur les règles, d'ailleurs aussi étanches que la Mothe à la véritable poésie, se sont vivement intéressés aux essais de ce virtuose; ils l'ont suivi jusqu'à un certain point dans ses théories, mais ils s'arrêtent, semble-t-il, dès qu'on touche aux principes de base du classicisme, aux traditions scolaires. Les réticences sont à peine exprimées, sauf en un point (77), mais elles sont sensibles à qui lit attentivement la recension du Discours sur l'Ode (78). Nouvel exemple de la modération de nos Journalistes et de leur attachement à la tradition: ils ne ménagent certes pas leur sympathie aux recherches et aux initiatives nouvelles, mais eux-mêmes restent profondément classiques.

Ce que nous avons appelé la tradition française couvre naturellement un domaine moins défini que la tradition gréco-latine. Ce domaine se limite pratiquement au XVIIe siècle classique. Dans l'apport du XVIIe siècle, on peut distinguer deux aspects: la doctrine et les oeuvres. La doctrine classi-

. . .

(77) Celui que nous citons à la note précédente.

(78) 1707.4.577-581. D'imperceptibles réserves tempèrent une recension par ailleurs très déférente et prennent peut-être plus de portée à cause de cette déférence même. Nous ressentons le même sentiment en lisant la recension de 1709.4.579-586.

que est un héritage stable: on ne met pas en question ses préceptes fondamentaux; on discute seulement beaucoup de leur interprétation, on pose de plus en plus des problèmes de style et de bon goût. Les auteurs des Mémoires de Trévoux penchent en général vers une interprétation traditionnelle, raisonnable, mesurée; les sources de leur enseignement sont peut-être davantage des habitudes scolaires et l'étude des auteurs anciens, que la connaissance des grands classiques français.

Les Journalistes répugnent à l'esprit de système et ne veulent pas d'une pensée littéraire déduite "more geometrico"; ils n'aiment pas non plus les paradoxes et les idées trop neuves. Leur critique est consciencieuse, un peu terne et un peu affectée aussi, scolaire et académique à la fois.

Les chefs d'oeuvre classiques ont fait du siècle de Louis le Grand l'émule du siècle d'Auguste. Cette fière formule exprime fidèlement la vision d'ensemble qu'ont eue de l'histoire littéraire les Journalistes de Trévoux. Dans le détail, leur appréciation devient plus complexe et moins uniformément louangeuse. Nous l'avons vu, chacun des grands classiques est en même temps, déjà une autorité consacrée et encore un contemporain.

Contrairement à ce qu'on pourrait croire, les Journalistes s'intéressent moins à l'art de ces écrivains et à leur manière de comprendre le classicisme qu'à leurs tendances philosophiques ou morales. Ils ne négligent jamais la qualification morale (au sens strict) d'une oeuvre. Surtout leur

critique paraît déterminée par des sympathies et des antipathies préalables qui naissent peut-être de préjugés de parti mais qui révèlent surtout une conception de vie.

Cette conception de vie, aussi bien que les préceptes de la doctrine classique, commande encore la critique des ouvrages contemporains. Des préoccupations morales font condamner en bloc la littérature amoureuse. Pour lui faire pièce, on encourage les timides essais d'un théâtre sans amour, et la vaste floraison de la poésie édifiante. Un fait paraît nouveau: l'engouement pour les sujets sérieux, toutes les formes du genre didactique.

En approuvant cette tendance, les Journalistes se montrent "modernes". Mais, en poétique, ils sont fidèles à leur classicisme scolaire, et répugnent aux théories extrêmes. Leur critique est amène et précise à la fois, et permet de définir un idéal de poésie, qui pour ignorer la poésie véritable, n'en est pas moins une production du bon goût. Enfin un dernier trait s'ajoute à l'image que nous nous faisons des auteurs des Mémoires: ces réguliers n'ignorent pas l'art de plaire; leur politesse s'accommode de quelque préciosité.

TROISIEME PARTIE

LES LETTRES FRANCAISES

----- L'ELOQUENCE -----

Cette troisième partie veut être parallèle à la seconde. Ensemble, elles prétendent décrire l'état des belles-lettres françaises, faire le point des positions acquises et des positions menacées, au seuil du XVIII^e siècle.

Le champ que nous nous sommes fixé est sans doute étroit: nous négligeons sciemment bien des oeuvres qui ont une certaine importance littéraire, parce qu'elles appartiennent d'abord à l'histoire, à la philosophie ou à la théologie. L'ampleur de la matière nous force à nous en tenir strictement aux belles-lettres. Or, les belles-lettres se divisent traditionnellement en éloquence et poésie, ouvrages qui relèvent de la rhétorique, et ouvrages qui relèvent de la poétique. En adoptant cette classification, nous nous conformons aux idées de l'époque (1).

Nous rattachons à l'éloquence le genre épistolaire qui, faute de matière, nous arrêtera à peine et les moralistes qui nous retiendront un peu plus (2). En outre, bien que notre

. . .

(1) Voir par exemple 1716.6.1189. *Bibliotheca rhetorum... quae tam ad oratoriam facultatem quam ad poëticam pertinent.* l.c. v.ch.VII, n.(7) - et 1717.4.513-550. Blainville, l.c. Le P. de Blainville parle de la Rhétorique, à laquelle il rattache le genre épistolaire, puis de la Poésie et il conclut son article en disant: "Nous parlerons dans la suite des Historiens, des Philosophes, des Théologiens et des autres Auteurs qu'un homme de Lettres doit connoître". (En réalité, dans les articles suivants, il ne parle que des Historiens). Rappelons que les tables annuelles des Mémoires rangent les ouvrages de littérature sous la rubrique: Ouvrages d'éloquence, de poésie, dissertations sur les Belles-Lettres.

(2) Du moins, les plus grands d'entre eux, La Rochefoucauld et La Bruyère. Nous avons dit, au 2^d chapitre, pourquoi nous étudions les romans sous la rubrique: Poésie.

plan exclue la littérature d'idées, nous dirons quelques mots de Saint-Evremond, de Fontenelle et de Bayle, représentants de "l'esprit nouveau".

Dans l'éloquence proprement dite, l'éloquence de la chaire occupe la plus grande part. Par elle, nous serons obligés de nous départir un peu du point de vue strictement littéraire pour aborder des questions qui relèvent de la théologie pastorale.

Parallèlement à la 2e partie, nous commencerons par un résumé de l'histoire de l'éloquence, telle qu'elle apparaît aux Journalistes de Trévoux; puis, nous étudierons leur critique des grands orateurs du XVIIe siècle, Bossuet, Fléchier, Bourdaloue, Mascaron, auxquels nous joindrons La Rochefoucauld et La Bruyère; mais nous n'avons pas cru pouvoir séparer, comme pour la poésie, la doctrine littéraire et la production contemporaine. Les comptes rendus des ouvrages théoriques reflètent trop exactement les tendances de l'actualité et, à leur tour, les comptes rendus des ouvrages d'éloquence, - ceux des sermons au moins, - illustrent trop bien les préceptes.

Nous irons plutôt du général au particulier, abordant d'abord, dans nos 12e et 13e chapitres, les traités et les controverses qui ont pour objet la conception même et les préceptes fondamentaux de l'Eloquence et réservant pour les deux chapitres suivants tout ce qui concerne les différentes formes de l'Eloquence. Enfin, les quelques notes consacrées à Fontenelle et à ses compagnons formeront un chapitre de complément.

CHAPITRE X.

HISTOIRE DE L'ELOQUENCE.

Plus encore que la poésie, l'éloquence française semble commencer avec le XVII^e siècle. Des époques précédentes on ne cite aucun nom, on ne rappelle aucun souvenir précis. Mais à maintes reprises on évoque avec pitié l'état déplorable de l'éloquence avant la réforme classique, on exalte l'oeuvre de l'Académie et des meilleurs orateurs de la chaire, on contemple avec satisfaction la situation acquise. Un autre groupe de témoignages pourtant constate avec inquiétude un déclin de l'éloquence et surtout de la prédication et la réaction contre certains défauts contemporains fait regarder parfois avec nostalgie vers un passé, d'ailleurs très vague.

Nous ne retracerons ici que l'histoire de l'éloquence jusqu'au classicisme; plus loin, quand nous aurons étudié le mouvement de retour à la simplicité, nous serons à même d'ajouter un complément.

Les documents que nous employons sont des préfaces, des éloges et des discours académiques. Malgré leur imprécision inévitable, ils composent une image encore exacte du développement de l'art oratoire (1). Voici quelques grandes lignes . . .

(1) Elle confirme étonnamment les conclusions de D.MORNET, Histoire de la Littérature française classique, 3^e partie, ch. VIII. L'Eloquence, Bossuet, p.330-359.

incontestées: au début du XVII^e siècle, le pédantisme et la préciosité ridicule régnaient; il y a eu une réforme énergique dans le sens de la simplicité et de la solidité et les résultats de cette réforme persistent, malgré des menaces.

Il est moins facile de dater l'évolution. Les Mémoires citent les discours de réception à l'Académie de Brulart de Sillery (2), d'Houdart de la Mothe (3) et de Massillon (4). Ces trois auteurs considèrent la fondation de l'académie comme un événement capital dans l'histoire des lettres françaises.

Un autre éloge place aussi le début du renouveau vers 1630, c'est celui du P. Hercule Audiffret, général des doctrinaires et oncle de Fléchier (5). On nous dit que ce prédicateur (qui débuta à Paris en 1626 et fut l'ami de Godeau et de Conrart) dégagèa l'éloquence de la chaire des excès de

...

(2) 1706.2.267-272. Discours de réception de M. de Soissons (Brulart de Sillery) dans Recueil de plusieurs Pieces d'Eloquence et de Poësie présentées à l'Académie, pour le prix de l'année 1705. Avec quelques Discours. 1705.

(3) 1710.7.1204-1210. Discours prononcé dans l'Académie Française à la Reception de Monsieur Houdart de la Mothe.

(4) 1719.6.1023-1034. Discours prononcez dans l'Académie Française le Jeudi vingt troisième Fevrier 1718. à la Reception de Monsieur l'Evêque de Clermont. Paris.

(5) 1711.11.1948-1952, dans Eloge de feu Mr.Flechier Evêque de Nismes, et du R.P. Hercule Audiffret General des Peres de la Doctrine Chrétienne, oncle et maître de Mr.Flechier.

Le P.Hercule AUDIFFRET (1603-1659), prédicateur de renom à Paris, puis à Vence où Godeau l'appela; il exerça les plus hautes charges de sa Congrégation. Fort oublié par les historiens, son rôle a été remis en lumière par H.BREMOND (Histoire littéraire du sentiment religieux, VII, 165, 196, VIII, 272, 397, 407, X, 204). Son influence sur le jeune Fléchier ne fut pas aussi grande que l'Eloge ne le dit. (Voir Dictionnaire de Biographie française, art. de C.LAPLATTE).

l'érudition et du mauvais goût (6). Par ailleurs, des articles font de Bourdaloue le pionnier de méthodes nouvelles (7) et l'éloge du président de Lamoignon (8) attribue à celui-ci un rôle semblable dans l'éloquence du barreau. Il y aurait donc eu une première transformation en 1635, puis une seconde vers 1670.

A partir de ces cadres, nous pouvons essayer d'esquisser le développement. Nous le ferons en deux étapes: nous décrirons d'abord l'état de choses avant la première réforme (1635); nous suivrons ensuite les progrès du classicisme jusqu'à la fin du siècle; dans chaque étape nous parlerons d'abord de l'éloquence académique, puis du barreau, et enfin de la chaire qui doit nous retenir davantage.

Au début du XVII^e siècle, le mauvais goût, l'érudition mal employée, l'affectation, l'enflure, envahissent tous les secteurs de l'éloquence: l'éloquence académique: "pour louer

(6) Voir encore 1717.1.3. L'Eloquence Chretienne dans l'idée et dans la pratique, par le P. Blaise Gisbert de la Compagnie de Jesus. Lyon, 1715.

"Sous Henry IV. et pendant la plus grande partie du regne de Louis XIII. on faisoit parade en chaire d'une érudition fort inutile".

(7) 1707.7.1127-1143. Sermons du P. Bourdaloue de la Compagnie de Jesus. Deux Avents et un Carême. Paris, s.d.

1709.8.1383-1392. Sermons du Pere Bourdaloue de la Compagnie de Jesus sur les Mysteres. Paris, 1709.

(8) 1710.4.681-694. Eloge de Feu Monsieur le Président de la Moignon.

son Heros avec succès, il falloit presque avoir trouvé le secret de ne pas parler de lui" (9); l'éloquence du barreau, où l'on étale des citations étrangères à la cause, où, "les plaidoyers finis, les juges étoient bien plus instruits, et plus en état de juger du merite des Orateurs, que du droit des parties" (10); l'éloquence de la chaire enfin remplie par la scolastique ou par la préciosité (11). La plupart des prédicateurs transportaient en chaire le langage même de l'école, leurs sermons étaient farcis de citations savantes... ou barbares au point qu'on se demandait si la pièce était latine ou française. Beaucoup y entassaient l'érudition, souvent sans le moindre rapport avec le sujet (12).

Ceux qui renonçaient à ces deux formes de pédantisme, "tomboient dans un autre défaut encore plus contraire à la veritable éloquence: gâtez par les Prédicateurs Espagnols et Italiens, ils épuisoient leur esprit en pointes frivoles,

...

(9) 1719.6.1025, dans Discours de Massillon.

Ib.: "en général, quel faux goût d'eloquence? (sic) les astres en fournissoient toujours les traits les plus hardis, et les plus lumineux; et l'Orateur croyoit ramper, si du premier pas il ne se perdoit dans les nuës".

(10) Ib.

(11) Ib. et 1706.2.267-269. Discours de Brulart de Sillery; 1711.11.1949-1952. Eloge du P. Hercule Audiffret.

(12) Cet aspect est moins clairement distingué. Brulart de Sillery parle d' "un certain Art faux et mauvais, qui consistoit à mettre ensemble beaucoup de raisons peu convenables au sujet..." 1706.2.268.

en ornemens superflus, en faux brillans" (13). C'est la première préciosité, caractéristique du début du siècle.

On se souvient aussi des sermons burlesques; mais, à distance, les perspectives se brouillent un peu et Massillon semble confondre ces "bouffonneries" avec le goût des pointes et des métaphores (14).

Voilà comment la situation se présente vers 1635, au plus tard.

La fondation de l'Académie donne alors le branle au mouvement de réforme. On peut suspecter sur ce point la sincérité des discours de réception, mais non pas, croyons-nous, celle des Journalistes qui en citent de larges extraits; ils vouent à l'Académie une admiration sans bornes. L'Académie substitue

(13) 1711.11.1949. Voir ib. et p.1950: "Une pensée leur paroissoit basse si elle étoit raisonnable, une preuve leur sembloit foible, si elle étoit commune: ils jugeoient une expression platte dès qu'elle étoit simple; ils cherchoient à surprendre plutôt qu'à persuader et faisoient consister la beauté d'une pensée dans sa bizarrerie, la force d'une preuve dans sa nouveauté, et si on l'ose dire, dans son éloignement du sens commun; le sublime d'une expression dans la singularité de la métaphore la plus outrée: singularité qui pousoit ordinairement ce prétendu sublime jusqu'au ridicule. La raison parloit rarement en Chaire, on n'y entendoit plus que l'imagination seule, mais l'imagination déréglée et qui ne représentoit que des geans, des spectres, des monstres".

(14) Après avoir parlé des métaphores empruntées aux astres etc. - ce qui prouve qu'il vise la préciosité - Massillon résume comme suit la situation de l'éloquence religieuse: "La Chaire sembloit disputer ou de bouffonnerie avec le théâtre, ou de sécheresse avec l'école; et le Prédicateur croyoit avoir rempli le ministère le plus sérieux de la Religion, quand il avoit débité, ou quelques termes mystérieux et barbares qu'on n'entendoit pas, ou des plaisanteries qu'on n'auroit pas dû entendre". 1719.6.1025. Plus loin (p.1027) il décrit ainsi la réforme: "La Chaire... rougit de ce comique indécent, ou de ces ornemens bizarres et pompeux, dont elle s'étoit jusque là parée".

à l'enflure, aux pointes, aux hyperboles, à la fausse plaisanterie, au désordre, une éloquence naturelle, simple, vraie, solide et régulière. Presque seule, elle a créé le bon goût et elle le préserve; La Mothe a des expressions heureuses: on dit que le génie particulier de notre langue est "l'ordre, la netteté, la justesse", mais les langues n'ont point de génie par elles-mêmes; si la nôtre possède ces qualités, c'est que "de sages Ecrivains... nous ont accoutumés... à une raison exacte, dont nous ne saurions plus nous passer, mais que par une espèce d'ingratitude, nous nommons le génie de notre Langue pour ne la pas nommer votre Ouvrage" (15).

Les plaidoyers de MM. le Maître, Everard (sic), Patru et Talon sont, au dire du P. de Blainville, les chefs d'oeuvre de l'éloquence judiciaire (16). Ces orateurs se situent plutôt . . .

(15) 1710.7.1205-1207, dans Discours de réception de M. de la Mothe. Voici comment le même met en lumière les avantages d'une compagnie (p.1208). (Votre fondateur) "a senti que les plus grands génies abandonnez à leur goût particulier s'égèreraient toujours par quelque endroit; mais que réunis ils seroient les maîtres les uns des autres, et que de tant d'esprits enrichis reciproquement de leurs lumières, il ne se formeroit bien-tôt qu'un seul esprit, dont les vûës seroient plus vastes, et les jugemens plus uniformes, capables enfin d'atteindre à la perfection, et d'en donner des regles".

(16) 1717.4.524, dans Blainville, l.c.

Antoine LEMAISTRE (1608-1658), une des gloires du barreau de Paris, se retira à 29 ans à Port-Royal, dont il fut l'un des premiers solitaires.

Claude ERARD, + 1700, célèbre avocat parisien du XVII^e siècle.

Olivier PATRU (1604-1681), avocat, orateur et lettré; académicien en 1640, il fut le premier à prononcer un discours de remerciement et celui-ci eut tant de succès qu'on fit de ce discours une institution. V.ch.XIV, n.(21).

Omer TALON (1595-1652), avocat général, se rendit célèbre sous la Fronde en défendant les droits du Parlement.

Pour ces biographies, voir MICHAUD, Biographie Universelle.

dans la première moitié du siècle; ils ont dégagé le barreau des défauts les plus criants; mais, pour ne parler que de ceux-là, Lemaistre surchargeait encore ses discours de citations érudites et de figures recherchées, tandis que Patru poussait la recherche de la correction jusqu'à la sécheresse et à la froideur. L'un et l'autre eut ses imitateurs et il fallut vers 1660, l'influence d'un Chrétien-François de La Moignon pour que l'équilibre classique s'établît enfin au barreau (17).

La réforme de la chaire, entreprise sous l'impulsion d'un Audiffret ou d'un Godeau, et sous bien d'autres influences dont les Mémoires de Trévoux n'ont pas l'occasion de parler, cette réforme connaît, elle aussi, plusieurs stades. L'éloquen-

. . .

(17) 1710.4.686, dans Eloge de Mr. de la Moignon. "Les Plaidoyez de Mr de la Moignon changèrent la face du Barreau: les Imitateurs du celebre le Maître eurent honte de leur enflûre et de leur érudition affectée: ils sentirent qu'un Avocat ne doit pas songer à se faire estimer, mais à se faire croire; qu'il doit se borner à sa Cause, et que les circonstances du fait et l'application des Loix doit être le seul objet de son Eloquence; qu'on peut être sublime sans hyperboles; et qu'un langage simple, mais noble, est le seul qui convienne aux Défenseurs de la Justice et de l'Innocence, qui ne cherchent ni à surprendre ni à ébloûir. Sur ce même modele les Imitateurs de Patru se corrigèrent des défauts opposez: ils apprirent qu'on peut être pur, exact dans sa diction, sans tomber dans la sécheresse et dans la froideur. En un mot l'Eloquence du Barreau doit à Mr. de la Moignon la perfection où nous la voyons aujourd'hui".

Chrétien-François de LAMOIGNON (1644-1709), fils aîné d'un premier président du Parlement de Paris, avocat de grand talent, lettré délicat, fut longtemps avocat général puis président à mortier. Il entretenait d'étroites liaisons avec Bourdaloue, Boileau, Racine et plusieurs autres grands écrivains qu'il recevait dans sa propriété de Bâville. Nommé à l'Académie, il refusa cet honneur, on n'a jamais su pour quelle raison. Voir MICHAUD, Biographie Universelle.

ce fleurie, emphatique et quelque peu enflée a longtemps des représentants, par exemple Mascaron dont nous parlerons un peu plus loin. Les recensions des oeuvres de Bourdaloue considèrent le jésuite comme un initiateur: il a créé le sermon de morale, introduisant dans la prédication, l'analyse psychologique (18); il a renouvelé aussi le sermon sur les mystères en le transformant en une véritable méditation selon les méthodes ignatiennes (19). Il est piquant d'entendre les Journalistes décrire l'état de la chaire, quand Bourdaloue commence à prêcher. S'il fallait les en croire, la situation serait presque exactement la même que trente ans plus tôt, quand le P. Hercule Audiffret avait débuté (20).

...

(18) 1707.7.1132-1134, dans Sermons du P. Bourdaloue. On cite la préface du P. Bretonneau.

(19) 1709.8.1385, dans Sermons du P. Bourdaloue sur les Mystères.

... "il est proprement l'Auteur et l'Inventeur de cette methode qui étoit absolument inconnue avant lui".

(20) Comparez avec les extraits de l'éloge du P. Audiffret cité plus haut n.(13), l'extrait suivant de 1709.8.1385-7 Sermons de Bourdaloue sur les Mysteres: "... les meilleurs Predicateurs avant lui se contentoient de traiter les Mysteres avec quelque exactitude et quelque solidité (ndlr. c'est déjà un progrès), mais d'une maniere seche et abstraite et avec une subtilité plus convenable aux Chaires de Theologie qu'à la Chaire de la Predication, qui demande un style et un tour plus aisé, plus intelligible, en un mot plus populaire: ce qui joint à un amas et à un enchainement de longs passages, qu'on ne dédaignoit pas même quelquefois d'emprunter des Auteurs profanes, étoit plus propre à lasser l'attention des Auditeurs et à les dégouter de la parole de Dieu, qu'à les instruire et à les y attirer. D'autres moins solides encore et moins instructifs, bernoient tout leur art et tous leurs soins à la recherche d'une élocution vive et fleurie, à des applications de l'Ecriture assez ingénieuses, à des comparaisons brillantes, et en demeuroient là, croyant avoir satisfait pleinement au devoir de leur emploi, quand à l'occasion d'un Mystere qu'ils ne faisoient qu'effleurer legerement ils avoient pû par un tissu de pensées délicates, neuves et variées, mais souvent étrangères au sujet, repaître plutôt agreablement l'imagination que nourrir solidement l'esprit et le coeur de leurs Auditeurs..."

Il y a pourtant des nuances: on ne parle plus en 1670 de bouffonnerie ni de pointes, mais la scolastique, l'érudition et le style fleuri n'ont pas encore disparu et peut-être ne disparurent jamais (21).

Nous analyserons de plus près dans le chapitre suivant, la critique des grands orateurs. Mais dès maintenant nous voudrions avancer une remarque générale.

Les hommes du début du XVIIIe siècle parlent volontiers du "point de perfection où l'Eloquence a été portée de nos jours" (22). A première vue, l'unanimité paraît se faire dans l'admiration. Mais nous devons être prudents et tenir compte

...

(21) Voir 1701.9-10.109-117. *Institutio Concionatorum seu Praecepta et Regulae* etc. C'est-à-dire *Instruction des Prédicateurs...* Par le Pere Noël Alexandre Docteur en Theologie de la faculté de Paris. Delft, 1701.

Le P.Alexandre met les prédicateurs en garde contre un certain nombre de défauts très grossiers, qui rappellent fort l'ancien mauvais goût: "On ne doit donner à l'Ecriture que des sens naturels et autorisez par les Peres... Que (le prédicateur) évite donc tout ce qui sent la dispute de l'Ecole: qu'il ne se permette rien de badin et d'indigne de la gravité de la chaire; ... qu'il cite peu les Auteurs prophanes, et ne leur donne point plus d'autorité qu'ils n'en méritent; qu'il ne s'emporte point en furieux contre les vices: qu'il prenne garde sur tout de faire de la Chaire un Theatre où il declame contre des Ordres entiers. Beaucoup moins doit-on parler contre les Puissances Ecclesiastiques ou Seculieres." Les derniers conseils font peut-être allusion à l'habitude qui avait régné de remplir les sermons de politique ou d'attaques personnelles. Un peu plus loin, le P.Alexandre demande au prédicateur "de ne point paroître en Chaire comme un Gladiateur qui combattroit contre le pecheur...".

(22) 1703.1.60, dans *Le Bon Goût de l'Eloquence Chrétienne* par B.G.I. (Blaise Gisbert, Jésuite). Lyon, 1702.

de la nature des articles consultés: beaucoup sont des éloges, des notices nécrologiques, des préfaces; des documents de ce genre doivent être interprétés avec soin. D'autant plus que nous rencontrons dès avis très différents: plusieurs auteurs, - et des plus importants, un Fénelon par exemple, - dénoncent une décadence et s'élèvent contre ce qu'on pourrait appeler l'abus du classicisme. En réalité l'équilibre classique apparaît instable. Pour apprécier plus ou moins exactement l'état de l'éloquence au début du XVIIIe siècle, il faudra d'abord étudier les comptes rendus qui reflètent cette réaction. Nous le ferons dans notre chapitre XIII.

CHAPITRE XI.

LES GRANDS CLASSIQUES. LES ORATEURS.

B o s s u e t.

En novembre 1704, les Mémoires de Trévoux publient, en larges extraits, l'oraison funèbre de Messire Jacques-Bénigne Bossuet, prononcée dans la cathédrale de Meaux, par le P. Charles de la Rue (1). C'est un discours assez banal, divisé selon les règles en trois points, sur un texte des Paralipomènes (2): *operatus est bonum et rectum et verum... et prosperatus est*. Bonté, droiture, vérité, sous ce triple chef, le P. de la Rue résume la vie et l'oeuvre de son grand homme; il dépeint successivement le prédicateur, le précepteur du Dauphin, l'évêque, l'écrivain, le père de l'Eglise. Le portrait est exact autant que peut l'être un éloge funèbre, et la solennité d'un éloge funèbre convient au vieil évêque enveloppé dans la gloire de ses titres et de ses combats.

Dans les recensions qu'ils consacrent à son oeuvre, les

...
(1) 1704.11.1901-1931. Oraison funebre de Messire Jacques-Bénigne Bossuet, Evêque de Meaux, etc. Prononcée dans l'Eglise Cathédrale de Meaux, le 23 juillet 1704. Par le P. de la Rue de la Compagnie de Jesus, Paris, s.d. "On attendoit de nous un Eloge de Monseigneur l'Evêque de Meaux. Pouvons-nous mieux remplir ce devoir qu'en présentant au Lecteur un extrait de l'ouvrage du P. de la Rue?"

(2) II Paralipomènes, XXXI, 20-21.

Journalistes ne se départent jamais de ce respect officiel et un peu cérémonieux. Ils avaient mis son nom en tête de leurs Mémoires: le premier article de 1701 rend compte de l'Instruction pastorale sur les promesses de l'Eglise (3). On y loue son talent de controversiste, sa logique irrésistible, le secret qu'il possède de simplifier un argument et de le rendre contraignant; on rapporte le raisonnement qui fait toute la force de l'ouvrage recensé: la vraie Eglise est celle qui a toujours subsisté depuis J.C. jusqu'à nous sans interruption. Or, seule, l'Eglise catholique a subsisté sans interruption. Donc l'Eglise catholique est la seule véritable Eglise. On ajoute le célèbre syllogisme des Variations: l'Eglise de Jésus-Christ n'a jamais varié dans la foi. Or votre Eglise a varié. Donc votre Eglise n'est pas l'Eglise de Jésus-Christ (4).

Les Journalistes paraissent donc apprécier Bossuet comme théologien et controversiste. Ils appuient aussi sa conception de l'exégèse. Plusieurs passages font allusion aux différends qui l'opposèrent à Richard Simon. On y donne raison, faut-il le

. . .

(3) 1701.1-2.1-4. Instruction Pastorale sur les promesses de l'Eglise, par Messire J. Benigne de Bossuet Evêque de Meaux etc.

"Ce que cet illustre Ecrivain a de particulier, c'est d'avoir réduit les controverses à certains principes généraux, dont il a formé des démonstrations claires, sensibles, qui demandent peu de dispute, et ne laissent aucun faux fuïant".

(4) Bossuet appuie sur ce syllogisme toute la démonstration de son Histoire des Variations des Eglises protestantes, 1688. On s'accorde à reconnaître aujourd'hui qu'il exagère l'immutabilité du dogme et ne tient pas assez compte du développement doctrinal.

dire, à la méthode "solide et littérale" de l'évêque (5).

L'ouvrage le plus applaudi dans les Mémoires est la Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte, qui paraît posthume en 1709 (6). Le compte rendu commence par des considérations solennelles sur la politique en général et sur les divers traités de politique. Il y a là, malgré l'emphase, un aperçu intéressant. Enfin, après 14 pages, on en vient à caractériser le dessein de l'auteur, soucieux de tirer sa politique des paroles mêmes de l'Ecriture et l'on admire la manière dont il a réalisé ce projet. Ce qu'on met en valeur encore une fois c'est l'ordonnance générale de l'oeuvre, la rigueur des raisonnements, la force persuasive des démonstrations (7); il y a aussi quelques mots sur le style "égal, vif, serré, natu-

...

(5) Voir 1704.11.1921, dans Or. funèbre p. le P. de la Rue, "contre de faux sçavans hardis à debiter leurs conjectures au mépris de l'ancienne foy".

et 1704.12.2078-2080. L'Explication de la Prophetie sur l'enfantement de la Sainte Vierge, et du Pseaume 21, sur la Passion et le delaissement de Nôtre Seigneur, par Messire Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux etc. Paris, 1704. "quelques mauvais Critiques qui emploient toute leur subtilité à éluder les Propheties sur lesquelles la Foi est appuïée".

(6) 1710.1.3-29. Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture Sainte, à Monseigneur le Dauphin, Ouvrage posthume de Messire Jacques Benigne Bossuet Evêque de Meaux Conseiller du Roi en ses Conseils (etc.) - Paris, 1709.

(7) "La méthode du Livre est géométrique: tout s'y développe par principe et par degré: tout est en sa place. Le stile est partout égal, vif, serré, naturel. Le choix, la disposition des passages de l'Ecriture, les Reflexions que le Prélat y mêle, sont si convenables à la matiere et si justes, que toutes les preuves deviennent démonstratives, et que l'enchaînement des veritez qui se soutiennent et s'expliquent, attache les Lecteurs, et ne leur permet pas de quitter le Livre" (p.26).

rel". Quant à la doctrine enseignée, elle ne pouvait déplaire aux Journalistes, serviteurs respectueux de la royauté de droit divin.

Dans la querelle du Jansénisme, les deux partis ont tenté d'annexer Bossuet: les Journalistes rendent compte d'une réédition de la lettre qu'il avait adressée en 1644 aux religieuses de Port-Royal (8). Le résumé est intelligent et la portée véritable du document judicieusement dégagée. Les Journalistes signalent l'imprécision de Bossuet au sujet de la nature de l'obéissance due aux décrets de l'Eglise sur les faits dogmatiques; ils lui opposent leur propre solution plus efficace, mais théologiquement assez simpliste (9). L'incident n'a pas . . .

(8) Les M.T. publient 3 documents:

1709.11.1887-1889. Mandement de Son Eminence Mgr. le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, portant permission d'imprimer une Lettre de feu Mr. l'Evêque de Meaux aux Religieuses de Port-Royal. Paris, 1709.

1889-1898. Lettre de Messire Jacques Benigne Bossuet avant qu'il fût Evêque à la Révérende Mere et aux Religieuses de Port-Royal.

1898-1902. Lettre des Religieuses de Port Royal des champs à Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Noailles Archevêque de Paris, sur son Mandement du 19. d'Avril, et sur une Lettre qui y est jointe, attribuée à feu Mr. Bossuet avant qu'il fût Evêque. 1709.

(9) La plus forte objection des religieuses était la suivante: "les jugements de l'Eglise sur les faits ne sont pas considérés comme infaillibles". Bossuet le concède mais parle d'un "second degré de soumission et de créance pieuse au dessous de la Foi Théologale... laquelle (créance) peut être souvent appuyée sur une si grande autorité, qu'on ne peut la refuser sans une rébellion manifeste". "Il faut avouer, commentent les Journalistes, que cette Réponse n'ôte pas à l'objection toute sa force et qu'on y répond mieux en soutenant que l'Eglise est infaillible dans la Décision des faits semblables à celui de Jansénius". (p.1897-8) Cette réponse a l'air d'être inventée pour les besoins de la cause. En réalité, il faut distinguer entre les hommes et les écrits. L'Eglise est infaillible quand elle assure qu'une vérité condamnée se trouve dans un ouvrage donné.

d'autre intérêt que de faire pressentir peut-être chez les Journalistes, un peu de méfiance ou un peu de froideur à l'égard du grand homme. Leur empressement à l'utiliser contre les Jansénistes fait penser à l'emploi qu'ils font ailleurs de la Lettre de Racine à l'auteur des Hérésies imaginaires (10). C'est un allié utile, d'ailleurs vénérable mais pas tout à fait sûr et en tout cas intimidant.

Peut-être faut-il chercher les vrais sentiments des Journalistes envers Bossuet dans un article de 1723 consacré à l'Introduction à la Philosophie (11), ouvrage posthume publié sous le voile de l'anonymat. C'était un anonymat que tout le monde pouvait percer (12) et pourtant les Journalistes le

...

(10) Voir chapitre VI, p.86.

(11) 1723.4.604-628. Instruction (sic. Corrigé à l'errata en Introduction) à la Philosophie, ou de la connoissance de Dieu et de soi-même. (Par J.B.Bossuet) Paris, 1722.

(12) En 1710.1.28, dans Politique tirée... de l'Ecriture Sainte, les Journalistes annonçaient qu'entre autres ouvrages de son oncle, l'abbé Bossuet se préparait à donner au public "un Traité de la Connoissance de Dieu et de soi-même". D'autre part ne faut-il pas voir une allusion ou un aveu échappé par mégarde dans ces mots de l'article sur l'Introduction... "l'Auteur, qui apparemment a parlé plus en Prédicateur qu'en Philosophe".

Notons que l'article de 1710 annonce aussi les Elevations sur les Mysteres dont plus tard l'abbé Fichant (probablement simple prête-nom ou même pseudonyme d'un Journaliste) contestera l'authenticité (Voir 1731.6.946. Lettre touchant les Elevations à Dieu sur tous les mystères de la religion chretienne. Ouvrage posthume de M.Bossuet, et 1731.2.313. Autres lettres sur le même sujet. V.SOMMERVOGEL. Table, 1ere partie, n°s 160 à 162). L'Evêque de Troyes fulminera une Instruction pastorale au sujet des calomnies avancées dans les Mémoires de Trévoux; il exigera et obtiendra réparation écrite des Supérieurs de la Compagnie.

respectent scrupuleusement, sans doute pour conserver leur liberté de parole. Ils n'ont pas un mot d'éloge pour l'auteur, pas une appréciation générale; ils se contentent d'un compte rendu objectif mais critique, et même très critique. Ils ne citent presque pas une phrase sans exiger des précisions, sans élever des difficultés. A tout instant des formules restrictives marquent leur désaccord: ils parlent des "conjectures" de l'auteur sur les opérations de notre âme, ils constatent que sur des points délicats "l'Auteur ne daigne pas prononcer", que "la manière dont l'Auteur s'y prend pour développer sa définition ne lui réussit pas plus que la définition même", ils affirment que "tout le monde ne conviendra pas de ce que l'Auteur avance".

Le chapitre le plus incriminé est celui qui traite de l'homme, chef-d'oeuvre de la Toute Puissance divine. Bossuet y reprend la théorie malebranchienne de la vision en Dieu, que les Journalistes de Trévoux n'ont cessé de combattre à chaque occasion, depuis que les Mémoires existent. Ils dénoncent encore ici son incohérence et son inutilité. Puis ils découvrent dans le même chapitre des propositions suspectes de Baianisme.

Au ton respectueux des recensions précédentes a succédé une politesse dédaigneuse, une froideur voulue, presque agressive, avec des traits de sèche ironie. Comment expliquer cette transformation? Il faut l'attribuer, pensons-nous, aux tendances cartésiennes de Bossuet dans cette Introduction à la Philosophie; il devient une cible à l'hostilité que les Journa-

listes ont cent fois manifestée contre Descartes et surtout contre Malebranche. Mais nous croyons aussi que d'avance les Journalistes ne nourrissaient guère de sympathie pour l'évêque de Meaux: leur respect paraît de commande. Ils lui reprochaient sans doute sa tiédeur dans l'opposition au Jansénisme, son gallicanisme, peut-être même ses campagnes contre les casuistes (13). Cette méfiance a pu croître devant les manoeuvres des Jansénistes essayant d'annexer Bossuet ou à cause de Mgr Bossuet, évêque de Troyes, adversaire résolu des Jésuites. En tout état de cause, l'article de 1723 dissimule sous une apparence de correction parfaite, une profonde animosité qui fait presque penser à l'article du P. Buffier contre Boileau.

Jusqu'ici nous n'avons rien dit encore de la prédication de Bossuet. Aux yeux des contemporains, cet aspect de son oeuvre est loin d'avoir la prépondérance que notre tradition scolaire lui avait donnée; l'histoire littéraire s'en est rendu compte depuis quelques années et les Mémoires de Trévoux versent encore quelques témoignages au dossier.

En 1705, un oratorien ayant écrit qu'après le départ de Mascaron pour son évêché de Tulle en 1671, "il ne seroit point resté (de prédicateurs) du premier ordre, si le P. Mascaron avant sa promotion n'avoit formé le fameux P. Hubert", les Journalistes mettent vivement les choses au point: "On ne s'est

. . .

(13) Beaucoup moins sans doute son attitude vis-à-vis de Fénelon, car les Journalistes, malgré leur sympathie pour l'évêque de Cambrai, partageaient l'avis de Bossuet sur le fond de la question.

pas apparemment souvenu que l'abbé Fléchier aujourd'hui Evêque de Nîmes et le P. Bourdaloue prêchoient alors dans Paris"(14). Mais il n'y a pas un mot pour Bossuet. Douze ans plus tard, le P. de Blainville caractérise l'évêque de Meaux par ses ouvrages de controverse et par ses panégyriques (15).

C'est le P. de la Rue qui nous donnera le plus de détails sur l'éloquence de Bossuet; son oraison funèbre décrit assez longuement cet aspect de l'oeuvre, sans y attacher toutefois une importance exceptionnelle, comme une activité entre d'autres activités. Plus tard, en 1719, les Journalistes, rendant compte des oeuvres oratoires du P. de la Rue récemment publiées, reproduisent au milieu d'un long extrait de la préface, un intéressant parallèle entre Bossuet et Fléchier (16). Le P. de la Rue s'y montre admirateur clairvoyant. Il a fort

...

(14) 1705.1.98, dans Recueil des Oraisons Funebres...(de) Jules Mascaron. Voir plus loin, p. 215.

(15) 1714.4.524. Voici tout ce que Blainville dit de Bossuet:

"Mr. Bossuet avoit l'esprit élevé, profond, nourri de l'étude et de la connoissance du monde, de l'histoire et de la Religion. Il est également grand, soit qu'il faille confondre l'hérésie dans la controverse, ou immortaliser la vertu dans le panegyrique." Nous croyons qu'ici panegyrique veut dire surtout oraison funèbre. Il faut ajouter que Bossuet est cité le premier parmi les orateurs de la chaire. Fléchier, Bourdaloue et Cheminai ne sont guère plus longuement traités. Seul Fénelon a les honneurs d'une page entière.

(16) 1719.9.1426-1467. Sermons du Père de la Rue, de la Compagnie de Jesus. Paris, 1719. 4 tomes. Les Journalistes donnent 2 longs extraits de la préface:

1) La manière dont le feu Roi entendoit les Sermons (1428-1434);
2) les Predicateurs ne doivent pas s'assujettir à apprendre par coeur leurs Sermons (1435-1465). Le parallèle entre Bossuet et Fléchier occupe les pages 1439 à 1444.

bien remarqué que la grandeur de Bossuet résidait moins dans la perfection de son art que dans la richesse de sa vie intérieure et l'expansion d'un tempérament lyrique (17). Dans des sermons qui nous semblent parfois si solennels, il a senti qu'un frémissement de vie passait; et il insiste sur cette aisance et cette spontanéité. Avouons-le, il se sert de Bossuet pour démontrer une thèse: "que les Predicateurs ne doivent pas s'assujettir à apprendre par coeur leurs Sermons"; et il décrit fort exactement la manière de composer de son modèle, telle que les travaux de Lebarq nous l'ont révélée (18).

Ces pages du P. de la Rue contrastent par leur sympathie avec la réserve, voire l'hostilité des autres articles consa-

...

(17) Voir 1704.11.1909, dans Oraison funèbre....: "Ses Sermons étoient méditez plutôt qu'étudiez et polis. Sa plume et sa mémoire y avoient moins de part que son coeur... Et comme il avoit le coeur pénétré des grandes veritez dont son esprit étoit plein, l'abondance, la variété, l'onction ne lui manquoit jamais, non pas même la justesse et la vivacité de l'expression, sans affectation et sans sécheresse".

1719.9.1440-1441. "... ce beau feu de jeunesse." ... "Le vrai prix de ses Sermons venoit de leur source qui étoit un coeur et un esprit, enrichis de ce qu'il y a de plus magnifique, et pour ainsi dire, de plus divin dans les Prophetes et les Peres".

(18) Voir 1719.9.1441, dans Sermons du P. de la Rue. "On n'a pu recueillir après sa mort que de simples feuillets qui ne contenoient que l'économie du discours, la naissance des mouvemens et des traits, qui en devoient faire les nerfs et les ornemens. Sur ces plans, il s'exerçoit à faire en se promenant le choix et l'essai des termes, et des expressions convenables à l'effet qu'il se proposoit. Il paroissoit ainsi en Chaire avec confiance; et maître de ce qu'il disoit, il se rendoit aisément maître de ses Auditeurs".

Voir Joseph LEBARQ, Histoire critique de la prédication de Bossuet. Paris, Desclée, 2e éd. 1891.

crés à Bossuet. Les Journalistes pourtant ne les citeraient pas s'ils ne les approuvaient au moins un peu. Peut-être devons-nous croire que les jésuites se divisaient à son propos. Certains, comme le P. de la Rue, admiraient sans réserves son éloquence et son zèle épiscopal; d'autres se méfiaient de ses tendances cartésiennes et de ce qui leur paraissait de la tiédeur vis-à-vis des jansénistes. Mais quand on parlait de lui explicitement, un ton officiel de respect s'imposait à tous.

Quant au portrait que tous ces témoignages nous tracent, fidèle à la réalité, il représente beaucoup plus qu'un orateur de métier, un théologien et un prêtre.

B o u r d a l o u e .

"La France le regarde comme le premier Predicateur de son siècle".

Quand il écrit cette phrase, le P. Martineau exprime assez exactement l'opinion de ses contemporains; il n'a pas besoin de défendre son affirmation; aussi son éloge du P. Bourdaloue (19), - lettre envoyée après la mort de celui-ci dans les maisons de la Compagnie, - s'attache surtout à décrire

. . .

(19) 1704.8.1410-1425. Eloge du Pere Bourdaloue.

"La lettre que le P. Martineau son supérieur a imprimée nous a paru faire de cet excellent Predicateur un portrait si naturel, que nous ne pouvons mieux faire que d'emprunter ses termes".

l'homme et le religieux. C'est une notice toute simple mais elle suffit à évoquer devant nos esprits cette attachante personnalité.

Bourdaloue apporte dans la vie religieuse, dans le ministère, dans tous les rapports humains, une foncière probité, une étonnante intuition de l'attitude juste. A une époque où les jésuites sont si cruellement brocardés - et méritent parfois de l'être -, il est le seul que la médisance n'attaque pas (20). Il force l'estime de tous par sa droiture, sa bonté, son humilité véritable, son respect des âmes. Le P. Martineau résume tout dans une belle formule: "il étoit l'homme du monde le plus solide et le plus vrai" (21).

Un éloge plus beau encore et plus émouvant est dû à la plume du président de Lamoignon. C'est une lettre jointe au

...

(20) p.1418. "la médisance s'est vû contrainte de respecter sa conduite sous un habit qu'elle a coûtume d'épagner (sic) si peu".

Certains ont même voulu faire croire qu'il n'avait pas d'attachement pour la Compagnie: "C'est dans ces occasions qu'on voyoit (sic) zèle pour elle prendre une nouvelle vivacité. Avec quelle force d'expression ne protestoit-il pas alors, qu'il lui devoit tout; et que l'une des plus grandes graces que Dieu lui eût faite, étant de l'y avoir appelé, il eût été le plus injuste de tous les hommes s'il eût eû la moindre indifférence pour elle" (p.1424-1425).

(21) p.1419. "... il étoit respectueux envers les Grands, sans perdre la liberté de son ministère; et sans en avilir la dignité, il étoit facile et affable aux petits. Le fonds de cette prudence n'étoit point un raffinement de politique: car il étoit l'homme du monde le plus solide et le plus vrai: il n'y avoit rien de frivole en tout ce qu'il faisoit, rien de contraire à son caractère, et nulle considération n'alteroit sa franchise et sa sincérité. C'étoit la droiture, le bon sens et la foy, qui lui faisoient découvrir dans chaque chose, ce que Dieu y a mis pour servir de regle à nôtre conduite".

4e volume des Sermons de Bourdaloue, publiés par le P. Bretonneau; les Mémoires en citent de larges extraits (22).

Lamoignon, magistrat éminent et grand chrétien, donne l'avis d'un laïque qui a trouvé dans un prêtre tout ce qu'il attend du ministère sacerdotal. Il souligne à son tour l'humilité, la discrétion, le tact parfait de ce directeur de conscience qui ne cherchait pas à en imposer (23), de ce religieux qui n'oubliait jamais que la charité est le premier commandement (24).

Bourdaloue porte dans la prédication les mêmes qualités fondamentales. Le P. Martineau met en relief le sérieux de son enseignement et la sobre conviction de son éloquence (25).

. . .

(22) 1707.7.1127-1143 (1137-1143). Sermons du P. Bourdaloue de la Compagnie de Jesus. Deux Avents et un Carême. Paris, s.d. 4 tomes.

(23) p.1140. "L'avez-vous jamais vu comme d'autres Directeurs, faire de toutes les actions des points de conscience, vouloir gouverner par tout sous prétexte de conduire les ames à la perfection, se rendre nécessaire entre le mari et la femme, entre le pere et les enfans, entre le maître et les domestiques, et s'ériger un tribunal Souverain, pour sçavoir et pour ordonner jusqu'aux moindres choses qui se font dans une maison?"

(24) p.1140-1141. "Austere pour lui-même, exact à observer ses devoirs, il étoit indulgent pour les autres, sans rien perdre de la severité Evangelique, et sans donner dans aucun relâchement. Ses manieres ont plus attiré d'ames dans la voye du Seigneur, que celles de bien d'autres, qui s'imaginent que la vraie dévotion consiste autant dans l'exterieur que dans l'interieur".

p.1142. "Il regardoit la charité comme le fondement de la Morale Chrétienne. Tout ce qui la blessait ou qui la pouvoit altérer le moins du monde, lui paroissoit un crime".

(25) 1704.8.1412. "Ce qu'on peut dire de lui sur ce point de plus singulier, c'est que comme il parloit toujours avec beaucoup de justesse et de solidité, il sçavoit rendre la Religion respectable aux libertins mêmes, les veritez chrétiennes conservant dans sa bouche toute leur dignité et toute leur force".

D'autres articles détaillent les qualités de sa pensée: pénétration, construction, enchaînement rigoureux des preuves, ou de son style: concision, noblesse et naturel (26). Chez lui, rien n'est inutile, "tout va au but"; l'originalité d'une idée l'intéresse moins que sa force probante, mais il creuse si bien les vérités les plus communes qu'il leur donne un aspect nouveau (27). Les Mémoires citent un mot du P. Bré-

(26) 1707.7.1127-1143. Sermons du P. Bourdaloue, l.c.
1709.8.1383-1392. Sermons du P. Bourdaloue de la Compagnie de Jesus sur les Mysteres. Paris, 1709.

1712.7.1215-1218. Sermons du Pere Bourdaloue de la Compagnie de Jesus, pour les fêtes de Saints et pour les Vêtures et Professions Religieuses. Paris, 1711.

Citons notamment 1707.7.1130: "Leur beauté (de ses sermons) ne consiste point en quelques endroits bien amenez..., mais dans un corps de discours, où tout se soutient parce que tout est lié et bien assorti. Les divisions justes, les raisonnemens suivis et convaincans, les mouvemens pathétiques, les reflexions judicieuses et d'un sens exquis. Tout va à son but, et malgré l'abondance des choses que lui fournissoit une admirable fécondité, et qu'il sçavoit si bien enfermer dans un même dessein, il ne s'écarte pas un moment de sa proposition".

p.1132: "Son expression répond parfaitement à ses pensées. Elle est noble et naturelle tout ensemble. Il parle bien et ne fait point voir qu'il veut bien parler. Quand il s'élève, ce n'est point avec emphase, c'est, pour user d'un terme consacré par le Saint Esprit, avec une certaine magnificence, où sans qu'il y ait rien d'outré, tout est majestueux et grand, magnificence Sapientiam tractabat...".

1709.8.1388-9. "Aussi peut-on dire que c'a été son talent particulier, de rendre sensible ce que la Theologie a de plus profond, d'accomoder au style et à la dignité de l'Eloquence Chrétienne les matieres les plus abstraites de la Foi, et d'exprimer en termes clairs et pleins de majesté les points que les Theologiens ont bien de la peine à dégager de l'obscurité où l'Ecole les a enveloppez".

1712.7.1217. "Le P. Bourdalouë n'a point quitté son stile ordinaire: il est grand, mais d'une grandeur aisée qui lui est propre, et où il ne paroît rien d'affecté".

(27) 1707.7.1130-1131. "Qu'une pensée soit commune, il ne la rejette point: c'est assez qu'elle soit vraie et qu'elle lui serve de preuve. Il l'approfondit et il la creuse, et par là même, la met dans un tel jour, que de commune qu'elle étoit, elle lui devient particuliere;...".

tonneau, qui préface les sermons; soit hasard, soit imitation bien significative, il rejoint la formule du P.Martineau: (Il trouvoit)"d'abord le solide et le vrai. C'étoit là proprement son caractere" (28).

Nous avons dit plus haut qu'on le considérait comme un initiateur dans le domaine de l'éloquence religieuse. Il a transformé le sermon de morale en y introduisant la description psychologique. La connaissance qu'il avait du monde et du coeur humain le faisait exceller dans ces analyses (29) mais il n'oubliait jamais qu'elles n'étaient qu'un moyen pour la conversion des coeurs. Dans la pensée de Bourdaloue, le sermon de morale est un examen de conscience ou une méditation sur le péché. Il oriente dans le même sens le sermon sur le Mystère, en tirant une leçon concrète sur laquelle il concentre toute la force de ses raisonnements (30). Mais il n'é-
lude par pour autant l'explication du dogme, comme d'autres

...

(28) Ib. 1129-1130.

(29) 1707.7.1134. "Car il ne disoit rien qu'il ne connût, et qui portât à faux. C'est de-là même que ses expositions sont si vraies et ses portraits si ressemblants. Pour peu qu'on ait d'usage du monde, et qu'on sçache comment vivent les hommes, on les y voit peints sous les traits les plus marquez".

(30) 1709.8.1389. "... il tire du fond de ce Mystere même une Morale qu'il applique à son Auditeur, d'une maniere d'autant plus naturelle et plus pressante, que le Mystere sert de preuve à la Morale, et que la Morale est la consequence la plus juste qu'on puisse tirer du Mystere; de sorte que l'esprit étant d'abord prévenu et convaincu par l'intelligence du Mystere qu'on lui a fait penetrer, le coeur ne peut plus ensuite se défendre d'entrer dans les sentimens et les obligations qu'on lui a fait envisager comme les consequences necessaires du Mystere qui lui a été exposé".

vont le faire après lui, ne retenant de son exemple que ce qui apparaissait le plus (31).

Sa méthode présentait des écueils; personnellement, il a su les éviter et les Journalistes peuvent, sans sacrifier la vérité, tracer de lui un portrait tout en lumière (32). Malheureusement à mesure qu'ils avancement, ils abandonnent le ton modéré et intelligent des premiers articles et se lancent dans le dithyrambe (33). L'éloge devient imprécis et n'ensei-

...

(31) Voir 1709.8.1389-1391, dans Sermons du P. Bourdaloue sur les Mystères. Bourdaloue tirait de la méditation du mystère une leçon de morale; d'autres prédicateurs "sans faire réflexion que la Morale que le P. Bourdaloue mêloit dans les Sermons de Mystère, plaisoit encore plus par la liaison naturelle qu'elle avoit avec ces Mystères qui en étoient la base et le fondement, que par elle-même, crurent que plus un Sermon seroit rempli de Morale, et dégagé du détail abstrait des Mystères... plus il seroit au goût des Auditeurs. Ainsi au lieu d'éclaircir les Mystères, et de donner sur ces points importants de la Religion des instructions étendues et développées à l'Auditeur qui en a besoin, et qui faute de cela passera toute sa vie à entendre des Sermons sans savoir sa Religion; on se retrancha alors, et bien des Predicateurs se retranchent encore aujourd'hui, à des Sermons de pure Morale: c'est-à-dire qu'à la faveur de quelque circonstance particulière du Mystère, on évite le fond du Mystère même, pour bâtir sur une des vertus qui y éclate, et à laquelle on s'attache en abandonnant les autres, un Sermon de pure Morale..."

(32) La seule réserve qu'on trouve exprimée sur son éloquence, vient du P. de la Rue (1719.9.1444-1445, dans Sermons du P. de la Rue, l.c.): "Cependant pour ne s'être pas d'abord affranchi de la servitude de sa mémoire, il en fut gourmandé jusqu'à la fin de ses jours." Le P. de la Rue reconnaît d'ailleurs hautement le talent de cet homme qui a "delivré la Chaire de vérité, de l'éloquence des paroles et du fatras des inutilitez, pour y rétablir l'éloquence de la foi, de la raison et du bon sens".

(33) Notamment dans l'article de 1712.7.1215-1218, qui commence de cette manière: "Dans le tems où nous sommes, nous qui avons entendu prêcher le P. Bourdaloue, et vû l'estime merveilleuse que la superiorité de son éloquence lui avoit acquise..."

gne plus rien du tout, si ce n'est la gloire du prédicateur. Les quelques lignes du P. de Blainville notamment, mettant en parallèle le P. Bourdaloue et le P. Cheminais, sont presque ridicules (34). Tout cela atteste du moins la réputation croissante du jésuite. Quand les Journalistes parlent de ce confrère, ils ont la part belle, c'est une de leurs plus pures gloires. Son exemple reste devant leurs yeux, chaque fois qu'ils doivent apprécier un sermon ou un panégyrique; comme disait le P. Bretonneau, "ce qui est naturel et fondé sur la raison, plaît par tout, et est de tous les goûts et de tous les tems" (35).

Fléchier.

Les articles consacrés à Fléchier par les Mémoires tombent presque toujours dans l'emphase et la convention. Vis-à-vis de ce prélat qui vient de mourir et que l'on considérait

...

(34) 1717.4.525-526. "Quel torrent d'éloquence, quelle solidité de raisonnement! Quelle force, quelle sublimité, quelle érudition, quelle piété dans tous les discours du P. Bourdaloue! Que de douceur au contraire, que d'aménité, que d'attraits, que de sentimens tendres et affectueux dans les sermons du P. Cheminais! Le premier étonne, persuade, entraîne, le second s'insinue, penetre et gagne tous ses auditeurs. L'un veut convaincre l'esprit, et en convaincant l'esprit, force le coeur; l'autre veut toucher le coeur, et en triomphant du coeur, attire pour ainsi dire et persuade l'esprit. On lira leurs ouvrages, pourra-t-on jamais les égaler?"

C'est tout ce que nous trouvons dans les Mémoires sur Cheminais qui eut pourtant son heure de célébrité.

(35) 1707.7.1135.

comme un ami, il semble que la politesse impose une sorte d'enthousiasme respectueux. Nous ne voulons d'ailleurs pas dire que ces articles ne sont pas sincères, ni non plus qu'ils manquent d'intérêt. L'éloge de M. Fléchier (36) par exemple trace de sa carrière une image nette et évoque avec bonheur son attitude à la fois ferme et charitable vis-à-vis des réformés. Mais sur son éloquence même, nous en sommes un peu réduits à glaner des formules échappées par mégarde.

Une recension de 1713 souligne la variété de son talent, qui se dépense avec autant de fruit, au service des nouveaux convertis de son diocèse que devant la Cour ou devant les Etats de Languedoc. "Il conserve toujours, ajoute-t-on, sous ces différentes formes la justesse et les charmes de son éloquence" (37).

Justesse et charmes, telles sont les notes qui reviennent le plus souvent (38).

L'éloge les précise un peu en disant que Fléchier avait pris pour modèle Balzac dont il admirait "la noblesse et

...

(36) 1711.11.1948-1963. Eloge de Feu Mr. Flechier Evêque de Nismes et du R.P. Hercule Audiffret General des Peres de la Doctrine Chrétienne oncle et maître de Mr. Flechier.

(37) 1713.2.346-347. Sermons de Morale prêchez devant le Roi par Mr. Flechier Evêque de Nismes, avec ses discours synodaux, et les sermons qu'il a prêchez aux Etats de Languedoc et dans sa Cathedrale. Paris, 1713.

(38) Par exemple, 1711.11.1953, dans Eloge, l.c.

"... la justesse de ses divisions, la beauté naturelle de ses pensées, les charmes de son expression, furent applaudies tout d'une voix".

Ib. 1962 et 1719.9.1442, dans Sermons du P. de la Ruë, l.c.

l'harmonie dans l'expression". Fléchier était un bel esprit, un lettré délicat; il avait débuté par des vers latins sur le Carrousel (39) et l'on publie après sa mort deux volumes d'oeuvres mêlées "contenant ses harangues, complimens, discours, poésies Latines, poésies Françaises" (40).

Les Journalistes devaient apprécier cette culture humaniste; ils publient quelques pièces latines et françaises, notamment deux extraits d'un Dialogue sur le quietisme (41). Ils publient aussi quelques lettres avec des considérations générales sur l'intérêt des correspondances (42).

. . .

(39) "On admira qu'il eût pû exprimer en beaux vers Latins une chose aussi inconnue à l'ancienne Rome qu'un Carrousel. Il faut posséder parfaitement une langue pour s'en servir si heureusement".

1711.11.1953, dans Eloge l.c.

(40) 1712.9.1514-1526. Oeuvres posthumes de Mr. Flechier Evêque de Nismes. Tome II. Ses oeuvres mêlées contenant ses harangues, complimens, discours, poésies Latines, poésies Françaises. Paris, 1712.

(41) "Le poëme sur le Quietisme n'avoit point encore paru. C'est un dialogue entre Clarice Quietiste, et Flavie nouvelle convertie. Les dogmes de cette abominable secte y sont expliqués aussi clairement que solidement refutés, et les agrémens de la poésie ne servent qu'à faire goûter la véritable spiritualité fondée sur une Theologie exacte". (ib. p.1522).

(42) 1711.11.1940-1947. Lettres de M. Flechier Evêque de Nismes sur divers sujets. Paris, s.d. "La curiosité du Public a toujours été fort vive pour les Lettres des grands Hommes, soit qu'on aime à les voir dans leur naturel et hors du theatre, et qu'on cherche dans leurs lettres le secret de leur coeur, soit qu'on desire avec avidité des modeles d'un genre d'écrire où personne ne peut s'exempter de travailler presque chaque jour, et où il est si difficile de réussir." Les lettres de Fléchier ne sont pas des lettres de parade mais des lettres réelles. "Heureux si l'on peut attraper le naturel, l'élégance, la variété, et la finesse des tours qu'on y remarque".

On peut rapprocher de cet article, quelques pages consa-

Les Mémoires de Trévoux donnent ainsi de l'oeuvre de Fléchier un aperçu complet mais qui reste vague et superficiel; seul le P. de la Rue, dans son parallèle de Fléchier et de Bossuet, dont nous avons déjà parlé, caractérise plus finement le talent de l'évêque de Nîmes... et découvre ses insuffisances. "Il ne sortoit rien de sa plume même en conversation qui ne fût, ou ne parût travaillé". Une longue et ancienne formation littéraire l'avait habitué à soigner partout son style: ce charme, cette délicatesse étaient le résultat d'une longue étude et les grâces de ses discours embarrassaient son éloquence. Les oraisons funèbres ont été appréciées parce que la lenteur convenait à ce genre et qu'on avait le temps d'y apprécier les créations raffinées de son art. Mais ses sermons de morale, à la Cour comme à la ville et dans les campagnes, ont été moins goûtés parce qu'ils manquaient de véhémence

. . .

créées à la correspondance de Godeau: 1713.5.783-793. Lettres de Mr Godeau Evêque de Vence sur divers sujets. Paris, 1713.

"... il y a des lettres qui sont véritablement pour ceux à qui elles sont écrites, et d'autres où ceux qui les reçoivent n'ont pour eux que l'adresse, le dedans étant pour tout le monde.... Les lettres de M. Godeau sont d'un genre moyen". Suivent quelques extraits: ces lettres sont "communément Chrétiennes, édifiantes, et comme il convient à un Evêque d'écrire...".

C'est tout ce qu'il y a dans les Mémoires sur le style épistolaire avec ces quelques lignes intéressantes du P. de Blainville:

"La France vantoit en ce genre d'écrire l'enjoûment de Voiture et le brillant de Balzac. Ils apprendroient aujourd'hui l'un et l'autre de Mr. de Bussi, de Mademoiselle de Sevigny (sic), et de Mr. de la Motte Fenelon à changer de stile. C'est dans leurs lettres que la nature, l'élégance et la délicatesse, semblent à l'envi déployer tous leurs charmes. Au défaut de ces lettres nous aurions cité celles de Boursaut, qu'on peut et qu'on doit estimer". (1717.4.527).

et de naturel (43).

Il n'est pas sûr que les Journalistes partageaient la sévérité d'ailleurs toute relative du P. de la Rue. Ils devaient trouver quelque charme dans cette éloquence un peu trop littéraire. A côté de celle de Bourdaloue, la prédication de Fléchier est demeurée pour eux un modèle (44).

M a s c a r o n.

Il n'en est certes pas de même de l'oratorien Mascaron. C'est que son éloquence date un peu d'un autre âge. Pourtant l'article consacré en 1705 à un Recueil de ses Oraisons funèbres (45) est extrêmement courtois. On y résume sa biographie,

. . .

(43) 1719.9.1442-1443, dans Sermons du P. de la Rue. Le P. de la Rue, nous le rappelons, défend la thèse que les prédicateurs ne doivent pas s'assujettir à apprendre par coeur leurs Sermons. A ses conclusions, il est instructif de comparer cette phrase d'une recension (1713.2.346. Sermons de morale... l.c.): "Ceux qui, entraînés par un préjugé temeraire, s'étoient persuadés que Mr. Flechier, n'avoit pas au même degré le talent des sermons de Morale, n'ont pour se détromper qu'à ouvrir un des trois tomes qu'on donne au public." Différence de point de vue.

(44) Voir notamment deux comptes rendus consacrés aux Sermons d'un "disciple de ce grand Maître": 1711.11.1973-1984. Panegyriques et Sermons prêchez par M. l'Abbé Begault, Chanoine et Archidiacre de Nismes, de l'Academie Royale de la même ville. t.I et II. Paris, 1711 et 1717.5.821-834. id., t.III.

(45) 1705.1.94-105. Recueil des Oraisons Funebres prononcées par Messire Jules Mascaron Evêque et Comte d'Agen Predicateur Ordinaire du Roy. Paris, 1704.

L'oratorien qui a écrit la préface est un peu chauvin. Aussi avons-nous peine à ne pas voir une intention ironique dans le fait que les Journalistes citent textuellement la phrase suivante: "Les Grecs, dit-on ici, pour cultiver l'Eloquence alloient à Athenes. Mascaron fit quelque, (sic) chose de semblable; il entra dans la Congregation de l'Oratoire". (p.95)

en insistant au passage sur ses bonnes relations avec les Jésuites, et on fait apprécier ses oeuvres en citant de nombreux extraits. On s'y prend même fort adroitement pour insinuer les réserves nécessaires: "il est vrai, dit le Journaliste, qu'on ne seroit pas si touché présentement d'entendre certaines métaphores un peu fortes et certaines pensées subtilisées; effets d'une éloquence dont le goût a passé et où M. Mascaron semble être le dernier qui ait excellé". Il faut avouer que la formule est élégante.

Avec Mascaron, nous achevons le tour des grands orateurs classiques: il reste, il est vrai, Fénelon mais nous en parlerons plus loin à propos des Dialogues sur l'Eloquence. Quant à Massillon, alors dans l'éclat de sa réputation, il vaut mieux le considérer comme un contemporain.

Nous constatons que les Journalistes tombent aisément dans l'emphase quand ils parlent des grands prédicateurs: le respect pour des prélats, pour des prêtres éminents leur impose un ton un peu conventionnel. Ils admirent Bossuet mais sont loin de le considérer comme le prédicateur par excellence. Ils attribueraient plutôt ce titre à Bourdaloue, sans oublier Fléchier. Le souci apostolique est au premier plan de leurs préoccupations; ils aiment une éloquence qui va directement et efficacement à son but; mais ils ne dédaignent pas les qualités formelles et certains ornements de style. On pourrait dire qu'à leurs yeux, le classicisme laisse

place à deux types d'éloquence: celle de Bourdaloue et celle de Fléchier.

Il nous faut ajouter quelques mots sur les moralistes, La Rochefoucauld et La Bruyère.

L a R o c h e f o u c a u l d .

Les Maximes n'ont fait l'objet d'aucune appréciation directe. Mais une ode de Houdart de la Mothe, qui s'inspire de leur Philosophie provoque en 1709, une vive réaction (46). Sous la plume de la Mothe, cette Ode sur l'amour-propre à Mgr l'Evêque de Soissons est un exercice sur un thème entre dix autres, un paradoxe en vogue. Sans doute l'influence de La Rochefoucauld, M.l.D.d.l.R., comme écrivent les Journalistes, est visible mais le pessimisme tragique de l'auteur des Maximes est devenu un lieu commun et ses observations impitoyables font place à d'habiles variations oratoires. Les Journalistes n'en sont que plus émus en somme et l'on sent qu'ils prennent position moins contre La Rochefoucauld ou la Mothe que contre ceux qui veulent utiliser leurs oeuvres à des fins théologiques, contre les jansénistes, qui voyaient dans

. . .

(46) 1709.4.579-586. Odes de Monsieur de la Motte avec un Discours sur la Poésie en general et sur l'Ode en particulier. Seconde Edition augmentée de moitié. Paris s.d.

la Rochefoucauld le peintre de l'homme sans la grâce (47).

L'indignation des Journalistes nous vaut une belle page d'éloquence sincère que nous ne résistons pas au désir de citer en entier, au moins en note (48). Nous y sentons un élan spontané, point du tout de rhétorique; dans ce plaidoyer pour les vertus des Romains vibre la foi dans l'homme, valeur fon-

. . .

(47) Ils expliciteront ceci plus tard. Voir 1714.7.1155-1160. Reflexions, Sentences et maximes morales, mises en nouvel ordre, avec des notes politiques et historiques, par Monsieur Amelot de la Houssaye. Paris, 1714.

"Les reflexions fondées sur cette peinture (de l'amour-propre) fraperent differemment les esprits; elles plurent aux esprits médisans, dont elles autorisoient la malignité; elles plurent à certaines personnes qui se flatant de voir mieux que les autres, ne s'arrêtent jamais aux jugemens communs: elles plurent surtout aux disciples de Calvin, de Baius, de Janse-
nius dont elles sembloient favoriser les erreurs".

Nous reparlerons un peu plus loin de cet ouvrage.

(48) 1709.4.585, dans Odes de M. de la Motte.

"Encore un mot de l'Ode sur l'amour propre. Le Système de l'amour propre dominant, doit sa vogue à M.l.D.d.l.R. Auteur des reflexions morales si estimées. Il lui est arrivé ce qui arrive ordinairement aux Inventeurs des Systèmes de Physique et de Medecine qui tombent dans le faux, parce qu'ils veulent tout reduire à un seul principe. L'Homme est étrangement corrompu: l'amour propre, l'intérêt sont le mobile de la plupart de ses actions: il faut en convenir: mais faut-il convenir que toutes les semences des vertus naturelles, ayant été détruites par une corruption générale, et que sans la grace on ne fasse que changer de vice? L'expérience y repugne. Est-ce donc l'intérêt qui a produit la fidelité de Régulus à garder sa parole? Est-ce par amour-propre, qu'il est retourné s'exposer aux plus cruels supplices? L'équité de Lycurgue qui rendit la Couronne à un Neveu dont lui seul sçavoit la naissance et les droits; la generosité de ces Esclaves qui pendant le Triumvirat se livrèrent à la mort pour sauver leurs Maîtres; ont-elles eû leur source dans la corruption de la nature? C'est par vanité, dira-t-on, qu'ils ont agi. Fut-il jamais jugement plus temeraire et moins propre à fonder un Système de Morale? Quelle vanité a pû mouvoir des Esclaves, dont le nom obscur étoit inconnu à ceux-là même qui leur ôtoient la vie?"

damentale de cet humanisme que notre travail s'efforce de définir.

Les Journalistes ne se contentent pas de cette réaction improvisée. Ils font agir un allié dans la personne du marquis de Sainte-Aulaire (49) dont ils publient, deux mois plus tard, une Réponse à l'ode de M. de la Mothe (50). Malgré toutes leurs formules de politesse, nous nous permettons de trouver le poème banal. Monsieur de Sainte-Aulaire descend aux Champs-Elysées, voit

"... Plutarque et Laërce irritez
Revendiquer l'honneur, défendre la Memoire
Des grands Hommes qu'ils ont vantez";

entend

Des sages Grecs, des fiers Romains
Murmurer les illustres ombres.

Quand il a pacifié les héros mécontents, Sainte-Aulaire fort courtois termine par un compliment qui est aussi un argument ad hominem:

Qu'elles (les vertus) ne craignent rien de cet aimable Auteur
Qui semble les bannir de la nature humaine
L'enthousiasme de sa veine
Est désavoué de son coeur.

...

(49) François-Joseph de BEAUPOIL, marquis de SAINTE-AULAIRE (1643-1742) brillant officier et lettré délicat, avait 60 ans quand il publia ses premiers vers. Ils firent sensation et lui valurent en 1706, l'entrée à l'Académie malgré l'opposition de Boileau.

Voir MICHAUD, Biographie Universelle et VEDRENNE, Fauteuils de l'Académie Française, Etude biographique et littéraire, t.II, p.135-137.

(50) 1709.6.974-981. Réponse à l'Ode de Mr. de la Mothe, dans laquelle il dit que l'amour-propre et l'orgueil sont les principes de toutes nos actions.

Avouons-le, la mythologie et les bonnes manières du marquis ne nous satisfont pas plus que la virtuosité de la Mothe. On ne peut se défendre de l'impression qu'ils auraient pu échanger leurs thèmes. Comme nous préférons la simple page des Journalistes qui, au moins, est un cri du coeur!

Ces positions sont confirmées, précisées et nuancées dans un article de 1714 consacré à des Réflexions, sentences et maximes morales de M. Amelot de la Houssaye (51). Cet ouvrage est un remaniement des Maximes: Amelot de la Houssaye les range sous quelques titres, et les illustre d'exemples historiques et de textes parallèles.

La recension loue vivement la force, la finesse, la profondeur des réflexions de La Rochefoucauld. Sur la question de l'amour-propre dominant, la critique est toujours aussi nette et plus circonstanciée mais moins véhémence. Les Journalistes développent posément leur point de vue, et citent même Saint Augustin (52). Ils parlent enfin du discours que M. de Segrais . . .

(51) 1714.7.1155-1160. Réflexions, sentences et maximes morales, etc. l.c. voir n.(47).

Abraham-Nicolas AMELOT de la HOUSSAYE (1634 ou 1643-1706), diplomate pauvre, écrit beaucoup et traduit des ouvrages latins, italiens et espagnols, notamment les Annales de Tacite, L'Histoire du Concile de Trente de Fra Paolo Sarpi, le Prince de Machiavel, l'Homme de cour de Balthasar Gracian. L'oeuvre dont il est ici question, est posthume. Voir Dictionnaire de Biographie française, article de L.Celier.

(52) "... l'homme n'est pas si corrompu qu'il ne connoisse encore la verité et la justice, qu'il ne l'aime un peu et qu'il ne la suive, quand de fortes passions ne l'en détournent pas; ... St Augustin, lui que ses disputes avec les Pelagiens engageoient à porter la corruption de l'homme par le péché aussi loin qu'on la peut pousser, avoit cependant avoué, "que dans les infidelles même on louoit avec raison quelques actions vertueuses, dans lesquelles il ne paroissoit rien de blâmable" (Liv. de l'esprit et de la lettre épitr. à Marc)".

écrivit pour servir de préface aux Maximes, et où il tempérait et expliquait les sentiments de l'auteur, les réduisant à ce que personne ne peut nier, "que les apparences de la vertu sont trompeuses, qu'elles servent souvent à déguiser le vice, et que les hommes agissent ordinairement par le mouvement de l'amour-propre dont on ne sçauroit trop se défier". Les Journalistes se rallient volontiers à la thèse ainsi adoucie mais ils insistent encore sur le fait qu'il ne faut pas prendre à la lettre certains textes des Pères; il faut toujours les entendre "de la plupart des actions et non pas de toutes les actions même de l'infidelle".

Nous nous sommes étendu sur ce débat parce que nous croyions y saisir sur le vif comme quand nous parlions de Corneille, un trait essentiel de la conception de vie à laquelle adhèrent nos Journalistes. Ceci est plus fondamental peut-être que des questions de style ou de goût.

L a B r u y è r e .

Un article est consacré en 1701 aux Sentimens Critiques sur les Caracteres de Monsieur de La Bruyere (53). Le Journaliste y reconnaît la vogue des Caractères. "Depuis qu'ils ont été donnez au Public, outre les traductions en diverses langues, et les dix éditions qu'on en a faites en douze ans, il a

. . .

((53) 1701.3-4.76-82. Sentimens Critiques sur les Caracteres de Monsieur de la Bruyere. Paris, 1701.

paru plus de trente volumes à peu près dans ce stile. "Ouvrage dans le goût des Caracteres. Theophraste moderne, ou nouveaux Caracteres des moeurs" etc.". Le Journaliste cite une dizaine de titres et conclut: "Enfin tout le país des Lettres a été inondé de Caracteres".

Les Sentimens critiques, ouvrage dont l'attribution est discutée mais que la recension des Mémoires donne à l'abbé de Villiers (54), attaquent à la fois les Caractères et le

...

(54) "Il paroît que cette Critique est de la même main que les Entretiens sur les Contes des Fées, dédiés à Messieurs de l'Académie Française... Le stile est à peu près le même, c'est le même esprit, le même tour, les mêmes manieres de parler, quelquefois les mêmes reflexions. Tout se ressemble dans les deux préfaces..." L'auteur des Entretiens sur les contes de Fées est l'abbé Pierre de VILLIERS (1648-1728), ancien Jésuite, polygraphe, dont nous avons parlé au chapitre IX, p.166-167.

Le P. Sommervogel (Table) attribue l'ouvrage à VIGNEUL-MARVILLE (Bonaventure d'ARGONNE, chartreux). Ce semble bien être une confusion avec un article de 36 pages paru dans les Mélanges d'histoire et de littérature recueillis par cet auteur (t.III, 1701, pp.332-369). P.COSTE répondit à cet article (Defense de M. de la Bruyere et de ses Caracteres contre les accusations et les objections de M. de Vigneul-Marville. Amsterdam, 1702). A la suite de plusieurs bibliographes, G. SERVOIS, éditeur de La Bruyère dans la collection des Grands Ecrivains de la France, attribue les Sentimens critiques à P.J. BRILLON, avocat, auteur d'un Ouvrage nouveau dans le goût des Caracteres de Théophraste et des Pensées de Pascal (Paris, 1697) et du Théophraste moderne lui-même (Paris, 1700), et qui écrivit encore L'Apologie de Monsieur de La Bruyère ou réponse à la critique des Caractères de Théophraste, où il réfute les Sentimens Critiques. On serait donc en présence d'une supercherie, "sans éclat comme à'ailleurs sans méchanceté" (Oeuvres de La Bruyère, Grands Ecrivains de la France. Paris, Hachette, 1922, 3e édition revue et augmentée par G.Servois, tome II, p. 10 à 12 et tome IV, p. 106 à 110).

G.LANSON, Manuel Bibliographique, attribue l'ouvrage à P. de Villiers, sous la réserve d'un point d'interrogation; il renvoie à une note d'E. GRISELLE dans la Revue Bourdaloue, octobre 1903, p.305. Or, Griselle reconnaît que les arguments de Servois (1ère édition) sont plausibles mais pour ne pas s'attarder à les discuter, il maintient l'attribution traditionnelle à Villiers. L'argumentation renouvelée et complétée de Servois dans la 3e édition paraît irréfutable.

Théophraste moderne, celui-ci avec beaucoup plus de violence que ceux-là. L'auteur chicane La Bruyère sur des questions de langue et l'accuse d'avoir pillé La Rochefoucauld et Saint-Evremond. Le Journaliste ne prend pas cette accusation au tragique: "Il est difficile, constate-t-il simplement, de ne pas se rencontrer quand on court la même carrière". Lui-même semble estimer La Bruyère mais il n'en dit presque rien. Après un compte rendu d'allure paisible, un peu sentencieuse, il termine par de sévères réflexions sur les clefs des caractères et le malin plaisir qu'on trouve à les appliquer. Les auteurs ne doivent pas s'excuser et rejeter sur le public la responsabilité de ces propos médisants. Ils savent très bien ce qu'ils font et que le succès de leurs ouvrages est dû à la ressemblance de leurs portraits (55). Et la conclusion toute logique du Journaliste ne laisse pas de nous surprendre un peu. "Il est bon de peindre les mœurs et les défauts du siècle; mais ces portraits doivent être de telle manière, que chacun s'y reconnoisse, et que personne n'ait lieu d'en être choqué". C'est à la fois une formule de prudence et de bienséance et une affirmation d'universalité classique.

. . .

(55) Peut-être la recension vise-t-elle P.J.Brillon, qui avait publié lui-même une clef du Théophraste moderne. (Voir G.SERVOIS, III. p.188).

CHAPITRE XII.

TRAITES ET CONTROVERSES.

1. PRINCIPES SCOLAIRES D'UNE RHETORIQUE.

Notre enquête, au point où nous sommes arrivés, nous livrera des comptes rendus d'ouvrages très variés, que nous pouvons grouper en deux catégories: d'abord un certain nombre de traités scolaires de rhétorique, ensuite des ouvrages écrits par ce que nous appellerions volontiers des "professionnels" de la chaire ou du barreau, qui réfléchissent sur les fondements de leur art, en discutent entre eux et adressent leurs réflexions, non plus à des jeunes gens, mais, soit au public cultivé, soit à d'autres professionnels. Il y aura donc deux parties, - deux chapitres, - que nous pouvons intituler: principes scolaires d'une rhétorique et questions débattues entre professionnels.

Nous employons presque exclusivement ici des recensions d'ouvrages théoriques: pourtant, une double raison nous a empêché de prendre pour titre: la théorie littéraire. C'est en premier lieu que les controverses de la 2^e partie (ch.XIII) nous introduisaient dans l'actualité la plus brûlante et engageaient des jugements sur des orateurs particuliers et sur des tendances concrètes. Nous dépassions ainsi le champ étroit de la doctrine.

En second lieu, dès que nous descendions dans le détail des préceptes de l'éloquence, nous étions forcé de nous apercevoir combien, - en particulier en ce qui concernait la chaire, - les articles doctrinaux et les comptes rendus de sermons ou de discours livraient le même enseignement. Sous peine de nous répéter, nous ne pouvions traiter séparément ces deux espèces de sources.

C'est pourquoi nous avons reporté aux deux chapitres suivants (XIV et XV), avec l'inventaire des oeuvres contemporaines, tout ce qui concerne les préceptes des différents genres oratoires, espérant reconstituer, à partir de cet ensemble de documents, une image assez complète des trois grandes formes de l'éloquence, en ce début du XVIII^e siècle.

La Rhétorique, au sens général et scolaire, fait l'objet de plusieurs articles dans les Mémoires de Trévoux; on y présente des traités composés en latin par des jésuites, professeurs ou anciens professeurs. Nous avons rencontré au chapitre précédent, la Bibliotheca Rhetorum annoncée par le P. le Jay (1) en juin 1716. Avant cela deux recensions étaient consacrées au de Arte Rhetorica, du P. de Colonia (2) et à une

. . . .

(1) 1716.6.1189-1213. *Bibliotheca Rhetorum Praecepta et Exempla complectens, quae tam ad Oratoriam facultatem, quam ad Poëticam pertinent...* Auctore P.G.F. le Jay. Cfr.Ch.VII, n.(7).

(2) 1711.4.659-663. *De Arte Rhetorica libri quinque etc.* C'est-à-dire, l'Art de la Rhétorique en cinq livres, par le P. Dominique de Colonia de la Compagnie de Jesus. Lyon, 1710.

nouvelle édition du Candidatus Rhetoricae, par les PP. Pomey et Jouvancy (3). En 1717 enfin, on nous parle d'un Tyrocinium artis oratoriae du P. Moine (4).

Ces ouvrages ont en commun le caractère traditionnel de la doctrine qu'ils exposent et en même temps le souci d'une présentation élégante. Le Candidatus Rhetoricae est un manuel déjà classique et qui, sous sa nouvelle forme, comptera des dizaines d'éditions (5). Les Journalistes nous disent que le P. Jouvancy a ramené à une juste mesure les digressions diffuses

...

(3) 1712.2.320-323. Candidatus Rhetoricae, olim a Francisco Pomey digestus etc. C'est-à-dire, Le Candidat de Rhétorique, ouvrage premierement composé par le Père François Pomey de la Compagnie de Jesus, retouché et augmenté dans cette dernière édition par le P. Joseph Jouvancy de la même Compagnie. Paris, 1711.

(4) 1717.1.18. Tyrocinium Artis Oratoriae sacrae et profanae, Auctore Patre Josepho Moine e Societate Jesu. C'est-à-dire, Les principes de la Rhétorique sacrée et profane, expliquez par le Pere Joseph Moine, de la Compagnie de Jesus, Soleure, 1714.

(5) Le Candidatus Rhetoricae fut publié pour la première fois à Lyon en 1659, sous le titre Candidatus Rhetoricae, seu Aphthonii Progymnasmata In meliorem formam usumque redacta. Le P. François POMEY (1618-1673) fut professeur de Rhétorique pendant 18 ans, puis préfet des Etudes à Lyon. Il a écrit plusieurs ouvrages de grammaire. La liste des éditions du Candidatus occupe 3 colonnes de Sommervogel. (Bibliothèque, VI, 981-983).

Le P. Joseph de JOUVENCY, qui remanie l'ouvrage était né en 1643; entré dans la Compagnie en 1659, il professa successivement la grammaire, les humanités et la Rhétorique à Compiègne, la rhétorique à Rouen, La Flèche et Paris (1677-1699), puis fut appelé à Rome pour y travailler à la grande Historia Societatis Jesu. Il y mourut en 1719. Il a laissé beaucoup de pièces de circonstance, des tragédies scolaires, des manuels, des éditions expurgées d'auteurs latins, l'Historiae Societatis pars quinta et le célèbre De ratione discendi et docendi (1691) (Voir François de DAINVILLE, s.j. Le Ratio discendi et docendi de Jouvancy, Archivum Historicum S.J., vol.XX, 1952, p.3-58). Le Candidatus sous la nouvelle forme fut souvent réédité jusqu'au milieu du XIXe siècle. (SOMMERVOGEL, Bibliothèque, IV, 855-857).

dont l'avait rempli le P.Pomey. Tel quel, l'ouvrage atteint d'après eux, à la perfection du genre (6). Et nous retenons précieusement la formule de cette perfection: "des preceptes aisez, des notions de chaque partie de l'éloquence justes et précises, et des exemples enfin où les préceptes mis en oeuvre pussent rendre l'instruction plus sensible et plus vive" (7).

Nous passons rapidement sur le Tyrocinium, auquel les Journalistes n'accordent qu'une page: ils en soulignent la clarté, la simplicité et le souci de logique (8).

L'ouvrage du P. de Colonia est plus une anthologie qu'un véritable traité (9). Son enseignement n'a rien d'original: les Journalistes prennent soin de nous avertir qu' "il ne s'écarte pas beaucoup de l'ordre qu'on observe ordinairement dans . . .

(6) 1712.2.323. "Car c'étoit effectivement chez le P.Jouvency que le nouveau Candidatus devoit trouver la perfection qui lui manquoit, tant du côté du choix des matieres, que de la solidité des pensées et de la pureté des expressions; reforme nécessaire et souhaitée depuis long-tems, et d'un travail également aisé à un Orateur consommé par un long et continuel exercice, un genie heureux, et une connoissance de la langue Latine des plus étendues et des plus sûres qui se soient vûes de nos jours".

(7) Ib. 321.

(8) 1717.1.18. "Une brieveté claire, un arrangement naturel". "... l'alliance de la logique et de la Rhetorique, et l'art de réduire les sermons sur toutes sortes de sujets à différentes especes de Sillogisme. C'est là proprement l'art de persuader: toute autre méthode usurpe ce titre".

Le P. Joseph MOINE (1670-1733) fut professeur d'humanités puis de rhétorique, préfet, prédicateur et ministre à Soleure où il mourut. Cet ouvrage est le seul qu'il ait laissé et il n'y en a qu'une édition.

(9) Le P. Dominique de COLONIA (1658-1741) enseigna la Rhétorique à Lyon pendant 10 ans, puis la Théologie pendant 29 ans dans la même ville. Il fut membre de l'Académie de Lyon. Son De Arte Rhetorica connut de nombreuses éditions (SOMMER-VOGEL. Bibliothèque, II, 1323-1325).

les ouvrages de cette nature" et qu' "il dit là-dessus ce que les Maîtres de l'art ont coutume de dire". Mais il illustre les préceptes de multiples exemples empruntés aux meilleures sources et les divers traités ne sont en quelque sorte que des introductions à ces morceaux choisis (10). La recension approuve vivement cette méthode, nous n'en sommes pas étonnés (11). L'humanisme cher aux auteurs des Mémoires s'établit volontiers à mi-chemin entre les textes et les règles. Il juge les textes au nom des règles et s'efforce de tirer les règles des textes.

A quoi tend cette double démarche? On nous le dit fort bien ici même: à former le goût. C'est le but que le P. de Colonia poursuit: "C'est pour cela que d'un côté il met continuellement devant les yeux (des Etudiants) ce qu'il y a de plus éloquent et de plus ingénieux dans les livres qui sont généralement estimez, et de l'autre qu'il leur fait remarquer les fautes qui ne laissent pas d'échapper quelquefois aux Anciens" (12).

Le P. le Jay conçoit d'une manière à peu près semblable la formation littéraire. Mais son ouvrage est d'un aspect moins aimable, plus strictement scolaire. Toute la culture de

. . .

(10) 1711.4.661. "Mais ces divers traitez ne sont, pour ainsi dire, que comme autant de quadres, dont il s'est servi pour réduire à certains chefs et ranger dans un certain ordre les plus beaux morceaux des Poètes et des Orateurs Latins".

(11) Voir notamment plus haut ce qui concerne les Considerazioni du marquis Orsi. (Ch.VII, sect.3.)

(12) 1711.4.662.

ce professeur gravite autour de la vie de collège. Nous l'avons déjà dit, il ne faut chercher dans son oeuvre rien de plus et rien de moins qu'un bon enseignement de rhétorique à l'époque où les humanités se donnaient pour but l'acquisition de l' "eloquentia latina", du beau parler latin.

Le P. le Jay a le souci de ce que nous appelons la méthodologie. Il vise à la simplicité, à la facilité même, ne néglige rien pour mettre ses exposés à la portée de ses élèves et pour les intéresser; surtout, pratiquant avant la lettre les méthodes actives, il organise des exercices scolaires, des débats, des plaidoyers comme il dit, où chacun peut en liberté déployer ses talents (13). La composition même de son ouvrage reflétera ses préoccupations didactiques. "Je n'ai eu d'autre dessein, déclare-t-il, que d'écrire une Rhétorique

...

(13) 1716.6.1197-1198. "Les plaidoyers que je donne après sont un exercice des plus utiles, et des plus capables de former la jeunesse à l'Eloquence de la Chaire et du Barreau. C'est dans ces sortes de causes qui s'agitent de part et d'autre avec les plus vifs mouvemens, sur tout quand le sujet est pathétique, et qu'on réunit ensuite dans un même discours les raisons des deux parties, pour en balancer la force, et en porter le jugement; c'est, dis-je, dans ces sortes de causes que se fait sentir toute la vivacité d'esprit que l'on a dans la jeunesse. L'émulation fait naître l'amour du travail; on creuse avec plaisir dans son propre fond; on y decouvre de riches trésors: les tours et les pensées se présentent en foule à l'esprit. Alors pour peu qu'un Maître habile prête de secours à son élève pour arranger ses idées, pour lui apprendre à faire le choix de ce qu'il y a de meilleur, et pour conduire avec lui l'ouvrage, on voit sortir d'une plume naissante (!) des coups d'essai que les maîtres ne desavoüeroient pas. On m'a sçu bon gré d'avoir retabli dans les études cet important exercice, qui depuis Quintilien n'avoit point été en usage, et les applaudissemens dont le public l'a souvent honoré r'animent le soin de ceux qui sont en place pour le soutenir et le perfectionner".

pratique en faveur de la jeunesse" (14). Dans ce but, négligeant les questions de pure théorie, il pose des définitions précises qu'il explique soigneusement, il établit quelques préceptes simples et essentiels. Définitions et préceptes sont inspirés de Cicéron et des extraits du maître illustrent la doctrine. A chacun des chapitres, le P. le Jay annexe deux ou trois discours-modèles, en tête desquels il a même soin de mettre des sortes de plans ou d'abrévés "pour (en) faire voir tout l'artifice et toute l'oeconomie" et aider ainsi à en composer de semblables (15). La confiance du P. le Jay dans ses propres oeuvres, est moins de la suffisance qu'une certaine naïveté; nous l'avons déjà remarqué, il semble croire que l'observation des règles et la correction du langage suffisent à créer des chefs-d'oeuvre (16).

...

(14) Ib. p.1195.

(15) Ib. p.1196. "On trouve ensuite au bout de chaque article deux différents exercices qui mettent en execution les regles qu'on a prescrites, et qui sont autant de petits discours sur les plus beaux sujets de l'Histoire et de la Morale. Enfin, pour faire voir tout l'artifice et toute l'oeconomie de ces discours, on en donne à la tête un abregé, qui est comme une matiere digerée, qui facilite la composition, et qui peut servir de regle pour en dresser de semblables".

L'ouvrage (paru en 1725) répond à cette description. Il compte 5 chapitres sur l'élocution, l'amplification, les tropes et les figures, les "lieux", l'argumentation. Ces chapitres sont suivis de discours sacrés, de plaidoyers, de harangues, etc.

(16) Ib. p.1197. "... depuis les Homelies des saints Peres qui toutes respectables qu'elles sont par la grandeur des sujets qu'elles traitent, et par l'érudition sacrée dont elles sont pleines, ne passeront jamais pour des modeles d'éloquence, ni de la pureté du langage, nous avons très peu de pieces Latines de ce caractere, qui puissent faire pencher la balance en leur faveur. J'ai fait un essai de plusieurs discours de pieté, où j'ai tâché d'observer les regles de l'art, et d'en éloigner toute la barbarie de la diction".

En somme, il veut, de bonne foi, régenter le monde des lettres comme il régente sa classe (17). Dans l'esprit du P. le Jay, seule la présentation de la Bibliotheca en fait un manuel à l'usage des jeunes gens: le fond de l'ouvrage est la doctrine classique commune, celle de Cicéron. Qui s'en écarte, s'écarte de la véritable éloquence.

Le P. le Jay, répétons-le, est un professeur, obligé à schématiser les notions qu'il enseigne et qui, au surplus, apporte à cette tâche un certain simplisme; pour rejoindre la pensée des Journalistes, il faut ajouter à ce qu'il dit beaucoup de nuances. Mais ils ont certainement les mêmes idées fondamentales sur la nécessité de la rhétorique, le contenu d'une rhétorique régulière et la supériorité de Cicéron. En outre, ils paraissent préconiser une utilisation plus souple des modèles anciens.

. . . .

(17) Voir par exemple p. 1193. "Je sçai qu'il y a bien des gens qui traitent les figures de bagatelle, et qui en renvoient l'étude et la pratique aux Colleges. Mais ils me permettront de leur demander ce qui met la difference qui se trouve entre une piece d'eloquence et une dissertation académique: si ce n'est que celle-ci n'étant qu'une simple exposition du fait et des raisons sur lesquelles il est appuyé, n'a pas d'ordinaire beaucoup de force, pour emouvoir les sentiments et se rendre maître des coeurs; au lieu que celle-là sçachant manier les figures à propos, et donner par leur moyen au raisonnement tout le vif et tout l'éclat qu'il peut avoir, cause ces mouvements admirables qui charment les esprits et entraînent les volontez. Cicéron, cet Orateur si parfait et si sçavant dans l'art de remuer les passions, n'a pas cru qu'il fût indigne de ses soins de traiter à fond des figures, dont il connoissoit le prix et le merite, par l'heureuse expérience qu'il en avoit".

Les comptes rendus de plusieurs traités en français confirment ces conclusions. La Rhétorique de l'honnête homme, (18) - un "honnête homme protestant", soulignent les Mémoires, - est assez cavalièrement traitée. Les préceptes qu'elle contient sont trop généraux et les exemples trop parcimonieux pour être réellement utiles. "Le point essentiel en fait d'éloquence et de belles lettres, conclut judicieusement le journaliste, est de se former le goût par un grand usage des bons Livres, et de cultiver son talent par un grand exercice".

La Rhetorique selon les préceptes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien (19) se rattache explicitement aux "bons livres", mais l'auteur y introduit un géométrisme assez factice. Ses efforts pour tout classer et subdiviser n'aboutissent qu'à la confusion. Il eût mieux valu laisser parler les maîtres à condition de leur prêter un autre langage que le misérable galimatias dans lequel on a traduit les extraits de Cicéron (20).

. . .

(18) 1701.9-10.141-144. La Rhétorique de l'Honnête-Homme, ou la manière de bien écrire les Lettres, de faire toutes sortes de discours et de les prononcer agréablement; celle d'acquiescer l'usage de la langue Française, d'imiter les Poètes, et de choisir les bons Auteurs pour son étude: où l'on a ajouté à la fin le Catalogue des Livres dont un honnête-homme doit former sa Bibliothèque. Amsterdam, 1700.

(19) 1704.4.603-614. De la Rhétorique selon les préceptes d'Aristote, de Cicéron et de Quintilien. Avec des exemples tirés des Auteurs sacrés et Profanes tant anciens que modernes, divisé en trois livres. Paris, 1703.

(20) Ib. 613-614.

La recension se termine par un nouveau plaidoyer en faveur de l'humanisme: "Il vaudroit mieux encore ne pas sçavoir les préceptes de l'Eloquence et prendre d'avantage l'esprit du plus éloquent homme du monde" (21).

Quinze ans plus tard, les Journalistes se mettent à l'école de Quintilien, en présentant la traduction du de Oratore par l'abbé Gédoyne (22). A vrai dire, ils se contentent presque de transcrire la préface du traducteur. C'est en majeure partie un aperçu sur les causes de la corruption du goût chez les Romains et sur la biographie de Quintilien. Mais, chemin faisant, Gédoyne dénonce les défauts les plus communs aux orateurs: l'abus de l'esprit, les raffinements excessifs, l'obscurité, les pointes, l'enflure; il définit par contraste l'éloquence authentique, qui réside dans la simplicité, la noblesse et la solidité du discours.

...

(21) Ib. p.614. Et l'article continue: "Au regard des préceptes mêmes, qui voudra donner sur ce sujet un chef d'oeuvre au Public pensera moins à travailler de luy-même, qu'à rendre exactement ce qu'en a écrit Cicéron sur tout dans les 4 livres à Herennius; et cette entreprise seule pourroit épuiser le talent des meilleures plumes de nôtre siècle".

(22) 1719.4.551-585. Quintilien de l'Institution de l'Orateur, traduit par M.l'Abbé Gédoyne, Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris, de l'Académie Royale des Inscriptions, et des belles Lettres. Paris, 1718.

Cet ouvrage eut un grand succès et valut à son auteur l'admission à l'Académie Française (voir 1719.11.50-81.(74-81). Discours de réception dans Recueil des Pièces d'Eloquence présentées à l'Académie Française pour le prix de l'année 1719. avec plusieurs discours qui ont été prononcés dans l'Académie en différentes occasions).

Nicolas GEDOYN (1667-1744), d'abord jésuite, ne put rester dans la Compagnie à cause d'une santé très délicate; il se fit connaître et aimer dans le monde des lettres par son affabilité et son talent agréable.

Cette préface du de Oratore, d'une allure plus littéraire que les traités précédents, nous maintient pourtant dans le même ordre d'idées: même conception de l'éloquence, même respect des anciens, même forme d'humanisme.

Avec la Rhetorique ou l'art de parler du P. Bernard Lamy, prêtre de l'Oratoire, nous sommes placés dans un climat tout différent (23). Ce n'est pourtant que la réédition d'un traité déjà ancien (1670), et qui peut paraître tout classique (24). Mais le journaliste qui en parle ne semble pas avoir connu les éditions précédentes et il souligne d'emblée ce qui distingue cet ouvrage des rhétoriques ordinaires. Le compte rendu est présenté de telle manière qu'on croit se trouver en face d'une oeuvre vraiment moderne. Le P. Lamy par exemple étend l'accep-

. . .

(23) 1701.11-12.90-116. La Rhetorique ou l'Art de parler. Par le R.P. Bernard l'Amy Prêtre de l'Oratoire. Quatrième édition revue et augmentée. Paris, 1701; 1702.1.34-51. Suite de la Rhetorique du R.P. Lamy Prêtre de l'Oratoire.

Le P. Bernard LAMY (1640-1715), prêtre de l'Oratoire, professeur dans divers collèges, exilé par une lettre de cachet pour avoir soutenu une thèse sur l'égalité des hommes dans l'état d'innocence (1675). Cartésien reconnu, très estimé à Grenoble où l'a conduit son exil et à Paris où, revenu en grâce, il enseigne à St Magloire à partir de 1696.

Paul LALLIEMAND, Histoire de l'éducation dans l'Ancien Oratoire de France, Paris, Thorin, 1889. Il ne faut pas le confondre avec le P. François Lami dont nous parlerons plus loin.

(24) C'est ainsi que le présente M. Mornet dans son Histoire de la Littérature française classique (3e partie, ch. VIII, p. 338, 340 et 342). Au fait, le P. Lamy représente non pas la tradition, mais une tradition, celle de l'Oratoire et en partie de Port-Royal. Il faudrait comparer ce que nous disons ici avec le paragraphe consacré plus haut à l'ouvrage de Nicole, Epigrammatum delectus (Ch. VII, pp. 118-119).

tion du terme rhétorique à l'art de parler en général; son traité devient une véritable grammaire qui s'ouvre par un chapitre de phonétique générale et expérimentale: "l'Auteur regarde (la parole) en Physicien, il en explique la nature, les causes efficientes, et les propriétés" (25). L'art de persuader, "ce que l'on traite dans les Rhetoriques ordinaires" n'est abordé que dans le 5e livre; le journaliste constate que "le P.Lamy paroît mépriser la méthode des lieux communs et des lieux propres" (26); il suffit de lire attentivement dans Lamy lui-même, le chapitre intitulé Reflexion sur cette Méthode des Lieux (27) pour savoir qu'il la dédaigne en effet et pour sentir la nuance réprobatrice qu'il y a dans ce "paroît mépriser".

L'article entier, sans d'ailleurs dénaturer l'ouvrage dont il parle, souligne son originalité, montre comment il se place en dehors de la tradition. Le P.Lamy est un moderne, un rationnel et même un Cartésien; le journaliste ne tranche pas le mot mais c'est bien de cela qu'il s'agit: quelques lignes sur les critères de la vérité enlèvent toute hésitation (28).

...

(25) 1701.11-12.91. l.c.

(26) 1702.1.42. l.c.

(27) Nous n'avons pu trouver l'édition dont parlent les Journalistes; mais nous avons conféré trois autres éditions qui donnent exactement le même texte. (4e édition, Amsterdam, Paul Marret, 1699, p.314-6; 5e édition, La Haye, Pierre Gosse et Compagnie, 1725, p.376-8; 6e édition, La Haye, Paupie, 1737, p.376-8).

(28) 1702.1.43. (résumé du ch.7 de Lamy) "Il semble qu'on peut dire en un mot tout ce qui est nécessaire pour trouver la vérité. Car lorsque la clarté d'une proposition nous paroît si fort évidente qu'il n'est pas en nôtre pouvoir de suspendre nôtre consentement, nous n'avons point de sujet de craindre de nous tromper. Mais il faut bien distinguer la voix de la nature d'avec ce que nous disent nos passions et nos préventions".

Les Journalistes n'ont jamais aimé le Cartésianisme ni le géométrisme en matière littéraire; ils ne pouvaient guère accorder à cette Rhétorique que l'intérêt poli qu'ils lui manifestent en effet.

Ces quelques pages nous donnent une idée précise de la manière dont il faut enseigner l'éloquence: quelques préceptes simples, le recours à de nombreux exemples bien choisis et surtout l'apprentissage actif: c'est une méthode de bon sens et de goût.

Les Journalistes recommandent d'emprunter préceptes et exemples aux anciens, aux Latins surtout. Ils n'admettent pas qu'un théoricien construise une rhétorique en dehors de cette tradition. Il y a là un culte des anciens et des textes grecs et latins en particulier qui à première vue contraste avec nos conclusions des premiers chapitres. Nous constatons alors que les Journalistes traitaient les auteurs avec une certaine désinvolture et que leur pensée littéraire s'orientait, quoique timidement, vers les idées "modernes". A vrai dire, la contradiction n'est qu'apparente. De part et d'autre, la même conception de l'humanisme inspire leur critique: un humanisme qui se situe à mi-chemin entre les auteurs et les règles, ni totalement fidèle à ceux-là, ni vraiment asservi à celles-ci. Quand nous les voyons aborder les auteurs, leur attitude nous paraît pour une bonne part celle des "Modernes", parce qu'ils n'acceptent pas les oeuvres telles qu'elles sont mais prétendent les juger d'après les critères du siècle; quand par contre, ils s'occupent de théorie littéraire, leur insistance à invoquer les modèles latins et grecs leur donne nécessairement figure d' "Anciens".

CHAPITRE XIII.

TRAITES ET CONTROVERSES.

2. QUESTIONS DEBATTUES ENTRE ORATEURS PROFESSIONNELS.

A partir de la fin du XVII^e siècle, un problème est périodiquement agité, celui des rapports entre la rhétorique et l'éloquence, plus exactement entre un art de parler conçu comme discipline générale et l'exercice concret de la parole publique. Des hommes qui ont dû pratiquer l'éloquence, - en général, des prédicateurs, - réfléchissent sur les buts et la nature de leur activité oratoire et se demandent dans quelle mesure les préceptes traditionnels, ou même n'importe quels préceptes leur sont utiles ou nécessaires. La question se pose sous diverses formes; elle provoque au début du siècle une polémique assez vive et inspire dans la suite plusieurs ouvrages importants. Les Mémoires de Trévoux font écho à tout cela; si nous voulons comprendre cet ensemble d'articles et dégager la pensée souvent très discrète des Journalistes, il importe que nous esquissions d'abord en quelques lignes l'évolution du problème.

Dès 1694, Goibaud du Bois, dans sa préface aux Sermons de St Augustin, "refusait sans réserves à l'éloquence chrétienne

le droit de faire appel à l'art même discret, même caché"(1).

Ces idées excessives furent réfutées notamment par Antoine Arnauld et par Brulart de Sillery, évêque de Soissons (2).

Les Mémoires de Trévoux ne pouvaient rendre compte de ces ouvrages, mais ils y feront dans la suite maintes allusions. En outre, ils consacrent plusieurs articles à une querelle littéraire qui se rattache en partie à cette première controverse et met aux prises Dom François Lami, Bénédictin de Saint-Maur et Balthasar Gibert, professeur au collège Mazarin. Lami attaque la rhétorique traditionnelle, mais il trouve un contradicteur convaincu dans la personne de Gibert. Les Mémoires de Trévoux résument très bien le débat et l'avis des Journalistes se dégage nettement. C'est ce premier groupe d'articles qui nous retiendra d'abord.

D'autre part, dès 1705, mais surtout entre 1715 et 1719, se dessine parmi les théoriciens de la prédication un mouvement vers une éloquence plus simple et plus directe. Les promo-
...

(1) D. MORNET, Histoire de la Littérature française classique, 3e p., ch. VIII, l'Eloquence, p. 339.

Philippe GOUBAUD du BOIS (1626-1694) d'abord violoniste et maître à danser, devint précepteur du duc de Guise; il traduisit Cicéron et St Augustin et ses traductions lui valurent d'être reçu à l'Académie française le 12 novembre 1693. (Michaud, Bio-graphie universelle).

La préface dont nous parlons précédait les Sermons sur le Nouveau Testament.

(2) Reflexions sur l'Eloquence (par Antoine ARNAULD). Nouvelle édition publiée avec une préface (p. le P. Dominique BOUHOURS) et des Lettres de M. de SILLERY sur la même matière. Paris, Josse, 1700.

Les lettres de l'Evêque de Soissons s'en prenaient déjà aussi au P. François Lami (voir plus loin).

teurs de cette tendance sont mus par des considérations de zèle apostolique: moins radicaux que Lami ou Goibaud du Bois, ils ne condamnent pas la rhétorique mais ils la subordonnent rigoureusement à l'utilité des fidèles, "loi suprême de la chaire", selon Bossuet. Leur principal représentant est Fénelon dont les Dialogues sur l'Eloquence composés vers 1675, publiés posthumes en 1718 font l'objet d'une recension des Mémoires en juin 1719. Les Dialogues sur l'Eloquence sont une oeuvre complexe; ils synthétisent un souci dominant d'apostolat avec une forme particulière d'humanisme. Nous aurons de la peine à savoir exactement ce que les Journalistes de Trévoux en pensent, car leur compte rendu n'est pas clair. Après un relevé des appréciations sur Fénelon, éparses dans les Mémoires, et une analyse des Dialogues, nous ne pourrions pas encore conclure avec certitude.

Heureusement nous constaterons que Fénelon n'est pas isolé. Plusieurs auteurs, - beaucoup peut-être, - sur un plan plus exclusivement religieux, ont défendu les mêmes idées. Gisbert, Houdry, la Rue appartiennent à ce courant. Devant leurs ouvrages, la position des Journalistes est plus nette; ils s'engagent très ouvertement, une fois au moins.

Arrivés au terme de cet examen, nous pourrions achever d'esquisser l'histoire de l'éloquence, que nous avons commencée ~~dans la première partie du chapitre~~ et nous pourrions définir les positions des Journalistes dans ce problème très concret.

Sect. 1.

Querelle entre Lami et Gibert.

Dom François Lami avait publié, de 1694 à 1698, un ouvrage intitulé De la connoissance de soi-même (3) où il dénonçait la rhétorique traditionnelle, basée, disait-il, sur le mensonge et l'utilisation des passions humaines, tout juste bonne à corrompre les esprits et les coeurs. Ses affirmations naturellement ne furent pas goûtées de tous; dès 1700, Brulart de Sillery, évêque de Soissons, en montrait le peu de solidité (4). Un peu plus tard, Balthazar GIBERT, professeur de rhétorique au collège Mazarin, entreprit de réfuter à son tour

. . .

(3) Dom François LAMI (1636-1711), entré dans la Congrégation de St Maur en 1711, écrivain de talent et bon moine, était estimé de tous malgré son goût pour la controverse. Il polémiqua sur diverses questions avec Bossuet, Rancé, Malebranche, Nicole, Arnould, l'abbé Duguet. Son De la connoissance de soi-même, Paris, 1694-1698, 6 vol., était fortement teinté de Cartésianisme. En ce qui concerne l'éloquence, il reprenait les idées de GOIBAUD du BOIS; il s'inspirait aussi des enseignements d'Edme POURCHOT (1651-1734), l'introducteur du Cartésianisme à l'Université de Paris (Institutio philosophica, 1695).

(4) Dans deux lettres publiées à la suite de Reflexions d'Antoine Arnould, dirigées contre Goibaud du Bois. Voir plus haut, n.(2). Les Journalistes font volontiers allusion à cette intervention du prélat: Voir 1706.11.1861. dans Reflexions sur la Rhétorique (cfr n.(5)). "... un grand Prelat, plus grand encore par son merite personnel que par sa Dignité et par sa naissance, a montré il y a quelques années, que les arrêts émanez du tribunal du P.Lamy n'excluoient pas tout appel. Rien de plus juste, de mieux pensé, de mieux énoncé, que ce qu'écrit l'illustre Prélat contre le sentiment du Pere Lamy".

Et en février de la même année, à propos de la réception du prélat à l'Académie: (1706.2.267, dans Recueil de plusieurs Pieces etc. l.c.) "Le Discours qui nous donne aujourd'hui occasion de parler, va nous fournir de nouvelles preuves contre ces Messieurs les Protecteurs d'un langage sec et destitué de graces".

ce qu'il appelait les Paradoxes sur l'Eloquence avancez par l'Auteur de la connoissance de soy-même. Ainsi s'engagea cette querelle de cinq ans (1703-1708) dont les Mémoires de Trévoux rendent fidèlement compte (5).

Empruntons-leur un résumé des thèses en présence: "Tout ce qu'avoit dit le P.Lami réduit à des termes précis, est que la Rhétorique de College est méprisable en elle-même et dangereuse dans son usage. Le précis des réponses de M. Gibert, est que la Rhétorique de College n'est point plus méprisable que celle de Saint Augustin et de Cicéron; puisque ce sont leurs préceptes mêmes, qu'on enseigne dans les Colleges; que ces préceptes d'ailleurs sont fondez sur les lumieres des plus grands hommes qui ayent jamais été et sur celles de la raison

. . .

(5) Voici les articles qui sont consacrés à cette affaire: 1703.9.1629-1642. De la Veritable Eloquence, ou Refutation des Paradoxes sur l'Eloquence avancez par l'Auteur de la connoissance de soy-même. Paris, s.d.

Ib. 1642-1647. Lettre d'un Juriste à l'Auteur du Livre de la veritable Eloquence. Paris 1703. Reponse de cet Auteur avec la Refutation du Journal des Sçavans de Paris du Lundi 4 Juin. Paris, 1703.

(Ce Juriste est Edme POURCHOT).

1705.1.183-184. N.L.Paris annoncent la réponse de Lamy.

1705.3.473-490. La Rhétorique de College trahie par son Apologiste dans son Traité de la veritable Eloquence, contre celui de la connoissance de soy-même. Paris, 1704.

1705.11.1918-1922. Reflexions sur la Rhétorique, où l'on répond aux objections du P.Lami Benedictin. Paris, 1705.

1706.11.1853-1866. Même titre (Seconde Réflexion) Paris, s.d.

1708.8.1358-1366. Reflexions sur la Rhétorique en quatre Lettres, où l'on répond aux objections du P.Lamy Benedictin. Paris, s.d.

la plus épurée; et qu'ainsi attaquer ces préceptes, c'est attaquer le sens commun" (6). Le P.Lami est persuadé qu'un simple exposé clair de la vérité suffit à obtenir l'adhésion des auditeurs; il s'en prend à tous les artifices que la rhétorique y ajoute, aux procédés classiques d'amplification, à l'emploi des images, à l'utilisation des passions. Gibert lui répond sur tous ces points avec un bon sens solide et... sans aménité. Sur la querelle principale se greffe une dispute secondaire où le philosophe Pourchot apparaît comme protagoniste: il a écrit autrefois que "l'explication physique des passions... apporte un grand avantage, lorsqu'il s'agit de les exciter par le discours, et même qu'elle est le fondement de ce que la Rhétorique enseigne sur cette matière". Il défend aujourd'hui cette opinion contre les attaques de Gibert (7). Celui-ci ne paraît pas savoir ce que parler veut dire. Il prend les paroles de Pourchot au sens le plus littéral et n'a pas de peine à montrer que l'étude des "esprits animaux" n'aide que médiocrement l'action de l'orateur.

En avançant, la dispute s'envenime; Gibert se fait aigre, désagréable (8); Lami s'échauffe et accuse ses positions

. . . .

(6) 1705.11.1918-1919, dans *Reflexions sur la Rhétorique*, l.c.

(7) 1703.9.1642-1647. Lettre d'un Juriste à l'Auteur du Livre de la véritable Eloquence. Réponse de Gibert. l.c.

(8) Les Journalistes lui reprochent notamment de s'en prendre dans ses *Reflexions sur la Rhétorique* (1705.11.1921-1922) à "Mr. Pouchart, un des Examineurs du Livre et un des Auteurs du Journal, qui avoit approuvé le Livre du P. Lami". "Une chose des plus singulières du Livre (de M.Gibert) est ce qui y sert de frontispice. Ce n'est rien moins que les louanges d'une Epître Dedicatoire; c'est une Critique en forme, ou du moins plus vive que si elle étoit en forme contre M.Pouchart...".

jusqu'à l'extravagance (9). Le public, qui ne s'est jamais fort intéressé au débat, se lasse tout à fait et les Journalistes pour introduire le dernier ouvrage de Gibert, écrivent: "Voici enfin la dernière pièce, que M. Gibert met en batterie contre le P. Lami" (10). La querelle leur a paru digne de retenir l'attention, puisqu'elle mettait en jeu la Rhétorique de collège, par laquelle tous sont passés et font passer leurs enfants. Mais il n'est pas douteux qu'ils désapprouvent l'achar-

...

(9) Voici quelques textes successifs, illustrant le progrès de sa pensée:

1703.9.1630-1631. (d'après De la connoissance de soi-même)
"Le P. Lami croit non-seulement qu'on peut abuser de ces preceptes pour le mensonge, mais encore qu'ils sont dangereux et pernicioeux, lors même qu'on les met en usage pour défendre la vérité".

1705.3.477. Le P. Lami se défend d'en vouloir à la véritable éloquence, il vise seulement la Rhétorique de Collège et moins l'Art de parler lui-même, que "l'étude de cet art, l'usage ordinaire de cet art". Voici comment il définit la Rhétorique: "l'Art de persuader à force d'ornemens, de figures, etc., de persuader sans raison...; l'Art de n'être point naturel et de substituer l'artifice à la nature". Les Journalistes notent judicieusement: "M. Gibert a déjà prétendu, et tous les Rhétoriciens du monde le prétendront, que jamais ils ne se sont contentés d'enseigner un Art qui se mêlât de persuader sans raison, ou plutôt sans les meilleures et les plus fortes raisons: ils ajouteront que le principe contraire est un premier principe de leur Rhétorique".

Plus loin, on découvre que le P. Lami attaque surtout "cet excès, cette prodigalité de toutes les grâces de la diction, de tous les charmes du nombre et de l'Harmonie (p.480); les Journalistes remarquent que ces notions d'excès, de prodigalité sont toutes relatives.

1706.11.1860. Le P. Lami s'écrie: "J'embrasse tout, j'embrasse tout dans ma décision. Vaines distinctions de M. Gibert, c'est un pauvre homme. Je soutiens que l'Eloquence est un art de fictions, d'illusions et d'impostures; qu'elle est telle, à quoi que ce soit qu'on l'emploie, vérité ou erreur, pitié ou libertinage".

(10) 1708.8.1358.

nement que les antagonistes y apportent. Ils paraissent considérer Lami avec une sympathie amusée, Gibert avec froideur et peut-être quelque secret dépit. Le Bénédictin est de leurs amis: il a écrit dans le tout premier numéro des Mémoires un article original (11); au surplus c'est un homme charmant, dont la fantaisie ne blesse personne. Gibert, lui, est professeur de rhétorique dans un collège concurrent; ses fonctions universitaires en font plus ou moins un adversaire des jésuites (12),
 . . .

(11) 1701.1-2.187-218. Lettre du Pere Lamy Benedictin de la Congregation de Saint Maur à Mr. l'Abbé Brillon Docteur de la Maison de Sorbonne, pour la défense d'une démonstration cartésienne de l'existence de Dieu, attaquée par ce Docteur dans le Journal des Sçavans du 10 Janvier 1701.

Voir aussi 1701.9-10.203-207. Extrait d'une lettre de Mr. de Leibnitz sur ce qu'il y a dans les Memoires de Janvier et de Fevrier... touchant la Demonstration Cartesienne de l'existence de Dieu par le R.P. l'Amy Benedictin.

(12) Balthasar Gibert (1662-1741), professeur de Rhétorique au collège Mazarin, cinq fois recteur de l'Université et longtemps syndic de la Faculté des Arts eut plusieurs fois l'occasion de défendre les privilèges de l'Université contre les jésuites; l'Université avait interjeté appel contre la condamnation des 5 propositions de Jansénius; quand elle voulut révoquer cet acte, Gibert s'y opposa et fut cassé par le roi. (Voir MICHAUD Biographie universelle).

Nous relevons dans les Mémoires d'août 1719, un passage qui confirme ce que nous avançons ici sur les sentiments des Journalistes à l'égard de Gibert (1719.8.1340-1357) Plaidoiers et autres Oeuvres de François-Pierre Gillet, Avocat au Parlement. Nouvelle Edition. Paris, 1718). Les Journalistes discutent longuement la critique que Gibert a faite d'un plaidoyer de Gillet dans ses Jugemens des Sçavans sur les Auteurs qui ont traité de la Rhétorique avec un précis de la doctrine de ces Auteurs, Paris, 1712-1719, tome III, p.281. A la fin, ils concluent:

"On ne peut disconvenir d'ailleurs que le ton qu'a pris Monsieur Gibert dans l'article qui regarde Monsieur Gillet, tantôt ironique, tantôt mordant, mais toujours animé par le Satyre, ne doive rendre le Censeur très suspect à l'égard de l'Avocat. Il semble en effet ne lui avoir consacré un Article particulier dans son Livre, que pour pouvoir lui faire son pro-

et ses écrits semblent dépourvus de cette bonne grâce à laquelle les auteurs des Mémoires attachent un si grand prix. Ces détails expliquent leur réserve, car, pour le fond de la question, leur pensée est claire; ils approuvent complètement Gibert, même s'ils ne le disent pas toujours nettement. Sans doute ils ne confondent pas éloquence et rhétorique, mais ils refusent d'admettre que la rhétorique telle qu'on l'enseigne dans les collèges ne prépare pas à la véritable éloquence. Ils ne pourraient le faire d'ailleurs sans renier leur conception des humanités classiques et leurs traditions littéraires. Nous avons vu déjà à plusieurs reprises quelle était leur méfiance pour les novateurs, pour les "extrémistes", surtout quand leur doctrine prenait l'allure d'une déduction Cartésienne. "Parce que la raison est la plus belle prérogative de l'homme, (le P.Lami) voudrait absolument proscrire tout ce qui n'est pas pure raison, et croire même dangereux tout autre ressort" (13); c'est une prétention déraisonnable et qui ne tient pas compte de la réalité. Le bon sens, parfois un peu étroit, des Journalistes est ici d'une parfaite justesse, il s'appuie sur une large expérience pédagogique et sur un humanisme véritable.

. . . .

cès avec plus de liberté et d'une manière plus complète". La vérité est que M.Gibert était froissé d'une critique formulée par M.Gillet au sujet de l'attitude de l'Université dans la Querelle des Anciens et des Modernes. Il a peut-être raison de prendre la défense d'un Corps "à la tête duquel il a eu l'honneur de se voir: mais on ne peut s'empêcher de dire que ce zèle n'en eût été que plus louable, s'il eût été plus modéré... Ne parviendra-t-on jamais dans la République des Lettres à contester ensemble sans fiel et sans aigreur" (p.1354-1357).

(13) 1708.8.1365, dans *Reflexions sur la Rhetorique*, l.c.

Sect. 2.Fénelon.

François Lami apporte dans le domaine de l'éloquence la même attitude d'esprit qu'un Terrasson vis-à-vis des auteurs anciens (14) ou un Frain du Tremblay par rapport à la poésie (15). Il représente la tendance rationnelle.

Peut-être est-il permis aussi de le rattacher à un autre mouvement d'ensemble, qui se dessine alors parmi les prédicateurs? Peut-être est-il un promoteur - que ses exagérations rendent compromettant - du retour à la simplicité évangélique?

Le mouvement est vaste et comporte bien des nuances: chez Lami, une confiance éperdue dans la raison est le mobile principal, et l'inspiration religieuse reste au second plan; chez la plupart des auteurs prévaut un point de vue purement apostolique; chez Fénelon, le souci des âmes s'allie harmonieusement à une conception complexe et personnelle de l'humanisme.

Devant les Dialogues sur l'Eloquence, les Journalistes ont dû prendre position comme devant le traité de Lami. Mais il nous sera bien plus malaisé de définir exactement leur attitude. Le compte rendu de cet ouvrage (16) est décevant; il n'y a

(14) Voir Chapitre I, pp.8-9.

(15) Voir Chapitre VII, pp.110-111.

(16) 1719.6.938-959. Dialogue (sic) sur l'Eloquence en general; et sur celle de la Chaire en particulier; avec une lettre écrite à l'Academie Française, par feu Messire François de Salignac de la Motte Fénelon, Precepteur de Messieurs les Enfants de France, et depuis Archevêque Duc de Cambray, Prince du Saint Empire. Paris, 1718. Suit un autre article ib. 959-978, Lettre écrite à l'Academie Française: sur l'Eloquence, la Poésie, l'Histoire, etc. Les Journalistes n'y parlent pas de l'éloquence: nous ne devons donc pas nous en occuper.

rien qu'un résumé dont nous parlerons plus loin et quelques louanges générales; nous cherchons en vain une appréciation détaillée, un jugement explicite. Si nous voulons savoir ce que "Monsieur de Cambray" représentait pour les Journalistes, force nous est d'employer une méthode indirecte: rassemblant les témoignages répandus dans vingt années des Mémoires, nous tâcherons d'esquisser un "portrait sommaire de Fénelon, vu par les Journalistes de Trévoux".

On le considère avant tout, semble-t-il, comme un allié exceptionnel dans la lutte contre le Jansénisme. Sur l'affaire du Quiétisme, on fait le silence; nous trouvons seulement, sous la plume du P. de Blainville, une allusion qui résume bien, croyons-nous, la pensée des Journalistes: "... tout le tems où il fut rendu à lui-même, il l'employa à poursuivre l'heresie jusque dans ses derniers retranchemens, et à se faire d'une erreur qui lui étoit échappée, un motif de défendre la Religion, et de devenir un aussi grand modele par son exemple que par ses paroles" (17). Il n'est pas du tout question d'approuver les Maximes des Saints, assez de témoignages nous montrent que les Journalistes considèrent le quiétisme comme une "abominable secte" (18); mais on jette un voile sur la faute passagère d'un grand évêque.

. . .

(17) 1717.4.525. Traité de Littérature, l.c.

(18) 1712.9.1522-1526. Dialogue sur le Quiétisme dans Oeuvres posthumes de M. Fléchier évêque de Nismes, l.c.v.n.(41) et (42) du chapitre XI.

Voir aussi sur le Quiétisme 1701.1-2. 46-57. Eclaircissemens sur la vie de Messire Jean d'Aranthon d'Alex Evêque et Prince de Geneve, avec de nouvelles preuves incontestables de la veri-

Ses écrits de controverse le réhabilitent entièrement: fidèlement, assidûment, les Mémoires en rendent compte (19); ce n'est pas notre rôle d'analyser ici le contenu de ces ouvrages; remarquons seulement que les auteurs de recensions ne

...

té de son zèle contre le Jansenisme et le Quietisme. (Par le RP. Dom Innocent le Masson, Général des Chartreux). Chamberi, s.d.

et 1701.7-8.81-84. Dissertation Apologetique ou Refutation de ce qu'on impose aux Mystiques dans quelques extraits tirez depuis peu de l'Examen de la Theologie mystique etc. Par le R.P.Honoré de Sainte Marie definiteur Provincial des Carmes déchaussez de la Province d'Aquitaine. Bordeaux, 1701. Il est aisé de voir d'après ces deux comptes rendus et d'après des recensions d'ouvrages spirituels que les Journalistes ne sont guère favorables à la fausse mystique... ni même peut-être à la vraie.

(19) 1704.5.853-880. Ordonnance et Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray, Prince du St Empire, au clergé et au Peuple de son Diocese, portant condamnation d'un imprimé intitulé Cas de conscience etc. Valenciennes, 1704. (Voir aussi 1704.9.1650-1651. N.L.Paris).

1705.7.1161-1186. Seconde Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque ... pour éclaircir les difficultez proposées par divers écrits contre sa premiere instruction Pastorale. Valenciennes, 1705.

1705.10.1633-1658. Troisième Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray etc. contenant les Preuves de la Tradition sur l'infailibilité de l'Eglise touchant les Textes. Valenciennes, 1705.

1705.11.1880-1901. Quatrième Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray etc. Valenciennes, 1705.

1709.8.1334-1356. Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque de Cambray (...) sur le Livre intitulé, Justification du silence Respectueux. Valenciennes, 1708. (Une recension de ce livre précède celle de l'Instruction. Ib. 1307-1334).

1714.10.1671-1709. Instruction Pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray, au Clergé et au peuple de son Diocese, en forme de Dialogues, divisée en trois parties. Cambray et Paris, 1714; 1714.11.1853-1889. Suite de l'Extrait de l'instruction pastorale de Monseigneur l'Archevêque Duc de Cambray, en forme de Dialogues. Extrait des Dialogues IX, X et XI, sur le Livre de la Correction et de la Grâce.

Remarquons, pour insister sur leur importance, que la plupart de ces articles sont en tête d'une livraison.

sont pas ménagers de leurs éloges; voici, à titre d'exemple, comment on dépeint les effets de la première instruction sur le "cas de conscience": "Elle a rempli les Catholiques de joye et les Jansenistes de Frayeur: et comme les beautez dont elle brille, ont un éclat qui frappe les esprits les plus mal-disposez, ils l'ont estimée autant que les Fideles l'estiment. Ils ont senti toute la pesanteur du coup que leur portoit l'éloquent Prelat: ils ont fremi à la vûe de leurs odieux misteres entierement decouverts, et de l'infailibilité de l'Eglise mise hors d'atteinte. Aussi ont-ils réuni toutes leurs forces contre un adversaire si redoutable" (20).

Après de tels faits d'armes, il est impossible que le "Sçavant Archevêque" n'obtienne pas dans toutes les rencontres l'approbation sans réserve des Journalistes. C'est ce qui arrive en effet, et souvent l'éclat de l'éloge empêche de rien distinguer d'abord; mais si l'on s'habitue à cette trop vive lumière, des traits précis se dessinent.

Dans la Démonstration de l'existence de Dieu et les Lettres sur divers sujets concernant la Religion et la Métaphysique(21),

. . .

(20) 1705.7.1162, dans Seconde Instruction, l.c.

(21) 1713.3.459-470. Demonstration de l'Existence de Dieu, tirée de la connoissance de la nature, et proportionnée à la faible intelligence des plus simples. Paris, 1712.

1718.3.394-439. Lettres sur divers sujets, concernant la Religion et la Metaphysique, par feu Messire François de Salignac de la Moste (sic) Fenelon, Précepteur de Messieurs les Enfans de France, et depuis Archevêque Duc de Cambray, etc. Paris, 1718.

"Tout ce qui reste de Monsieur de Fenelon, Archevêque (sic) de Cambrai, est precieux, mais l'ouvrage posthume dont on vient de lire le titre est d'un prix singulier".

les Journalistes reconnaissent le penseur élevé et pénétrant et le pédagogue habile à mettre à la portée de tous, les vérités les plus sublimes (22). A propos de la première de ces oeuvres, ils font pourtant une réserve: un passage du livre n'est pas, en dépit du titre, "proportionné à la faible intelligence des plus simples"; Fénelon s'y inspire des théories de la vision en Dieu; cela ne plaît pas aux Journalistes mais nous pouvons mesurer leur respect sincère pour l'évêque par la délicatesse avec laquelle ils écartent de lui tout soupçon d'hérésie (23). La recension des Oeuvres philosophiques,

. . . .

(22) Les deux recensions, malgré une présentation différente, s'accordent étonnamment sur le fond: en 1713 "Le soin d'approfondir les matieres, l'art de les embellir et de les rendre sensibles, l'élevation des pensées, la délicatesse des tours, la noblesse des expressions, sont réunies dans peu de personnes aussi parfaitement que dans l'Auteur" (p.459-460). - en 1718 "Le sujet offroit à l'illustre Auteur une matiere capable de faire paroître tout son esprit, aussi propre à la développer qu'à la penetrer; assez sublime pour en égaler la hauteur, assez perçans (sic) pour en sonder la profondeur, assez net, assez facile pour l'éclaircir, pour la rabaisser à la portée même des esprits ordinaires" (p.394). On peut encore rapprocher de ceci une phrase du P. de Blainville: "Les matieres les plus abstraites se developpoient à ses yeux, et recevoient de sa plume la même clarté, la même lumiere, la même élégance qu'avoient les instructions qu'il donnoit au jeune Prince qui lui étoit confié" (1717.4.525).

(23) 1713.3.465-466. "Qu'on ne soupçonne pas néanmoins l'Auteur d'embrasser tous les sentimens des défenseurs modernes de cette opinion et de croire avec eux qu'on voit tout en Dieu, et que dès cette vie on voit la substance de Dieu; il ne va pas jusques-là. Toujours également circonspect, s'il admet comme un préjugé, et sans le prouver, que Dieu seul est la cause immédiate de toutes les modifications des créatures, son discernement lui fait appercevoir les conséquences qu'on peut tirer de ce principe contre la liberté; et pour les prévenir, il s'applique tout entier à mettre dans leur plus beau jour les preuves convaincantes de la liberté de l'homme, dont il fait un argument sensible de l'existence de Dieu".

en 1719 (24), s'exprime en termes plus magnifiques: bien qu'il ne fût pas achevé, "on a cru pourtant ne devoir point refuser cet ouvrage au public, à cause de la fécondité des principes sublimes et de la beauté des veritez lumineuses qu'on y trouve"; à y regarder de près, ces grandes formules ne manquent pas de signification. Un peu plus loin, le même article caractérise avec bonheur le talent de Fénelon: "en nous montrant la verité, il nous la fait aimer" (25).

Rendre la vérité aimable, pour y attacher solidement les coeurs, c'est encore tout l'art de l'éducation, c'est en quoi le précepteur du duc de Bourgogne a excellé. Les Dialogues des Morts publiés anonymement en 1712, font l'objet d'une charmante recension (26).

Les Journalistes suggèrent élégamment l'identité de l'auteur: "c'est un second Mentor, disent-ils, qui accompagne partout (son disciple), qui trouve jusques dans les saillies et les extravagances des hommes de quoi le rendre sage". Cette souple méthode d'enseignement paraît leur plaire; ils en dé-

. . .

(24) 1719.1.5-54. Oeuvres Philosophiques. Première Partie. Demonstration de l'Existence de Dieu tirée de l'Art de la nature. Seconde Partie. Demonstration de l'Existence de Dieu et de ses attributs, tirée des preuves purement intellectuelles, et de l'idée de l'infini même. Par Feu Messire François de Salignac De la Motte Fenelon Précepteur de Messieurs les Enfans de France, et depuis Archevêque, Duc de Cambray, Prince du S.Esprit (sic), etc. Paris, s.d.
La première partie est l'ouvrage dont on a rendu compte en 1713; on n'en reparle plus dans cet article.

(25) Ib., 10.

(26) 1712.11.2002-2023. Dialogues des Morts, composez pour l'éducation d'un Prince. Paris, 1712.

taillent les avantages, ils en soulignent non seulement l'intérêt mais encore le sérieux et l'efficacité (27).

Le petit texte que nous venons de citer servirait au besoin à nous prouver la vogue du Télémaque. Le "poème épique en prose" est depuis longtemps célèbre quand, en 1717, Ramsay en donne l'édition authentique (28). Nous ne nous y arrêterons pas: nous en avons parlé au chapitre VIII, à propos du roman, et d'ailleurs il n'y a pas grand'chose à tirer de l'article des Mémoires, car on se contente d'y reproduire la préface de

...

(27) "C'est là ce qu'on peut appeller le veritable art de l'éducation. Ce ne sont point ici de ces leçons étudiées, de ces discours graves et sententieux, plus propres à ennuyer un enfant qu'à l'instruire, et dont tout l'effet est de produire dans lui le dégoût de la lecture; c'est le hasard qui semble ici amener ces instructions; c'est une lecture imprévue de quelque fable réjouissante; c'est un portrait de quelque grand Homme; c'est quelque accident, quelque humeur, quelque faute échappée, qui en fournit la matière" (p.2004).

Plus loin, ils remarquent l'utilité de pareils dialogues pour l'enseignement de l'histoire: "Cette méthode a plusieurs avantages, elle apprend non seulement l'histoire, mais encore la manière de la lire avec fruit; elle la débarrasse de quantité de faits peu importants, de disputes, de minuties, qui la rendent sèche, désagréable, difficile à retenir: elle démasque tous ces Heros prétendus, et fait voir que la plupart, au lieu d'avoir été de grands Hommes, n'ont été que de grands scelerats. Elle apprend enfin à connoître les hommes et la véritable gloire..."

Les dialogues sont en même temps une introduction à la connaissance des lois, des belles-lettres, des beaux-arts. Les Journalistes en donnent d'assez longs extraits, bien choisis (notamment le parallèle de Démosthènes et de Cicéron).

(28) 1717.5.800-814. Les Aventures de Télémaque fils d'Ulysse, par feu Messire François de Salignac de la Mothe Fenelon, Precepteur de Messeigneurs les Enfans de France, et depuis Archevêque de Cambray: première édition conforme au manuscrit original. Paris, 1717.

"les copies imparfaites (publiées jusque là) ont eû plus de trente éditions, on en a débité cent mille exemplaires, on les a traduites en Italien, en Espagnol, en Anglois, en Flamand, en Allemand, en Arabe, tant ce merveilleux ouvrage, quoique defiguré par les copistes, avoit conservé de beauté".

Ramsay. Mais l'estime que les Journalistes portent à cette oeuvre, - comme aux Dialogues des Morts, - est caractéristique: elle n'est certes pas dictée par une politesse officielle; pas beaucoup plus, pensons-nous, par un préjugé favorable à l'auteur. Les Journalistes s'attachent à la pensée même de Fénelon, ils admirent ses idées pédagogiques, esthétiques et littéraires, qui leur paraissent correspondre à leurs propres conceptions; Fénelon est à la fois pour eux un maître et un interprète idéal.

Une conclusion paraît s'imposer au terme de cette brève enquête: les Journalistes abordent les Dialogues sur l'Eloquence non seulement avec sympathie et respect, mais même avec une véritable complicité intellectuelle. Mais autre chose est de savoir s'ils ont compris dans toute sa force cet enseignement. Les Dialogues sur l'Eloquence, comme le fait très bien remarquer M. Mornet (29), sont en apparence une condamnation sans appel de l'art, l'apologie de la simplicité et du naturel; mais chemin faisant, il est aisé de s'apercevoir, que la "nature" telle que la conçoit Fénelon, n'a rien d'inculte, que "sa simplicité obéit aux exigences du goût". Pour comprendre une synthèse aussi délicate, il faut connaître le prix des formules, des expressions heureuses, il faut suivre la démarche même de la pensée fénelonienne. Les Journalistes y sont-ils parvenus?

. . .

(29) D. MORNET, Histoire de la Littérature française classique, 3e p. ch. VIII. l'Eloquence, p. 340-341.

Un trait nous met en méfiance dès les premières lignes: les Journalistes reprochent à Ramsay, auteur de la préface, d'exagérer l'originalité de Fénelon; selon eux, le point de vue des Dialogues sur l'Eloquence était déjà celui de Quintilien dans cet "endroit admirable" de l'Institution de l'Orateur où il "s'attache à prouver que pour être Un (sic) Orateur excellent, il faut être honnête homme" (30). Ainsi, d'emblée, on marque les points communs, on souligne ce qui est traditionnel. N'est-ce point l'indice d'une tendance à réduire l'originalité d'une doctrine qu'on étudie?

Il faut l'avouer, la lecture du compte rendu confirme cette crainte. Nous avons vu que c'était presque uniquement un résumé. Il est matériellement fidèle mais il ne réussit pas à suggérer la force persuasive et le charme du texte fénelonien. N'est-ce pas une gageure de prétendre enfermer en quelques pages, toute la moelle d'un livre dont l'attrait réside dans la souplesse passionnée de sa dialectique, dans les détours et les saillies de son argumentation? Nécessairement les formules originales perdent leur éclat, des traits caractéristiques sont passés sous silence. Le résumé mentionne à peine par exemple les nombreuses allusions aux anciens qui donnent aux Dialogues un cachet d'humanisme et la palme accordée à Démosthènes sur Ciceron, qui caractérise cet humanisme; il ne laisse pas soupçonner ce qu'a de vif et de jaillissant le début du premier dialogue...

(30) 1719.6.938, dans Dialogues, l.c.v.n.(16).

gue. Les Journalistes se contentent d'indiquer les passages incisifs sur l'abus des divisions et la manière de prêcher les panégyriques en rattachant tous les traits édifiants à une seule vertu: ils citent par contre de longs extraits sur la mémoire et sur les pères de l'Eglise. Grâce à ces extraits, nous pouvons nous rendre compte que nous sommes en face d'un chef-d'oeuvre. Le résumé ne le permettrait pas: dépouillées de leur forme et "résumées", les idées des Dialogues perdent leur netteté et leur vigueur.

Nous ne devons pas pour autant conclure que les Journalistes n'ont pas compris la pensée de Fénelon. La résumer était une tâche impossible; s'ils se sont montrés inférieurs à cette tâche, il n'y a pas lieu de leur en vouloir. Une seule chose peut leur être reprochée: c'est de n'avoir pas assez nettement marqué la valeur de l'oeuvre, peut-être parce qu'eux-mêmes ne la mesuraient pas. Il n'y a pas, nous l'avons vu, de jugements explicites dans ce sens et même les extraits cités ne suggèrent pas suffisamment la supériorité des Dialogues. En lisant l'article, répétons-le encore, nous avons l'impression qu'on nous présente un ouvrage entre beaucoup d'autres ouvrages, qui ne se distingue pas sensiblement par exemple d'un traité de rhétorique traditionnel ou d'une préface de sermonnaire. Encore ne devons-nous pas oublier que les Journalistes manquent de recul et que Fénelon, pour eux, est encore un contemporain.

Relevons encore un détail qui peut être significatif: nous

avons dit que les Journalistes se contentaient de mentionner les passages du second dialogue où Fénelon s'élève contre la manière habituelle de faire les divisions et contre la forme ordinaire du panégyrique (31). Notons à ce propos que dans le Dialogue, la critique des divisions vise Bourdaloue (32) et que, d'autre part, les remarques sur le panégyrique s'en prennent à une manière de concevoir ce genre d'éloquence dont les Journalistes dans leur éloge, attribuent l'invention à Bourdaloue (33). Faut-il voir une intention dans le silence qu'ils gardent sur ces passages? Disons seulement que, ne pouvant quand même tout citer, les Journalistes ont préféré éviter ces sujets qui leur auraient demandé une mise au point délicate et peut-être une palinodie. Ils ont alors choisi ce qui concernait la mémoire mais là encore, ils ont bien pris garde de ne pas

. . .

(31) Voici cette mention (p.943): "Monsieur de Fenelon s'écarte fort des usages établis; il voudroit qu'on n'apprit point par coeur ce qu'on doit dire en public; il condamne les divisions ordinaires; il propose une nouvelle forme de panégyrique. Les raisons qu'il apporte contre la coutume d'apprendre par coeur sont fortes..."

(32) Elle atteint aussi Bossuet: mais Bourdaloue est directement évoqué dans le 2d dialogue, car il semble bien qu'il faut le reconnoître dans "le Prédicateur que nous entendîmes ensemble, il y a quinze jours" (Dialogues, pp.116 à 120 et 124-125). Du moins Bremond semble considérer cette identification comme une chose évidente (Henri BREMOND, Les plus belles pages de Fénelon, Paris, Flammarion, 1930, pp. 27 à 29).

(33) 1712.7.1216-1217, dans Sermons du Pere Bourdaloue... pour les fêtes de Saints etc. l.c. voir ch.XI, n.(26).

inclure dans leur citation les allusions à Bourdaloue (34).

Notre analyse aboutit à une conclusion un peu incertaine. L'attitude des Journalistes vis-à-vis de Fénelon n'apparaît pas dans une parfaite clarté. Sans doute ils admirent l'homme et approuvent dans l'ensemble les idées qu'il défend. Mais il est difficile de savoir s'ils en saisissent toutes les nuances et la portée. En tout cas ils ne réussissent pas à les exprimer et le compte rendu est banal. Il est aussi en général trop neutre pour que nous puissions préciser davantage leur position sur tel ou tel point particulier. Nous ne pouvons même guère déterminer dans quelle mesure ils adhèrent à cet idéal de simplicité apostolique qui séduit tellement Fénelon et lui inspire même probablement sa conception générale de l'éloquence.

D'autres documents seront nécessaires pour nous expliciter leur pensée.

...

(34) Les développements sur la mémoire commencent par un passage sur "le Prédicateur dont nous parlions": A. (il) "a d'ordinaire les yeux fermés: quand on le regarde de près, cela choque... Il se hâte de prononcer, et il ferme les yeux parce que sa mémoire travaille trop. B. J'ai bien remarqué qu'elle est fort chargée: quelquefois même il reprend plusieurs mots pour retrouver le fil du discours; ses reprises sont désagréables, et sentent l'écolier qui sait mal sa leçon, elles feroient tort à un moindre Prédicateur.

A. Ce n'est pas la faute du Prédicateur. C'est la faute de la méthode qu'il a suivie après tant d'autres. Tant qu'on prêchera par coeur et souvent, on tombera dans cet embarras".

Sect. 3.
 Autour de Fénelon.

Heureusement, ces documents existent. Les Mémoires rendent compte de plusieurs ouvrages qui se rattachent au même courant de simplicité. Ce sont, en ordre principal, deux traités du P. Blaise Gisbert (35), l'oeuvre monumentale du P. Vincent Houdry (36) et l'intéressante préface que le P. Charles de la

...

(35) 1703.1.57-69. Le Bon Goût de l'Eloquence Chrétienne par B.G.I. (Blaise Gisbert, Jésuite). Lyon, 1702.

1717.1.1-13. L'Eloquence Chrétienne dans l'idée et dans la pratique, par le P. Blaise Gisbert de la Compagnie de Jesus. Lyon, 1715.

Blaise GISBERT (1657-1731), professeur de rhétorique, puis prédicateur. L'article de 1717 (p.13) promettait un ouvrage intitulé L'histoire de la chaire, et les caracteres differens de tous les Predicateurs illustres, qui resta inédit jusqu'au jour où le P. H.Chérot, en ayant découvert une copie chez Mgr Puyol, la publia dans la Revue Bourdaloue (Blaise GISBERT, Histoire critique de la Chaire Francoise depuis François Ier jusqu'aux derniers prédicateurs imprimés de nos jours, manuscrit publié par H.Chérot, Revue Bourdaloue, 1902, 1903 et 1904).

(36) Le P. Vincent HOUDRY (1631-1729) fut longtemps prédicateur puis se donna pour tâche d'aider ses confrères. Il publia des Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne puis une Bibliothèque des Prédicateurs, qui contient les principaux sujets de la Morale Chrétienne, mis par ordre alphabétique. Les Journalistes lui consacrent de nombreux comptes rendus dont la liste suit; chaque fois, ils s'extasiaient sur l'activité de cet étonnant vieillard.

1701.3-4.59-62. Sermons sur tous les sujets de la Morale Chrétienne. Cinquième partie, contenant les sujets particuliers. Tome Ier, Fêtes, Ceremonies et Mystères. Par le RP.^{xx} de la Compagnie de Jésus. Paris, 1700.

1703.2.289-297. Traité de la maniere d'imiter les bons Predicateurs avec les Tables, pour les differens usages qu'on peut faire des sermons, sur tous les sujets de la Morale Chrétienne, composez par le RP.V.H. de la Comp. de Jesus. Paris, 1702. (C'est la table de ses sermons).

1712.5.801-805. La Bibliothèque des Predicateurs, qui contient les principaux sujets de la Morale Chrétienne, mis par ordre alphabétique, par le RP.^{xxx} de la Compagnie de Jesus. Lyon, 1712. Tomes 1 et 2.

1712.12.2173-2174. id. tomes 3 et 4.

1713.7.1303-1304. id. tome 5.

1715.3.516-520. La Bibliothèque des predicateurs, 2de partie, les Mysteres de Notre-Seigneur et de Notre-Dame. Tome 1,

Rue met en tête de ses Sermons (37). Le P. Gisbert a édité dès 1702 le Bon Goût de l'Eloquence Chrétienne; il remanie et complète cet ouvrage en 1715 et le publie sous un nouveau titre: L'Eloquence chrétienne dans l'idée et dans la pratique. Ses positions essentielles sont assurées dès 1702, il importe de noter la date. Son point de vue est, aussi nettement que possible, celui du prédicateur, de l'apôtre. Il n'oublie jamais, nous dit-on, "la sublime fin du ministère Evangelique" par rapport à laquelle "il faut toujours juger de la vraie et de la fausse éloquence, des bons et des mauvais sermons (38)". Ce principe fondamental établi, Gisbert parcourt tous les aspects de la parénétique; les Mémoires donnent de son enseignement un résumé plein d'indications précieuses. Il est possible d'en juger en voyant le plan de l'ouvrage:

...

les Mystères de N.-S. jusqu'à sa Passion.

1715.8.1456-7. N.L.Lyon et 1716.4.712-713. id. Tome 2, les Mystères de N.-S. depuis sa Resurrection.

1717.1.89. id. T.3, les Mysteres de la Vierge.

1717.8.1381-1382. N.L.Lyon. La Bibl. des Préd. Panégyriques des Saints dont l'Evangile fait mention. Une 2de édition faite à Liège et que l'éditeur présente comme corrigée, n'est pas approuvée par l'auteur.

1718.1.177-179. id. Bibliothèque des Prédicateurs, 3e Partie Panégyriques. Tome 1. Panégyriques des Saints dont il est parlé dans le nouveau Testament.

1719.4.699-702. id. Tome 2. Panégyriques des Saints fondateurs d'Ordres.

1720.5.980. Un 15e tome est sous presse.

1722.2.298-300. Bibliothèque des Prédicateurs, Tome seizième. Contenant Trois Tables pour faciliter l'usage de tout l'ouvrage.

1725.1.108-115. id., quatrième Partie. Contenant les Additions et Suppléments aux principaux sujets de la Morale, des Mysteres et des Panégyriques des Saints.

1726.4.657-663. id., tome cinquième des suppléments, contenant les Ceremonies, Pratiques, Coutumes et Maximes de l'Eglise.

(37) 1719.9.1426-1467. Sermons du Pere de la Rue, de la Compagnie de Jesus. Paris, 1719. 4 volumes.

(38) 1717.1.3.

"1° Quels défauts l'Orateur Chrétien doit éviter. 2° Quel est aujourd'hui parmi nous le goût de la Chaire. 3° Ce qui manque à ce goût."

Soit pour l'histoire de l'éloquence, soit pour les techniques de la prédication, ces articles nous rendent de grands services. Pour le moment, contentons-nous de caractériser en quelques lignes les conceptions de son auteur. Il est utile de noter d'abord son insistance sur quelques-uns des points les plus importants parmi ceux qui apparaîtront plus tard dans les Dialogues sur l'Eloquence: le désintéressement des orateurs, la nécessité d'une forte culture théologique, l'abus des portraits et des divisions (39). Ce dernier détail est d'un intérêt particulier, parce que Gisbert, sans le dire, y prend position contre Bourdaloue. Il est certainement en réaction contre les idées de son époque. Sans doute, à ce qu'on nous assure, il donne "une idée juste du point de perfection où l'éloquence de la Chaire a été portée de nos jours" (40), - chose curieuse, le résumé des Mémoires s'arrête à peine là-dessus, - mais il développe bien davantage la troisième partie du traité. Manifestement il veut faire la leçon à ses contemporains: à force de rechercher l'équilibre, la perfection de la forme, la politesse, ils ont fait de l'éloquence de la chaire un art académique, glacial et conventionnel. "On a de nos jours, dit-il, porté

...

(39) Désintéressement: 1703.1.61-64; 1717.1.4-6; Portraits, 1703.1.65-67; Divisions, 1717.1.8.

(40) 1703.1.60.

la fausse délicatesse jusqu'à éviter d'être patétique (sic)". Le P. Gisbert veut qu'on soit pathétique, qu'on arrache des larmes, qu'on remue les coeurs des auditeurs; il mesure la valeur d'un sermon aux conversions qu'il obtient (41). Il reconnaît néanmoins l'utilité d'un art oratoire, mais il en subordonne strictement l'usage au but de la prédication: "On ne doit bien parler qu'autant qu'il le faut pour convertir". C'est pourquoi, une des qualités les plus nécessaires au prédicateur est ce qu'il appelle la popularité, c'est-à-dire l'adaptation. Il veut que l'orateur se mette à la portée du peuple qui l'écoute (42).

Eloquence instructive, directe, pathétique, Gisbert résume ses conceptions dans une formule heureuse: "Un Orateur chrétien choisit toujours le solide et le touchant" (43).

. . .

(41) 1717.1.4. "... pour moi, dit le P. Gisbert, j'aimerois mieux avoir arraché une seule larme de componction à un pécheur endurci, qu'avoir charmé toute la Cour par un excellent portrait de l'ambition: sentiment digne d'un maître de l'éloquence Chrétienne".

(42) 1717.1.11. "Le chapitre douzième fait connoître une perfection des Sermons connuë de peu de Prédicateurs, la popularité; ce n'est pas à l'Auditeur de s'élever jusqu'au Prédicateur, c'est au Prédicateur de s'abaisser jusqu'au peuple. L'approbation des Sçavans suffit dans les autres Arts, mais je veux que le peuple même approuve mon éloquence, dit Ciceron. Au reste, on ne sçauroit trop distinguer la popularité de la bassesse, de la grossiereté d'un stile familier, de la simplicité même du discours: la popularité doit être noble, majestueuse, élevée, polie. Qu'est ce donc, c'est la proportion de tout ce qu'un Prédicateur dit avec la raison, avec la manière de sentir commune à tous les hommes. S. Chrysostome est le parfait modele de l'éloquence populaire".

(43) 1703.1.64.

La pensée de Gisbert est chaudement approuvée par les Journalistes; nous n'oserions affirmer qu'ils admirent également toutes les propositions mais, dans l'ensemble, leur adhésion n'est pas douteuse et surtout ils partagent sans hésiter le point de vue nettement apostolique de leur confrère.

Ils ont la même attitude vis-à-vis des oeuvres du P.Vincent Houdry. Celui-ci est un polygraphe, un travailleur infatigable, qui, à 85 ans, multiplie les publications. Ses oeuvres - sermonnaires, recueils d'exemples, - ne doivent pas être d'une classe supérieure; un compte rendu le laisse entendre (45). Mais, à leur niveau, elles peuvent rendre service et certes le P.Houdry est animé d'un zèle sincère. Or ce sont ses intentions qui importent: il les exprime dans de multiples préfaces où il développe un à un les grands aspects de la parénétique. Un de ces traités porte sur "la manière de prêcher de ce tems" et le résumé d'une page que les Journalistes en donnent, vaut la peine d'être cité en note, car il résume parfaitement bien tout ce que les partisans de l'éloquence évangélique peuvent penser de leur époque (46).

. . .

(45) 1703.2.289-293. Traité de la maniere d'imiter les bons Prédicateurs, l.c. Il n'y a pas de trait précis à citer, mais une discrète ironie paraît semée dans tout l'article.

(46) "Le P.H.^{xx} loue nôtre siècle d'avoir donné plus de justesse et plus de solidité aux sermons, d'en mieux disposer les parties, d'en choisir les preuves avec plus de discernement, d'en avoir banni l'ostentation, d'une lecture vaste et inutile, les citations d'Auteurs profanes, les applications bizarres de

Un autre article nous intéresse plus encore. En mars 1715, le volume de la Bibliothèque des Prédicateurs, consacré aux mystères, fournit aux Journalistes l'occasion d'une violente diatribe contre les prédicateurs qui ont abandonné l'enseignement du dogme (47). Les Journalistes incriminent sans hésitation les Jansénistes; ils n'y mettraient pas, pensons-nous, tant d'assurance, s'ils n'avaient en vue quelques cas précis. Mais lesquels? En tout cas l'accusation est sérieuse: les prédicateurs modernes, assure-t-on, enlèvent au sermon tout caractère chrétien, ils développent des lieux communs de morale qui

...

l'Ecriture, le faux brillant des pensées subtiles, et l'affectation des subdivisions compassées. Mais comme il est plus difficile de se soutenir dans la perfection que d'y atteindre, le P.H.^{XX} reproche à notre siècle, que dégénérant peu à peu de la véritable éloquence, on énerve les discours à force de les polir, qu'on ne les remplit que de détails de morale propres seulement à amuser l'Auditeur, sans le toucher. Il ne peut souffrir les Prédicateurs qui négligent de prêcher les Mystères, ni ceux qui n'ont aucun égard au sens naturel de l'Evangile dans le choix des sujets qu'ils y appliquent". (1712.5.803-804, l.c. v.n.(36).

(47) 1715.3.516-520 (517-519).

"Un mauvais goût, une fausse délicatesse, c'est trop peu dire, une illusion dont le funeste effet sera d'éteindre peu à peu la foi dans les coeurs, l'ignorance des Prédicateurs, et peut-être leur incrédulité secrète, a fait substituer à la solide explication des mystères de petits détails de morale, ornez d'un stile fleuri, où le pécheur se reconnoît sans se déplaire, où la politesse de l'Orateur frappe seule, sermons qui n'instruisent ni ne touchent, et qu'on pourroit réciter dans une Académie, dans une Mosquée, dans un temple d'idoles, sans presque y rien changer; discours où ces Rhéteurs Grecs qui corrompirent l'éloquence à force de la farder, reconnoitroient tout leur art; sermons également éloignez de la simplicité convaincante des Apôtres et du sublime des Prophetes: discours qui ne demandent dans l'Orateur, ni connoissance de la Théologie, ni lecture des Peres, ni étude de la religion, ni communication avec Dieu; sermons dont on prend le stile dans les Romans, et la matiere dans les cercles des Dames".

conviendraient aussi bien "dans une Academie, dans une Mosquée ou dans un temple d'idoles". Leur unique but est de plaire, de recueillir les applaudissements, et l'on suggère même que la plaie dont ils souffrent pourrait être une "secrète incrédulité". La pensée des Journalistes se manifeste ici dans une clarté parfaite: cette saillie ne laisse aucun doute. De tout leur coeur, ils s'opposent à cette profanation de la parole de Dieu qui semble menacer la chaire. C'est pourtant à peu près le seul texte où ils se livrent aussi ouvertement (48). Mais leur attitude générale, nous l'avons vu, n'infirmes pas cette profession de foi.

Outre les recensions favorables que nous avons citées jusqu'ici, il faut encore mentionner le compte rendu des Sermons du P. de la Rue. Les Journalistes y reproduisent une partie de la préface, où le Père s'attache à prouver que les prédicateurs ne doivent pas apprendre leurs sermons par coeur. L'extrait comporte 31 pages. Est-il téméraire de voir dans ces dimensions exceptionnelles, l'indice d'un intérêt tout spécial?

L'essai du P. de la Rue est plus important que le titre pourrait le faire croire: plus qu'une apologie de l'improvisa-

. . .

(48) Voir cependant 1706.11.1857-1858. Reflexions sur la Rhétorique, où l'on répond aux Objections du P. Lami Benedictin, par Gibert, l.c. v.n.(5). - Les Journalistes y dénoncent "ce qui n'est rien moins qu'Eloquence.... cela est ingénieux, joli, brillant, agréablement tourné; c'est tout ce que peuvent prétendre ces beaux diseurs, à qui l'on passeroit d'amuser le monde, si les chaires de vérité étoient faites pour amuser..." Après avoir évoqué la véritable éloquence, celle qui convertit, ils concluent en disant: "Revenons de nôtre espece d'enthousiasme".

tion, c'est une défense générale de l'éloquence chrétienne. La conception du P. de la Rue diffère légèrement de celle de Gisbert par exemple. Il donne une place plus grande à l'imagination, il ne paraît pas rejeter toute emphase; lui-même possédait ce que les Journalistes appellent "une grande éloquence, une expression sublime, ... l'imagination belle, féconde, élevée" (49). Il semble prêt à accepter les ornements de l'éloquence dans la mesure où ils n'entravent pas le mouvement oratoire.

Le P. de la Rue veut un prédicateur assez pénétré de son sujet, assez sûr de ses moyens et confiant dans la Providence pour se livrer sans retenue à l'inspiration de son zèle. Celui qui prépare par écrit jusqu'au dernier détail et n'ose risquer un mot qui ne soit appris par coeur, celui-là, le P. de la Rue a de la peine à le considérer comme un apôtre véritable. Il a trop le souci de l'art et de la forme, il parle pour briller et pour plaire; ou bien c'est un pauvre homme à qui manque, soit le talent, soit le courage. Les Pères de l'Eglise n'ont pas prêché ainsi, ni non plus les missionnaires, les grands prédicateurs d' "autrefois".

Le passé qu'évoque le Père admet quelques précisions: il cite notamment M. Joli, évêque d'Agen et le P. de Lingendes qui au milieu du XVIIe siècle, ont remué les foules. Il cite même St Bernardin de Sienne et vante les apôtres de ces siècles que l'on considère comme barbares. "Ce n'est gueres que sur le stile, ...

(49) 1719.9.1427. l.c.

déclare-t-il, avec quelque dédain, c'est-à-dire, sur les dehors que le ravage est tombé. Les hommes n'ont jamais perdu l'inclination, ni le besoin de persuader, d'émouvoir, d'emporter les volontés des autres hommes..." (50).

Le P. de la Rue est un orateur né: zèle et tempérament, tout le pousse à cette conception de l'éloquence. Il se résume bien lui-même tout en formulant son idéal, quand il réclame des sermons de morale, qu'ils portent "le caractère d'un génie libre et naturel, animé et gouverné par le zèle" (51).

C o n c l u s i o n . -

Fénelon, Gisbert, Houdry, la Rue, quatre représentants d'une même tendance. Maintenant que nous avons étudié leurs oeuvres, nous pouvons essayer de définir cette tendance; en même temps, nous achèverons cette esquisse de l'histoire de l'éloquence que nous avons commencée dans la première partie du chapitre.

Ce mouvement se présente surtout comme une réaction contre l'état de choses existant. L'éloquence française arrivée à la perfection classique vers 1675, laisse bientôt voir à nouveau des faiblesses. Sans doute elle est débarrassée définitivement

. . .

(50) Ib., 1453.

(51) Ib., 1455.

des citations inutiles, des subtilités scolastiques, du mauvais goût ridicule. La raison et la politesse régissent tout: choix des arguments, composition, style, élocution.

Mais bientôt le souci de perfection tourne au formalisme et à l'académisme. Le défaut est plus moral que littéraire et sa racine est peut-être, chez beaucoup de prédicateurs, l'ambition, le désir de plaire, et la tiédeur de la foi. On néglige de prêcher le dogme, trop difficile, on s'attache à des "détails de morale" qu'on développe d'une manière toute profane. Le P. Bourdaloue avait mis à la mode les portraits; il en faisait un puissant moyen d'apostolat; ses imitateurs y trouvent l'occasion de prouver leur finesse et leur connaissance du monde. L'excès de politesse et, dirait le P. de la Rue, la contrainte de la mémoire enlèvent à l'éloquence toute spontanéité, tout élan. En fait c'est l'éloquence même qui périt, si on la définit par le jaillissement, la force persuasive, le pathétique, le naturel.

Il est difficile de dire quelle ampleur ces défauts avaient prise au début du XVIIIe siècle. Massillon, dans son discours de réception à l'Académie en 1719, n'y fait pas allusion; mais nous avons cité plusieurs témoignages explicites (52): il paraît certain qu'après 1715 du moins, la chaire était envahie par des prédicateurs indignes, assez nombreux . . .

(52) 1703.1.57-69. Gisbert, l.c. v.p.196 à 200; 1709.8.1389-1391. Bourdaloue, Sermons sur les Mysteres, l.c. v.Ch.XI, n.(31). 1715.3.516-520. Houdry, l.c. v.n.(47); 1717.1.1-13. Gisbert, l.c. v.p.196 à 200; 1706.11.1857. Gibert et Lami, v.n.(48).

pour alarmer de bons esprits; on parle d'un progrès de l'incrédulité parmi les prédicateurs comme parmi les fidèles (53), - n'oublions pas que nous sommes sous la régence. - Enfin la mode n'encourage certainement pas une manière chrétienne d'écouter les sermons; on y va comme à un spectacle (54).

La tendance réformatrice réclame une éloquence simple, solide, directe, touchante, de l'onction, de la "popularité", dit le P. Gisbert, du mouvement, du naturel, demande Fénelon. Et tous en appellent aux Pères de l'Eglise, Saint Jean Chrysostome, Saint Augustin, aux missionnaires de l'ancien temps. Les perspectives sont renversées: un P. de la Rue ne se soucie pas le moins du monde du mauvais goût, dont faisait preuve le P. de Lingendes, un mauvais goût qui allait jusqu'à la trivialité (55); il lui suffit de constater le nombre impressionnant de conversions opérées par cet apôtre. Et les Journalistes, dans un des articles consacrés à la querelle de Gibert et de

...

(53) 1715.3.517. Voir n.(47) et 1717.1.14-15, dans Discours sur la Predication, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public (par Guiot). Paris, 1714. Sur l'incrédulité des fidèles.

(54) 1717.1.14. l.c.: (il faut) "attribuer le peu d'effet des Sermons à la mauvaise disposition d'un grand nombre de Prédicateurs qui ont principalement en vuë les applaudissemens qu'ils esperent de s'attirer, et à une disposition aussi mauvaise dans les auditeurs, qui leur fait regarder les Sermons comme une espece de spectacle où ils ne viennent que pour décider sur le mérite du Prédicateur.

(55) S'il faut en croire la notice de MICHAUD, Biographie Universelle. Le P. Claude de LINGENDES (1591-1660) assumait dans la Compagnie plusieurs charges importantes et prêcha longtemps avec un grand succès apostolique. Il publia ses sermons en latin, il les prononçait en français. C'est un argument pour la thèse du P. de la Rue contre la mémoire.

Lami, regrettent "ces mouvemens qui emportent, et qui faisoient autrefois sortir des Eglises nos religieux ancêtres en frappant leur poitrine, en songeant uniquement à leurs desordres, à la justice et à la miséricorde de Dieu, et non plus au Prédicateur" (56).

Il est facile de distinguer des nuances dans ce courant général. Chacun des quatre hommes que nous avons étudiés possède sa conception propre de l'éloquence. La Rue se rattache en fait à Bossuet qu'il admire fort et, par lui, au mouvement apostolique dont St Vincent de Paul avait été le promoteur. Le P. Houdry, vulgarisateur sans grande originalité, se réclame de Bourdaloue (57) et lui emprunte les préceptes qu'il recommande. Le P. Blaise Gisbert a une pensée plus personnelle; il ose s'attaquer aux divisions, - tout en notant la nécessité de la dialectique, - ses analyses sont exactes et suggestives. Il se déclare disciple de St Jean Chrysostome; peut-être représente-t-il les conceptions de quelques jésuites, - les Mémoires font allusion au P. Cheminais - (58)?

. . .

(56) 1706.11.1857-1858. Reflexions sur la Rhetorique... l.c. v.n.(48).

(57) Voir p.ex. 1715.3.519, dans Bibl. des Prédicateurs. 2de partie: les Mysteres. l.c. - "Le P. Bourdalouë a retenu en ce genre, comme dans les autres, la véritable manière de prêcher chrétiennement. Ceux qui voudront l'imiter trouveront dans le livre dont nous parlons, tous les secours nécessaires pour le faire...".

(58) 1717.1.8. "les divisions sont l'écueil de la liberté nécessaire à l'éloquence: elles n'étoient pas du goût du P. Cheminais, et elles ne sont pas du goût du P. Gisbert".

Fénelon, lui, est tout à fait nouveau: son principal mérite est peut-être d'élever la question au niveau d'un problème général; ou plutôt il part d'une doctrine générale de l'éloquence pour établir les préceptes de l'éloquence de la chaire. Cela lui permet d'élaborer une synthèse cohérente, de construire une théorie de la prédication où les préceptes particuliers découlent directement des principes fondamentaux.

Les Journalistes n'ont pas su faire cette unité. Si nous regardons leur attitude dans cet ensemble d'articles, et dans ceux que nous citons au chapitre XI, à propos de grands orateurs, un seul élément apparaît essentiel, mais il se dégage avec une parfaite netteté: leur sens religieux, leur sollicitude apostolique. Ce zèle les dresse contre ceux qui profanent le ministère de la prédication. C'est la mesure de leur sévérité: ils excluent les défauts trop criants: frivolité des sermons, excès de politesse, pauvreté de doctrine. Pour le reste, ils semblent fort conciliants. Nous sommes même un peu étonnés de les voir accorder la même estime à des hommes aussi différents que Bossuet, Bourdaloue, Fléchier, le P. de la Rue et Fénelon; nous avons quelque peine à mettre ensemble leur admiration pour les idées nouvelles de l'évêque de Cambrai et l'estime qu'ils accordent aux traditionnels traités de rhétorique.

C'est qu'il ne faut pas chercher trop d'unité. Les Journalistes comme journalistes, sont liés par les ouvrages qu'ils présentent; quand un grand intérêt n'est pas en jeu, ils sont

bienveillants et polis par métier. Quand il s'agit de prédication, la chose essentielle est le désintéressement et le sens chrétien du prédicateur. Ce point établi, de nombreuses formes d'éloquence restent possibles: il leur suffit de mettre en garde contre la grossièreté et le mauvais goût. La formule d'accord entre l'éloquence concrète et la rhétorique serait celle-ci: il faut employer toutes les ressources de l'art dans la mesure où elles peuvent concourir à la conversion des fidèles.

Cette formule très juste est aussi très imprécise. Il est impossible de voir comment les Journalistes en conçoivent l'application. Ils font l'éloge des rhétoriques scolaires, dont les principes généraux sont d'ailleurs très sains, ils admirent l'éloquence dépouillée et raisonnable de Bourdaloue, la manière plus brillante de Fléchier, ils approuvent les perspectives apostoliques des Pères Gisbert et de la Rue et la simplicité pleine de goût que préconise Fénelon. Ils ne s'engagent complètement dans aucune de ces conceptions et c'est même là, croyons-nous, la raison de l'incertitude où nous maintenait la recension des Dialogues sur l'Eloquence. Fénelon ne s'en tient pas aux principes essentiels de la parénétique, il en tire avec beaucoup de cohérence, un ensemble de préceptes concrets. Les Journalistes ne peuvent ou ne veulent pas le suivre dans ces applications et ils sont peut-être un peu déroutés par la force persuasive du prélat qui semble rendre inévitables ces conséquences. Eux n'ont pas de théorie cohérente, ou, s'ils en ont une, ils n'en disent rien. Ils ont peut-être une préférence

pour Bourdaloue ou pour Fléchier, mais elle n'est pas exclusive. Ils sont prêts à applaudir tout prédicateur vraiment zélé, pourvu qu'il ait un minimum de talent et de bon goût. L'étude que nous ferons un peu plus loin, des techniques du sermon, nous permettra d'établir plus en détail quels sont les points considérés comme essentiels et les points disputés.

CHAPITRE XIV.

LES GENRES ORATOIRES. 1. L'ELOQUENCE ACADEMIQUE.

Etudiant les positions prises par les Mémoires en face d'ouvrages qui concernaient surtout la théorie de l'éloquence, sous sa double forme de discipline scolaire et de réflexion pratique, nous nous en sommes tenu délibérément aux conceptions générales. Nous passons maintenant aux genres particuliers. Pour chacun d'eux, nous voudrions faire d'abord un relevé, aussi concis que possible, des matériaux dont nous disposons, c'est-à-dire des discours, des plaidoyers et des sermons dont les Mémoires rendent compte.

Ensuite, en rassemblant ces matériaux et ceux que nous fournissent les traités des différents genres, par un petit jeu de mosaïque dont nous sommes coutumier, nous essaierons de dessiner l'image de ce que nos Journalistes, témoins de leur siècle, attendent de l'académicien, de l'avocat et du prédicateur.

Nous commençons par l'éloquence académique qui ne nous a guère arrêté jusqu'ici, mais qui tient pourtant, sous différentes formes, une place importante dans les comptes rendus des Mémoires.

Il faut entendre d'abord, par ce terme, les productions publiées par l'Académie française. Pièces présentées aux Concours d'éloquence et discours de réception offrent en effet un vaste champ à notre enquête. Cette littérature pourra paraître insignifiante, trop gratuite et trop conventionnelle à la fois, et l'on se demandera quels enseignements nous cherchons dans les comptes rendus que les Journalistes y consacrent. Pourtant l'intérêt de ces morceaux réside dans leur gratuité même et dans leur caractère artificiel: ce sont en quelque sorte des pièces d'exposition, des modèles choisis, sinon d'éloquence, au moins de rhétorique. Nous serons plus près ici qu'en parénétiq ue des préceptes proprement littéraires. Le lecteur se souviendra en outre de ce que nous disions plus haut à propos de la poésie académique (1): les recensions des Journalistes, en dépit des adoucissements de la politesse, gardent une réelle précision, due à l'emploi réfléchi d'apparents lieux communs.

Parce que les deux secteurs de la production académique: pièces de concours et discours de réception, répondent à des exigences assez différentes, nous avons cru ne pas devoir les confondre et nous consacrerons à chacun d'eux une section distincte.

Une troisième section aura pour objet les oraisons funèbres, que leur caractère officiel fait ranger ici, plutôt que dans le chapitre de l'éloquence de la chaire.

...

(1) Voir ch. IX, p.152.

Sect. 1.

Les Concours d'Eloquence.

Le prix d'éloquence, institué en 1671, est décerné tous les deux ans. Le thème des discours, proposé par l'Académie, doit être une vérité religieuse (2). C'est dire que ce secteur de l'éloquence académique a des points de contact avec l'éloquence de la chaire (3). En fait, les sujets choisis sont souvent des propositions très générales, qui n'ont rien de spécifiquement religieux, même si elles se camouflent derrière

...

(2) "Quant au Prix d'Eloquence, il a été fondé par M. de Balzac, mort en 1654. Divers obstacles empêchèrent que sa volonté ne pût être mise à exécution jusqu'en 1671" (PELLISSON et d'OLIVET, Histoire de l'Académie françoise, Paris, Coignard, 1743, tome II, p.18. Voir aussi MESNARD, o.c. p.24). Guez de Balzac avait désiré que le sujet fût religieux. Cette détermination ne plaisait pas à tout le monde et, en 1714, Houdart de la Mothe devait en faire l'apologie contre ceux qui eussent préféré des sujets de morale "toute humaine et indépendante du Christianisme". "Vain préjugé, qui ne prouve en eux que l'ignorance de l'éloquence et de la morale même. Ils ignorent l'éloquence, s'ils ne savent pas que c'est la vérité et l'importance de la matière qui fait sa plus grande force; et ils ignorent la morale, s'ils ne savent pas qu'elle n'a de ferme fondement que la Religion; qu'elle demeure sans règle et sans motifs, si la Religion ne l'éclaire et ne l'anime;... Nous prenons la morale dans sa source, et nous donnons ainsi lieu à l'éloquence Françoise de mériter le nom de divine à plus juste titre que celle des Cicerons et des Demosthenes". (1715.1.94-95, dans Recueil pour 1714).

En 1759, à l'initiative de Duclos, secrétaire perpétuel, on remplaça les discours religieux par des éloges des hommes célèbres de la nation. Voir MESNARD, Histoire de l'Académie française, o.c., p.24 et 80-82.

(3) Tout en ne se confondant pas avec elle. Les Journalistes expriment bien la nuance quand ils disent d'un orateur (Henault): "Il s'est assez éloigné du Predicateur sans pourtant oublier le Chrétien" (1707.10.1794-1802. Discours qui a remporté le prix d'Eloquence à l'Ac. Françoise l'an 1707. Paris, s.d.).

une citation de l'Ecriture (4). Le concours, - c'était peut-être sagesse, - n'exigeait pas des gens de lettres qui s'y présentaient, des connaissances théologiques particulières.

Ces discours étaient publiés, avec les poèmes du concours de poésie, dans des recueils, dont nous avons donné plus haut le signalement exact (5). Ils ne nous intéressent pas directement, pas plus que leurs auteurs, et nous nous abstiendrons d'une énumération fastidieuse (6). Nous voulons retenir seulement les jugements des Journalistes, sans nous priver toutefois de vérifier sur pièces, grâce aux nombreux extraits.

Quelles qualités l'Académie exige-t-elle des jeunes auteurs? Les Mémoires citent, en réponse à cette question, d'intéressants extraits d'un discours de la Mothe (7). L'essen-
...

(4) Voici quelques exemples: en 1701, Que la négligence dans les petites choses conduit insensiblement dans des grands désordres; 1705, la vérité qui est due aux Rois; 1717, la nécessité de leur donner une instruction soignée; 1719, le trône du Roi qui juge les pauvres dans la vérité sera affermi pour toujours (Prov. 29, 14). D'autres titres sont plus spécifiquement chrétiens, mais ils restent très généraux: 1703, On peut être dans le monde parfaitement Chrétien et parfaitement honnête homme tout ensemble; 1707, Qu'il n'y a de parfait bonheur que dans la pratique des vertus chrétiennes.

(5) Voir ch.IX, n.(2).

Ajoutons que les Jeux Floraux de Toulouse décernent aussi un prix d'éloquence. Mais on ne nous en parle qu'en 1711 et 1712, et les indications qu'on nous donne, bien qu'utiles, sont moins importantes que pour la poésie (1711.11.2045-2046. N.L. Toulouse; 1712.9.1664-1665. N.L.Toulouse).

(6) Disons seulement que nous retrouvons Houdart de la Mothe, talent multiforme: il remporte le prix en 1709 (1710.6.1007-1010. Rec.pour 1709), en traitant le sujet suivant: Que rien ne rend l'homme plus véritablement grand que la crainte de Dieu.

(7) Un an après avoir été couronné par l'Académie, la Mothe y fut reçu au fauteuil de Pierre Corneille (voir plus loin) et, dans la suite, à plusieurs occasions il s'est fait le porte-parole de cet "illustre corps", notamment à la distribution des prix de 1714, où il prononce ce discours (1715.1.94-99. Recueil pour 1714).

tiel à ses yeux, - et nous reconnaissons notre homme, - c'est la solidité, la clarté et la rigueur du raisonnement (8): sans doute "l'éloquence doit aller au coeur et flatter même l'oreille; mais ce ne doit être que pour donner plus de force à la vérité. Il faut que le raisonnement prenne toutes sortes de formes, mais sans cesser d'être pressant". Néanmoins, autant qu'un prétendu sublime, qui n'est qu'obscurité, il veut qu'on évite ce qu'il appelle "un vrai trivial et une clarté trop familière", c'est-à-dire la banalité, et il conclut, en une formule riche de sens technique: "Nous voulons un vrai de recherche qui nous instruisse; et une clarté élégante, qui nous fasse voir un grand sens dans toute sa dignité". Voilà un discours-programme: son importance n'a sans doute pas échappé aux Journalistes qui le citent longuement; si nous en citons à notre tour quelques phrases, c'est qu'elles nous paraissent résumer parfaitement les critères qui sont utilisés, dès longtemps auparavant dans les recensions des Mémoires.

Avec la Mothe, les Journalistes insistent sur la primauté du fond. Un discours doit être avant tout solide et juste: ce

. . .

(8) "Nos principes sont simples, nous voulons... que l'Orateur établisse clairement ce qu'il doit prouver; qu'il marche ensuite de preuve en preuve, sans perdre de tems à des beautés étrangères, et que croissant toujours en raisonnement, jusqu'à ce qu'il ait épuisé son sujet, nous nous sentions convaincus avant que nous réfléchissions qu'il nous a scû plaire" (p.97).

dernier adjectif surtout est fréquemment employé (9), et tel éloge nous assure que "la justesse et la solidité sont les véritables beautés du discours" (10). Ce même souci d'assurer l'essentiel réclame des qualités apparentées: l'exactitude de la doctrine, la "régularité du dessein" (11), la précision et la clarté du développement (12). Telles sont les qualités de base, qu'il faut posséder pour se faire comprendre et pour instruire.

Mais elles ne sont pas toute l'éloquence. La Mothe, avec un mot pour le cœur et l'imagination, réclamait surtout "un vrai de recherche" qui n'est sans doute que l'ingéniosité. Les Journalistes, forcés de s'adapter aux talents qu'ils présentent, distinguent, nous semble-t-il, plusieurs types d'éloquence, caractérisés par autant de qualités.

Un premier type est l'éloquence élevée: "il y a partout beaucoup d'élévation et de justesse", dit-on d'un discours de l'abbé Colin (13); et d'un autre: "Son sujet demandoit de

...

- (9) 1706.2.259-260 une juste idée... il a autant de justesse qu'aucun autre.
 1707.10.1795 la jeunesse a toute la maturité dans ce Discours et la vivacité toute la justesse.
 1708.4.684 beaucoup de justesse.
 1715.1.88 la justesse et la solidité.
 1718.1.165 justesse de son discours.

(10) 1715.1.88, dans Recueil pour 1714.

(11) 1710.6.1010, dans Recueil pour 1709.

(12) 1707.10.1801, dans Discours qui a remporté le prix, l'an 1707. "... la démonstration que l'Auteur... donne, est d'une précision et d'une netteté qui porte avec soi la conviction".

(13) 1708.4.684, dans Recueil pour 1707.

l'élévation, il lui en a donné" (14). L'élévation convient en effet à des sujets religieux comme ceux de ce concours. Elle n'est qu'une forme particulière de la justesse (15). Il est malaisé de se représenter d'après les textes en quoi elle consiste: une particulière dignité du ton, semble-t-il, un vocabulaire noble, des périodes majestueuses.

L'éloquence vive, "une manière vive et forte, une manière très vive", est plus facile à décrire: c'est une certaine hardiesse dans la description psychologique (16), un vocabulaire plus direct, des tournures plus concises, - sans risque d'exagération toutefois -. Si l'on nous affirme alors que telle partie d'un discours est "encore plus éloquente" (17), c'est, croyons-nous, parce qu'elle est coupée d'exclamations, d'interrogations, entraînée dans un rythme plus saccadé. Ces procédés remplacent l'éloquence spontanée, trop défaillante certes dans ces discours.

. . .

(14) 1715.1.88, dans Recueil pour 1714.

(15) Comparer 1709.11.1908, dans Sermons sur les Mysteres de Nôtre Seigneur et de la Vierge, par Mr l'Abbé du Jarry. Paris, 1709.

"Un Orateur Chrétien est simple, quand il est grand et majestueux; parce que la grandeur et la majesté conviennent à la Religion".

(16) Voir, p.ex. 1706.2.259-260. Discours de l'abbé Colin dans Recueil pour 1705. Description des dangers auxquels les Grands sont exposés.

(17) 1708.4.686, dans Recueil pour 1707. "M. de Chaunac décrit d'une manière vive et forte les troubles d'une conscience criminelle"; (suit une page d'extrait)... "La principale preuve de la 2e partie est encore plus éloquente".

Dans la même ligne, nous rencontrons une éloquence "véhémement", pour laquelle Houdart de la Mothe sans doute redouterait l'écueil de l'obscurité. Mais le correspondant de Toulouse ne la blâme pas: en 1711, il nous présente M.Roi, que nous avons déjà rencontré comme poète (18): "l'Orateur dans lui a le même goût que le Poète: émule de Pindare dans ses odes, il est dans sa prose émule de Démosthène, plein, concis, impétueux". L'année suivante, M.Mariotte, "pour vaincre (M.Roi) a pris sa manière de combattre. Son éloquence en est devenue moins réglée et plus véhémement". La pensée du correspondant n'est pas parfaitement claire (19), mais, quoi qu'il en soit, ce genre d'éloquence n'est au plus que la dernière limite permise au génie oratoire.

Les préférences des Journalistes semblent aller à un type d'éloquence plus mesurée qui joint l'esprit à la justesse et revêt les vérités solides des ornements que suggère une sobre ingéniosité. N'est-ce pas en somme à ce type-là que conviennent les mots de la Mothe: le "vrai de recherche" et la "clarté élégante"? Une phrase d'un compte rendu exprime bien ce qu'on demande: d'une pièce, qu'en 1705, ils avouent préférer à

. . .

(18) Voir ch. IX, p.154.

(19) En 1711 (1711.11.2046. N.L.Toulouse), il paraît s'étonner que l'Académie ait pu hésiter entre le discours de M.Roi et un autre, d'un genre d'éloquence entièrement différent: "On a sans doute été touché de la régularité du dessein, de l'exactitude des preuves, de la douceur du stile". En 1712 (1712.9.1665, N.L.T.), il semble regretter au contraire que Mariotte ait cru devoir changer de style.

celle du vainqueur, ils déclarent: "(l'orateur) a autant de justesse qu'aucun", - voilà l'essentiel assuré, - "et plus d'esprit", mais qu'est-ce que l'esprit? "Tout y est plein de pensées tournées ingénieusement" (20).

Justesse et esprit, esprit conçu comme invention et ingéniosité, la formule se justifie dans une éloquence de concours; elle peut même exprimer un équilibre classique, un peu délicat certes, mais susceptible de produire de belles oeuvres. Elle peut aussi camoufler une virtuosité assez creuse de rhétoriciens brillants et, quand nous lisons les antithèses trop bien balancées, les maximes qui se veulent lapidaires des discours cités en exemple, nous sommes hélas forcé de croire qu'on l'a trop souvent pliée à cet usage.

Sect. 2.

Les Discours de Réception.

Il est à peine nécessaire de présenter les discours de réception, puisque la coutume s'en est perpétuée jusqu'à nous (21). A l'époque dont nous parlons, une habitude, sinon

. . .

(20) 1706.2.262-263, dans Recueil pour 1705.

(21) "M. Patru, qui fut le premier reçu ensuite (c'est-à-dire après que les Académiciens eussent atteint le chiffre de 40), entrant dans la Compagnie y prononça un fort beau remerciement, dont on demeura si satisfait, qu'on a obligé tous ceux qui ont été reçus depuis d'en faire autant". (PELLISSON et d'OLIVET, Hist. de l'Académie française, o.c. t.I, p.211).

une règle voulait que le nouvel élu, en remerciant l'Académie, fît, non seulement l'éloge de son prédécesseur, mais celui du cardinal Richelieu, fondateur de l'Académie, du chancelier Séguier et du Roi, ses protecteurs. "Ordre et... arrangement que la coutume et les loix de l'Académie semblent avoir prescrit dans ces sortes d'Ouvrages", constatent nos Journalistes (22). Un cadre aussi rigide laissait assez peu de place aux développements originaux, et les comptes rendus des Mémoires ont raison de mettre en évidence l'habileté des auteurs. Plus encore que les pièces de concours, les remerciements des académiciens n'ont qu'un intérêt formel.

Pourtant, dans cette vaste production (23), un certain

...

(22) 1702.10.357-358. Discours de réception de M. de Chamillart, évêque de Senlis.

(23) Voici la liste de ces Comptes rendus de discours.

1702.1.27-33, dans Recueil pour 1701, l.c. - Discours de réception de M. de Sacy, Avocat au Conseil, de M. de Malezieu, de M. Campistron (Réponse de M. l'abbé Regnier des Marais).

1702.10.357-361. Discours prononcé dans l'Académie Française, le jeudi septième Septembre 1702, par M. de Chamillart, Evêque de Senlis, lorsqu'il fut reçu à la place de M. Charpentier. Paris, s.d.

1704.3.391-392, dans Recueil pour 1703, l.c. - Discours de réception de M. le duc de Coislin (Réponses de l'Abbé Gallois à M. de Senlis et l'abbé de Dangeau à M. le duc de Coislin).

1704.5.771-779. Discours prononcez... à la reception de Mr le Coadjuteur de Strasbourg (Rohan), Paris, s.d. (Réponse de M. de Turreil, Directeur de l'Académie).

1704.10.1703-1710. Discours prononcé... par M. l'Abbé de Polignac lorsqu'il fut reçu à la place de Mr Bossuet Evêque de Meaux, Paris, 1704 (Voir aussi 1706.1.10-12, dans Recueil pour 1704, "le portrait du Cardinal de Richelieu, qui a été omis par megarde dans l'Extrait qu'on en a donné" (de ce discours).

1706.1.12-18, dans Recueil pour 1704. Réponse de l'Abbé de Clembault à l'Abbé de Polignac. Eloge de Bossuet par l'Abbé

nombre de discours se distinguent par la valeur de leur contenu

...

- de Choisy. Discours de réception de M.l'Abbé Abeille.
 1706.2.266-272, dans Recueil pour 1705. - Discours de réception de Monseigneur l'Evêque de Soissons (Brulart de Sillery). (Réponse de M.l'Abbé Regnier des Marais.)
 1707.5.799-809. Discours prononcé... par Mr l'Abbé de Louvois. Autre Discours de Mr le Marquis de Sainte-Aulaire sur le même sujet, avec la Réponse de Mr l'Abbé Tallemant Directeur de l'Académie, Paris, s.d.
 1708.4.631-636. Discours prononcé... à la réception de Mr le Marquis de Mimeure, Paris, s.d.
 1708.6.940-959. Discours prononcé... à la réception de Mr l'Abbé Mongin Précepteur de S.A.Ser.Mgr le Duc d'Anguien, et de Mr.l'Abbé Fraguier de l'Ac.Royale des Inscriptions et des Médailles. Paris, 1708. (Réponse de M.l'Abbé Regnier des Marais.)
 1710.7.1204-1210. Discours prononcé... à la réception de Monsieur Houdart de la Motte. S.l.n.d. (Réponse de M.de Callieres.)
 1710.8.1404-1406. Discours prononcé... à la réception de M. le Président de Mêmes. Paris, 1710. (Réponse de M.de Callieres.)
 1710.12.2091-2099. Discours prononcé... à la réception de Mr l'Archevêque d'Alby (Henri de Nesmond). Paris, 1710. (Réponse de M.l'Abbé Mongin.)
 1711.10.1740-1741. Discours prononcé... par Mr l'Abbé d'Estrées Commandeur de l'Ordre du St Esprit. Paris, s.d.
 1713.4.672-675. Discours prononcé... à la réception de Mr Danchet de l'Ac.Roy.des médailles et des inscriptions. Paris, 1712. (Réponse de l'Abbé Regnier des Marais.)
 1714.9.1522-1531. Discours prononcé... à la réception de Mr le Marechal Duc de Villars, Paris, 1714. (Réponse de Mr de la Chapelle.)
 1715.4.613-626? Discours prononcé... à la réception... de M. l'Abbé Massieu, de l'Ac.Roy.des Médailles et des Inscriptions ... et de M. Malet premier Commis de Mr des Marets Contrôleur General des Finances, Paris, 1715. (Réponse de M.Fleury).
 1715.4.626-633. Discours prononcé... à la Réception de Mr. le Duc de la Force. Paris, s.d. (Réponse de l'Abbé d'Estrées).
 1717.7.1129-1151. Discours prononcé... à la réception de Mr De Fleury ancien Evêque de Frejus, Précepteur du Roi. Paris, 1717. (Réponse de Mr De Vallincourt.)
 1719.3.465-475. Discours prononcé... à la réception de Mr l'Abbé Montgaut, Précepteur de Mgr le Duc de Chartres, Paris, s.d. (Réponse de M. de Sacy.)
 1719.6.1023-1034. Discours prononcé... à la Réception de Mr l'Evêque de Clermont (Massillon). Paris, s.d. (Rép. de M. l'Abbé Fleury.)
 1719.11.74-81, dans Recueil pour 1719. Discours de réception de l'Abbé Gedoin, réponse de l'Abbé Genest. Compliment de Mr Massieu à la réception de Monseigneur (Voyer) d'Argenson Garde des Sceaux (qui avait été dispensé du remerciement).

ou l'éclat de leur forme. Tel est celui de l'abbé, - depuis cardinal, - de Polignac, prononcé le 2 août 1704 et qui a obtenu, nous assure-t-on, un succès extraordinaire (24). A en juger par les extraits, c'est un morceau brillant, trop brillant peut-être, bien que les Journalistes trouvent son style "judicieux et naturel".

Tels sont encore les discours de Brulart de Sillery, évêque de Soissons, de l'abbé Mongin, d'Houdart de la Mothe, la réponse de Vallincourt aux remerciements de Fleury, le futur cardinal, précepteur du jeune Louis XV (25). De ces pièces, les Mémoires citent notamment d'intéressants passages sur la littérature, l'éloquence, l'histoire littéraire; nous nous en sommes servi au chapitre X (26).

Mais la plupart des discours, sans doute, manquaient de ces vues originales; les Journalistes n'en citent que des morceaux de bravoure, avec une préférence marquée pour les éloges

. . .

(24) 1704.11.1703-1710. "On sait déjà le succès extraordinaire qu'eût ce discours quand il fut prononcé: on sait encore plus universellement, quel est le mérite de son Auteur".

(25) Brulart de Sillery: 1706.2.266-272; Abbé Mongin: 1708.6.940-950. On cite notamment la description qu'il fait des débuts de l'Académie et de la part qu'elle eut dans les progrès de la langue et de la littérature française; Houdart de la Mothe: 1710.7.1204-1210. Lucide et intelligent à son habitude; Vallincourt: 1717.7.1137-1151. Extraits d'une longueur exceptionnelle (tout petits caractères). V. parle du rôle du Roi comme protecteur des lettres et des arts. A cette occasion il trace un tableau de la littérature à cette époque, lumières et ombres.

(26) p.187 à 191.

du Roi (27), et, subsidiairement, pour ceux de Richelieu (28).

Les comptes rendus, naturellement, sont pleins de respect; il n'y a même pas à proprement parler de critiques: il est bien entendu que ces Messieurs les académiciens n'ont point de défauts: on s'efforcera seulement de caractériser leurs qualités. Reconnaissons d'ailleurs que, dans ces limites, les Journalistes arrivent à quelque précision.

L'image de l'éloquence, que leurs remarques nous ont permis de reconstituer, recouvre en partie celle que nous avons dessinée dans le paragraphe précédent. Ici aussi, les qualités de base restent la solidité et la justesse de la pensée, et l'exactitude du style (29); ni le président de Mesmes, reçu

. . .

(27) Dans les discours de MM. de Sacy (1702.1.27-28), Malezieu (ib., 30), Campistron (ib. 31-32), du duc de Coislin (1704.3.391-392), de Rohan, coadjuteur de Strasbourg (1704.5.773-774), des abbés de Polignac (1704.10.1706-1709), Louvois (1707.5.802-805) et Mongin (1708.6.945-947), du marquis de Mimeure (1708.4.633-634), de MM. Danchet (1713.4.674), Malet (1715.4.623-626) et Montgaut (1719.3.466).

(28) Discours de Malezieu (1702.1.28-30), Polignac (1706.1.10-12), Mongin (1708.6.943-944), Fraguier (ib. 954-955), Montgaut (1719.3.465-466). - En 1706.1.23, à propos du discours de l'Abbé Abeille, on note: "L'endroit du Cardinal de Richelieu est comme presque dans toutes les autres Pièces, de l'Academie, un des plus beaux morceaux de celle-ci. Et ce n'est pas une des moindres marques du mérite de ce grand Ministre, que d'être depuis si longtemps une source de Panegyrique qui ne tarit point".

(29) Justesse et solidité: 1702.1.20 et 33.Campistron, Regnier; 1704.10.1703.Polignac; 1715.4.613-623.Massieu; 1711.10.1740. L'abbé d'Estrées; 1717.7.1129.Fleury.

Exactitude: 1702.1.33.Regnier; 1706.1.12-18.Abeille (pureté et justesse de la langue); 1702.10.360.Chamillart (pureté de la langue).

en 1710, ni l'abbé d'Estrées, reçu en 1711, n'en cherchent d'autres (30), et on les admire chez un homme en qui les Journalistes semblent voir un modèle de l'éloquence académique, l'abbé Régnier des Marais, secrétaire de l'Académie jusqu'en 1713 et souvent chargé de répondre aux nouveaux élus (31). C'est "un homme, disent-ils de lui, qui pense toujours de la manière la plus spirituelle et la plus juste, et qui parle toujours avec cette pureté et cette élégance, que l'Art et la réflexion donnent aux bons Ecrivains" (32).

"La plus spirituelle et la plus juste", nous retrouvons le couple d'adjectifs, qui nous avait paru définir l'idéal proposé aux candidats du concours d'éloquence. Dans les discours

. . . .

(30) 1710.8.1404-1406. Le président de Mesmes: "son discours montre qu'il apporte à l'Académie le modèle d'une Eloquence mâle, précise, qui écarte les pensées plus brillantes que solides, et qui donne au vrai cette beauté naturelle qui lui convient mieux que tous les ornemens, qui dit tout et ne dit rien de trop".

1711.10.1740-1741. L'abbé d'Estrées: "Une noble modestie, un stile serré, plein, soutenu, des pensées belles, sans ornement, une imagination qui s'élève sans s'égarer". (Ce dernier trait ajoute quelque chose.)

Voir aussi à propos de la réponse de M. de Vallincourt à Mgr Fleury, cette description de la véritable éloquence: "éloquence qui ne consiste pas dans un bizarre assemblage de mots, qui ne donnent que des idées mal assorties, qui ébloüissent les genies superficiels, et qui ne peuvent soutenir l'examen d'un Critique sensé, qui ne cachent que des pensées fausses... (c')est le langage de l'esprit conduit par la raison, langage très-different des transports d'une imagination échauffée; son éloquence plaira à tous ceux qui préfèrent la vûë du cours tranquille et majestueux d'un fleuve clair et pur, aux sauts d'un torrent bourbeux, et la lumière d'un jour serein à des éclairs subits qui percent de nuages obscurs". (1717.7.1151)

(31) Voir note 23.

(32) 1708.6.958.

de réception, comme il était aisé de le prévoir, l'esprit joue un rôle plus grand encore. Il faut mettre bout à bout les éloges de Richelieu, de Séguier et du Roi, de l'Académie et de l'écrivain au fauteuil duquel on est élu, multiplier les allusions flatteuses à de grands personnages, s'exercer enfin sur une matière cent fois traitée, où l'on ne peut guère ajouter qu'un tour nouveau: à pareille tâche la solidité des pensées et l'exactitude du style se montrent inférieurs; l'habileté, l'esprit, l'ingéniosité sont indispensables (33).

Les Journalistes apprécient, en connaisseurs, la "fabrication" de ces remerciements. L'entrée en matière est, paraît-il, un point particulièrement délicat. C'est ainsi que M. de Mimeure, que ses devoirs militaires ont contraint de différer sa récep-

. . .

(33) Le bref compte rendu consacré au discours de réception de l'abbé d'Estrées décrit bien la difficulté de la tâche à laquelle les académiciens sont conviés: "le bel esprit ne peut être mis à une épreuve plus difficile que celle de composer un discours sur des sujets déjà épuisés par cent Ecrivains célèbres, dans lequel il est presque impossible d'avoir des pensées nouvelles qui ne soient pas bizarres, et où l'Art est réduit à varier les tours: variété qui coûte plus de jour en jour, parce que les tours en seront bientôt aussi épuisés que les pensées. Tels sont les remerciements que chaque nouveau membre de l'Académie Française est obligé de lui faire;" Et les Journalistes apprécient tant cette virtuosité qu'ils ajoutent aussitôt: "y réussir, c'est assurément mériter la place qu'on a obtenue". (1711.10.1740-1741.)

Passages parallèles en 1708.6.943.Mongin; 1710.7.1205.La Mothe; 1713.4.672.Danchet; 1715.4.627.Duc de la Force; 1719.11.74.Abbé Gédoyen. C'est un lieu commun dans les comptes rendus d'affirmer que le remerciement eût suffi à mériter l'élection; voir 1702.1.27.Sacy; 1706.1.23.Abeille; 1707.5.800.Louvois; 1710.8.1405.Président de Mesmes; 1714.9.1523.Villars; 1715.4.613.Massieu; 1717.7.1130.Fleury; 1719.6.1023.Massillon.

tion, se sert "ingénieusement" de ce retard pour exprimer tout le prix qu'il attache à l'immortalité des académiciens (34); Houdart de la Mothe "a trouvé" des idées originales sur le génie de la langue française et, nous dit-on, "les louanges qu'il donne à l'Académie sont neuves" (35); M. Danchet "a cherché un tour nouveau pour exprimer sa reconnaissance, et il a été assez ingénieux pour le trouver, assez modeste pour ne pas le rejeter, et assez délicat pour l'exprimer finement. L'Académie Française, si on l'en croit, ne l'a choisi que pour exciter l'émulation de ceux qui ont du génie pour le théâtre" (36).

Plus difficile encore peut-être, l'art de ménager les transitions, d'amener à point les divers éloges. Ici encore, nous pourrions multiplier les exemples (37). Les Journalistes sont ici des techniciens de l'éloquence, des rhéteurs, si l'on

. . .

(34) 1708.4.631-632.

(35) 1710.7.1204-1205.

(36) 1713.4.673.

(37) Voir 1702.1.27-28. M. de Sacy: "...comme il sçait faire entrer les louanges du Roy dans l'éloge de son predecesseur".

1702.1.28-31. M. de Malezieu: tout le discours est analysé à ce point de vue; voici quelques expressions: "On ne peut enchasser d'une manière plus nouvelle les divers éloges des illustres personnes qu'on doit louer en ces rencontres. Les louanges de Mr. l'Ev. de Meaux... sont aménées ici avec beaucoup d'art... La comparaison de ce Cardinal (Richelieu) avec Mécenas est des plus heureuses... après quoi l'on ajoute par un tour qui surprend... Cet éloge conduit icy d'une manière naturelle et très-ingenieuse à celui du Roy, que l'on finit par ce trait plein de grandeur et de délicatesse:... (le "trait" consiste en ceci: que le Roi semble avoir eu par inspiration ce que Richelieu avait acquis par expérience).

Au point de vue de la "louange délicate", le discours de Malezieu est peut-être le meilleur de tous ceux dont on nous parle.

veut; ils se plaisent à démonter ces discours comme de belles mécaniques. Mais ils se gardent d'exagérer l'importance de l'ingéniosité, ils en marquent les limites nécessaires: son but est de donner à une pensée juste le relief indispensable pour s'imprimer dans les esprits; elle ne peut remplacer la justesse des pensées (38). Elle n'est même pas la seule, ni peut-être la première qualité de la présentation. Les Journalistes signalent bien plus souvent encore ce qu'ils appellent la politesse, la délicatesse, la noblesse, la grâce. Citons, parmi bien d'autres (39), ce qu'on nous dit de Chamillart, évêque de Soissons: "qui a des pensées neuves, du sublime, et toute la politesse imaginable" (40) du marquis de Sainte Au-

. . .

(38) Citons un extrait de Brulart de Sillery évêque de Soissons (1706.2.268): "Aujourd'hui l'on sçait... que la vraie Eloquence consiste à n'employer que des raisons prises du sujet même que l'on traite; à n'admettre que des pensées justes et naturelles; ...à avoir soin que les expressions tirent toujours leur principale grandeur de la solidité du sens..." Le "retranchement des ornemens superflus" est une des qualités du discours de Fleury (1717.7.1130).

(39) Emploi des termes: délicatesse, politesse ou expressions équivalentes. 1702.1.27.Sacy: éloquence et délicatesse; ib.30. Malezieu: grandeur et délicatesse; 1704.10.1710.Polignac: la grâce avec laquelle il parla; 1706.2.267.Sillery: "un Caractere de Politesse qu'il est difficile d'avoir, quand on n'est pas ce qu'il est"; 1707.5.802.Louvois: "le Panegyrique du Roi, qui a dans ce Discours une grâce toute particulière; 1708.4.632. Mimeure: manière délicate; 1708.6.941.Mongin: délicatesse; ib. 951.Fraguier: poli et délicat; 1717.7.1130.Fleury: "délicatesse des tours, graces naturelles"; ib.1138.Vallincourt: éloges vrais et délicats; 1719.3.468.Montgaut: délicatesse "élégamment et judicieusement"; 1719.11.74.Gédoin: "louanges fort délicates".

(40) 1702.10.358.

laire, dont le discours "respire partout l'esprit et la politesse" (41), d'Houdart de la Mothe qui donne à l'Académie "des louanges infiniment délicates" (42). Cette politesse peut prendre bien des nuances, allant d'une "simplicité Noble qui siet bien aux personnes d'un haut rang" (43) jusqu'à cette "manière délicate", cette "délicatesse des tours", cette grâce où il faut voir, croyons-nous, la forme ingénieuse de la politesse.

Les Journalistes insistent moins sur ce que nous appellerions les qualités de coeur, la sincérité, l'émotion de ces discours: ils n'avaient guère sujet de le faire sans doute. Mais, à plus d'une occasion, ils se plaisent à reconnaître dans l'orateur, au delà du talent littéraire, les vertus hu-

. . .

(41) 1707.5.806.

(42) 1710.7.1210.

(43) C'est l'éloquence du duc de Coislin (1704.3.391). M.de Sacy joint aussi la noblesse à la délicatesse (1708.4.634. Un tour si noble et si délicat; 1719.3.471. D'une manière noble et touchante). M.de Callieres "s'exprime noblement", sa réponse à la Mothe est pleine de "grands traits" (1710.7.1210); un peu plus tard (1710.8.1406) on parle de sa "grande manière".

De ces formules, rapprochons l'appréciation suivante qui s'applique à un personnage d'un bien plus haut rang, au Roi lui-même: "cette éloquence simple et sublime qui convient aux Grands dans les grandes actions" (1714.10.1815. Il s'agit de l'Edit du Roi qui appelle à la succession de la Couronne M.le Duc du Maine et M.le Comte de Toulouse etc.).

maines (44), ils se déclarent charmés de trouver "avec tant d'esprit, un mérite plus estimable que l'esprit" (45), et nous notons sous leur plume une jolie réflexion à propos d'un éloge de l'abbé Testu de Beauval par l'abbé Tallemant: "On voit bien que le coeur de Mr. l'Abbé Tallemant n'y a pas eu moins de part que son esprit. On dit ordinairement écrire de génie, pourquoi ne dira-t-on pas, écrire de coeur, puisqu'on écrit tout autrement, quand le coeur s'en mêle." (46)

Les normes que nous venons d'exposer, restent très souples et très vagues. Les mêmes adjectifs peuvent s'appliquer à des oeuvres sans doute similaires, mais de valeur fort diffé-

. . .

(44) P.ex. l'abbé de Clérambault: honnête homme et homme de qualité (1706.1.12); l'abbé Massieu: honnête homme et écrivain modeste (1715.4.620).

La modestie des nouveaux académiciens est souvent soulignée. De grands personnages qui ne sont pas auteurs manifestent volontiers la crainte "que cette preuve d'éloquence, que la coutume exige de lui, ne porte l'Académie à quelque repentir" de les avoir choisis. Ainsi s'exprime Villars (1714.9.1523; voir aussi le président de Mesmes, 1710.8.1404-5). Les Journalistes rétorquent: "Sa modestie s'exprime trop ingénieusement pour n'être pas généralement contredite". Un peu plus loin M. de la Chapelle, répondant au Maréchal, "se plaint... modestement que la fortune n'ait pas mis Cicéron à sa place pour répondre à César". Pareille modestie est évidemment assez littéraire.

(45) 1715.4.613-614. Il s'agit de l'abbé Massieu. Tout cette recension est particulièrement amène; on y sent, plus qu'ailleurs, une sympathie profonde qui rejoint l'homme à travers l'auteur. Guillaume Massieu, ancien jésuite (il avait, paraît-il, quitté la Compagnie pour rester fidèle aux belles-lettres) enseignait le grec au collège de France. Il mourut en 1723, à 58 ans. C'était, semble-t-il, un homme simple et d'abord aimable qui méritait les égards de ses ex-confrères (voir MICHAUD, Biographie Universelle. Art. de WEISS).

(46) 1707.5.809. En effet, cet éloge de l'abbé Testu de Beauval est un petit morceau vivant et pénétré d'émotion sincère.

rente. La politesse, en particulier, si nous y réfléchissons, ne pouvait pas ne pas caractériser chacun de ces remerciements. Mais, même réduites à cette valeur générale, les appréciations sont significatives.

Une conception du goût s'en dégage, qui n'exclut guère explicitement que la préciosité ridicule (47), mais se défie de l'imagination et de l'enthousiasme (48). Très compréhensive pour le reste, elle admet d'innombrables nuances, tout en maintenant

...

(47) On n'en parle jamais évidemment que pour souligner par le contraste la simplicité classique des discours présentés. Voir n.(30) et (38), des textes où cette préciosité est évoquée. Citons encore: 1713.4.673. "M.Danchet n'a point cherché à se distinguer par des assemblages bizarres de mots, par des épithètes, par des tours forcez, des figures outrées; en un mot, par ce faux brillant que les génies médiocres prennent pour l'éloquence". Il est fort difficile de savoir dans le concret, quand un assemblage de mots se fait bizarre, quand les tours sont "forcez" ou les figures "outrées". Si c'est le cas de quelque pièce, les Journalistes éviteront d'en parler.

(48) Deux comptes rendus font éloge à des orateurs de leur imagination. Il nous semble pouvoir lire sous le compliment, un peu de réticence. En 1704, M. de Turreil répond à M. de Rohan: "il a pris l'essor plus haut, remarque-t-on, ses expressions n'ont rien de vulgaire... il faut avouer qu'(il) a beaucoup d'emphase, et qu'il sait grossir les objets par des expressions magnifiques (1704.5.776-779). Reparlant du même discours, deux ans plus tard, on parle d' "une imagination qui prend quelquefois l'essor au-dessus des règles ordinaires" (1706.1.10). Quant à M.Fraguier, "homme de Cabinet, Philosophe poli et délicat mais simple et naturel", il craignait de ne trouver pour louer l'Académie que des "expressions foibles". Mais "sûrement on ne citera jamais cet endroit de son Discours comme un exemple d'expressions foibles... Quelles images! Tous les Héros de la Littérature rassemblez dans les Champs Elisées et réunis par un commerce qui fait leur bonheur mutuel; un Temple où l'Eloquence et la Poésie rendent leurs oracles etc. (remarquons la nature de ces "images"). Il semble que le nouvel Académicien n'ait pu retenir son imagination emportée par la reconnaissance, qui le fait sortir de la simplicité qu'il aime et qu'il suit ailleurs". (1708.6.956-957). N'est-il pas permis de lire un reproche, ou au moins un regret dans cette dernière phrase?

en général la primauté du fond, de la pensée solide et juste sur l'expression, et, dans l'expression même, une préférence aux qualités de l'honnête homme sur les qualités de l'esprit.

Sect. 3.

Les Oraisons funèbres.

Les Oraisons funèbres relèvent à la fois de l'éloquence académique et de l'éloquence de la chaire. Si nous les rangeons ici, c'est que les comptes rendus des Mémoires ne mettent guère en relief leur aspect religieux. Sans doute, cet aspect n'est pas nié, on le considère comme essentiel, mais, dans la pratique, on s'intéresse davantage, soit au contenu même de l'éloge, à la vie et aux vertus du défunt, soit aux qualités formelles de l'oraison.

Les Journalistes en effet consacrent aux oraisons funèbres, deux espèces de comptes rendus. Dans les premiers, ils empruntent la voix d'un prédicateur connu pour évoquer à leurs lecteurs de grandes figures disparues. Les extraits de l'oraison tiennent lieu, dans les Mémoires, de notice nécrologique ou d'éloge. Cela est dit explicitement dans la recension de l'oraison funèbre de Bossuet par le P. de la Rue (49), et s'ap-

. . .

(49) 1704.11.1901-1931. Oraison funebre de Messire Jacques-Benigne Bossuet, Evêque de Meaux. Prononcée dans l'Eglise Cathédrale de Meaux... Par le P. de la Rue, S.J. Paris, s.d.
"On attendoit de nous un Eloge de Monseigneur l'Evêque de Meaux. Pouvons nous mieux remplir ce devoir qu'en présentant au Lecteur un extrait de l'Ouvrage du P. de la Rue?"

plique, avec quelques nuances, à beaucoup d'autres articles (50).

Par contre, la seconde espèce de comptes rendus, met l'accent, avec une insistance un peu indécente, sur la valeur littéraire des oraisons, l' "exploit" que chacune d'elles constitue. C'est ce qui arrive, quand les personnages dont on parle sont connus de tous: généraux célèbres, princes du sang, membres de la famille royale. Le lecteur n'a rien à apprendre de ces discours, mais il est à même d'apprécier, en connaissance de cause, l'habileté avec laquelle l'orateur aborde son sujet et le parti qu'il en tire.

Les Journalistes vont jusqu'à établir des sortes de concours d'oraisons funèbres. Ils réunissent successivement, en

...

(50) Citons quelques oraisons funèbres d'évêques comme,
1705.4.631-640. Pierre de Bonzy, Cardinal, Archevêque de Narbonne, par le P. Du Fay, s.j. Narbonne, s.d.
1708.1.46-56. Louis Marcel de Coëtlogon, Evêque de Tournay, par le P. Philippe, s.j. Tournay, s.d.
1713.5.863-867. J.-B.M.Colbert, Archev. de Toulouse, par le P. Beaufils, s.j. Toulouse, 1710.
1715.4.688-696. Claude de S. George, Archevêque de Lyon, par le P. Colonia, s.j. Lyon, s.d.

ou d'abbesses comme,
1709.5.897-902. Dame Marie-Françoise de Lezay de Lusignan, première Prieure perpétuelle des Religieuses de N.-D. de Saint Sauveur de Puyberland en Poitou, par M.Maboul, depuis nommé Evêque d'Alet. S.l.n.d.

1709.6.960-964. Dame Françoise Angelique d'Etampe de Vallançay, Abbessse des Claires, p. M.Gontier, théologal de Chartres. Paris, s.d.

1710.3.406-415. Louise Hollandine Palatine de Baviere, Abbessse de Maubuisson, p. M.Maboul nommé à l'Evêché d'Alet. Paris, 1709.

1712 et en 1715, toutes celles du grand Dauphin, du duc et de la duchesse de Bourgogne et du Roi (51), "afin de rendre la

...

(51) 1712.6.990-1055. Oraisons funebres de Mgr Louis Dauphin, fils de Louis le Grand. Il y en a treize "treize ouvrages, d'autant plus dignes de l'attention (du Public), qu'ils exposent dans tout leur jour les differends caracteres des plus fameux Orateurs de la France" (p.990). En tête, deux discours latins, du P.Porée, à Louis le Grand, et du P.du Val, à la Flèche; puis, dans l'ordre, un "discours instructif" du P.Tourné, dans la chapelle de la Congrégation du Noviciat à Paris; et les oraisons prononcées par le P.du Cerceau, s.j., à Bourges; le P.Cotonay, s.j., à Narbonne; le P. J.J.Bontous, s.j., à Aix; M.Michel Poncet de la Rivière, évêque d'Angers, à St-Denis; le P. J.A.Senaud, s.j., à Montauban; le P.de la Rue, s.j., à Paris; le P.Poisson, Cordelier, dans l'église des Cordeliers de Paris; le P.Cathalan, s.j., à Séez; le P.Daubenton, s.j., assistant de France, en l'église St Louis des Français de Rome; M.J.Maboul, évêque d'Alet, à Montpellier. En 1713.6.856-863, les Journalistes publient encore celle que le P.Beaufils, s.j. a prononcée à Avignon et qu'ils avaient omise par mégarde.

1712.11.1890-1935. Oraisons funebres de Mgr Louis Duc de Bourgogne, et ensuite Dauphin, de la Princesse son épouse et du dernier Dauphin leur fils, avec quelques autres pieces imprimées sur ce triste sujet. - Les oraisons funèbres sont précédées d'Epicedia dicta in Regio Coll. Lud.Magni, et d'un Luctus Collegii Rotomagensis. Deux discours latins des PP. Sanadon et du Val, respectivement à Louis le Grand et à la Flèche. Six discours français dus au P.du Cerceau, s.j. (Bourges), à M.Maboul (St-Denis), au P.Gaillard, s.j. (Paris), au P.de la Rue, s.j. (Sainte Chapelle) et au P.Campistron, s.j. (Toulouse).

1716.11.1976-2083. Oraisons funebres de Louis le Grand, Roi de France et de Navarre. Cet ensemble d'articles qui occupe presque tout le fascicule de ce mois-là, ne rend compte que des oraisons funèbres prononcées en français. Les discours latins sont reportés au mois suivant (voir ch.IV). - Dix-sept orateurs ont publié leur éloge du Grand Roi: Messire de Quiqueran de Beaujeu, év. de Castres (St-Denis), M.J.Maboul (à N.-D. de Paris, devant le Régent), le P.Fellon, s.j. (Toulon, Séminaire Royal de la Marine), l'abbé Aunillon, grand vicaire d'Evreux (Evreux), l'abbé Le Prévost, prédicateur ordinaire du Roi (Beauvais et Rouen), le P. de Laubrussel, s.j. (Strasbourg), le P. Laguille, s.j. (Strasbourg), le P.Boniot, s.j. (Pau), l'abbé la Fargue (St Cyr), l'abbé de Barcos, grand vicaire de Lyon (Lyon), M.J.B.Z.Gosset, archidiacre de Soissons (Soissons), le P.Pluman, s.j. (Bordeaux), l'abbé Favier (Metz), Messire Edme Mongin (devant l'Académie française), Houdart de la Mothe (à l'Académie - ce n'est pas à proprement parler une oraison funèbre, mais les Mémoires l'intercalent ici), le P.André-François

comparaison de leurs différentes beautés plus facile et plus sensible". Et, sans craindre de donner à cette comparaison un caractère scolaire, ils en accentuent la rigueur en citant pour chaque oraison: le texte, la division et, entre quelques endroits choisis, un passage "où les Orateurs auront traité le même sujet chacun à sa manière" (52).

On nous assure que le public approuvait cette méthode. Pour le lecteur tardif que nous sommes, elle est extrêmement fastidieuse, et, de toute manière, pareille présentation a le tort de souligner la part d'artifice que le genre comporte; elle fait si bien que ces oraisons funèbres, qui ont certes plus de portée sérieuse que les remerciements des académiciens, nous paraissent, dans l'ensemble, beaucoup plus gratuites.

...

de Tournon, Capucin (Tournon) et enfin le P. J.A.Senaud (Nîmes, discours prononcé pour le 1er anniversaire de la mort du roi).

A ces ensembles, il faut encore ajouter les oraisons funèbres d'autres membres de la famille royale, princes du sang ou grands généraux, où l'on cherche les mêmes grandes leçons d'éloquence. Citons celles de François-Louis de Bourbon Prince de Conty, par Massillon (1710.1.52-72), de Henri Jules de Bourbon, Prince de Condé, par le P.Gaillard (1710.1.72-78), de Louis-François Duc de Boufflers, maréchal de France, par le P. de la Rue (1712.8.1419-1431), de L.J.de Vendôme, duc d'Estampes, par le P.Germain, s.j. (1713.2.232-238), de Henry II de Bourbon, prince de Condé, par M.Edme Mongin (1718.1.42-60), enfin deux oraisons consacrées au duc de Berry, par l'abbé le Prevost, à St-Denis et par l'abbé Favier, à Alençon. (1715.3.520-538).

(52) 1712.6.990.

Pour le Roi, on préfère "choisir dans les pièces les endroits qui... ont paru les plus achevés; ces endroits réunis formeront un éloge de Louis le Grand qui ne peut manquer de plaire" (1716.11.1977).

Ces trois groupes d'oraisons funèbres, nous fournissent l'occasion d'exposer en quelques mots, - il y faudrait un chapitre, - les sentiments des Journalistes à l'égard du Roi et de la famille royale (53).

Ils ne les expriment jamais directement, mais seulement à l'occasion des textes qu'ils citent. Mais ils ont, dans le choix de leurs extraits, une telle prédilection pour ce qui concerne le roi, ils les présentent avec tant de respect qu'on ne peut douter de leur attachement. Cet attachement est fondé

...

(53) Les Mémoires de Trévoux signalent aussi un certain nombre de discours ou harangues, consacrés à célébrer la gloire du Roi, à l'occasion des grands événements nationaux. La plupart sont en latin, prononcés par des jésuites, professeurs de rhétorique, au collège Louis le Grand le plus souvent. Nous en avons parlé au chapitre IV. Il y a aussi quelques pièces françaises: Eloge du Roy... à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne (1704), par le P.Esprit de Blois, Capucin (1705.2.230-234); Oraisons sur la paix de 1714, par le P.Gaillard à Toulouse (1714.10.1846-1848) et par le P.Oudin, à Dijon (ib. 1848-1850), et Eloge historique du Roi, sur la conclusion de la paix générale par Mr l'Abbé de Bellegarde (1715.3.492-493). Au point de vue littéraire, les comptes rendus très brefs qu'on en donne ne présentent pas grand intérêt; nous retrouvons les "peintures ingénieuses" et les "louanges délicates". Comme document historique, cet ensemble de discours (latins et français), jalonnant les grandes étapes du règne, composent un suggestif tableau des événements, tels que l'opinion officielle les représentait: tours de force d'ingéniosité pour camoufler les revers des dernières années du Roi, et quand cette virtuosité ne suffit plus, on invoque le mystère des voies providentielles, où Dieu mène, pour le sanctifier, son serviteur Louis. Nous serions d'ailleurs injuste, si nous ne voyions dans ce recours qu'un moyen commode de se tirer d'embarras: c'est réellement sans doute en esprit de foi surnaturelle qu'une bonne partie du clergé français, et les jésuites en particulier, aiment et vénèrent le monarque. Ils admirent en lui le grand chrétien, le défenseur de la foi, ils applaudissent à la révocation de l'Edit de Nantes, puisque désormais, en France, "il n'y a plus qu'un seul troupeau et un seul pasteur", et le P.Porée, nous l'avons vu, provoque un petit scandale en profitant de l'éloge funèbre qu'il fait du Roi pour attaquer le Jansénisme.

sur une conception du droit divin des rois, qui se manifeste à mainte reprise. Ils défendent l'institution de la royauté avec la même intransigeance qu'ils mettent à revendiquer les droits de la religion. Ce sont choses dont on ne discute point (54).

Quant aux louanges, cent fois prodiguées, elles n'évitent pas toujours la flagornerie; mais il faut dire à la décharge des Journalistes qu'ils ne font ainsi qu'obéir aux normes alors reçues parmi les gens de lettres; peut-être eût-il été plus conforme à leur état de trancher sur le commun, par leur discrétion? Au moins leur admiration paraît sincère, leur respect l'est certainement, et il s'y mêle de la reconnaissance, et

...

(54) Sans entrer dans un détail que notre sujet ne comporte pas, citons quelques textes caractéristiques: 1713.10.1801-1802. Hieron, ou le portrait de la condition des Rois par Xenophon, en Grec et en François de la traduction de P.Coste. A'dam, 1711. Coste a traduit le grec βασιλεως par roi: "(il) nous permettra de n'être pas de son sentiment... Xenophon a prétendu peindre les peines que le Tyran ne peut éviter, et qui naissent de sa fortune même, il n'a point eû en vûë les Rois legitimes, justes, chers de leurs peuples". Une autre fois, ils prennent à partie l'abbé Colin, coupable d'avoir laissé entendre dans un discours présenté au Concours de l'Académie, que l'institution de la royauté est une conséquence du péché originel (1706.2. 260, dans Recueil pour 1705). Tout roi légitime est digne de respect: les nombreux articles qui concernent l'Angleterre, revendiquent les droits de Jacques II face à l'usurpateur; il faut même garder ce respect envers les rois ennemis: le début d'une pièce présentée au concours en 1704 "est trop fort, et blesse le respect qui est dû aux Têtes Couronnées" (1706.1.9, dans Recueil pour 1704).

Les Journalistes exceptent de la neutralité qu'ils se donnent pour règle dans leurs extraits, les écrits où il s'agira "de la Religion, des bonnes moeurs, ou de l'Etat: en quoi il n'est jamais permis d'être neutres" (1701.1-2. Preface, VI). Voir dans le même sens: 1701.5-6. Avertissement (non paginé) et 1704.9.1621, dans Reponse aux plaintes de Mr. l'Abbé Faidit contre les Journalistes de Trévoux.

même de l'affection (55). Pourtant la profondeur réelle de ces sentiments est un peu estompée par le tour officiel sous lequel ils s'expriment; on dirait presque d'un enthousiasme de commande. En même temps qu'un peu servile, l'attitude des Journalistes nous semble trop froide, trop détachée, trop académique en un mot; ils ne quittent jamais le domaine serein de la littérature. Cette impassibilité, - ou cette insouciance, - nous gêne quelquefois: il nous déplaît, par exemple, de les voir transformer en modèles de rhétorique, les oraisons funèbres de leurs princes; nous serions pourtant injuste de le leur reprocher, et nous aurions sans doute tort de voir là l'indice d'un moindre dévouement; en agissant ainsi, ils ne font que se soumettre aux règles des journaux littéraires; ils ne peuvent se faire l'écho des événements qu'à travers leur retentissement dans les livres.

Mais il est temps de reprendre notre enquête et d'interroger sur l'oraison funèbre, les comptes rendus que nous avons décrits.

. . .

(55) Les jésuites étaient les obligés du Roi, particulièrement en leur collège Louis le Grand (qu'il avait déclaré, par lettres patentes de 1682, "de sa fondation". Voir DUPONT-FERRIER, Du Collège de Clermont au Lycée Louis le Grand, o.c. t.I, p.6 à 11). Dans les articles qui se rapportent aux deuils douloureux de la fin du règne, perce souvent une sympathie émue. A en juger par le ton des oraisons funèbres, et surtout par l'extrait du Recueil des Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne, et ensuite Dauphin, par le P.Martineau, son confesseur (1712.11.1878-1890), la perte la plus ressentie fut celle du duc de Bourgogne. Il avait donné de grands espoirs aux bons Français. Pourtant, les Journalistes ne manifestent pas explicitement leur émotion.

Ce n'est pas difficile de composer une oraison funèbre, nous affirme-t-on souvent, il suffit de dire ce qui est. Ce lieu commun de la critique pour exalter le héros, réduit le rôle du panégyriste: "il est facile de louer ce qui est véritablement louable" (56). Mais en même temps qu'un procédé d'entrée en matière, il y a dans cette formule une règle fondamentale du genre. Une oraison funèbre doit d'abord être vraie, intéressante, "pleine de faits", et donner du personnage auquel elle est consacrée, un portrait fidèle (57).

C'est dire que les qualités essentielles, ici encore, seront la solidité, l'exactitude et la justesse (58). Un aspect

...

(56) 1715.4.689, dans Or.fun. de Claude de St Georges, archevêque de Lyon par le P.Colonia. Voir aussi 1708.1.46. Or.fun. de Mgr de Coëtlogon, évêque de Tournay, par le P.Philippe: "Penser de lui ce que tout le monde en pensoit, et bien énoncer sa pensée, c'étoit dès-là un éloge accompli"; 1709.6.961. O.f. de l'Abbesse des Claires, p.l'Abbé Gontier, et 1712.8.1420. O.f. du maréchal de Boufflers, par le P. de la Ruë.

(57) Aux textes cités par la note précédente, joindre deux oraisons funèbres du Dauphin, p.le P.Bontous (1712.6.1011): "Son oraison a encore un autre avantage: elle est pleine de faits"; et p.M.Michel Poncet de la Rivière, Ev.d'Angers (ib. 1014): "Le caractere que M. d'Angers fait de la valeur du prince est beau et instructif".

(58) Voir 1713.2.234. O.f. du duc de Vendôme, p.le P.Germain: "tout est juste et vrai dans ce dessein"; 1712.6.1003. O.f. du Dauphin, p.le P.du Cerceau: "on admire la justesse du tour, mais cette justesse si exactement observée, fait que ce qu'on sépareroit du reste perdrait beaucoup de sa beauté" (c'est pourquoi on ne citera presque rien); ib. 1018, id. p.le P.J.A. Senaud; 1712.11.1911. O.f. du Duc de Bourgogne, p.le P.du Cerceau: "un ordre et une justesse qui ne permet pas d'en rien détacher avec succès"; ib. 1913, id. p.J.Maboul, év.d'Alet: "des reflexions naturelles...". 1715.3.535. O.f. du duc de Berry, p.l'Abbé Favier: "douceur, élégance du stile, justesse, beauté naturelle des pensées"; 1716.11.2049. O.f. du Roi, par le même: "dans un sujet plus grand, le même ordre, la même justesse, la même netteté".

de ces qualités est particulièrement mis en évidence: la solidité et la justesse dans la structure du discours, c'est-à-dire l'ordre: "Dans leurs discours, dit-on de deux oraisons funèbres du Dauphin, tout est lié, tout se tient, les ornemens sont rejettes s'ils ne peuvent se tourner en preuve; enfin dans ces pieces, le tout ensemble plait, et il est difficile d'en rien détacher" (59), et d'un autre éloge du même Dauphin, prononcé à Rome par le P.Daubenton, assistant de France: "Ce bel arrangement qui produit infailliblement la clarté et la persuasion, joint au choix judicieux des preuves les plus naturelles, à des reflexions solides, à des pensées nobles, mais toujours vraies, voilà le caractere de l'éloquence du P.Daubenton" (60).

Le souci de vérité n'exclut pas une certaine recherche de la nouveauté, de l'originalité. La présentation même des comptes rendus risquait de concentrer l'attention sur ce point; heureusement, les Journalistes sont discrets et, sauf pour quelques discours latins des PP. Porée et le Jay (61), ils ne "démontent" pas les oraisons funèbres, comme ils faisaient des remerciements. Mais ils soulignent l'ingéniosité de quelques

. . .

(59) 1712.6.1018. O.f. du Dauphin, p.le P. J.A.Senaud: "le genre d'eloquence qu'il a pris ressemble beaucoup à celui que le P.du Cerceau a choisi..."

(60) 1712.6.1041. O.f. du Dauphin, p.le P.Daubenton.

(61) Qui se prêtent, il est vrai, à ce petit jeu. Voir p.ex. l'oraison funèbre du Roi par le P.Porée et les discussions auxquelles elle donne lieu (1716.12.2127-2157 et ch. IV, n.(3)).

orateurs (62), l'esprit (63) ou même l'imagination (64) de quelques autres.

Le terme de délicatesse est souvent employé (65), dans un sens très vague, pour caractériser un passage du discours, et il semble s'accorder aussi bien avec l' "éloquence mâle, pleine" du P.Campistron (66) qu'avec la douceur de Maboul,

. . . .

(62) P.ex. 1713.2.234-5. O.f. du duc de Vendôme, p.le P.Germain: "on est obligé d'avouer que tout le monde pense ce que l'Orateur a dit, mais qu'il y a très-peu de personnes qui puissent tourner aussi bien que lui ce qu'il a pensé"; 1712.12.2143. O.f. du maréchal de Boufflers, p.le P.Poisson, Cordelier: "très-ingénieusement"; 1712.6.1008. O.f. du Dauphin, p.le P.Cotonay: "le tour ingénieux qu'il sçait donner à ce qu'il traite". 1712.11.1915-1916. O.f. du duc de Bourgogne, p.le P.Gaillard: "Aucun Orateur n'a mieux réuni l'éloge de Madame la Dauphine à celui de Mgr le Dauphin. Il a fallu un grand art pour ménager un si grand nombre de transitions, et cet art est d'autant plus grand, qu'on l'apperçoit moins, et que les transitions sont plus naturelles".

(63) 1716.11.1982. O.f. du Roi p.M. de Quiqueran de Beaujeu, év. de Castres; ib. 2058 id. p.M.Edme Mongin; 1718.1.60. O.f. du prince de Condé, p.M.Edme Mongin.

(64) 1716.11.1982. O.f. du Roi p.M. de Quiqueran de Beaujeu: "Toutes les beautés qu'une imagination heureuse peut répandre dans un discours, brillent dans celui de M.de Castres".

(65) 1712.6.1051. O.f. du Dauphin, p.M.Maboul; 1712.11.1924. O.f. du Duc de Bourgogne, p.le P. de la Ruë; nous citons un peu longuement: "Qu'il y a de délicatesse dans cette comparaison du Prince et de la Princesse! "Egalement ennemis de l'injustice et du mensonge, ils ne l'étoient pas moins du faste et de la fierté: la Princesse par ennui de la grandeur, et le Prince par mépris. Elle en craignoit l'embarras, il en connoissoit la vanité: elle en fuyoit l'esclavage, il en évitoit le peril". Le P. de la Rue est par ailleurs caractérisé comme un orateur "grand et véhément"; ib. 1926, id. p.le P.Campistron; 1713.5.864. O.f. de M.Colbert, arch. de Toulouse, p.le P.Beaufils.

(66) 1712.11.1926. l.c. "L'éloquence du P.C.... n'est pas celle d'un déclamateur qui répand les fleurs à pleine main, et qui court après les faux brillans: c'est une éloquence mâle, pleine". Un peu plus loin: "l'Orateur fait de ce Prince (duc de Bourgogne) et de Salomon un parallele très-délicat".

évêque d'Alet (67). Un passage délicat est probablement un passage qui sort de l'ordinaire, de conception originale et d'exécution achevée. Le mot s'applique moins souvent à l'ensemble d'une oraison funèbre et ne semble pas avoir nécessairement le sens de politesse raffinée qu'il avait dans les discours de réception. Certes, la politesse reste de règle mais, quand on fait l'éloge d'un mort, ce n'est pas exactement cette qualité qui convient.

Il faut de la grandeur, du sublime. Cet adjectif, relativement peu employé (68) semble définir une limite, vers laquelle tendent les oraisons funèbres. On n'appelle sublime qu'un éloge particulièrement solennel. Mais toute cette production adopte un ton de dignité et de grandeur et c'est dans ce sens qu'il faut interpréter des adjectifs très généraux comme beau, véritablement éloquent, noble (69) ou ces quelques mots sur le P. de la Rue: "Quels traits, quelle force, qu'il y a de majesté dans ce commencement... (70).

. . .

(67) 1712.6.1051 et 1052. l.c. Voici comment on décrit le talent de Maboul: "des reflexions naturelles, soutenuës, insinuées par cette douce éloquence, cette expression pure, noble et délicate qui font son caractère"(1712.11.1913).

(68) 1712.8.1429. O.f.du duc de Boufflers, p.le P. de la Ruë; 1712.12.2146. Id. p.le P.Poisson; 1715.3.520. O.f.du duc de Berry, p.l'Abbé le Prévost.

(69) Beau: 1712.6.1008. O.f.du Dauphin p.le P.Cotonay; ib. 1011. Id.p.le P.Bontous; ib.1014. Id.p.M.Poncet de la Rivière; 1712.11.1917. O.f.du duc de Bourgogne, p.le P.Gaillard.

Noble: 1712.11.1913. O.f.du duc de Bourgogne, p.M.Maboul; 1712.8.1427. O.f.du duc de Boufflers p.le P.de la Ruë: "Il n'y a de lui que la noblesse d'expression, qu'il a si bien joint à la simplicité du récit".

(70) 1712.11.1923. O.f.du duc de Bourgogne.

La majesté sera donc propre à l'oraison funèbre. Il importe de constater que les Journalistes n'exagèrent pas du tout son importance. Ils insistent au contraire, sur la simplicité, la justesse; persuadés que rien ne dépasse en sublime la description fidèle d'une grande vie.

Plusieurs comptes rendus notent l'accent de sincérité, la conviction communicative, le caractère touchant de certains discours: "le coeur parle en cet endroit autant que l'esprit" est une réflexion assez courante (71). Cependant la critique ne met guère ces qualités en relief: plus d'un passage véritablement ému et émouvant, notamment sur le duc de Bourgogne, semble appeler une remarque en ce sens: le rédacteur n'a pas cru devoir la faire. Peut-être cela allait-il de soi? Il nous semble pourtant qu'au goût de nos Journalistes, l'oraison funèbre s'accommode bien d'une certaine froideur officielle.

Enfin on n'oublie pas que ces discours sont prononcés du haut de la chaire. Leur majesté vient d'abord de leur caractère chrétien. "Le commencement de la première partie, dit-on d'une oraison funèbre du duc de Berry, est sublime par les pensées et par les expressions, et d'autant plus sublime qu'il est plus vrai et plus chrétien" (72). Etre chrétien peut vouloir

...

(71) 1716.11.2022. O.f. du Roi, p.le P.Laguille; 1718.1.60. O.f. du prince de Condé p.M.Mongin; 1712.8.1420. O.f. du maréchal de Boufflers p.le P. de la Rue; 1712.6.1011. O.f. du Dauphin p.le P.Bontous; 1708.1.56. O.f. de L.M. de Coëtlogon, év. de Tournay p.le P. Philippe.

(72) 1715.3.521. O.f. du duc de Berry, p.M.l'Abbé le Prevost.

dire, viser avant tout l'édification des auditeurs et tirer de l'oraison funèbre, une instruction morale (73); plus souvent c'est considérer les événements de la vie de son héros à la lumière de la Providence, et louer en lui le chrétien. La plupart des orateurs présentés, même si le compte rendu ne le souligne pas, sont chrétiens, en ce sens, dans leurs oraisons funèbres.

C o n c l u s i o n . -

Une brève conclusion essaiera de rassembler les enseignements de ce chapitre.

Nous cherchions à dégager des comptes rendus consacrés à l'éloquence académique, les principes et les critères qui fondent la critique du Journal. Or, notre triple enquête, à travers les pièces du concours d'éloquence, les discours de réception à l'Académie, et les oraisons funèbres, dessine une seule image. Sans doute il faut distinguer bien des nuances.

Les candidats au prix de l'Académie auront de la justesse et de l'esprit; les académiciens joindront aux pensées solides de leurs remerciements les grâces de la politesse et le brillant des tours ingénieux; les panégyristes chercheront le sublime dans la noble expression de la vérité. En outre, à l'in-

...

(73) Ainsi fait le P.Gaillard dans son oraison funèbre du prince de Condé (1710.1.72-88).

térieur de chacun des groupes, les Journalistes, que ce soit aménité ou profonde tolérance, laisseront le champ libre à bien des types d'éloquence, selon que le cœur, l'imagination, l'esprit ou l'action oratoire prend plus ou moins de part au discours. Mais au total un même ensemble de qualités semble définir partout les fondements de l'éloquence: justesse dans le dessein, exactitude dans les preuves, ordre, clarté, une certaine ingéniosité, une politesse qui, suivant les cas, s'appellera délicatesse ou noblesse. Ces qualités représentent un bel idéal de classicisme et de goût, auquel nous serions prêt à nous rallier.

Pourtant, si nous voulons apprécier nos critiques à leur valeur exacte, il faut y regarder de plus près, il faut rapprocher les formules qu'ils emploient des extraits pour lesquels ils les forgent. Nous voyons alors qu'entre les qualités qu'ils prêtent à chaque discours et ses qualités réelles, il y a une marge. Si l'on nous dit par exemple que, dans une oraison funèbre, rien n'est plus sublime que la simplicité, encore ne devons-nous pas oublier que cette simplicité s'exprime en style noble, c'est-à-dire évite les termes précis et les images concrètes et revêt même quelque chose de ce que nous appelons emphase. En d'autres termes, nous devons replacer la critique des Mémoires dans son cadre qui est celui du classicisme finissant. Les Journalistes ne tranchent pas sur leur époque, ils ne lui apportent rien de neuf, ils expriment au contraire une sorte de moyenne de ses qualités les mieux éprouvées. L'énoncé de cette

synthèse moyenne est à la fois assez universellement juste et assez vague pour garder toute sa valeur aujourd'hui. C'est une formule du goût classique éternel.

La littérature à laquelle elle s'applique, est une littérature appauvrie, qui aurait besoin d'un sang nouveau. Il est évident que pareille formule ne lui apportera rien. Les Journalistes de Trévoux ne renouvelleront pas l'éloquence classique, mais peut-être leur insistance, avec celle de beaucoup de bons esprits, retardera-t-elle son déclin?

CHAPITRE XV.

LES GENRES ORATOIRES.

2. L'ELOQUENCE DU BARREAU.

3. L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE.

2. L'ELOQUENCE DU BARREAU.

Les Mémoires de février 1712 présentent des Règles pour former un Avocat (1) dues à un Monsieur de MERVILLE, Avocat au Parlement. Celui-ci croit à la grandeur de sa profession; il amasse, - sans beaucoup de discernement, - les témoignages de cette excellence (2). Il pense aussi que cette excellence a pour contre-partie des devoirs sévères; il exige en particulier du futur avocat, une érudition fort étendue: histoire sainte et profane, droit civil et canonique, jurisprudence, belles-lettres. Il n'a garde enfin d'oublier "la probité et les autres vertus nécessaires à un Interprete de la justice". Les Journalistes condensent leur appréciation en une courte phrase:

...

(1) 1712.2.260-264. Regles pour former un Avocat, tirées des plus fameux Auteurs, tant anciens que modernes. (Par Biarnoy de Merville). Paris, 1711.

(2) Par exemple, 1712.2.264. "Il semble louer dans son premier chapitre Julien l'Apostat, de la passion qu'il avait pour l'éloquence, passion si violente, "qu'il se levoit toutes les nuits "pour invoquer Mercure, qu'il aimoit autant haranguer que com-"battre et qu'il n'estimoit pas moins ses discours que ses con-"quêtes". Si cet éloge de Julien n'est pas une ironie, c'en devroit être une. Le fait est vrai mais il fait peu d'honneur à l'éloquence, car il découvre dans Julien une étrange bizarrerie".

"Toutes les reflexions de l'Auteur sont sensées, et entièrement conformes aux principes de l'équité, et aux regles les plus sûres de l'art de persuader" (3). Les Regles pour former un Avocat sont le seul ouvrage de ce genre qui soit recensé par les Mémoires de Trévoux.

Les recueils de plaidoyers n'ont guère plus de succès: ils sont deux. Les plaidoyers d'Eustache le Noble, substitut du procureur général au Parlement de Normandie (4) offrent une éloquence "sinon telle qu'on la voudroit, du moins telle qu'on peut raisonnablement la vouloir selon l'idée des Lacédémoniens" (5), et aussi peut-être selon l'idée du P.Lamy. Il se contente d'un exposé clair et documenté de la cause, sans rechercher aucun effet oratoire. Au moins, disent les Journalistes, "il a soin d'exposer distinctement l'état de la question et de bien mettre les Juges au fait, ce qui n'est pas un petit talent".

Monsieur GILLET, dont les oeuvres datent de 1696 mais sont rééditées en 1718, possède, paraît-il, les mêmes qualités

. . .

(3) Ib. 262-264.

(4) 1704.9.1553-1557. Plaidoyez de Mr. le Noble Ecuyer, Conseiller du Roy, Substitut de Mr. le Procureur General au Parlement de Normandie, et les Arrêts rendus sur les questions qui y sont traittées. Roüen, 1704.

(5) On explique un peu cette réflexion: "On sçait qu'ils craignoient les surprises de l'Eloquence et qu'ils firent une Loy pour en défendre l'usage; On ne croit pas qu'ils eüssent défendu celle-ci à moins que de vouloir bannir la raison de leur Etat".

solides avec, en plus, de l'art et une véritable éloquence (6).

Le compte rendu s'attarde à défendre un plaidoyer contre les critiques de Gibert (7); il y a quatorze pages sur cette discussion de détail, d'ailleurs assez caractéristique mais trop compliquée pour que nous puissions la résumer. Disons seulement qu'en cette occasion s'affirme à nouveau la mesure des Journalistes et leur répugnance d'hommes bien éduqués pour la critique acerbe.

Pour le fond de la question, la grande règle leur paraît être l'utilité de la cause défendue; elle guide et justifie le choix des moyens. D'après ces trois articles, les moyens les plus efficaces semblent être une connaissance approfondie des lois et la précision d'un plaidoyer qui va droit à l'essentiel. Mais les Journalistes ne désirent pas du tout sacrifier l'art de l'éloquence, ils ne "voudroient" pas d'une éloquence Lacédémonienne; un souci raisonnable des mouvements oratoires et des ornements de style leur paraît très utile, sinon nécessaire à la profession d'avocat.

. . .

(6) 1719.8.1340-1357. Plaidoiers et autres Oeuvres de François-Pierre Gillet, Avocat au Parlement. Nouvelle Edition, 2 vol. Paris, 1718.

"On y trouve par tout de l'érudition sans inutilitez et sans affectation, de l'élevation sans enflure, de l'abondance sans verbiage, de la précision sans obscurité, des raisons solides et bien maniées, des pensées saines et degagées de tout faux brillant, des reflexions judicieuses et interessantes, et des mouvemens preparez avec Art et soutenus avec force".

(7) Voir chapitre XIII, n.(12).

3. L'ELOQUENCE DE LA CHAIRE.

Les pages que nous avons consacrées aux "traités de controverses" nous ont déjà permis d'esquisser un tableau de l'éloquence chrétienne, au début du XVIIIe siècle. Nous voudrions compléter et préciser ce tableau. Le compléter, en utilisant, avec les articles de théorie, les comptes rendus de quelques recueils de sermons; le préciser en mettant en oeuvre la documentation ainsi rassemblée pour éclairer les préceptes et les problèmes particuliers que rencontre le prédicateur.

La plupart des oeuvres présentées par les Mémoires, bien qu'elles soient publiées dans les premières années du XVIIIe siècle, appartiennent en réalité au XVIIe. Cela ne doit pas nous étonner: il est naturel, que des recueils de sermons rassemblent des pièces qui ont été prononcées à diverses périodes et souvent longtemps auparavant. Les prédicateurs réservent volontiers aux loisirs de leurs vieux jours, ce travail de collation et d'édition; souvent même des amis ou des disciples s'en acquittent à leur place après leur mort. Les Journalistes ne sont donc pas responsables d'un retard qui est dans l'ordre des choses; dans la prédominance des auteurs du XVIIe siècle, nous ne devons pas voir un choix de la critique, pas plus, croyons-nous, que l'indice d'une pauvreté particulière de la chaire française au début du XVIIIe siècle (8).

. . . .

(8) Pour nous assurer de l'état véritable de la chaire entre 1701 et 1720, une enquête serait nécessaire dans les Mémoires des années suivantes. Nous n'avons pu la mener. SOMMERVOGEL (Table) indique peu de titres pour ces années-là et peut-être devrions-nous conclure que c'est en effet une époque peu féconde en orateurs.

Le plus ancien des auteurs mentionnés est le P.GIROUST, "un des plus celebres Predicateurs de ces derniers tems", à ce qu'on nous assure (9). Ce jésuite n'avait pas la réserve un peu froide de Bourdaloue: une anecdote nous le montre bouleversant son auditoire par des "mouvemens pathétiques... en quoi il excelloit davantage". Il est permis de voir en lui un précurseur du "retour à la simplicité", ou, plus justement, un témoin, entre beaucoup d'autres, d'une forme de prédication qui n'a jamais cessé d'être représentée (10).

Charles BOILEAU, prédicateur de Louis XIV, "a tenu", lui aussi, "un rang considerable parmi les Orateurs Chrétiens, dans un tems où l'Eloquence de la Chaire étoit montée, ce semble, au plus haut degré de perfection" (11). Il avait acquis, par la pratique de la société, une profonde connaissance du coeur

. . .

(9) 1701.1.42-43. Sermons du Pere Giroust de la Compagnie de Jesus. Les Pretextes du pecheur, ou le pecheur sans excuse. Paris, 1700. Le P.Giroust était mort en 1689; c'est le P.Bretonneau qui publie ses oeuvres; il avait déjà rendu le même service à Cheminais et allait devenir l'éditeur de Bourdaloue et de la Rue.

(10) L'abbé Candel (J.CANDEL, Les Prédicateurs français dans la première moitié du XVIIIe siècle, de la Régence à l'Encyclopédie (1715-1750). Paris, Picard, 1904, p.487-495) le rapproche des PP. de la Rue et Cheminais, et considère ces trois prédicateurs comme "représentant quelques tendances nouvelles de la Compagnie", en face de Bourdaloue qui continuera longtemps à faire autorité.

(11) 1713.1.121-128. Homelies et Sermons prononcez devant le Roi et leurs Majestez Britanniques, par Mr l'abbé Boileau, sur les Evangiles du Carême. Paris, 1712. Deux tomes. Il s'agit de l'abbé Charles Boileau, prédicateur du Roi, mort en 1704, qu'il ne faut pas confondre avec l'abbé Jacques Boileau, frère du satirique.

humain et l'utilisait dans des portraits "qui représentent si naturellement à chacun sa difformité, qu'on ne peut la méconnaître et n'en pas sentir de l'horreur". Orateur brillant, "il n'étoit" pourtant "pas d'une éloquence foudroyante" (12); les grands sujets lui convenaient mal; avec lui, nous rencontrons un type mineur d'éloquence, dont quelques-unes des qualités sont dénoncées comme des défauts par les théoriciens des années suivantes.

Les deux recueils qui précèdent sont posthumes. Ceux qui vont suivre sont l'oeuvre d'auteurs encore vivants mais dont la notoriété remonte à la fin du XVIIe siècle. L'abbé Antoine ANSELME, qui publie ses Panégryriques des Saints en 1718 seulement (13), avait prêché l'Avent à la Cour en 1698, et ses premiers succès Parisiens dataient de 1681 (14). C'est un théolo-

...

(12) Dans son discours de réception à l'Académie, où il occupait le fauteuil de l'abbé Boileau, l'abbé Abeille fait l'éloge de son prédécesseur. Les Journalistes applaudissent à ce que le nouvel Académicien dit du caractère du défunt: droiture, innocence, intégrité, mais ils ajoutent: "on conviendra moins de ce que dit M.Abeille, que les terribles veritez de l'Evangile aient plus d'une fois dans la bouche de Mr.Boileau fait paslir ces prétendus Esprits forts qui se font un merite de ne pas croire. M.Boileau brilloit, mais il n'étoit pas d'une éloquence foudroyante, et l'on a dit dans le public à l'occasion d'un Sermon qu'il avoit fait contre l'Athéisme, que ces matieres ne lui convenoient pas" (1706.1.24-25, dans Recueil pour 1704).

(13) 1718.10.595-622. Panegyriques des Saints, prononcés par Messire Antoine Anselme, Abbé de St Sever, cap de Gascogne, Prédicateur ordinaire du Roi etc. 2 vol. Oraisons Funèbres prononcées par le même. Paris, 1718.

(14) Année où il avait prêché le panégyrique de St Louis devant l'Académie française? Mme de Sévigné, qui entendit sa Passion à St Paul, le 8 avril 1691, écrivait à sa fille: "je le trouve un des bons prédicateurs que j'aie jamais entendus; de l'esprit, de la dévotion, de la grâce, de l'éloquence: en un mot, je n'en préfère guère à lui". Voir CANDEL, o.c. p.289-296.

gien solide, un écrivain abondant; les Mémoires donnent les divisions de ses Panégyriques: il y aurait dans chaque point la matière de plusieurs sermons. Cette vaste doctrine, il l'expose avec simplicité, sans effets oratoires, sans "impressions de mouvement et de saillies": "son éloquence, nous dit-on, est plus dans le narratif, et l'uniformité du stile qui expose moins l'imagination à être seduite" (15).

Appartiennent à la même génération, trois auteurs plus obscurs, que les Mémoires mentionnent sans grands détails.

L'Oratorien Edme Bourée publie, avant 1708, 2 volumes de Sermons, panégyriques et autres oeuvres de piété (16). Les brèves lignes que lui consacrent les Nouvelles Littéraires de Lyon ne permettent point de juger de son talent et de son caractère, mais on rapporte de lui, - et ceci est tout de même significatif, - une réflexion sur la nécessité de prêcher le

...

(15) On ajoute: "L'Orateur avoit voulu laisser aux véritez chrétiennes,... le droit d'être goûtées avec plus de reflexion et de sang froid, et non par des impressions de mouvement et de saillies dont quelques autres Orateurs Chrétiens ont crû emprunter le secours, et y étant conduits d'ailleurs par le caractère de leur génie." (1718.10.621-622, l.c.) Ce souci de ne point masquer la vérité par l'artifice fait penser aux théories de François Lami.

(16) 1708.6.1095-1098. N.L.Lyon. Edition en 21 volumes des Sermons, Panegyriques et autres Oeuvres de pieté du P.Edme Bernard Bourée, prêtre de l'Oratoire de Dijon. Ses oeuvres complètes comprendront 40 volumes (MICHAUD, Biographie Universelle).

Ce prédicateur obscur n'obtient qu'une brève mention dans l'ouvrage de CANDEL (o.c. p.38, n.1) qui le rattache "à l'école de Bourdaloue".

Mystère (17).

Les Sermons choisis du P. COME de CHAMPIGNY, Barnabite, reçoivent un accueil assez mitigé: le Journaliste ironise sur l'anonymat que veut garder ce religieux "fort connu dans Paris" (18). Le P.Côme semble être un prédicateur classique, sachant éviter l'affectation aussi bien que la rusticité.

Classique aussi, le jésuite la PESSE, auteur de 6 volumes de sermons. L'exposé qu'on fait de ses connaissances et de sa manière de prêcher pourrait servir de schème à celui que nous ferons plus loin des règles particulières de la prédication. Toutefois, on trouve sa morale "trop détaillée" et son style est parfois incorrect (19).

L'abbé du JARRY et l'abbé BEGAULT représentent plus exactement les premières années du XVIIIe siècle. du Jarry a les honneurs d'une longue recension (20). On cite la préface où

...

(17) "Il me semble, dit le P.Bourée, que les Ministres de la parole, qui ne font en ces jours sacrez (des Mysteres) que de purs discours de Morale, ou se contentent d'effleurer le Mystere, ne répondent pas à l'intention de l'Eglise, et frustrant l'attente de ses enfans, qui ont droit d'exiger qu'on les instruisse sur le Mystere même." Les Journalistes présentent ces réflexions comme "une chose qui merite quelque attention" (1708.6.1096-1097. l.c.).

(18) "Il est peu de gens plus connus que les Prédicateurs celebres".

1708.4.666-670. Recueil de Sermons choisis, de Panegyriques, de Morale; Tome premier qui contient huit Sermons ou Panegyriques. Paris, s.d. (par Dom Come de Champigni, Barnabite).

(19) 1709.1.140-150. Sermons du Pere la Pesse de la Compagnie de Jesus. Lyon, 1708. Six tomes.

(20) 1709.11.1905-1921. Sermons sur les Mysteres de Nôtre Seigneur et de la Vierge, par l'Abbé du Jarry. Paris, 1709. Deux tomes.

ce théoricien (21) décrit "le genre d'Eloquence qu'il a crû devoir préférer aux autres"; il fait l'apologie d'un "beau desordre, qui faisant oublier à l'Auditeur qu'on lui parle avec préparation, sert à le persuader..."; il s'en prend aux divisions trop scrupuleuses, en appelle aux Pères, - Chrysostome, Léon, Cyprien, - en faveur d' "un stile un peu diffus et (de) periodes nombreuses... plus propres à soutenir la grandeur et la majesté des Sujets Chrétiens qu'un style coupé" (22). Comme théoricien du moins, l'abbé du Jarry se rattache aux mêmes tendances que la Rue ou Fenelon. Les Journalistes nous assurent que, "si M. l'Abbé du Jarry a sçu se former une juste idée d'Eloquence Chretienne, il a sçu la mettre en pratique", mais les extraits qu'ils nous offrent nous paraissent un peu trop fleuris.

L'abbé Begault représente une tradition très définie; c'est un disciple de Fléchier et l'on ne croit pas pouvoir lui faire plus bel éloge que de le déclarer digne de son maître. Comme celui-ci, il orne ses discours "de toutes les beautés de l'éloquence", sans pourtant tomber dans un excès qui

. . .

(21) Il avait publié en 1694, des Sentimens sur l'art de prêcher avec des Reflexions sur les differens caracteres des Prédicateurs. Paris, Dezallier, 1694.

(22) 1709.11.1906-1909.

guette nombre d'imitateurs de l'évêque de Nîmes (23). Nous parlerons plus loin de quelques auteurs d'homélies et de panegyriques, mais, pour être complet, il faut citer encore les Prediche de Fra Francesco-Maria d'Arezzo, Cardinal Casini, Capucin, dont les Mémoires font une enthousiaste recension, coupée de longs extraits en Italien (24).

Nous retrouvons, dans les oeuvres éditées entre 1700 et 1720, les familles d'orateurs que les premières parties du chapitre nous avaient permis de distinguer. Begault se rattache à Fléchier; la Pesse, Champigny et Bourée, plus ou moins obscurément, appartiennent à un courant classique qui peut se réclamer de Bourdaloue; l'abbé Boileau et l'abbé Anselme dépendent aussi du grand jésuite, dont ils accentuent, l'un et l'autre, un aspect particulier, le premier développant presque exclusivement les portraits moraux, le second multipliant les distinctions, sans éviter quelque pédanterie. Le P.Giroust, voisin à la fois du P.Cheminais et du P. de la Rue représente une éloquence moins contrainte et plus apostolique, que professe aussi, sans y exceller au même point, l'abbé du Jarry.

...

(23) 1711.11.1973-1984. Panegyriques et Sermons prêchez par M.l'Abbé Begault, Chanoine et Archidiacre de Nismes, de l'Académie Royale de la même ville. Paris, 1711. Deux tomes.

1717.5.821-834. Panegyriques et Sermons prêchez par M. l'abbé Begault, etc., t.III. Paris, 1717.

CANDEL (o.c. p.267, n.3) cite une appréciation d'ALBERT, Dictionnaire portatif des prédicateurs, qui, plus sévère que les Journalistes, affirme: "comme il est difficile de s'arrêter dans le juste milieu, il n'est pas surprenant qu'il ait un peu excédé". Pour les imitateurs intempérants, voir texte cité, n.(67).

(24) 1718.5.304-323. Prediche dette nel Palazzo Apostolico da Fra Francesco-Maria d'Arezzo Cappuccino Oggi Cardinale Sancta Prisca, (Cardinal Casini). Rome, 1713. Trois tomes.

Nous voudrions maintenant en joignant l'apport de ces articles, à celui des comptes rendus déjà étudiés au chapitre XIII (25), étudier les problèmes particuliers que pose l'éloquence de la chaire.

Pour ordonner les multiples indications que nous avons pu réunir, la meilleure méthode est peut-être d'énumérer les conditions d'un bon sermon, telles qu'elles se dégagent de la convergence des documents. Nous suivrons la genèse du sermon depuis les dispositions intimes du prédicateur jusqu'à l'élocution et aux gestes; à chaque étape nous tâcherons de distinguer nettement les points unanimement acceptés et les questions disputées.

Le point qui semble le mieux mis en lumière, est le désintéressement nécessaire au prédicateur. Il ne doit chercher ni son intérêt ni sa gloire ni même se contenter de "prêcher pour prêcher", de trouver dans ce ministère une occupation comme une

....

(25) Ce sont, en ordre principal, les comptes rendus des deux ouvrages de Gisbert: le Bon Goût de l'Eloquence Chrétienne (1703.1.57-69) et L'Eloquence Chrétienne dans l'idée et dans la Pratique (1717.1.1-13); de toute l'oeuvre de Vincent Houdry (voir ch.XIII, n.36); des Dialogues sur l'Eloquence, de Fénelon (1719.6.938-959) et des Sermons du P. de la Rue (1719.9.1426-1467). Nous devons y joindre trois nouveaux ouvrages qui ont pour objet, sous des aspects divers, l'éloquence sacrée: 1701.9-10.109-115. Institutio concionatorum, seu Praecepta et Regulae, a P.Natali Alexandro. Delft, 1701. (sorte de manuel assez élémentaire, dont la recension contient surtout des indications pratiques). 1712.2.264-273. Maximes sur le Ministère de la Chaire par M.^{xxx} P.D.L.O. (Gaichies, prêtre de l'Oratoire). Paris, 1711. 1717.1.13-17. Discours sur la Predication, où on propose divers moyens de la rendre plus utile au public (p.Guiot). Paris, 1716.

autre (26). L'orateur apostolique a devant les yeux un seul but: la conversion des auditeurs: "A chaque phrase, à chaque mot que vous mettez sur le papier, vous devez vous demander si ce que vous écrivez est propre à éclairer, à émouvoir, à convertir; et retrancher sans pitié ce qui ne va pas à ce but" (27). C'est ainsi que, sans y penser, on réalise la véritable éloquence.

Fénelon donne à cette vérité une portée générale: la fin de toute éloquence est d'émouvoir, de remuer les coeurs et de les transformer dans le bien (28).

....

(26) 1717.1.4-5. L'Eloquence Chrétienne p. Blaise Gisbert, l.c.: "Ne fouillons point dans leur cœur, nous en trouverions plus d'un qui ne prêche que soi même, les uns prêchent pour prêcher, c'est leur occupation, j'ai presque dit leur métier. Combien de Prédicateurs ont des intentions plus mauvaises: ils veulent s'avancer par la prédication, se faire un nom, s'attirer les louanges dont ils sont avides: ces fausses vûes jettent dans ce faux goût d'éloquence".

Voir aussi 1701.9-10.115. Institutio Concionatorum, p. Noël Alexandre: "Rien ne le révolte plus que la conduite de ces Predicateurs mercenaires qui vont de village en village faire de leurs Sermons un trafic indigne d'un si saint Ministère".

(27) 1703.1.63. Le Bon Goût de l'Eloquence Chrétienne... l.c. Nous lisons une profession de foi analogue sous la plume de l'abbé du Jarry: (l'Orateur Chrétien) "sait qu'il y a un certain degré d'exactitude et de justesse, qui ne s'accorde pas avec la sainte liberté d'un Homme qui parle de la part de Dieu; que ces grands tableaux de l'Eloquence Chrétienne qui doivent frapper de loin les yeux des Peuples dans les Temples, ne doivent pas être finis avec ces traits réguliers et délicats que les Curieux recherchent" (1709.11.1906. l.c.). Voir encore 1708.4.668, dans C. de Champigny, l.c.

(28) 1719.6.940-941. Dialogues sur l'Eloquence, l.c.: "La fin de l'Orateur doit être l'instruction et la perfection de ses Auditeurs: pour y parvenir, il faut qu'il penetre dans le coeur de l'Auditeur; qu'il le remue, qu'il s'en rende maître, c'est là l'effet propre de l'eloquence qui le caracterise. Un discours qui ne touche point, quoy qu'il attache, qu'il plaise, qu'il se fasse admirer, n'est point éloquent".

Mais il est impossible de prêcher la vertu si l'on n'y est soi-même solidement enraciné. "Les anciens ont dit: Nul Orateur sans la vertu morale; et l'on peut dire, nul Prédicateur sans la vertu Chrétienne et Evangelique" (29). Les différents éloges du P. Bourdaloue - dont nous avons parlé - tracent assez bien l'idéal moral du prédicateur (30).

Pas plus que la sainteté, la science ne s'improvise: les Journalistes rapportent les remarques de Fénelon sur la nécessité d'études sérieuses: "L'Auteur, disent-ils, peint agréablement ces Orateurs ignorants, qui sans principes généraux, étudient chaque matière à mesure qu'ils la traitent: étude qui ne peut être que superficielle" (31). A son tour, le P. de la Rue loue Bossuet, dont le cœur et l'esprit étaient "enrichis de ce qu'il y a de plus magnifique, et pour ainsi dire, de plus divin dans les Prophetes et les Peres" (32). L'Ecriture Sainte et les Pères sont les deux sources principales de ce savoir. On ne les sépare point. C'est presque un lieu commun de caractériser la science d'un prédicateur par ces mots: "il se sert de l'Ecriture et des Peres en Homme qui les possède" (33).

. . .

(29) 1703.1.64. l.c.

(30) 1704.8.1410-1425. Eloge du P. Bourdaloue; 1707.7.1127-1143. Sermons du P. Bourdaloue, l.c. Voir ch. XI, p. 205 à 211.

Voir aussi 1701.1.42-43. Le compte rendu des Sermons du P. Giroust souligne la vertu de ce prédicateur, et 1706.1.24-25. Portrait de l'Abbé Boileau par l'Abbé Abeille (cfr n. 11).

(31) 1719.6.940. l.c.

(32) 1719.9.1441. Sermons du P. de la Rue. l.c.

(33) 1709.1.141. P. La Pesse. Formules exactement parallèles dans 1701.1.42. P. Giroust, et 1707.7.1187. Homiliae, de la Ché-tardie (voir plus loin n. 46).

Dans l'Ecriture Sainte, les Prophètes, et surtout Isaïe sont des modèles d'éloquence directe et sublime (34): Saint Paul est le maître de Bourdaloue comme de Fénelon: mais seul ce dernier y cherche, outre une doctrine solide, un exemple de prédication (35). Au reste, si l'on souhaite que la prédication se nourrisse d'Ecriture, on ne veut pas que l'érudition biblique s'y affiche avec pédanterie. En 1718, les Journalistes reprennent vivement l'abbé le Prévost, dont le Panégryrique de St Louis péchait en ce sens (36).

. . .

(34) 1707.7.1131-2. Bourdaloue, l.c.: 1712.2.264-273 (270-271). *Maximes sur le Ministère de la Chaire* par M.^{xxx} P.D.L.O. (Gai-chiès, prêtre de l'Oratoire). Paris, 1711.

(35) Pour Bourdaloue, 1707.7.1131-1132; pour Fénelon, 1719.6.948.

(36) 1718.1.173-174. L'abbé le Prévost (1675-1736) (voir CANDEL, o.c. p.301-305) prédicateur de renom et qui jouissait alors de tout l'éclat de sa renommée et de son talent, prêchait, pour la seconde fois, le panégryrique de St Louis devant l'Académie française (son premier panégryrique, en 1705, avait été le point de départ de sa réputation). Il avait, selon la formule des Mémoires, "pris l'expression de son discours dans les livres sacrez". On ajoutait aussitôt: "Peut-être y trouvera-t-on trop d'allusions à ces saints livres; ces allusions bien ménagées donnent de la force à un discours Chrétien, mais quand on les prodigue, elles le rendent moins intelligible. Ceux qui veulent aujourd'hui remettre en usage ce stile bigarré des tems d'ignorance, devraient faire attention à ce que M.l'Abbé Fleury dit des Orateurs du XIIIe siècle..., ils affectoient surtout d'employer les phrases de l'Ecriture, non pour autoriser leurs pensées et servir de preuves... mais pour exprimer les choses les plus communes...". Vive réaction, qui sent le grand siècle, contre ce qui paraît de la pédanterie. Les Journalistes semblent avoir ce défaut en particulière horreur, car, quelques mois plus tard, à l'occasion du panégryrique de l'année suivante, ils font encore allusion à ce discours trop savant: "l'abbé Chéret a la véritable idée de l'éloquence... sans expressions trop recherchées, et trop brillantes, sans allusions perpétuelles aux termes, et aux faits les moins connus de l'Ecriture..." (1718.11.871-872).

Parmi les Pères, les plus admirés sont St Jean Chrysostome (37) et Saint Augustin (38). L'abbé du Jarry préfère l'éloquence fluide et "nombreuse" de celui-là au "style coupé", à la dense brièveté de celui-ci (39). Les Mémoires citent encore un long passage de Fénelon sur les Pères latins et grecs: l'archevêque de Cambrai, tout en reconnaissant leur zèle et la beauté de leur doctrine, ne recommande pas sans réserves leur imitation. Le mauvais goût de l'époque a trop souvent gâté leurs oeuvres; hélas, ajoute-t-il, trop souvent les modernes prennent "dans les Pères ce qu'il y a de moins bon et (ramassent) leurs défauts dans les sermons qu'(ils) composent" (40).

On parle beaucoup moins de la théologie scolastique. Le terme de scolastique évoque le pédantisme. Depuis 1630, la chaire est débarrassée des exposés de l'école (41) et il est certain que nul ne désire les voir reparaître. Mais on n'en réclame pas moins à plusieurs reprises une formation théologique systématique et approfondie. Les Mémoires citent une maxime de l'oratorien Gaichiès: "La bonne scholastique n'est autre chose que la doctrine de l'Eglise examinée selon les règles qui la

...

(37) 1707.7.1132. Sermons de Bourdaloue, l.c.; 1709.11.1909. du Jarry, l.c.; 1717.1.1-2. Gisbert, l.c.; 1719.6.957-958. Fénelon, l.c.

(38) 1707.7.1132. Bourdaloue, l.c.; 1719.6.951-956. Fénelon, l.c.; 1719.9.1455-1466. Sermons du P. de la Rue, l.c.

(39) 1709.11.1909. du Jarry, l.c.

(40) 1719.6.958-959. l.c.; sur les Pères, ib., 949-959.

(41) Voir plus haut, ch.X.

rendent exacte, et la réduisent sous certains chefs méthodiques, aisez à retenir" (42). Dans ce sens-là, les Journalistes veulent pour le prédicateur une formation scolastique (43). Mais ses connaissances doivent être assez profondément assimilées pour que l'expression soit naturelle et ne sente pas l'école (44).

Les études profanes ont aussi leur utilité: la rhétorique des collèges est la première institutrice des futurs prédicateurs, qui forment leur goût au contact des anciens (45). Tout cet ensemble de conditions constitue ce que nous pourrions appeler la préparation éloignée du sermon ou la formation du prédicateur.

Voici maintenant la préparation prochaine. Les connaissances acquises doivent être employées à bon escient. Rien de plus

...

(42) 1712.2.270. Maximes, l.c.

(43) Dans autre précision, on vante le savoir théologique du P.Giroust (1701.1.42. "beaucoup de pénétration dans les matières de la Théologie") et du P.la Pesse (1709.1.141. "il travaille partout sur le fonds de la plus saine Théologie").

(44) 1709.8.1388-1389. Bourdaloue, l.c.; 1717.1.9-10. Gisbert, l.c.: "Le Prédicateur doit être plus Théologien que le Théologien même; on doit au peuple l'explication des mystères, non une explication qui ressente la sécheresse de l'Ecole, non une explication subtile qui recherche inutilement ce que Dieu n'a pas voulu révéler, la manière dont le mystère s'est accompli; mais une application solide, instructive, éloquente, qui éclaire l'esprit et qui échauffe le cœur." Voir aussi 1712.2.270. Maximes, l.c. "Sous le stile de l'Ecole la vérité est sèche; mais on lui donne de l'embonpoint par d'autres secours.

(45) Lors de la querelle des Anciens et des Modernes, Madame Dacier s'en est prise aux éducateurs qui, prétendait-elle, corrompaient le goût de la jeunesse; les Journalistes prennent la défense des collèges attaqués en rappelant les nombreux orateurs de la chaire et du barreau qui y ont été élevés. (1715.5.786-787, dans Des Causes de la Corruption du Goût, l.c. voir Ch.I, n.(5) et p.7-8.

ridicule que ces discours où les orateurs amassent tout ce qu'ils savent sans lien avec le sujet.

Il faut d'abord savoir ce que l'on va prêcher; nous rencontrons plusieurs formes de sermons: pour nous borner aux principales, l'homélie, le sermon de morale, le sermon sur les mystères et le panégyrique. L'oraison funèbre est aussi un sermon; mais nous en avons parlé plus haut, sous la rubrique de l'éloquence académique et nous avons expliqué alors les raisons de ce choix.

Le sermon le plus simple est l'homélie ou explication de l'Evangile du jour: plusieurs insistent pour répandre plus largement ce genre d'explication; mais on ne peut parler d'un courant général en sa faveur. L'homélie reste un genre simple, intime, pas assez relevé pour plaire à la Cour ou à la ville, pas assez véhément pour être en usage parmi les missionnaires. Les Journalistes font pourtant un vif éloge des homélies de LA CHÉTARDIE, le célèbre curé de St Sulpice, et l'un de leurs comptes rendus décrit longuement les avantages et les règles du genre (46).

. . . .

(46) 1706.9.1519-1522. Homélie II pour le Dimanche de la Quinquagesime sur l'Aveugle de Jericho, par Mr. le Curé de Saint Sulpice (La Chétardie). Paris, 1706; ib. 1522-1523. Homélie III sur le miracle des cinq pains pour le quatrième Dimanche du Carême. Par Mr. le Curé de Saint Sulpice. Paris, 1706; 1707.7. 1187-1191. Homiliae in Evangelia in quatuor partes divisae. Tomus Ius (depuis le 1er Dim. de l'Avent jusqu'à la Septuagesime). Par le Curé de St Sulpice, Paris, 1706. (La Chétardie y donne en latin les mémoires sur lesquels il a composé ses homélies françaises; c'est dans le compte rendu de ce dernier ouvrage que se trouvent les indications sur le genre homélétique. La principale qualité est très justement définie: c'est la "justesse des applications de l'Ecriture").

Voir encore 1706.8.1313-1315. Homélies sur quelques Cha-

Le sermon de morale semble à beaucoup le sermon par excellence. Le P. de la Rue fait même à ce sujet de curieuses réflexions: parlant de ce qu'il appelle des "éloges sur des Mysteres et sur les Saints", "dans ce genre d'éloquence, dit-il, il n'y a, comme on a déjà vu, qu'à plaire pour réussir". Tandis que pour lui la morale est "l'objet de la sublime éloquence", dont le but est la conversion des âmes (47). Tout le monde ne partage pas son avis: au contraire on insiste à diverses reprises sur la nécessité d'enseigner le dogme. En tout cas, on exprime le désir de voir présenter aux auditeurs une morale réellement chrétienne; non pas ce que plusieurs appellent des petits détails de morale, d'agréables peintures, des portraits qui flattent les pécheurs plus qu'ils ne les émeuvent (48). C'est ici un des points principaux sur lesquels porte la réaction chrétienne dont nous avons assez parlé.

...

pitres du Prophete Jeremie. Par le RP.Dom P.le Nain, Superieur de l'Abbaye de la Trappe. t.2d. Paris, s.d. (le 1er tome a paru 8 ans auparavant). Quelques indications aussi dans 1701.9-10. 112. Noël Alexandre, l.c. et 1713.2.369-370. N.L.Avignon. Abrégé de l'Eloquence Apostolique, par le P.Seraphin de Gautier, Gardien des Recollets d'Avignon.

(47) 1719.9.1454 et 1439.

(48) 1703.1.65-67. Gisbert, l.c.: "L'Auteur condamne ces portraits de longue haleine, qui absorbent tout un discours. Ces portraits si fins et si deliez, que la plupart de ceux qui les entendent ont peine à s'y reconnoître: ces portraits, qui ne sont dans les discours que comme les tableaux des plus excellens peintres dans le cabinet des curieux, pour le plaisir, pour l'ornement, et pour l'ostentation: ces portraits où les passions humaines sont représentées par des endroits qui ne servent bien souvent qu'à flatter l'amour propre: ces portraits enfin qui rendent le vice aimable, bien loin d'en inspirer de l'horreur".

Voir aussi 1707.7.1128. Bourdaloue, l.c. 1709.11.1910. du Jarry, l.c. "On se jette trop dans les satyres des moeurs". Pourtant il y a loin de la théorie à la pratique; de l'abbé du Jarry, on nous cite justement un long passage qui n'est qu'une peinture de l'ambition.

Nous avons dit notamment comment beaucoup abusaient des portraits. Les Journalistes ne prétendent pas les exclure; au contraire, ils font un vif éloge de l'abbé Boileau, dont c'était le seul talent (49). En principe, leur avis est clair: il faut subordonner les portraits au but du sermon, les employer dans la mesure de leur utilité apostolique. En pratique, leur attitude est plus indécise; il est difficile de voir à quel moment une description psychologique leur paraît dépasser les bornes; sans doute se montrent-ils assez conciliants. Ils se font pour- tant l'écho du P.Gisbert qui veut donner aux portraits un caractère plus simple, plus extérieur et plus saisissant (50). Dans le même sens, ils citent un reproche que le même P.Gisbert fait aux prédicateurs de son époque: "il leur manque... de n'instruire pas assez des devoirs: ils parlent trop speculativement" (51). La réflexion reflète un désir qui n'est pas isolé mais qui n'est pas non plus général: celui d'une prédication qui entre dans les détails concrets de la morale, enseigne aux auditeurs leurs devoirs particuliers. L'auteur du Discours sur la Prédication, publié en 1716, recommande l'emploi d'exemples empruntés à la vie quotidienne (52) et les Prediche

...

(49) 1713.1.121-128. Abbé Boileau, l.c.

(50) 1703.1.66-67. l.c.: "Pour donner à vos portraits cet air de popularité, representez les gens par les actions, plutôt que par certains sentimens du coeur qui échappent, ou qui demandent des retours sur soy-même trop raffinez".

(51) 1703.1.68. Gisbert, l.c.

(52) 1717.1.13-17. Discours sur la Predication, l.c. n.(24).

da Fra Francesco d'Arezzo contiennent une "morale complete" pour tous les Etats (53).

Nous avons cité plus haut une diatribe des Journalistes contre ceux qui n'ont pas le courage de prêcher les Mystères (54). La prise de position est nette. Les Journalistes, à la suite de Bourdaloue et en union avec maints prédicateurs de leur temps (55), voient dans le sermon sur les mystères un moyen de conversion; ils subordonnent en quelque sorte le dogme à la morale, ne voulant pas d'un enseignement qui ne soit immédiatement tourné vers la pratique. Mais d'autre part, en la faisant découler de l'écriture et du dogme, ils donnent à leur prédication morale la meilleure garantie d'efficacité: "Les modeles divins que les actions de Jesus-Christ nous présentent, les exemples de sa sainte mere, s'ils etoient proposez avec art, ne seroient-ils pas plus propres à reformer les moeurs, que des regles de morale proposées froidement et des peintures satiriques" (56).

...

(53) 1718.5.304-323 (305). Prediche di Fra Francesco-Maria d'Arezzo, l.c.

(54) 1715.3.517-519. Houdry, Bibliothèque, mysteres de N.S., l.c. v.ch.XIII, n.(47).

(55) Voir 1708.6.1096-1097. P.Edme Bourée: Si l'on continuait à négliger les Mystères, "les Chrétiens tomberoient dans une ignorance crasse de leur Religion, et par une suite inévitable, dans le dérèglement des moeurs", et 1709.11.1909-1910. Abbé du Jarry: "En traitant nos Mysteres j'ai crû, dit-il encore, devoir entrer dans le fond du sujet, et m'éloigner en cela de ceux, qui après l'avoir effleuré dans l'exorde, se jettent sur les lieux communs de la Morale. Il me semble que c'est priver les Chrétiens de la plus solide nourriture de la Parole, que de ne pas développer les Mystères dont les Saints Docteurs ont dit des choses admirables".

(56) 1715.3.519. Houdry, l.c.

Le panégyrique a un caractère plus artificiel: destiné la plupart du temps à solenniser quelque cérémonie, il appartient en un sens, comme le genre voisin de l'oraison funèbre, à l'éloquence académique. C'est le cas, en particulier, des Panégyriques de St Louis, prononcés chaque année devant l'Académie et contenus dans les Recueils dont nous avons déjà tant parlé (57). Les Journalistes se plaisent à comparer plusieurs de ses pièces et citent, pour chacune d'elles, le passage où sont dépeints les malheurs de St Louis. Leurs appréciations restent générales et ne contiennent rien de précis sur la conception du panégyrique. Bourdaloue en avait fait une sorte de sermon de morale illustré par un exemple: il choisissait dans la vie du Saint un trait caractéristique et construisait tout le discours sur le sujet. Fénelon conseille au contraire de raconter la vie du Saint avec le plus de vérité et de simplicité possible. Les Journalistes indiquent seulement le désaccord de Fénelon, mais n'expliquent pas du tout ses idées. Peut-être pouvons-nous con-

. . .

(57) Ces panégyriques avaient une grande importance "mondaine" et représentaient souvent la première étape d'une carrière de prédicateur: pour ne citer que des noms déjà connus, l'abbé Anselme, en 1681, l'abbé le Prévost, en 1705 y trouvèrent leurs premiers succès.

Les M.T. ne parlent pas de tous; il en est quelques-uns qu'ils signalent seulement; nous donnons ici la liste de ceux dont ils disent au moins quelques mots ou citent des extraits: 1710.6.1012-1021. Panégyriques de St Louis par l'abbé le Prévost (1705), l'abbé Lapis de la Fare (1708), l'abbé Fournier (1709) dans Recueil pour 1709, l.c.; 1712.2.338-341, par l'abbé du Buisson (1711), dans Recueil pour 1711, l.c.; 1718.1.173-174, par l'abbé Favier (1716) et l'abbé le Prévost (1717-voir plus haut n.36), dans Recueil pour 1717; 1718.11.865-872. Panegyrique de Saint Louis prononcé devant l'Académie Française, par M.l'Abbé Cheret, curé de St Roch. Paris, 1718.

clure qu'ils s'en tiennent à la première conception, d'ailleurs communément répandue (58).

Le genre et le sujet une fois choisis, voici la composition. Nous mesurons le classicisme des Journalistes par l'importance qu'ils attachent à des qualités comme le discernement des arguments, leur ordre, leur justesse. La raison règle tout ici, une raison d'ailleurs éclairée par le zèle apostolique.

Il faut savoir approfondir le sujet qu'on traite pour en tirer toutes les richesses qu'il contient; n'admettre que des preuves solides et convaincantes, utiliser judicieusement son érudition (59).

Quand on a creusé la matière et assemblé les preuves, il s'agit de les ordonner. Ici encore préside un souci de logique. Le P. Gisbert parle de dialectique et voici comment il en montre

...

(58) Pour Bourdaloue, 1712.7.1216. Panégyriques; pour Fénelon, 1719.6.943 "... il propose une nouvelle forme de panégyrique, ...", il n'y a absolument rien d'autre. Dans le même sens que Bourdaloue, voir 1718.10.597. Anselme rapproche le panégyrique du sermon de morale: de part et d'autre, il s'agit d'établir une vérité; le panégyrique "l'établit par le fait".

(59) 1703.1.64. Gisbert, l.c.: 1706.2.268-269. Discours de réception de Brulart de Sillery, évêque de Boissons dans Recueil de plusieurs pieces etc. l.c.: "... la vraie Eloquence consiste à n'employer que des raisons prises du sujet même que l'on traite; à n'admettre que des pensées justes et naturelles; à ne s'échauffer qu'à propos, et seulement quand le sujet le demande; à avoir soin que les expressions tirent toujours leur principale grandeur de la solidité du sens; à ne montrer de l'érudition, que quand la nécessité de donner du jour à la matière que l'on traite, le requiert absolument, et semble comme y forcer".

La justesse, la solidité, la netteté d'esprit sont des qualités toujours réclamées: 1701.1.42. Giroust; 1707.7.1187. Homiliae de La Chétardie; 1709.1.142. La Pesse.

la nécessité: "Tout discours Chrétien, dit-il, qui n'est pas un tissu de raisonnemens justes, exacts, lumineux, forts, allans tous avec rapidité vers le même but, et qui se succédant les uns aux autres se trouvent tous liés ensemble par une chaîne presque invisible, est un mauvais Sermon, mais sans le secours de la Dialectique, un Predicateur aura-t-il la main assez habile pour former cet admirable tissu qui fait toute la force du discours, et d'où tous les nerfs de l'éloquence prennent leur origine?" (60).

Tous s'accordent à reconnaître la nécessité d'un enchaînement rigoureux des preuves et de divisions exactes. Mais les avis diffèrent quand il s'agit de savoir ce qu'on entend par divisions: Fénelon et le P. Gisbert s'élèvent contre les divisions traditionnelles, chères à Bourdaloue comme à Bossuet, divisions logiques clairement indiquées et ponctuées par le texte du discours. Ils préfèrent un ordre plus organique, plus naturel, moins manifeste, mais, à en juger par les extraits que nous donnent les Mémoires, peu d'orateurs les suivent. Même l'abbé du Jarry, qui se fait l'apologiste de la simplicité, ne paraît pas dédaigner les antithèses brillantes (61). Quant aux

...

(60) 1717.1.9. Gisbert, l.c.

(61) Voir 1709.11.1913. du Jarry, l.c.: "l'Auteur est entré fort heureusement dans l'esprit du Mystère de l'Ascension. On en jugera par la division de ce Sermon: Les peines de cette vie nous doivent fortifier, et nous donner une sainte esperance de monter au Ciel avec J.C.: 1ère Partie. L'esperance de monter au Ciel avec J.C. doit fortifier notre patience dans les peines de cette vie: Seconde Partie. Dans les fatigues de l'exil, soupirons pour notre Patrie; et dans l'esperance de notre Patrie, supportons les fatigues de notre exil". Dans la 2de Partie, ... (au) portrait d'un Chrétien soutenu par la Foi dans les afflictions les plus cruelles, il oppose celui d'un Mondain sans consolation dans ses disgraces, parce qu'il ne veut pas profiter de celles que la Foi lui donne".

Journalistes eux-mêmes, ils ne semblent pas avoir en la matière d'opinion tranchée. Ils demandent des divisions "simples et naturelles" mais, pas plus que pour les portraits, il n'est aisé de savoir à partir de quel moment ils estiment qu'un auteur passe les bornes (62).

...

(62) L'expression: "division simple et naturelle" est tirée du compte rendu d'un Panégyrique de Ste Ursule, prononcé par un professeur de Sorbonne (1706.1.285-288. Panegyrique de Ste Ursule prononcé le jour de sa Fête, 21 octobre, dans l'Eglise de Sorbonne, par l'un des Docteurs de cette Société (l'abbé Coulau). Paris, 1705).

Dans le compte rendu des Dialogues sur l'Eloquence, les Journalistes passent très rapidement sur ce point, nous l'avons dit (1719.6.943, voir ch.XIII, n.31). Mais le compte rendu du livre de Gisbert est plus explicite: "Les divisions sont l'écueil de la liberté nécessaire à l'éloquence: elles n'étoient pas du goût du P.Cheminais, et elles ne sont pas du goût du P.Gisbert. Elles doivent leur origine aux tems d'ignorance, et à des Predicateurs sortis de l'Ecole. Les anciens Orateurs, les Saints Peres, les ont négligées, un discours raisonné, méthodique, est toujours partagé par une division naturelle, mais cachée et presque insensible. Cette espece de division suffit, les divisions expresses dérangent souvent l'ordre naturel d'un discours". (1717.1.8).

Ce texte paraît décisif. Pourtant, un an plus tard, ils s'attardent avec complaisance sur les divisions de l'abbé Anselme qui sont de véritables tableaux synoptiques. Nous résumons à titre d'exemple le plan du panégyrique de J.C.:
lère partie. J.C. principe d'être, principe d'opération, principe de dignité.

Principe d'être à l'égard du St Esprit
à l'égard de l'être divinement humain par l'Incarnation "où Dieu descend vers l'homme avec tant de bonté et où l'homme monte vers Dieu avec tant de dignité".
à l'égard de tout être surnaturel (l'Eglise) et naturel.

Principe d'opération,
il a travaillé sans relâche jusqu'au dernier soupir, confondant notre paresse.
il travaille dans l'Eglise.
il travaille dans tous les chrétiens, étant principe de toutes les bonnes oeuvres.

Principe en dignité
dans le monde
dans la gloire.

(suite p.suivante)

Pour le style des sermons, les Journalistes semblent faire preuve d'une grande tolérance. Ils citent avec faveur des phrases comme celles-ci: "il faut dans un discours quelque chose de dérangé, il y faut du superflu, des négligences et jusqu'à des défauts" (63). "Les Auditeurs de mauvais goût ne sont pas le plus petit nombre; il est utile à la Religion qu'il y ait des Prédicateurs qui leur conviennent" (64). L'essentiel est l'efficacité apostolique. Mais il y a bien des manières d'assurer cette efficacité. Les Journalistes ne veulent pas décider en faveur de l'une ou de l'autre, ils reconnaissent aux orateurs le droit de se laisser conduire "par le caractère de leur génie" (65). Dans ce domaine au moins, nous pouvons, croyons-nous, mettre à leur compte cette maxime qu'ils citent: "Le bon goût n'a été formé sur les règles qu'après que les règles ont été dressées sur le bon goût. Un beau naturel, quoique irrégulier,

...

(62 - suite et fin).

2ème partie. "L'infini finit tout et ce qui n'a point de fin est la fin de toutes choses".

Il y a 2 sortes de fins

celle par laquelle l'imparfait se perfectionne.

celle par laquelle ce qui est cesse d'être.

J.C. seul est la fin de tout, de ces deux manières.

Fin de perfection, il perfectionne la loi,

l'Eglise...

Fin de destruction, à l'égard du mur qui séparait

le peuple de Dieu

des gentils,

du péché,

de l'homme de péché à

la fin des temps.

(63) 1717.1.7-8. Gisbert, l.c.

(64) 1712.2.267-268. Maximes sur le Ministère de la Chaire, l.c.

(65) 1718.10.622. du Jarry, l.c. Texte cité à la n.(15).

vaut mieux que l'art" (66). Mais s'ils rejettent un art trop raffiné, un souci exagéré de la forme (67), ils n'approuvent pas davantage la négligence ou la grossièreté (68). Ils semblent tenir fermement à quelques qualités que nous avons déjà rencontrées ailleurs, comme la correction, la clarté, la noblesse, une harmonieuse simplicité (69).

Les ornements de l'imagination ont leur place dans le discours, mais il ne faut pas qu'ils se déploient sans contrainte, ni qu'ils dissimulent l'inanité de l'argumentation. Il y a bien des nuances sur ce point entre l'austère Bourdaloue

...

(66) 1712.2.266. Maximes, l.c.

(67) 1711.11.1974. Begault, l.c. Le compte rendu fait allusion à certains imitateurs de Fléchier, plus rhéteurs que prédicateurs, "qui, uniquement occupés à rendre la locution fleurie, parlent, écrivent purement, élégamment, il est vrai mais en parlant beaucoup, en écrivant beaucoup, ne disent rien, n'écrivent rien".

Voir aussi 1708.4.668. Dom Côme de Champigny, l.c.

(68) 1703.1.63. Gisbert, l.c.; 1712.2.268. Maximes, l.c.; 1717.1.11. Gisbert, l.c.; 1706.8.1314. Le Nain, l.c.; 1708.4.668. Champigny, l.c.

(69) 1709.11.1907 et sq. du Jarry, contient une description du style propre au sermon. Il doit joindre le simple et le grand, le naturel et le sublime. "Un Orateur Chrétien est simple, quand il est grand et majestueux, parce que la grandeur et la majesté conviennent à la Religion".

Voir encore 1711.11.1950-1951. Eloge du P. Hercule Audiffret et 1719.6.1026-1027, dans Discours de réception à l'Académie, de Massillon, évêque de Clermont.

et l'exubérant P. de la Rue (70).

Ce dernier, nous le savons déjà, s'est fait l'apôtre de l'improvisation, une improvisation toute relative préparée par une longue étude du sujet. Mais enfin il ne veut pas qu'on écrive le discours ni qu'on en apprenne le mot à mot. C'est une gêne insupportable qui enlève toute spontanéité à l'orateur. Fénelon soutient la même idée, avec moins d'ardeur peut-être mais plus de finesse. C'est une nouveauté, les Journalistes le

...

(70) Voir notamment 1703.1.58-59. Gisbert, l.c. "Ce n'est pas que l'Auteur condamne les ornemens que fournissent l'élocution, le geste, la voix, et tous les avantages qu'on peut tirer d'une imagination vive et réglée: mais il veut qu'un Orateur Chrétien s'en serve sagement, et qu'il ne les employe qu'autant qu'ils sont nécessaires pour parvenir à sa fin".

1711.11.1951. Eloge du RP. Hercule Audiffret, l.c. "L'éloquence a besoin de l'imagination dans ses ouvrages, mais il n'appartient qu'à la raison de la mettre en oeuvre..."

1707.7.1128. Sermons de Bourdaloue, l.c.: "des Sermons qu'on réduiroit à peu, si l'on en retranchoit tout ce qui ne dit rien; telles que sont, par exemple, ces pompeuses epithetes qui chargent les phrases, ces descriptions fleuries, qui détournent l'esprit de l'objet principal, ces portraits qui rendent quelquefois le vice aimable, tous ces brillans d'une imagination fertile en tours ingénieux, qui disent la même chose en cent manieres, et souvent chose assez inutile, ou du moins peu solide en elle-même, en un mot tout ce qui ne va qu'à plaire et à flatter l'oreille sans édifier, ni remuer le coeur. On ne craint point de dire que les Sermons du P. Bourdalouë sont d'un caractère tout opposé".

1710.6.1014-1017. Panégyrique de St Louis, par l'abbé Lapis de la Fare (1708) dans Rec. pour 1709. Cette pièce "brille partout de ce beau feu qui part d'une imagination heureuse".

1719.9.1437-1439. Sermons du P. de la Rue, l.c. Le Père fait allusion à l'ouvrage de Goibaud du Bois qui "accusoit nos Prédicateurs de se laisser trop emporter au tourbillon de l'imagination". "Il me semble, ajoute-t-il, qu'il eût mieux fait de tourner sa vivacité contre les filets de la memoire, que contre le tourbillon de l'imagination: puisque le zele n'a point de plus fidelle instrument qu'une imagination bien gouvernée..."

soulignent; l'habitude, et en tout cas la doctrine orthodoxe est d'écrire les discours. Même le P. Gisbert qui cherche les moyens de supprimer la gêne dans l'élocution, suppose qu'on écrive les sermons (71).

Les Journalistes ne prennent pas position là-dessus, mais ils semblent accueillir l'innovation avec intérêt.

Elle peut contribuer en effet à rendre l'éloquence plus naturelle et plus vive. Or telles sont bien les deux qualités qui pourraient définir l'expression idéale. D'une part, on ne peut souffrir ce qui est guindé, pesant, fardé, artificiel (72); d'autre part, on s'aperçoit que l'éloquence est avant tout une affaire de persuasion et que la persuasion s'adresse au coeur. Cette idée est surtout défendue par les écrivains de ce courant que nous avons défini par le retour à la simplicité. Ils réagissent contre un parti-pris d'insensibilité et de froideur. Mais il faut reconnaître que sur ce point les Journalistes ne varient pas: ils mettent en évidence quand ils les rencontrent l'émotion sincère et la ferveur communicative des discours (73); ils vantent le pathétique de Bourdaloue (74).

. . .

(71) 1703.1.63. "à chaque phrase, à chaque mot que vous mettez sur le papier...". Pour Fénelon, voir 1719.6.943-948; pour la Rue, 1719.9.1434-1467.

(72) Voir surtout 1711.11.1950-1951. Eloge du RP. Hercule Audiffret.

(73) 1701.1.42-43. P.Giroust, l.c.; 1709.1.142. P.la Pesse, l.c.; 1709.11.1908-1909. du Jarry, l.c.

(74) 1707.7.1130. "... les mouvemens pathétiques"; ib. 1134 "Certains sentimens, certains tours élevez, touchans et nouveaux, le feu dont il animoit son action..."; 1712.7.1216... "soit pour toucher par des mouvemens pathétiques".

L'éloquence du coeur, l'éloquence qui soulève et transforme les âmes semble répondre à leurs convictions.

Les ouvrages qui traitent de la prédication s'occupent des plus petits détails de l'élocution et de l'expression extérieure. Le P.Noël Alexandre met en garde contre des défauts aussi élémentaires que porter le doigt dans le nez, se mordre les lèvres, "hausser les épaules pour les baisser incontinent après", tousser, cracher ou souffler en parlant (75). Le Journaliste qui le cite n'est peut-être pas tout à fait sérieux.

Il est indéniable pourtant que les gestes ont leur importance; les Journalistes signalent un écrit de St François de Sales, dont ils ont oublié la référence exacte et qui est ce qu'il y a de meilleur sur "cette partie de l'Eloquence Chrétienne". D'autre part, ils citent assez longuement ce que Fénelon dit du geste dans les Dialogues sur l'Eloquence (76).

. . . .

(75) 1701.9-10.114-115. Institutio Concionatorum, par le P.Noël Alexandre, O.P. l.c.: "Rien n'Échappe au P. Alexandre touchant l'élocution... il lui marque (au prédicateur) avec un soin surprenant les moindres défauts extérieurs qu'il doit éviter... Enfin il pense jusqu'aux doigts et aux sourcils. Ceux qui ont du goût pour l'éloquence et qui savent combien l'Action contribue à la perfection de l'Orateur, ne seront pas surpris que le P. Alexandre soit entré dans ce détail, et lui en sauront même gré" (ironie dans cette dernière phrase?).

(76) 1717.1.13. Gisbert, l.c. "J'ai lû - c'est le Journaliste qui parle - dans un petit livre que je n'ai pû retrouver des avis de ce Saint sur le geste du Prédicateur, c'est ce que j'ai vû de meilleur sur cette partie de l'éloquence chrétienne".

Toutes ces techniques doivent être employées avec discernement et uniquement si elles sont nécessaires pour parvenir au but du sermon. Tel est le principe fondamental, auquel les Journalistes tiennent à tout prix et qu'ils appliquent pour décider de tout.

Dans cette perspective, il y a place pour une grande diversité de genres et de manières. Mais des traits que nous avons réunis, sans forcer, croyons-nous, leur signification, il est tout de même possible de dégager une conception de l'éloquence religieuse. Erudition vaste et bien assimilée, pensée solide, ordre, discernement, logique, clarté et simplicité dans l'exposition, naturel et vivacité dans l'expression, conviction profonde, communicative et qui sait atteindre les coeurs, tels en seraient les points essentiels. Idéal classique, très équilibré, plein de justesse, qui inspire la critique des Mémoires. Cette critique certes manque de fermeté; trop réservée et systématiquement bienveillante, elle tend à confondre le chef-d'oeuvre et le sermon moyen, elle marque mal le "niveau" respectif des différents orateurs et leur originalité. Pourtant les critères qui la dirigent lui confèrent une valeur permanente. Les qualités mises en honneur par les Mémoires sont en effet fondamentales; à leur modeste place et sans éclat, les Journalistes contribuent, croyons-nous, à sauver l'essentiel de l'éloquence religieuse classique et peut-être de l'éloquence religieuse tout court.

CHAPITRE XVI.

I. "ESPRIT NOUVEAU". SAINT EVREMOND, FONTENELLE ET BAYLE.

Notre travail, en se limitant aux belles-lettres, dans une acception assez formelle, aux genres classiques de la poésie et de l'éloquence, a dû négliger plusieurs auteurs, qui tiennent une place importante dans l'histoire littéraire, et que les Mémoires de Trévoux sont loin d'ignorer.

C'est dommage, certes, un Fontenelle ou un Bayle pèsent plus à nos yeux, comme aux yeux de leurs contemporains, qu'un la Mothe ou que les obscurs poètes et orateurs d'académie, qui nous ont tant retenu. Mais nous ne pouvions les étudier sans nous engager profondément dans mille problèmes d'érudition, de philosophie ou d'apologétique.

Ces précurseurs des philosophes eussent fourni la matière d'un chapitre entier, qui venait logiquement après notre description du classicisme et que les dimensions prises par le travail, ainsi que le manque de temps, nous ont empêché de mettre au point.

Au moins voulons-nous consigner ici quelques réactions des Journalistes en face de trois écrivains qui représentent à des degrés divers "l'esprit nouveau": Saint-Evremond, Fontenelle et Bayle.

Saint-Evremond à vrai dire est plus un libertin du XVII^e siècle qu'un philosophe du XVIII^e (1). Les Journalistes de Trévoux semblent s'être fait une idée exacte de son caractère, comme de son talent. Ils lui consacrent trois articles: le premier présente l'édition authentique de ses oeuvres, publiée en 1705 à Londres par des Maizeaux; le second cite une lettre où l'éditeur apporte quelques corrections à son travail, le troisième enfin rend compte d'une biographie de Saint-Evremond, due, elle aussi, à M. des Maizeaux (2).

Monsieur de Saint-Evremond, nous disent quelques lignes excellentes, "est un homme du monde qui dans une grande oisiveté, cherche à passer agréablement le tems, qui écrit tantôt sur

. . .

(1) Selon le mot de Jasinski: "Nul ne marque plus curieuse transition entre le libertinage du plein XVII^e siècle et l'esprit du XVIII^e. (JASINSKI, Histoire de la littérature française, t.I, p.372). Voir sur Saint-Evremond, Paul HAZARD, La Crise de la Conscience Européenne, t.I, p.162-168.

(2) 1706.1.27-39. Oeuvres mêlées de Mr. de Saint Evremont, publiées sur les Manuscrits de l'Auteur. Londres, 1705, 2 tomes. (Excellente édition, affirme le compte rendu).

1706.10.1816-1823. N.L.Hollande. On communique une lettre de M. des Maizeaux sur cette édition en réponse à une lettre que lui avait envoyée le correspondant Hollandais des Mémoires. (Pierre des Maizeaux, "homme de lettres et libéré", comme le caractérise Hazard (o.c. t.I, p.92-93), qui "représente l'échange, avec ce qu'il a de fébrile, d'aventureux, d'inquiétant, et aussi d'utile et d'infiniment fécond dans la vie de l'esprit", prend dans cette lettre un ton de bon apôtre, infiniment respectueux de la foi et de la morale traditionnelles. Les Journalistes s'y laissaient-ils prendre, ou, sans trop croire à la sincérité de ces affirmations, feignaient-ils de les accepter, par politesse?)

1711.8.1371-1395. La Vie de Messire Charles de Saint Denis, Sieur de Saint Evremont, Maréchal de Camp des armées du Roi très-Chrétien, Par M. des Maizeaux, s.l.n.d. (C'est une nouvelle édition retouchée et augmentée. L'ouvrage a la forme d'une lettre adressée à M. Bayle et datée du 15 novembre 1706).

un sujet et tantôt sur un autre uniquement pour s'amuser; c'est un bel esprit qui pense à se divertir et à divertir un certain nombre d'honnêtes gens, avec qui il est en commerce" (3).

Ce petit portrait ne manque pas de franchise, mais il est rapporté avec la plus grande impartialité, sans trace de désapprobation. Les Journalistes pardonneraient-ils à cet aimable épicurisme en considération de l' "honnêteté" dont il s'orne?

Le compte rendu des Oeuvres continue, dans la même tonalité, à la fois lucide et amène: on trouve le poète médiocre et l'auteur comique "infiniment au-dessous de Molière", on admet que "son style... a quelquefois de l'obscurité et souvent de l'affectation" (4), mais au total, c'est un éloge, un bel éloge qui résume la recension: "Avec tous ces défauts on ne peut disconvenir qu'il ne soit un de nos meilleurs Ecrivains; il s'exprime toujours avec esprit, son tour est ingénieux, sa diction pure, hardie, soutenue, ses négligences même sont heureuses. Il les connoissoit aussi bien que personne mais il ne vou-

...

(3) 1706.1.29. Oeuvres mêlées, l.c.

(4) Poète médiocre: "(son) entêtement pour la Poésie a beaucoup diminué de sa gloire", plusieurs pièces qui seraient charmantes en prose, "ne sont pas supportables en Vers", p.ex. le Dialogue de la Mort et du Vieillard sur la Maladie de Madame Mazarin.

(Les caractères) "sont de main de Maître, mais la versification plate et rampante gâte absolument un si bel Ouvrage, et fait regretter au Lecteur que l'Auteur ait su faire un Vers et n'ait pas été réduit à n'écrire qu'en Prose". (ib. 30-31) - Auteur comique: "Les trois Comédies montrent, que soutenir dans la Conversation, ou dans les Lettres une raillerie fine et spirituelle, est un talent différent de celui de bon Poète Comique..." (p.31) - Affectation: "... on y voit une mesure trop exacte et trop recherchée: ce sont des Antithèses trop fréquentes". (p.32)

loit pas s'assujétir scrupuleusement aux règles introduites par nos Puristes modernes" (5).

Les Journalistes n'oublient pourtant pas le point de vue religieux: dans le premier compte rendu, ils s'étonnent du silence des éditeurs à ce sujet; à en juger par les oeuvres, disent-ils, "(sa religion) y paroît telle qu'elle a pû être formée dans une vie voluptueuse, au milieu de ce que la Cour d'Angleterre a eu pendant cinquante ans, de plus ardent pour les plaisirs et de plus indifférent pour l'Évangile". Ce qui suit atténue-t-il ou accentue-t-il au contraire la sévérité de ce jugement? "Le bon sens, l'esprit juste de Mr. de Saint Evremont l'ont ramené quelquefois malgré lui, à des réflexions solides, qui suffisent pour faire connoître qu'il ne s'est point égaré faute de lumière" (6).

Les recensions suivantes seront plus positives en cette matière. Celle de la Vie de St Evremont rapporte un passage où des Maizeaux affirme que son héros "a toujours fait profession de la Religion Romaine où il étoit né", et que, "pour ce qui regarde ses conversations ordinaires,... il ne lui échappoit jamais rien de libre ni d'indécent contre la Religion, et... il avoit même de la peine à souffrir qu'on en fît un sujet de plaisanterie (7). Les Journalistes n'ajoutent aucune réflexion. L'assurance du biographe les avait-elle convaincus? Il nous

. . .

(5) Ib. p.32.

(6) Ib. p.35.

(7) 1711.11.1387-1388. La Vie... l.c.

semble qu'ils savaient gré à Saint-Evremond, si mauvais catholique qu'il ait été, d'être resté catholique dans l'Angleterre protestante. Pour le reste, ils n'approuvent certes pas cette vie de libertin mais il n'est pas sûr qu'ils mesurent la portée de toutes les négations qu'elle comporte. Saint-Evremond, par son bon sens, son bel esprit, sa modération raffinée, conquiert la bienveillance de ces honnêtes gens.

Des raisons analogues sans doute ont valu à l'Histoire des Oracles, de Fontenelle, une étonnante recension où le parti pris de sympathie est criant. C'est en août 1707: les Mémoires présentent en même temps les Dissertationes de Oraculis, de Vandal, l'Histoire des Oracles et une Réponse à l'histoire des Oracles, due au zèle vigilant du P.Baltus, jésuite (8). La re-

...

(8) 1707.8.1380-1386. Antonii Vandale de Oraculis veterum Ethnicorum Dissertationes duae. Amsterdam, 1700.

1386-1389. Histoire des Oracles, par Mr. de Fontenelle, de l'Académie française. Nouvelle Edition. Paris, 1706.

1389-1407. Réponse à l'Histoire des Oracles de Mr. de Fontenelle, de l'Ac. fr., dans laquelle on réfute le Systeme de Mr. Vandale sur les Auteurs des Oracles du Paganisme, sur la cause et le tems de leur silence, et où l'on établit le sentiment des Peres de l'Eglise sur le même sujet. Par le P.Baltus, s.j. Strasbourg, 1707.

Sur le P.Baltus, voir A.MONOD, De Pascal à Chateaubriand, les défenseurs français du christianisme, Paris, Alcan, 1916, p.255-257.

C'était un apologiste très zélé et qui avait percé à jour "la sournoise incrédulité" de Fontenelle. "Il discerne fort bien, dit Monod, la connexion du mépris des anciens et du mépris de la tradition sacrée". Malheureusement, son zèle est peu éclairé et "sa critique est dans l'ensemble bien infirme". Il a abordé avec le même zèle et le même insuccès, tous les problèmes que la critique indépendante soulevait alors autour des origines du christianisme.

cension du livre de Fontenelle, trois petites pages aimables, se blottit entre deux longs comptes rendus remplis de discussions touffues. L'incrédulité de Van Dale scandalise les Journalistes, la clairvoyance et le savoir de leur confrère apologiste les rassure et les enchante. Mais, contre l'évidence, ils veulent sauver la bonne foi et la parfaite orthodoxie de Fontenelle, réduire au minimum, et à moins que le minimum, les reproches nécessaires et louer tout ce qu'il est possible de louer. Il faudrait tout citer pour donner une idée de ce plaidoyer de circonstances atténuantes: voici au moins en bref comment ils procèdent.

Selon eux, Fontenelle ne s'est pas rendu compte du retentissement religieux que pouvaient avoir les thèses de Van Dale. Il n'y a vu qu'un "paradoxe" qui lui fournirait l'occasion de se distinguer dans la république des lettres. Ce n'est là que légèreté de jeunesse, ignorance peut-être, mais excusable, car "sa profession le dispensait de lire les Pères", imprudence peut-être encore, en tout cas pas impiété (9). Dans l'Histoire des Oracles, il n'y a de Fontenelle que le meilleur, la forme, "un ordre, un tour, un brillant qu'assurément (la matière) n'a pas dans le gros volume du premier Auteur". "Pour le fonds de l'Ouvrage, ajoute-t-on, avec une curieuse inconscience, les citations, les exemples, on ne peut sans injustice en rendre Mr. de Fontenelle responsable; c'est un abrégé qu'il a . . .

(9) "L'illustre Academicien encore jeune ne put resister à la tentation de se distinguer par un paradoxe, qui ne lui parut point interesser la Religion". (p.1387)

prétendu donner au public. On peut tout au plus le blâmer de n'avoir pas bien choisi le Livre auquel il s'est attaché, et d'avoir employé son excellente plume à un travail indigne de lui" (10). Les Journalistes sont-ils sincères, ou simplement polis, ou encore imposent-ils silence à leurs doutes dans l'espoir que leur confiance retienne ou remette dans le droit chemin cet ancien élève inquiétant? Ils semblent avoir eu avec lui des rapports personnels (11) et, comme plus tard Voltaire, Fontenelle n'épargnait rien pour donner le change sur sa véritable pensée et rester en bons termes avec les "bien-pensants". Peut-être faut-il voir dans la bienveillance systématique de ce compte rendu, autre chose que de la naïveté et plus qu'une habileté un peu servile, une ingéniosité apostolique: en prenant

...

(10) Voir aussi dans l'article sur l'ouvrage de Baltus (où les Journalistes insistent encore, par plusieurs allusions, sur l'innocence du "bel esprit François") p.1390: Le P. Baltus "n'aura pas lieu de se repentir de son audace, et sans rien ôter à la réputation dont M. de Fontenelle, jouit par tant de droits, il ôtera tout crédit à son livre, qu'une critique hardie, égayée par des railleries fines, et ornée de tous les agréments d'un style ingénieux, sembloit avoir mis hors d'atteinte. ... l'on peut assurer sans flatterie, qu'il détruit entièrement le Système de Vandale sur les Oracles qui devoit tout son éclat au livre de M. de Fontenelle".

(11) p.1387: "Il protesta dans ce tems à un de nous à qui depuis peu il a encore renouvelé la même protestation, qu'il n'auroit jamais travaillé sur cette matière, s'il n'avoit été convaincu, qu'il étoit fort indifférent pour la vérité du Christianisme, que ce prétendu miracle de l'Idolatrie fût l'ouvrage des Demons, ou une suite d'impostures: il ajouta que le nouveau Système lui sembloit plus propre qu'un autre à démontrer la fausseté du Paganisme".

Voir aussi dans 1709.1.13-28 (13). Suite de la Réponse à l'Histoire des Oracles. "D'ailleurs Mr. de Fontenelle, peu attaché à un sentiment qu'il n'auroit jamais proposé, s'il l'avoit crû dangereux, avoit marqué assez d'indifférence pour son Histoire des Oracles, qu'il n'a jamais regardée que comme un amusement de sa jeunesse".

la défense de Fontenelle, en arguant de sa bonne foi surprise, en citant les désaveux formels de l'auteur à l'endroit de certains passages au moins de son livre, on sape le crédit du livre et on gagne le coeur de Fontenelle. Du moins l'espéraient-ils sans doute (12).

Si l'attitude des Journalistes à l'égard de Fontenelle souffre diverses interprétations, leurs réactions vis-à-vis de Bayle sont plus explicites. Elles sont empreintes de franchise, de clairvoyance et d'estime. Les articles consacrés à Bayle sont nombreux: on rend compte des Réponses aux questions d'un Provincial, des Continuations des Pensées sur la Comète, des Entretiens de Maxime et Thémiste, des Lettres choisies et l'on reproduit un Mémoire envoyé de Hollande sur la vie et les ou-

. . .

(12) Nous avons encore relevé, en 1722, quelques allusions à Fontenelle. Deux comptes rendus de l'Histoire de l'Académie des Sciences sont très élogieux pour lui (1722.5.761-790; 6.989-1031). Dans le second, les Journalistes citent un passage où Fontenelle rend justice aux jésuites de la découverte du ginseng, plante médicinale, et du quinquina; ils ont choisi cet extrait, disent-ils, "pour faire éclater le caractère de droiture et de fermeté qui relevent (sic) l'illustre Auteur ici comme en mille autres choses, si fort au-dessus de l'empire des préjugés vulgaires, et de la mode: un mérite supérieur fut toujours exempt de servitude et de partialité" (1030). Un entrefilet des Nouvelles littéraires de Londres (1722.9.1663) est plus ambigu: "La Traduction Angloise du livre de M. de Fontenelle de la pluralité des mondes est fort goûtée; ce ne sont pas seulement les embellissemens de l'Ouvrage qui plaisent; c'est le fonds même qui charme tout ce qui se pique de bel esprit. Jugez par là du goût dominant".

vrages de M. Bayle (13). Toutes ces recensions sont longues, détaillées, critiques, intelligentes. Nous sommes introduits dans les combats de Bayle, et Dieu sait s'il en livra, contre Jacquelot, Le Clerc, King, archevêque anglican de Dublin, Bernard, Jurieu et même les Journalistes de Trévoux, - sur le Miracle, l'athéisme et l'idolâtrie, la preuve de l'existence de Dieu par le consentement général des peuples, l'origine du mal et le manichéisme, les rapports de la foi et de la raison. Nous ne pouvons songer à entrer dans ces discussions, ni même

...

(13) 1704.9.1481-1497. Réponse aux questions d'un Provincial (par P. Bayle). Rotterdam, 1704.

1705.6.913-940. Continuation des Pensées diverses... à l'occasion de la Comète de 1680 ou Réponse à plusieurs difficultés que M^{xxx} a proposées (p. P. Bayle). Rotterdam, 1705, 2 tomes.

1705.7.1095-1122. Suite du précédent (tome 2d).

1706.5.764-784. Réponses aux questions d'un Provincial. Rotterdam, 1706, t. II.

1706.6.950-971.

7.1110-1123. Id., t. III.

1707.8.1347-1357. Réponse pour M. Bayle à Mr le Clerc, s. l. n. d.

1357-1366. Entretiens de Maxime et de Thémiste, ou Réponse à ce que M. le Clerc a écrit dans le 10. tome de la Bibliothèque choisie contre Mr. Bayle. Rotterdam, 1707.

1707.10.1737-1742. Entretiens de Maxime et de Thémiste; ou Réponse à l'Examen de la Théologie de Mr. Bayle, ib. (suite du précédent, contre Jacquelot).

1713.7.1149-1150. Réponse aux questions d'un Provincial, t. IV.

1150-1151. Id., t. V.

1715.2.212-220. Lettres choisies de M. Bayle, avec des Remarques (par Marchand). Rotterdam, 1714. 3 tomes.

1707.4.693-706. Mémoire sur la vie et les Ouvrages de feu Mr. Bayle, envoyé de Hollande.

Pour être complet, il faudrait encore signaler les recensions des ouvrages écrits par les adversaires de Bayle, notamment I. Jacquelot et J. le Clerc.

à les esquisser si brièvement que ce soit, mais seulement apporter quelques textes caractéristiques où les Journalistes définissent parfaitement ce que l'auteur du Dictionnaire historique et critique représente à leurs yeux.

"Quoique nous ayons été plus d'une fois obligés à réfuter feu M.B., on a pu s'apercevoir, que si nous haïssions les erreurs, nous aimions sincèrement l'Auteur. Une véritable estime étoit le seul lien de l'amitié que nous avions pour lui...", c'est ce qu'ils déclarent en avril 1707, après avoir reproduit, avec quelques rectifications seulement, un Memoire sur la vie et les ouvrages de feu M.Bayle, qu'on leur envoyait de Hollande (14).

Il semble qu'il faut les croire sur parole. Ils estiment le talent de Bayle, le ton déférent de leurs comptes rendus en témoigne. Nous serions même tenté de dire qu'ils surestiment son talent littéraire, ils vantent "le tour charmant de ses compilations", "le talent pretieux" qu'il possède "d'embellir ce qu'il y a de plus sec et de plus aride dans les Sciences" (15), et jusqu'à la légèreté de son style, ce qui ne laisse pas de nous surprendre un peu. Avec plus de raison, nous semble-t-il, ils admirent l'érudition de Bayle, ses recherches infatigables, la pénétration et la "délicatesse" de ses pensées et sa probité scientifique qu'ils se plaisent deux ou trois . . .

(14) 1707.4.693-706 (705). L.c. Ce mémoire est très favorable à Bayle.

(15) Ib., 706.

fois à souligner (16). Ils admirent son "art de disputer" où "il peut passer comme un modèle". Hélas, c'est sans doute en cet esprit "trop curieux et fertile en objections" que gît le principe de sa perte. Il a trop aimé la liberté de la pensée et il s'est trop confié à ses propres lumières, et son succès dans les discussions, voire l'ivresse de sa propre virtuosité et "l'habitude de disputer de tout", ont fini par le conduire au scepticisme et par le rendre "presque inaccessible à la Foi" (17). Les Journalistes regrettent vivement cette obstina-

...

(16) P.ex. en 1704.9.1487-1489, ils louent la bonne foi "de l'Auteur Protestant" qui éclate en plusieurs chapitres où il réfute des calomnies à l'adresse des catholiques.

en 1705.7.1095-1097, Bayle cite des extraits de relations sur la Nouvelle-France où il est prouvé, contrairement à ses assertions, que les sauvages ne sont pas athées.

(17) "Il aimoit souverainement la liberté de conscience, et ne pouvoit souffrir qu'on commandât la foi" (en note: "Ceux qui ne veulent pas qu'on commande la Foi n'en ont gueres") (1707.4.696). "Le succès de ses Ouvrages augmentoit insensiblement la confiance qu'il avoit dans ses propres lumieres, et le confirmoit dans la vaine esperance de penetrer jusqu'à la verité sans guide... Son esprit trop accoutumé à disputer de tout devint presque inaccessible à la Foi". (ib. 705). "Cette liberté d'esprit qui fait son caractere" (1705.6.914). "... Quel malheur qu'ayant au plus haut point le talent pretieux d'embellir ce qu'il y a de plus sec et de plus aride dans les sciences, il se plaise à cultiver le bord des précipices, où l'on ne peut le suivre sans peril." (1705.7.1121). En 1704.9.1481-1482.1.c., on fait à Bayle un reproche plus formel: "On reconnoît aussi (l'auteur) à d'autres marques auxquelles nous sommes très-fâchez de distinguer un si bel esprit, et un homme dont la conduite seroit irreprochable, s'il écrivoit comme il vit et même comme il parle. Ces marques indignes de luy sont trop peu de menagement sur ce qui choque la Religion et la pudeur...". On ajoute aussitôt, circonstance atténuante: "C'est un grand malheur que d'être asservi à des Libraires interessez, dans un pays où la plus-part des achepteurs sont libertins et incredulés". Voir aussi 1715.2.212. 1.c. et ch. VIII, n.12.

tion. Ils semblent même reprocher à Bayle une sorte de mauvaise foi: il joue des rôles successifs, il défend des causes auxquelles il ne croit guère, il discute pour discuter (18). En un mot il gaspille lamentablement ses forces. Mais il est plus victime que pécheur. Son malheur est d'être né dans l'hérésie et d'y être revenu malgré une éphémère conversion. Son scepticisme est le terme fatal où le libre examen devait conduire un esprit aussi pénétrant. En lui se vérifie une sorte de dialectique interne du protestantisme, dont les Journalistes dénoncent sans se lasser les ravages: "la methode des Protestans mene les plus éclairés de ses Sectateurs, jusqu'à une entière incrédulité, qu'ils cachent sous l'apparence d'une tolérance universelle (19). Et ce processus lui-même fournit le meilleur argument en faveur du magistère, "leurs excès sont la preuve la plus décisive de la nécessité d'un Oracle infallible et present, pour enseigner les veritez de la Foi".

...

(18) "... il prétend disputer et non pas décider: ainsi ce ne sont pas ses sentiments qu'il expose, c'est un rôle qu'il représente. Il est excellent Acteur, tout le monde en doit convenir; mais il n'est pas heureux dans le choix des personnages. Après tout quoique le sien soit d'une très-difficile exécution, il le remplit à merveille, et il peut passer pour un modèle dans l'art de disputer" (1706.6.956-957). Voir ib. 971: "...Comme M.B. ne veut qu'amuser les Lecteurs par une dispute ingénieuse, il a dû choisir cette maniere de disputer: quand il voudra persuader, il en prendra sûrement une autre". 1706.7.1122. "... nous nous confirmons dans la pensée, que l'Auteur excite des nuages, pour faire voir qu'il est seul capable de les dissiper".

(19) 1707.4.705. l.c. Des remarques de ce genre sont très fréquentes dans les Mémoires à propos des querelles théologiques qui divisent les Protestants, notamment à propos des controverses entre Arminiens et Sociniens.

Parce qu'ils faisaient fond sur le bon sens de Bayle, sur sa probité littéraire, et l'amour de la vérité que son labeur infatigable démontrait, les Journalistes ont cru pouvoir le convertir, l'amener au bercail. Ils lui font de son vivant des avances non équivoques: après sa mort, ils révèlent qu'un des leurs a tenté auprès de lui une démarche directe (20). Pareil espoir était peut-être naïf, mais il n'est pas dépourvu de noblesse; il nous plaît que ces religieux soient à la fois assez impartiaux pour apprécier un adversaire à sa valeur, assez "gens de lettres" pour que leur estime d'un auteur suffise à fonder une amitié réelle, assez apostoliques enfin pour que, sans fausse pudeur, cet attachement se traduise en zèle. Les recensions que les Mémoires de Trévoux consacrent à Pierre Bayle, nous paraissent, dans leur ensemble, répondre exactement à

...

(20) 1706.7.1122-1123. "Nous le conjurons de ne plus différer à mériter des applaudissemens, qui ne soient mêlez d'aucun reproche. S'il cherche de bonne foi la vérité, dans une tranquille soumission à la Parole de Dieu; il faut avant toutes choses pouvoir distinguer cette Parole des inventions humaines. La seule Autorité de l'Eglise reconnuë pour infaillible, peut assurer que c'est à Dieu, et non pas à des séducteurs qu'on sacrifie sa raison. M.B. qui se défie tant de l'esprit humain, ne peut s'empêcher de reconnoître la nécessité d'un Oracle perpétuel et toujours visible, pour éclaircir nos doutes... Se rapporter à l'esprit particulier, c'est s'exposer inévitablement à prendre souvent des illusions pour des inspirations. Il faut que M.B. pour combattre les fausses Religions avec succès vienne combattre avec nous. C'est dans ses principes le seul usage qu'il puisse faire de sa raison".

1707.4.705. "Nous plaignions son aveuglement, et nous pleurons sa perte, qu'un de nous avoit tâché de prévenir en lui écrivant peu de tems avant sa mort". Il nous est impossible de déterminer qui fut l'auteur de cette démarche, le P. Tournemine peut-être.

la mission du Journaliste catholique, telle qu'avec le recul nous pouvons la concevoir (21). Il eut été malaisé de faire mieux.

. . . .

(21) Nous ne nions pas pourtant que les Journalistes n'aient, sur certains points en litige, manqué de clairvoyance et trop accordé à leur antagoniste. Le ton aussi varie un peu d'un article à l'autre: il se fait nettement plus sévère après la mort de Bayle, notamment pour les Lettres choisies. Leur zèle aussi peut apparaître intéressé: ce "cas" leur fournissait un argument polémique contre le protestantisme, et, dans leur insistance à faire appel aux qualités de Bayle, il y a peut-être, comme nous l'avons relevé à propos de Fontenelle une volonté d'illusionner leurs lecteurs ou de s'illusionner eux-mêmes sur la profondeur de son scepticisme. Enfin l'estime n'est peut-être pas le seul motif de leur sollicitude: celle-ci pourrait provenir aussi d'une sorte de sentiment de responsabilité envers un ancien élève, puisque Pierre Bayle avait passé quelques années chez les jésuites de Toulouse. Mais même la présence de ces sentiments complexes ne nous oblige pas à suspecter la sincérité de leurs déclarations explicites, elle ne change rien au ton de leurs comptes rendus. Toute attitude humaine est mêlée de bon et de moins bon: nous ne devons pas croire pour autant que les mobiles impurs sont nécessairement les plus forts.

----- C O N C L U S I O N -----

L'inventaire que nous achevons rassembler, sur une matière très vaste, des indications fragmentaires, discrètes et sans grand relief. Quand on parcourt d'un regard cet ensemble d'articles si variés, on a peine à saisir quelques grandes lignes sous l'abondance des détails. Les Journalistes de Trévoux possèdent-ils vraiment une doctrine littéraire complète, ou, à son défaut, laissent-ils apercevoir dans leur critique, au moins quelques principes directeurs capables de donner à leurs jugements occasionnels cette cohérence qui les autoriserait à exercer une réelle emprise sur leur temps? Ou se contentent-ils d'improviser des comptes rendus au hasard des publications, sans autre souci que celui d'une politesse raffinée et "ingénieuse"?

Quelle que soit la réponse à ces questions, une de leurs habitudes se dégage tout de suite: c'est leur souplesse. Il ne sera pas facile de les classer ou de les définir. Si, dans la querelle d'Homère, ils paraissent prendre le parti des modernes, ils s'attachent par contre à perpétuer une poésie latine anachronique, ils pourchassent, en poésie comme en éloquence, les "géomètres" et les cartésiens; dans un autre champ de la bataille littéraire, ils semblent exalter par dessus tout la simplicité classique, et d'autre part ils préfèrent Corneille

à Racine; on nous dira qu'ils se méfient de Racine parce qu'ils le considèrent comme un poète galant; pourquoi alors font-ils l'éloge de Quinault? Et ailleurs comment pourraient-ils passer comme ils font des préceptes minutieux des rhétoriques scolaires à l'évangélique simplicité que réclament les prédicateurs, s'ils n'étaient rompus à tous les exercices de souplesse?

Mais cette souplesse pourrait n'être que de l'opportunisme. Au vrai, la critique des Mémoires de Trévoux peut apparaître, à qui la considère rapidement, guidée par le seul opportunisme et par une fantaisie qui n'obéit à aucune règle supérieure. C'est que probablement, dans ces articles de littérature qui n'engageaient pas d'intérêts majeurs, chacun des Journalistes se livrait à son inspiration et à ses goûts personnels et ne faisait aucun effort conscient pour se conformer à des directives imposées. Mais, inconsciemment, ces hommes qui ont une formation commune et des objectifs identiques réagissent tous de la même manière devant certaines oeuvres et certains principes. Nous avons pu jusqu'ici, après chaque chapitre, énoncer quelques conclusions qui ne paraissaient pas arbitraires. En les groupant, n'est-il pas légitime d'espérer voir maintenant le dessin d'un système complet ou la cristallisation de certains principes directeurs? Sans doute, il ne faut pas attribuer aux tendances générales que nous dégagerons, une constance absolue ni une précision mathématique. Chacune comporte des écarts, des variétés et des nuances.

Il importe surtout de rappeler clairement au préalable dans quel contexte et sous quelle forme les Journalistes ont énoncé des jugements littéraires. Pour comprendre ce qu'ils disent leurs limites doivent être les nôtres; trois questions préliminaires fixeront ces limites: 1. quelle conception les auteurs des Mémoires de Trévoux se font-ils du journalisme? 2. quelle importance accordent-ils à la littérature? 3. quelles sont les valeurs fondamentales de leur humanisme?

1. Conception du journalisme.

Un journal littéraire du XVIII^e siècle est un guide bibliographique destiné à renseigner les lecteurs, avec exactitude et impartialité, sur les livres qui paraissent. Les journalistes de Trévoux n'ont pas d'autre ambition. L'actualité vivante, celle des événements politiques, celle même du théâtre ou de la prédication ne les intéresse que dans la mesure où des livres la reflètent. Ils n'ont pas non plus de manifeste littéraire ou philosophique à imposer, ni de doctrine à défendre. Ils se refusent même à juger ex professo les oeuvres dont ils parlent. En cela, ils étaient bien de leur temps; les écrivains de cette époque étaient susceptibles et les journalistes d'alors n'auraient pu se permettre les sévérités de nos modernes critiques. Malgré leur souci d'obéir aux règles du jeu ou à cause de lui, ceux de Trévoux ont été tour à tour accusés de malveillance, par quelques auteurs, et d'indulgence excessive par une bonne

partie du public. Il semble bien qu'ils donnaient surtout dans ce dernier défaut; après les premières années où ils poursuivaient un idéal de neutralité inaccessible, ils ont compris que les lecteurs désiraient, non seulement une information exacte, mais des jugements précis. Les Journalistes les leur accordent, mais gardent toujours les formes et ne paraissent trancher un débat ou simplement critiquer un ouvrage que s'il n'est pas possible de faire autrement.

En général leur attitude devant les livres est extrêmement bienveillante; ils s'efforcent de les comprendre, de les résumer sans les gauchir, d'en faire saisir l'originalité et la valeur. Le compte rendu prend le ton de l'ouvrage lui-même par un certain effet de mimétisme et le journaliste paraît partager la pensée de l'auteur. En réalité, il y a dans cette sympathie compréhensive, des degrés infinis. Ils se marquent par la chaleur de l'éloge, la vigueur des formules, l'abondance des citations et leur choix. Les Journalistes ont un art de suggérer leur désapprobation par leur silence ou leur froideur. La prudence atténue leur critique et la politesse l'enveloppe. Ils ne sont pas hommes à claironner leur pensée: pour la connaître, il nous fallut user de patience; mais n'allons pas les accuser d'indifférence ou d'opportunisme. En adoptant cette discrétion qui peut nous paraître pusillanime, ils se conforment à l'idéal que les honnêtes gens se faisaient du métier de journaliste.

Ils sortent pourtant parfois de leur réserve et pour des agressions passionnées, presque brutales. C'est qu'ils ont quitté

le champ de l'honnête homme pour aborder un terrain où les intérêts majeurs entrent en jeu. Cette attitude vient de la hiérarchie des valeurs qu'ils tiennent dans le domaine des activités de l'esprit.

2. Importance de la littérature.

Au premier rang, viennent la théologie et les controverses religieuses; les Journalistes placent ensuite ce qu'ils appellent les "matières profondes de Philosophie, Jurisprudence, Médecine, Mathématiques"; enfin, et en dernière place seulement, l'histoire et les belles-lettres. Quelle que soit, à cette échelle, leur importance relative, les articles littéraires des Mémoires nous ont cependant livré une ample moisson de renseignements. Mais, pour les interpréter sans erreur de perspective, il faudra s'attendre à voir des mobiles extra-littéraires intervenir dans ces jugements et leur donner le ton. Ces interventions qui pourront aller jusqu'à être une condamnation sans appel, seront commandées soit par le souci de qualifier la moralité d'une oeuvre, soit par les exigences de leur état et de leur vocation, soit par la lutte entreprise contre le Jansénisme.

Dès lors,

a) Ils n'oublient jamais la qualification morale, - au sens strict, - d'une oeuvre. Non contents de condamner sévèrement et même violemment l'immoralité déclarée, ils se déchaînent contre la littérature galante et les descriptions de la passion amou-

reuse. Ces raisons leur font répudier maints auteurs anciens, depuis Aristophane et Plaute jusqu'aux Elégiaques et, chez les Français, Racine, Molière et le La Fontaine des Contes. Elles leur font passer sous silence de larges secteurs de la production contemporaine: la poésie d'amour, le roman et presque tout le théâtre.

La rigueur morale est ainsi un signe distinctif de leur critique; elle convient à des religieux et à des éducateurs, elle s'explique par un souci de prudence que justifient les ravages possibles de ces lectures et de ces spectacles dans une bonne société chrétienne assez fermée. Tout au plus peut-on regretter que le jugement moral s'appuie parfois sur des critères superficiels, sans qu'un effort soit fait pour comprendre le sens profond de l'oeuvre analysée.

b) A propos des ouvrages sur la prédication, qui correspondent mieux à leur caractère sacerdotal, le sens religieux des Journalistes se manifeste davantage et avec plus de raison. Défenseurs résolus de la simplicité évangélique, ils développent les différents aspects d'une parénétique vraiment chrétienne; les préoccupations de style et de rhétorique s'estompent; il ne reste que quelques principes élémentaires, supposés plutôt qu'énoncés.

D'autres cantons de la littérature provoquent chez eux la même réaction apostolique. Dans la poésie des psaumes et des cantiques, ils voient une expression de la meilleure piété,

dans un poème philosophique ou moral, une arme pour le vaste combat que l'apologétique livre à l'incrédulité. Dès qu'ils sortent des questions strictement littéraires, ces critiques se souviennent que leur plume est au service de l'Eglise et des âmes.

c) Bien plus, jusque dans les jugements les plus proprement littéraires, nous avons vu intervenir à plusieurs reprises des motifs extérieurs qui, à première vue, semblent être des questions de personnes et sont en fait des questions de principe.

Le problème est assez délicat et il faut se garder d'être injuste envers les Journalistes. Il est certain qu'ils se laissent conduire, sciemment ou non, par des sympathies et des antipathies préalables. Le fait est particulièrement sensible dans leurs appréciations des grands classiques. Corneille et jusqu'à un certain point Molière au théâtre; Fénelon, Bourdaloue et Fléchier en chaire bénéficient d'une admiration assurée; nous pouvons leur adjoindre Fontenelle, qui jouit d'un véritable parti pris de bienveillance; Racine et Boileau par contre et même Bossuet comparaissent devant des censeurs prévenus. La partialité devient criante quand on voit les Journalistes faire, à plusieurs reprises, l'éloge de Th. Corneille et de Quinault alors qu'ils condamnent Racine pour l'immoralité de son théâtre amoureux.

Naturellement, un mot explique tout: le Jansénisme. Et de fait, on a fréquemment l'impression que, pour nos Journalistes, le monde se divise en ennemis des Jansénistes, - ce sont

les élus, - et en amis des Jansénistes, - les réprouvés; avec un peu de malice, nous pourrions intituler les deux camps: amis de la Compagnie de Jésus et adversaires de la Compagnie ou indifférents, - si tant est qu'il y en eût à cette époque de combat -. Mais en réduisant tout à de simples questions de personnes, nous simplifierions à l'excès et nous calomnierions les Journalistes. Ces querelles ont des présupposés idéologiques d'une grande importance. Quand ils s'engagent, - avec trop d'acharnement sans doute, - dans la lutte contre le jansénisme, les jésuites ont conscience de défendre des vérités essentielles et des valeurs fondamentales. Nous ne pouvons suspecter, au moins dans l'ensemble, la droiture et la pureté de leur zèle. Il est regrettable que ces disputes envahissent les belles-lettres; nous songeons notamment à cette malheureuse polémique avec Boileau, qui ne fait pas honneur aux Journalistes. Mais il faut avouer qu'entre les belles-lettres et la pensée religieuse, il n'y a pas de cloison étanche et que les Journalistes n'ont pas toujours tort de flairer dans certaines oeuvres littéraires des relents d'hérésie. Qu'ils ne comprennent pas tout à fait ces oeuvres, ou qu'ils les jugent trop sévèrement, c'est très possible, mais s'ils les condamnent, on ne pourra pas dire qu'ils le font pas pur esprit de parti, par fanatisme aveugle. Ce ne sont pas les personnes qu'ils attaquent avant tout, ce sont les idées, parfois à peine exprimées, parfois suggérées seulement. Ainsi sont-ils incapables de comprendre Racine, non point parce qu'il est l'ami des Messieurs de Port-Royal, mais parce que sa

psychologie est janséniste, commandée par une théologie de l'attrait dominant. Ils n'expriment d'ailleurs pas l'origine de cette répulsion; elle est presque instinctive chez eux; en réalité il ne s'agit pas de l'influence extérieure d'un motif religieux mais d'une référence à des convictions intimes, à une vie intérieure épanouie par leurs thèses sur la grâce et la liberté, qui inspirent leur conception de l'humanisme.

3. Conception de l'humanisme.

A plusieurs reprises, nous avons vu les Journalistes défendre avec une belle conviction, les droits des vertus naturelles et de la volonté humaine. Ils réfutent ainsi la théorie de l'amour-propre dominant qu'Houdart de la Mothe développait après La Rochefoucauld. Ils admirent les héros de Corneille et la conception hautaine de son théâtre qui produisit un Horace sans la grâce et, avec elle, un Polyeucte. Eux-mêmes sont un peu des Romains à la Plutarque. Un antique idéal de courage, d'honneur et de fermeté semble bien incarner leur conception de l'homme; la grâce n'est pas niée mais elle suppose et couronne la volonté et il n'est pas besoin d'en parler toujours. Conception saine, optimiste, active, qui ne laisse pas de place à l'inquiétude, ni peut-être à une certaine vibration des profondeurs religieuses et humaines. Les Journalistes ont foi dans l'homme, une foi si vive qu'elle leur fait courir parfois le risque de construire un humanisme séparé, c'est-à-dire naturaliste et en tout cas naïf.

Ces questions préliminaires résolues, nous pouvons tâcher de réunir les quelques grandes lignes de cette pensée littéraire et les quelques traits de cette critique. Leurs répugnances d'abord:

Les Journalistes de Trévoux s'opposent ordinairement aux systèmes, aux constructions a priori. Ils le font avec plus ou moins de réserve, suivant la qualité des auteurs et la valeur des doctrines. Mais, si modérément qu'elle s'exprime, leur pensée n'est pas douteuse; les déductions de l'esprit géométrique doivent toujours céder aux intuitions nuancées du goût. Une doctrine littéraire ne peut se déduire de principes cartésiens ni même de formalités scolastiques; on la dégage avec tact de l'usage et des modèles.

Ils s'opposent également aux impératifs des opinions neuves. Ces révolutions sont pour eux un manque de goût. Dès lors leur critique aimera à rappeler les opinions reçues, dans l'interprétation d'oeuvres anciennes, par exemple, ou omettra, dans le compte rendu d'un ouvrage récent, ce que celui-ci apporte de plus original. Cette prudence contribue à donner aux Mémoires un air un peu terne et désuet. Mais le bon sens, - fût-il rassis, - et surtout le sens de la complexité des jugements littéraires ne sont pas des dons méprisables.

Mais voici qui est plus grave que leurs répugnances: il faut bien constater que les Journalistes ne se soumettent pas plus aux textes qu'aux théories. Nous parlions, dans notre premier chapitre, d'un humanisme de thèmes; nous avons noté, dans

les deux autres, combien les Journalistes s'étaient peu souciés d'analyser l'art des grands classiques, au point que nous avons dû chercher leur pensée littéraire dans les comptes rendus de manuels ou de traités académiques. Nous croyons pouvoir dire qu'ils ne pénètrent pas dans l'âme des grands classiques, grecs et latins comme français. Ils ne font aucun effort pour comprendre Homère dans son milieu, - et c'est en quoi ils apparaissent "modernes" -; ils n'ont rien compris du charme racinien et ne peuvent saisir les nuances de la pensée fénelonienne. L'usage des demi-teintes dans leur critique les rend myopes et le génie leur échappe; ils ne gardent de leurs contacts avec les auteurs qu'un florilège bien assimilé d'exemples, de tournures et de règles; leur humanisme et leur classicisme deviennent alors un produit de haute vulgarisation, mis à la portée du grand public, au détriment des grandes oeuvres qui perdent leur grandeur même.

Cet humanisme et ce classicisme en vérité ne se comprennent bien que si on leur donne un éclairage scolaire. Ils sont la généralisation ou la continuation d'une excellente méthode d'enseignement. Les Journalistes répètent sans cesse: "pour apprendre à écrire et vous former l'esprit, mettez-vous à l'école des bons modèles, suivez les meilleurs exemples". Les règles sans exemples ne servent à rien, les théories les plus cohérentes sont vaines. Il faut aller aux auteurs mais en les choisissant et en les critiquant. Nous avons déjà signalé ce va-et-vient entre les oeuvres et les règles, qui nous paraît commander toute la pensée littéraire des Mémoires, au lieu de cette confrontation entre les oeuvres et la vie qui devrait commander la pensée littéraire tout court.

La méthode cependant, en elle-même, est excellente, pour l'instruction des jeunes gens, pour la formation humaniste en général et même jusqu'à un certain point pour la critique. Mais l'application est délicate:

1. Tout dépend, en premier lieu, du choix des maîtres: en ce qui concerne les anciens, les Journalistes s'en tirent à leur honneur; sans être complet, - les Grecs sont un peu sacrifiés, - leur choix est judicieux. Les écrivains français sont beaucoup moins employés: ignorés ou à peine introduits dans l'enseignement, ils ne sont pas encore tout à fait entrés dans le patrimoine littéraire.

2. La seconde difficulté est le choix des textes chez un auteur et la manière d'aborder ces textes. Le danger est de faire des extraits qui meurent aussitôt. Les Journalistes n'évitent pas l'écueil, ils ne se soucient pas d'aborder les grandes oeuvres dans leur ensemble ni d'en approfondir le sens. Ils les jugent en fonction de règles, ils en font des pages d'anthologie, des exemples, de simples citations. Des manuels de rhétorique comme ceux de Le Jay et de Colonia sont à cet égard intéressants. Ils rassemblent autour des préceptes traditionnels, un trésor d'exemples tirés des meilleurs auteurs. Tirés des meilleurs auteurs! Voilà la faute. Il fallait les y laisser et y renvoyer les étudiants.

Cette méthode risque de ne chercher dans les auteurs qu'une illustration des préceptes. Et, sous prétexte de faire vivre ces préceptes, elle tue l'oeuvre qui les a produits.

3. Un troisième écueil encore est l'abus des critiques de détail. Il ne s'agit pas, notons-le, de critique textuelle ou d'interprétation qui ont le mérite d'établir des faits, mais, dirions-nous, d'une critique "régulière" qui a le tort de définir des dogmes et de canoniser des mots. On veut savoir si tel ou tel vers, tel ou tel morceau, tel ou tel personnage est conforme aux règles et au bon goût. Ces discussions ne sont pas inutiles: elles peuvent affiner les perceptions littéraires et certaines remarques subtiles peuvent renouveler la compréhension d'un passage. Il est certain même que les Journalistes y apportent du tact et un bon sens averti, mais il leur arrive de prendre très au sérieux ces minuties et d'oublier pour un de ces détails, l'ordonnance générale et la psychologie d'une oeuvre. Un arbre ou même une paille les empêche alors de voir la forêt.

Jusqu'ici, nous avons été négatif, indiquant quelques écueils et quelques mécomptes. Il est temps de relever les réussites. Nous trouvons d'abord une conception des humanités gréco-latines et de l'humanisme, fondée sur la connaissance de nombreux textes, sur l'assimilation de la langue latine et de ses tournures et sur l'imitation. La tradition gréco-latine, ainsi retravaillée et schématisée, garde une influence efficace sur la pensée littéraire des Journalistes: on peut même dire que cette tradition gréco-latine est pour eux la Tradition par excellence. Ils ne sont pas pour autant des hommes d'Athènes ou de Rome, mais des hommes du collège.

Leur conception du Classicisme, issue de ces humanités, encore qu'elle gardera toujours de son origine quelque chose de scolaire, puise sa valeur dans la richesse de ces vieilles civilisations. Leurs idées critiques réalisent un bel équilibre: ils ne veulent pas s'asservir au seul critère du bon goût personnel et c'est pourquoi, avec beaucoup de finesse, ils recourent à la tradition, à l'usage contemporain, au bon sens du public, à la raison. Ils établissent ainsi un idéal malaisé à définir où se conjuguent la clarté, la mesure, l'aisance et la noblesse. Cet idéal est souple et comporte bien des nuances: une pastorale, une épigramme même peut y répondre aussi réellement qu'un sermon. C'est le goût classique, tel qu'on souhaitait le rencontrer chez l'honnête homme d'alors. Nous croyons en effet que nos Journalistes reflètent ici avec exactitude l'idéal de leurs contemporains. Sans comprendre tout à fait les grands classiques, ils gardent d'une époque qui a été dominée par ceux-ci, quelques principes fondamentaux qui s'assouplissent dans leurs appréciations, et des habitudes de goût qu'ils tâchent de répandre. Leur classicisme est donc une réduction, une moyenne et une méthode; il comporte tous les éléments du vrai classicisme, la grandeur en moins. C'est celui du grand public. Si l'on y réfléchit, il n'y a rien de péjoratif à cela: une moyenne qui s'efforce d'être un équilibre peut ne pas être une médiocrité radicale et il faut pardonner aux critiques de n'avoir pas tout à fait compris les génies dont l'originalité n'apparaît qu'après de longues années obscures, nécessaires pour qu'un public se rende compte de leur taille.

En attendant ce public, les Journalistes ont eu le mérite de percevoir avec lucidité et d'établir en formules heureuses un idéal de bon goût, capable de préserver l'avenir. Ils expriment ainsi la pensée des meilleurs de leur temps, et résistent à la désagrégation qui mine, de droite et de gauche, le classicisme. A défaut de pénétration profonde dans la pensée des auteurs et d'audace devant la nouveauté, ils représentent un état achevé de la pensée classique d'alors, avec un air ancien de latinité imprimé par les années de collège et une allure particulière, faite tout ensemble de convictions religieuses, de sévérité morale, mais aussi de foi dans la vie, d'optimisme et d' "honnêteté".

----- INDEX DES NOMS DE PERSONNES -----

Les chiffres renvoient aux pages. Les chiffres entre parenthèses aux notes. S'il y a un seul chiffre, le nom est cité dans le texte seul ou dans le texte et en note. Si le chiffre de la page est suivi du chiffre de la note, le nom est cité seulement dans la note. Nous soulignons les chiffres des pages qui traitent ex professo d'un auteur donné.

Les noms d'auteurs modernes sont en majuscules.

- - -
- Abeille, abbé - 143; 144; 150(7); 160; 161(33); 283(23); 285(28)(29); 287(33); 313(12); 320(30).
 ADAM, A. - 77(3).
 Alamanno, V. - 44(2).
 ALBERT - 317(23).
 Alexandre, P.Noël, o.p. - 194 (21); 318(25); 319(26); 325(46); 336.
 ALLARD, E. - 169(53).
 Alstorfius, J. - 35(12).
 Amelot de la Houssaye, A. - 218(47); 220.
 Anacréon - 19; 20(18)(19); 31(3); 40; 42(24); 133; 152; 178.
 André, P.Y.M., s.j. - 169(53).
 André-François de Tournon (Père), Capucin - 296(51).
 Anselme, abbé - 313-314; 317; 328(57); 329(58); 331(62).
 Aranthon d'Alex, Mgr Jean d' - 247(18).
 Aristophane - 19; 32(5); 357.
 Aristote - 23(30); 38; 96; 99; 100(4); 108; 113; 144; 232.
 Arius - 174.
 Arnauld, Antoine - 93; 238; 240(3)(4).
 Asselin, abbé - 159(30).
 Attious - 24(33).
 Aubignac, abbé d' - 99; 100.
 Audibert, P.C.M., s.j. - 47; 53.
 Audiffret, P. Hercule - 187; 189(11); 192; 193; 212(36); 333(69); 334(70); 335(72).
 Augustin (saint) - 109(20); 220; 237; 238(1); 241; 268; 322.
 Aulu-Gelle - 33(8).
 Aunillon, abbé - 295(51).
 Ausone - 33(8).
 Baïus - 218(47).
 Baltus, Père s.j. - 21; 342; 344(10).
 Balzac, Guez de - 212; 214(42); 275(2).
 Barbeyrac, Jean - 51.
 Barcos, abbé de - 295(51).
 Barnes, J. - 20.
 Basnage de Beauval, H. - XXVII(25).

- Bayle, P. - IV; XXVI(25); 135(12); 143(27); 185; 338; 339(2);
345-351.
 Beauchamps (de) - 153(7).
 Beauvils, Père, s.j. - 294(50); 295(51); 302(65).
 Begault, abbé - 215(44); 316-317; 333(67).
 Bellegarde, abbé de - 60; 297(53).
 Bernard - 346.
 Bernardi, Père J.A., s.j. - 23; 24.
 Bernardin de Sienne (Saint) - 265.
 Bernou, Père, s.j. - 174(64); 175.
 BERNUS - XVII(3).
 BERTRAND, abbé L. - XXVI(22).
 Bignon, abbé - 115(33); 150(7).
 Blainville, P. J.de, s.j. - XIX; XX(9); XXII; XXIII; XXIV;
 XXV; 15; 16; 17; 19(14); 22(28); 25; 26; 27; 28; 29; 66; 68;
 69; 70(14); 71; 72(22); 76; 81(13); 82(16); 84; 87; 89;
 90(28); 96; 99; 100; 111(27); 140(19); 163; 173(62); 184(1);
 191; 203; 211; 214(42); 247; 250(22).
 Blondel, abbé - XXXIII; 17; 115(33).
 Boecler, J.H. - 15(4).
 Boileau - 13; 49; 58; 59; 70; 72; 73(23); 75; 78; 79; 80;
 82(16); 84; 85(19); 88; 90-97; 98; 99; 108; 117(38); 192(17);
 202; 358; 359.
 Boileau, abbé Charles - 312-313; 317; 320(30); 326.
 Boileau, abbé Jacques - 91; 92(33); 312(11).
 Boivin le Jeune - 5; 9; 17.
 Boniot, Père, s.j. - 295(51).
 Bontous, Père, s.j. - 295(51); 300(57); 303(69); 304(71).
 Bordelon - 132(3).
 Bossuet - 52(23); 140(19); 185; 186; 196-205; 214; 216; 239;
 240(3); 256(32); 269; 270; 282(23); 293; 320; 330; 358.
 Bouhours, P. Dominique, s.j. - XVIII(4); 29; 63; 104(11);
 122; 123; 124; 125; 126; 127; 129; 130; 238(2).
 BOUQUET, F. - 79(9).
 Bourdaloue - 185; 188; 192(17); 193; 203; 205-211; 215; 216;
 217; 222(54); 256; 257; 260; 267; 269; 270; 271; 272; 312;
 314(16); 317; 320; 321; 322(37); 323(44); 325(48); 327; 328;
 329(58); 330; 333; 334(70); 335; 358.
 Bourée, P. Edme - 314; 315(17); 317; 327(55).
 Boursault - 96(42); 214(42).
 BRAY, R. - 64; 131(1).
 Brébeuf - 7; 72; 96.
 BREMOND, Henri - 187(5); 256(32).
 Bretonneau, Père, s.j. - 193(18); 207; 208; 209; 211; 312(9).
 Brillou, P.J. - 222(54); 223(55); 244(11).
 Brossette - 78; 79(9); 90(29); 92(34); 93(35); 94(37); 97.
 Brulart de Sillery, Mgr - 187; 189(11)(12); 238; 240; 283(23);
 284; 289(38)(39); 329(59).
 Brumoy, Père P., s.j. - 26(40); 48(14); 53-57; 165.
 BRUNOT, F. - 155(24).
 Buffier, P. Claude, s.j. - XXII; XXIII; 5; 11; 58; 88(24);
 90; 92(34); 93; 94; 97; 202.

Bussi-Rabutin (de) - 133(7); 214(42).
 Callières (de) - 283(23); 290(43).
 CALVET, J. - 172(58).
 Calvin - 218(47).
 Campistron - 150(7); 161(35); 282(23); 285(27)(29); 295(51); 302.
 CANDEL, J. - 312(10); 313(14); 314(16); 317(23); 321(36).
 Carrara, Père, s.j. - 52.
 Carsughi, Père, s.j. - 47(12).
 Casini, cardinal - 317; 327.
 Cassaigne - 96.
 Cathalan, Père, s.j. - 295(51).
 Catrou, P. Fr., s.j. - XXIII; XXIV; 11; 25(38); 32(6); 36-38.
 Catulle - 28(47); 119.
 CELIER, L. - 220(51).
 César - 14(1); 29; 34(10).
 Chamillart, Mgr de - 282(22)(23); 285(29); 289.
 Champigny, P. Côme de - 315; 317; 319(27); 333(67)(68).
 Charpentier - 59; 282(23).
 Chaulieu - 132; 162(36).
 Chaunac, abbé de - 279(17).
 Cheminais, Père, s.j. - 203(15); 211; 269; 312(9)(10); 317; 331(62).
 CHEREL, A. - 172(58); 174(65).
 Chéron - voir Le Hay.
 Chéret, abbé - 321(36); 328(57).
 CHEROT, Henri, s.j. - 258(35).
 Chevreau - 70(14).
 Chiaberge, Père, s.j. - 44(2).
 Choisy, abbé de - 283(23).
 Cicéron - 14(1); 16; 22-24; 25; 29; 38(18); 230; 231; 232; 233(21); 238(1); 241; 252(27); 254; 261(42); 275(2).
 Clairval, H.de - 20(22).
 Claustre, abbé de - XXII(15).
 Clément XI - XXIII.
 Clerambault, abbé de - 282(23); 291(44).
 Clermont-Tonnerre (de) - 148.
 Coislin, duc de - 282(23); 285(27); 290(43).
 Colbert, J.B. - 79; 80.
 Colin, abbé - 278; 279(16); 298(54).
 Collier, J. - 142(24).
 Colonia, Père Dominique de, s.j. - 23(30); 225; 227; 228; 294(50); 300(56); 363.
 Commire, Père, s.j. - 46; 49(19); 53.
 Conrart - 187.
 Corneille, Pierre - 49(19); 59; 73; 74; 76-81; 83; 84; 85; 95(38); 96; 97; 98; 99; 142(26); 144(28); 146; 172; 221; 276(7); 352; 358; 360.
 Corneille, Thomas - 7; 58; 73; 358.
 Corneille, Sévère (Cornelius Severus) - 33(8).
 Coste, P. - 222(54); 298(54).
 Cottonay, Père, s.j. - 295(51); 302(62); 303(69).

Coulau, abbé - 331(62).
 COUSIN, V. - 169(53).
 Dacier, André - 18(10); 108.
 Dacier, Mme - 4-10; 19; 20(21); 21(23); 39(20); 41; 42; 57;
 108; 109; 137(14); 323(45).
 DAINVILLE, François de, s.j. - 226(5).
 Danchet - 283(23); 285(27); 287(33); 288; 292(47).
 Dangeau, abbé de - 282(23).
 Daubenton, Père, s.j. - 301.
 de BACKER, Père, s.j. - XIX(9).
 DELATTRE, Pierre, s.j. - XXI(14).
 DELTOUR, F. - 76(2).
 De Meyer, Père L., s.j. - 48(14).
 Démosthène - 14(1); 16; 29; 40(22); 252(27); 254; 275(2); 280.
 Denise - 28; 89(26)(27).
 Descartes - 60; 154; 155; 167; 168; 169(53); 202.
 Desfontaines-Guyot, abbé - 173.
 Des Maizeaux - 79(9); 95(38); 339; 341.
 Desmarets de Saint-Sorlin - 59; 71; 108.
 Des Portes - 172.
 Destouches - 132.
 du Bellay - 48; 69.
 du Buisson, abbé - 328(57).
 du Cerceau, P.A., s.j. - 46; 47; 48(15); 49; 91; 93(35);
 159(36); 162; 163-164; 295(51); 300(58); 301(59).
 Duclos - 275(2).
 du Cygne, P.M., s.j. - 22(29); 38(18).
 du Fay, Père, s.j. - 294(50).
 Duguet, abbé - 240(3).
 du Jarry, abbé - 279(15); 315-316; 317; 319(27); 322; 325(48);
 327(55); 330; 332(65); 333(69); 335(73).
 DUMAS, G. - XVII(1)(2); XIX(9).
 DUPONT-FERRIER, G. - XXI(13); 102(7); 299(55).
 Dupuy, L. - XXII(15).
 du Tot de Ferrare - 33(8). du Val - voir Val
 EGGER, E. - 15(3).
 Epiotète - 21.
 Eschyle - 19.
 Esprit de Blois, Père, capucin - 297(53).
 Estrées (abbé d') - 283(23); 285(29); 286; 287(33).
 Euripide - 18(10); 107; 142(26).
 Everard (pour Erard, Claude) - 191.
 Faiddit, abbé - XXIX(29); 298(54).
 FAUX, J.M., s.j. - XIX(9).
 Favier, abbé - 295(51); 296(51); 300(58); 328(57).
 Fellon, Père, s.j. - 295(51).
 Fénelon - 16; 73; 74; 140; 195; 202(13); 203(15); 214; 216;
 239; 246-257; 258; 266; 268; 270; 271; 316; 318(25); 320;
 321; 322; 328; 329(58); 330; 334; 335(71); 336; 358.
 Fichant, abbé - 200(12).
 Filergiti (Academia dei... di Forlì) - 106-109.

Fléchier - 49(20); 185; 187; 203; 211-215; 216; 217; 247(18);
 270; 271; 272; 316; 317; 333(67); 358.
 Fleury, abbé - 283(23); 321(36).
 Fleury, Mgr - 283(23); 284; 286(30); 287(33); 289(38)(39); 72(21).
 Fontenelle - IV; 49(19); 59; 99; 185; 342-345; 351(21); 358.
 Fouquet - 79; 80.
 Fournier, abbé - 328(57).
 Fourmont - 5.
 Fraguier, abbé - 5; 115-117; 283(23); 285(28); 289(39);
 292(48).
 Frain du Tremblay - 50(21); 66(2); 93(34); 108-111; 246.
 Fresneuse (de) - 33(8).
 Gacon - 5.
 Gaiches, abbé - 137(14).
 Gaichiès - 318(25); 321(34); 322.
 Gaillard, Père, s.j. - 295(51); 296(51); 297(53); 302(62);
 303(69); 305(73).
 Gallois, abbé - 282(23).
 Ganeau, Etienne - XVII(2).
 Gautier, P. Séraphin de - 325(46).
 Gédoyen, abbé - 16(6); 24; 233; 283(23); 287(33); 289(39).
 Geminiani - 174(63).
 Genest, abbé - 18; 84(18); 114; 117(38); 142; 143; 144(29);
 150(7); 161(35); 162(36); 167-171; 283(23).
 Germain, Père, s.j. - 296(51); 300(58); 302(62).
 Germon, Père, s.j. - XXII; XXIII.
 Gianettassi, Père, s.j. - 47(13); 48.
 Gibert, Balthazar - 94(36); 238; 240-245; 264(48); 268; 310.
 Gillet, François-Pierre - 244(12); 245(12); 309.
 Giroust, Père, s.j. - 312; 317; 320(30)(33); 323(43); 329(59);
 335(73).
 Gisbert, P. Blaise, s.j. - 188(6); 194(22); 239; 258; 259-262;
 265; 266; 267(52); 268; 269; 271; 318(25); 319(26); 322(37);
 323(44); 325(48); 326; 328; 330; 331(62); 332(63); 333(68);
 334(70); 335; 336(76).
 Godeau - 187; 192; 214(42).
 Goibaud du Bois, Philippe - 237; 238(1); 239; 240(3)(4);
 334(70).
 Gontier, abbé - 294(50); 300(56).
 Gosset, J.Z.B. - 295(51).
 Goujet, abbé - XIX(9).
 Gracian, Balthazar - 220(51).
 Grégoire de Nazianze (saint) - 174.
 Grenan - 45(2).
 Grimarest - 87.
 GRISELLE, E., s.j. - 222(54).
 Guérin, abbé - 45(3).
 Gueudeville - 28(45); 143(27).
 Guiot - 268(53); 318(25).
 Hamilton - 132.
 Hardouin, Père, s.j. - 5.

HATIN, Eugène - XVIII(5).
 Haullier - 56(29).
 Haynault - 96.
 HAZARD, P. - 339(1).
 Henault - 275(3).
 Herennius - 233(21).
 Hérodote - 34(10).
 Hierocles - 21(23).
 Homère - 4-11; 14(1); 17; 25; 29; 32(5); 39; 42; 50(20);
 55(28); 58; 71; 72(21); 137(14); 352; 362.
 Honoré de Sainte-Marie, Père, O.C.D. - 137(14); 248(18).
 Horace - 7; 10; 13; 14(1); 26; 30; 31; 32(7); 33; 34(10);
 54; 61(40); 95; 96; 97(45); 99; 156; 164; 176; 178; 179(76).
 Houdart de la Mothe - Voir la Mothe.
 Houdry, P.Vincent, s.j. - 239; 258; 262; 263(46); 266; 267(52);
 269; 318(25); 327(54)(56).
 Hubert, P. - 202.
 Huet, Daniel - 50(20); 67; 120(44).
 INGOLD - XVII(3).
 Jacquelot - 346.
 Jamblique - 22.
 Jamoays - 46(6).
 Jansenius - 218(47); 244(12).
 JASINSKI, R. - 339(1).
 Jean Chrysostome (saint) - 261(42); 268; 269; 322.
 Jensius, J. - XXXV.
 Joinville - 68(6).
 Joli - 265.
 Jouvençy, P. J.de, s.j. - 27; 28; 32(7); 226; 227(6).
 Julien l'Apostat - 308(2).
 Jurieu - 346.
 Juvénal - 14(1); 95; 97(45).
 King - 346.
 KNIGHT, R.C. - 15(3); 18(10).
 Kuhn, A.J.G. - 44(2).
 Kuster, L. - 19; 21(23); 34(11).
 la Bizardièrre - 60.
 La Bruyère - 76; 184(2); 185; 217; 221-223.
 la Chapelle (de) - 283(23); 291(44).
 la Chétardie (de) - 320(33); 324; 329(59).
 Laderchi, Père - XXXV.
 la Fare - 132.
 la Fargue, abbé - 45(3); 295(51).
 La Fontaine - 28; 74; 89-90; 98; 136(12); 357.
 La Force, duc de - 162(36); 283(23); 287(33).
 la Fosse (de) - 20; 40-42; 151.
 Laguille, Père, s.j. - 295(51); 304(71).
 LALLEMAND, Paul - 234(23).
 Lallemant, Père P.J.Ph., s.j. - XIX; XX(9); XXII; XXIII;
 93(35).
 LAMALLE, Edmond, s.j. - XXVII(26).

- Lami, P. François, Bénédictin - 234(23); 238; 239; 240-245; 246; 264(48); 267(52); 269; 309; 314(15).
- Lamoignon, Chrétien-François de - 188; 192; 206; 207.
- La Monnoye - 86.
- La Mothe, Houdart de - 2; 4-10; 13; 19; 39; 49; 53; 58; 59; 69(11); 71(15); 72; 73(23); 84; 85; 93(34); 99; 110; 114(32); 133(5)(6); 140(19); 147; 154; 158; 174; 175; 176-180; 187; 191; 217; 218(48); 219; 220; 275(2); 276; 277; 278; 280; 283(23); 284; 287(33); 288; 290; 295(51); 338; 360.
- Lamy, P. Bernard, Oratorien - 234-236.
- LANSON, G. - 14(2); 77(3); 222(54).
- la Pesse, Père, s.j. - 315; 317; 320(33); 323(43); 329(59); 335(73).
- LAPLATTE, C. - 187(5).
- La Porte du Theil - 19(14).
- La Rochefoucauld - 184(2); 185; 217-220; 223; 360.
- la Rue, P. Charles, s.j. - 48(19); 196; 198(5); 203; 204; 205; 210(32); 212(38); 214; 215; 239; 258-259; 264-266; 267; 268; 269; 270; 271; 293; 295(51); 296(51); 300(56); 302(65); 303; 304(71); 312(9)(10); 316; 317; 318(25); 320; 322(38); 325; 334; 335(71).
- la Sante, Père de, s.j. - 44(2).
- la SERVIERE, J. de, s.j. - 45(3).
- la Suze, Mlle de - 133; 136(12).
- Laubrussel, Père de, s.j. - 295(51).
- LAVERDET, A. - 90(29); 92(34); 94(37).
- LEBARQ, J. - 204.
- le Bossu, Père, s.j. - 99; 108.
- LEBRETON, A. - 134.
- Le Brun - 119-120; 121; 152.
- Le Clerc, J. - XXVI(25); 21; 31; 60; 96; 346.
- Le Clerc, abbé L.J. - XXV; XXVI(22).
- le Fevre, Père, s.j. - 48.
- le Fevre, Tanneguy - 108.
- le Franc de Pompignan - 19(14).
- Le Hay, Mme (Mlle Chéron) - 152(10); 172.
- Leibniz - 244(11).
- le Jay, P.G.F., s.j. - 23; 24(35); 44(2); 64(3); 102-105; 107; 143; 162(37); 225; 228-231; 301; 363.
- Lemaistre, Antoine - 191; 192.
- le Masson, Dom Innocent - 45(3); 248(18).
- Lemoyne, Père, s.j. - 71.
- le Main, Dom P. - 325(46); 333(68).
- Lenglet-Dufresnoy - 134(9).
- le Noble - 28(48); 68(8); 172(59).
- Le Noble, Eustache - 309.
- le Pelletier - 21(24).
- Le Prevost, abbé - 295(51); 296(51); 303(68); 304(72); 321; 328(57).
- Lesage - 132.
- le Tellier, Père, s.j. - XIX; XX(9); XXII; 29; 93(35); 94(37).

le Vavasseur, Père, s.j. - 46(6); 118; 119.
 Lingendes, Père Claude de, s.j. - 265; 268.
 Lisle, Père - 154.
 LITTRE - 156(25).
 Longin - 95(39); 96.
 Lopis de la Fare, abbé - 328(57); 334(70).
 Louis XIV - XVII;
 (sur le roi) 149-150; 283-285; 294; 295; 296; 297-299; 290(43).
 Louis, le Grand Dauphin - 297-299.
 Louis, duc de Bourgogne - 297-299(55).
 Louis XV - 284.
 Louvois, abbé de - 92(34); 283(23); 285(27); 287(33); 289(39).
 Lucaïn - 7; 33; 78(6); 107(15); 127.
 Lucchesini, abbé - 40(22); 44(2).
 Lucrèce - 22; 170(56). Lulli - 72(22)
 Lycurgue - 218(48).
 Mabillon - XXIII.
 Maboul, Mgr - 294(50); 295(51); 300(58); 302; 303(67)(69).
 Machiavel - 220(51).
 Mafféi, marquis - 142(25); 143; 144(28).
 Mafféi, Père, s.j. - 50(20).
 MAGNE, Emile - 91(32); 93(35); 94(37).
 Maine, duc du - XVII; XVIII; XXVI(25); 162(36); 171(57);
 290(43).
 Maisonneuve - 168(51).
 Malebranche - 169(53); 202; 240(3).
 Malet - 283(23); 285(27).
 Malezieu (de) - 18; 84; 144(29); 162(36); 282(23); 285(27)(28);
 288(37); 289(39).
 Malherbe - 70; 156; 159; 164; 172.
 Mambrun - 99.
 Marchand - 346(13).
 Marchetti - 22(28).
 Mariotte - 280.
 Marot - 49; 68; 69; 70(12); 74.
 Marquer, P.Louis, s.j. - XXV.
 Martial - 28; 119.
 Martin - 25(39).
 Martineau, Père, s.j. - 205; 206; 207; 209; 299(55).
 Mascaron - 185; 193; 202; 203(14); 215-216.
 Massieu, abbé - 283(23); 285(29); 287(33); 291(44)(45).
 Massillon - 69(11); 70(12); 187; 189(9); 190; 216; 267; 283(23);
 287(33); 296(51); 333(69).
 Maumenet (de) - 156(27).
 MAY, G. - 78(5).
 Mécène - 288(37).
 Meibomius - 21(25).
 MELLIER, abbé - XVIII(7).
 Ménage - 70(14); 100.
 Menard, Père - 159(30).
 Menestrier, Père, s.j. - XXXV; 103(10).

Mervesin - 65(4); 66; 67; 68(7)(8); 69(10)(11); 71(15);
 72(20); 73(23); 89(27); 95(41).
 Merville (de) - 308.
 Mesmes, Président de - 283(23); 285; 286(30); 287(33); 291(44).
 MESNARD, Paul - 148(1)(2); 149(6); 275(2).
 Messange (de) - XXXV.
 Mimeure, marquis de - 283(23); 285(27); 287; 289(39).
 MICHAUD - XXIII(17); XXIV(19); 191(16); 192(17); 219(49);
 238(1); 244(12); 268(55); 291(45); 314(16).
 Moine, Père Joseph - 226; 227(8).
 Molière - 81; 87-89; 92(34); 98; 134; 142(26); 340; 357; 358.
 Mongin, abbé - 283(23); 284; 285(27)(28); 287(33); 289(39);
 295(51); 296(51); 302(63); 304(71).
 MONOD, A. - 21(27); 168(51); 342(8).
 Montaigne - 69(10).
 Montani - 129(57).
 Montgaut, abbé - 283(23); 285(27)(28); 289(39).
 MONTGOMERY, F.K. - XXIII(18).
 MORNET, D. - 83(17); 132(3); 135(10); 138(16); 161(33); 186(1);
 234(24); 238(1); 253.
 Mourgues, Père, s.j. - 21.
 Natta - 99.
 NAVES, R. - 4(1); 26(42).
 Nesmond, Henri de - 283(23).
 Newton - 169(53).
 Nicole - 86(21); 118; 119; 128; 234(24); 240(3).
 Nilant, J.F. - 35(12).
 Noailles, Cardinal de - 199(8).
 Olivet (d') - 275(2); 281(21).
 Orsi, marquis - 73(23); 92(34); 96(42); 122-130; 133(4); 147;
 228(11).
 Oudin, Père, s.j. - XIX; XXV; 33(8); 297(53).
 Ovide - 7; 14(1); 26; 27; 28(47); 30; 33(8); 53; 54.
 Partenay, abbé de - 52.
 Pascal - 58; 222(54).
 PATIN, H.J.G. - 18(10).
 Patru, Olivier - 191; 192; 281(21).
 Paul (St Vincent de) - 269.
 PAUPHILET, Albert - 68(6).
 Pellegrin, abbé - 174.
 Pellisson - 275(2); 281(21).
 Perizonius - 60.
 Perrault - 58; 59; 60; 96(42).
 Perse - 28; 97(45).
 Petrigiani, O. - 106(4).
 Philippe, Père, s.j. - 294(50); 300(56); 304(71).
 Pictet - 175(67).
 PIERRON, A. - 80(11); 102(7).
 Pilon - 139(18).
 Pindare - 20; 50(20); 55(28); 154; 155; 156; 157; 176; 178;
 280.

Piovene, comte - 18(11).
 Platon - 20.
 Plaute - 27; 28(45); 87(22); 143(27); 357.
 Pline l'Ancien - 33.
 Pline le Jeune - 24; 39(21); 60.
 Pluman, Père, s.j. - 295(51).
 POIDEBARD, W. - 37(17).
 Poisson, Père, Cordelier - 295(51); 302(62); 303(68).
 Polignac, Cardinal de - 56; 282(23); 284; 285(27)(28)(29); 289(39).
 Pomey, P. François - 226; 227.
 Poncet de la Rivière, Mgr - 295(51); 300(57); 303(69).
 Pons - 5.
 Porée, Père, s.j. - 24(35); 44(2); 45; 295(51); 297(53); 301.
 Porphyre - 21(23); 22.
 Prepetit de Grammont - 60; 152.
 Pouchart - 242(8).
 Poupert, P. Spiridion - 175.
 Pourchot, Edme - 240(3); 241(5); 242.
 Properce - 28(47).
 PUYOL, Mgr - 258(35).
 Pythagore - 20(21); 21(23).
 Quinault - 72; 73; 96; 98; 353; 358.
 Quinte-Curce - 14(1); 29.
 Quintilien - 16(6); 23(30); 24; 229(13); 232; 233; 254.
 Quiqueran de Beaujeu, Mgr de - 295(51); 302(63)(64).
 Racan - 159; 172.
 Racine - 13; 18(11); 59; 73; 74; 76; 77; 78(5); 81-86; 96(43); 98; 142(26); 166; 192(17); 200; 353; 357; 358; 359.
 Ramsay - 140; 141(21); 252; 253; 254.
 Rancé, abbé de - 240(3).
 Rapin, Père, s.j. - 46; 99.
 Ravion des Varennes - 33(8).
 Régis - 170(56).
 Regnard - 132.
 Régnier - 70(12).
 Régnier des Marais, abbé - 282(23); 283(23); 285(29); 286.
 Regulus - 218(48).
 Reland, A. - 21(25).
 Remerville de Saint-Quentin - 66(1).
 Richelieu, Cardinal - 282; 285; 287; 288(37).
 RIGAULT, H. - 4(1).
 RIVIERE, E.M., s.j. - XIX(9).
 Rohan, Mgr de - 282(23); 285(27); 292(48).
 Roi - 155; 157; 280.
 Rollin - 94(36).
 Ronsard - 69; 70(12).
 Rousseau, J.-B. - 20(19); 173.
 Rozières, Père de, s.j. - 44(2).
 Ruisseau - 152.
 Sacy (de) - 24; 150(7); 282(23); 283(23); 285(27); 287(33); 288(37); 289(39); 290(43).

Sainte-Aulaire, marquis de - 92(34); 219; 283(23); 289.
 SAINTE-BEUVE - 90(29).
 Saint-Evremond - IV; 185; 223; 338; 339-342.
 Saint-Réal, abbé de - 22(29).
 Sales (St François de) - 336.
 Salluste - 14(1); 29.
 Sanadon, Père, s.j. - 44(2); 49; 295(51).
 Sapho - 20(18); 31(3).
 Sarpi, Fra Paolo - 220(51).
 Scaliger - 96; 99.
 Segrais (de) - 25(39); 72; 220.
 Séguier, chancelier - 282; 287.
 Senaud, Père - 295(51); 296(51); 300(58); 301(59).
 Senecé (de) - 68(8); 120; 121.
 Sénèque - 23; 24.
 SERVOIS, G. - 222(54); 223(55).
 Sévigné, Mme de - 214(42); 313(14).
 Simon, Richard - XVII(3); 197.
 Socrate - 21.
 SOMMERVOGEL, G., s.j. - XVIII(4); XIX(9); XXI(11); XXIII;
 XXIV(19); 102(7); 200(12); 222(54); 226(5); 227(9); 311(8).
 Sophocle - 18(10); 76; 142(26); 144(29).
 SORTAIS, G., s.j. - 169(53).
 Souciet, P.Étienne, s.j. - XVIII(4); 112.
 Souciet, P.François, s.j. - XXIII.
 Souverain - 21.
 Spinelli, Père, s.j. - 47; 49.
 Struvius, G. - XXI(12).
 Tacite - 14(1); 29; 220(51).
 Tafignon - 76; 77; 78(5).
 Tallemant, abbé - 283(23); 291.
 Talon, Omer - 191.
 Tarteron, Père, s.j. - 26(40); 32(7).
 Tasse - 107(15); 125.
 Temple, William - 60.
 Térence - 27; 87(22); 88; 100.
 Terrasson, abbé - 5; 8; 12(14); 13; 53; 246.
 Testu de Beauval, abbé - 291.
 Théodoret - 21(23).
 Théophraste - 222; 223.
 Thiers - 92(33).
 Thoubeau, P.J., s.j. - XXV; XXVI(22).
 Tibulle - 28(47).
 Tite-Live - 14(1); 29.
 Toulouse, comte de - 290(43).
 Tourné, Père, s.j. - 295(51).
 Tournemine, P. René-Joseph de, s.j. - XXII; XXIV; XXV; 11; 22;
 33(9); 37; 72(20); 78; 79; 80; 85; 90(29); 93(35); 95(38);
 97; 350(20).
 Turreil (de) - 16; 40(22); 282(23); 292(48).
 Trapp, J. - 100-101; 111(26).

TREBELLE MORGAN, Betty - XXVI(24).
 Vaillant, J.F. - XXXV.
 (du) Val, Père J.B.Ch., s.j. - 44(2); 295(51).
 Vallincourt (de) - 5; 71(15); 72(21); 283(23); 284; 286(30);
 289(39).
 Van Dale - 342; 343; 344(10).
 Vanière, Père, s.j. - 46; 47; 48.
 VAN TIEGHEM, Ph. - 4(1).
 VEDRENNE - 219(49).
 Velleius Paterculus - 14(1); 29.
 Vico, G.B. - 61(41).
 Vigneul-Marville (de) - 222(54).
 Villars, maréchal duc de - 283(23); 287(33); 291(44).
 Villiers, abbé Pierre de - 82(16); 143; 144(28); 146(30);
 166-167; 222.
 Villon - 67(5); 68.
 Virgile - 7; 13; 14(1); 17; 25; 26; 27; 29; 32(6); 33; 36; 38;
 47; 54; 71; 107; 117; 176.
 Voiture - 214(42).
 Voltaire - 4(1); 18; 80(11); 344.
 Vossius - 96; 99; 101.
 Voyer d'Argenson (de) - 283(23).
 WILLIAMS, R. Copiestone - 134(9).
 Xénophon - 298(54).

- TABLE DES MATIERES -

Les Mémoires de Trévoux et les Belles Lettres
dans les vingt premières années du XVIIIe siècle.

	<u>Pages</u>
Introduction	I
Bibliographie	VIII
Notice historique	XVII
 Première Partie. - Les Lettres Gréco-Latines.....	 1
Chapitre I. La Querelle des Anciens et des Mo- dernes	 4
Chapitre II. Les Auteurs	14
Sect.1. Les Auteurs Grecs	16
Sect.2. Les Auteurs Latins	22
Chapitre III. Le Commentaire et la Traduction ..	30
Chapitre IV. La littérature moderne d'expres- sion latine. L'imitation des An- ciens. Conclusions.....	 43
Sect.1. La littérature d'expression latine .	43
Sect.2. L'imitation des Anciens. Conclusions	58
 Deuxième Partie. - Les Lettres Françaises. La Poésie .	62bis
Chapitre V. Histoire de la Poésie française ..	66
Chapitre VI. Les Grands Classiques. Les Poètes. - Corneille	 76
- Racine	81
- Molière	87
- La Fontaine	89
- Boileau ?.....	90
Chapitre VII. La Théorie littéraire	99
Sect.1. La Poésie en général	100
Sect.2. Les Genres poétiques	112
Sect.3. Analyse d'un ouvrage	122
Chapitre VIII. La Poésie contemporaine. 1.Omis- sions	 131
Sect.1. La Poésie Galante	132
Sect.2. Le Roman	134
Sect.3. Le Théâtre	141
Chapitre IX. La Poésie contemporaine. 2.Recen- sions	 147
Sect.1. La Poésie académique	148
Sect.2. La Poésie morale, philosophique et religieuse	 165
Sect.3. Houdart de la Mothe, poète lyrique .	176

Troisième Partie. - Les Lettres françaises. L'Eloquence	183
Chapitre X. Histoire de l'Eloquence	186
Chapitre XI. Les Grands Classiques. Les Orateurs	196
- Bossuet	196
- Bourdaloue	205
- Fléchier	211
- Mascarón	215
- La Rochefoucauld	217
- La Bruyère	221
Chapitre XII. Traités et Controverses. 1.Princi- pes scolaires d'une rhétorique ...	224
Chapitre XIII. Traités et Controverses. 2.Ques- tions débattues entre orateurs et professionnels	237
Sect.1. Querelle entre Lami et Gisbert	240
Sect.2. Fénelon	246
Sect.3. Autour de Fénelon	258
- Conclusion	266
Chapitre XIV. Les Genres Oratoires. 1.L'Eloquence Académique	273
Sect.1. Les Concours d'Eloquence	275
Sect.2. Les Discours de Réception	281
Sect.3. Les Oraisons funèbres	293
Chapitre XV. Les Genres Oratoires. 2.L'Eloquence du Barreau. 3.L'Eloquence de la Chaire	308
- L'Eloquence du Barreau	308
- L'Eloquence de la Chaire	311
Chapitre XVI. L'Esprit nouveau. Saint-Evremond, Fontenelle et Bayle	338
Conclusion	352
Index des noms de personnes	367
Table des Matières	379

